COURS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME TROISIÈME.

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

EXPOSITION DES PRINCIPES

QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

Ouvrage qui a servi à l'instruction de LEURS ALTESSES IMPÉRIALES, les Grands-Ducs NICOLAS et MICHEL.

Heinrich Friedrich von Storch

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'Etat et Chevalier de l'Ordre de Ste. Anne, Instituteur de LL. AA. II. Membre des Académies de St. Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Tome Troisième

ST.-PÉTERSBOURG,

IMPRIMÉ CHEZ A. PLUCHART ET COMP.

1815.

LIVRE CINQUIÈME.

DU NUMÉRAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature du numéraire en général.

Le numéraire est le principal agent de la circulation; c'est à cet instrument merveilleux que nous devons en grande partie nos richesses et notre civilisation. Il importe donc d'approfondir autant que possible, et sa nature et le mécanisme par lequel il opère.

Ce que j'aurois à vous dire, Messeigneurs, sur l'origine du numéraire, se trouve déjà exposé dans les notions sur la valeur (1). C'est à ces observations que je rattache le fil des recherches auxquelles nous allons nous livrer.

Vous avez vu comment les hommes sont conduits insensiblement, et presque sans le savoir, à introduire parmi eux un numéraire; vous avez reconnu qu'il remplit deux fonctions, l'une et l'autre extrêmement remar-

(1) Chap. VIII et IX. (T. I, p. 97 et suiv.)

quables : qu'il sert 1°. comme *mesure commune des valeurs échangeables ;* et 2°. comme *marchandise bannale*, contre laquelle toutes les marchandises sont échangées. Par chacune de ces fonctions, le numéraire facilite infiniment les échanges.

Par la première il facilite la *comparaison des valeurs*, ou l'évaluation du prix des marchandises. A la vérité, comme le prix d'une marchandise est la quantité d'une autre marchandise à laquelle on l'estime égale, toute marchandise qui s'échange contre une autre, devient par là même une échelle pour mesurer la valeur de cette dernière. Mais une pareille évaluation seroit sans résultat et sans utilité, si les différentes marchandises qu'on veut apprécier, n'étoient pas toutes comparées à la même marchandise. Homère, en comparant les armes de Glaucus à celles de Diomède, nous dit que les unes valoient cent bœufs, et que les autres n'en valoient que neuf. Quoiqu'il ne réduise pas leur valeur en argent, il nous donne cependant une idée précise du rapport qui existoit entr'elles ; il ne l'auroit pas fait s'il avoit comparé les unes à un nombre de bœufs, et les autres à une mesure de grains.

Voilà la première et la plus importante fonction du numéraire. La seconde consiste *à faciliter les trocs* en les partageant, de sorte qu'on n'a plus besoin, pour se procurer une marchandise, d'en offrir à son possesseur une autre qui soit appropriée à son usage ou qui ait une valeur directe pour lui. Car le numéraire comme tel, et abstraction faite de la valeur que sa matière peut avoir, n'a de valeur directe pour personne individuellement; personne ne peut l'employer à son usage; chacun ne le recherche que pour l'échanger contre quelqu'autre valeur. Toutes les autres marchandises deviennent tôt ou tard des denrées, c'est-à-dire des objets de consommation: le numéraire seul reste toujours marchandise, il ne devient jamais denrée, à moins qu'on ne le retire de la circulation pour employer autrement la matière; et dans ce cas il cesse d'être numéraire.

Cette observation nous conduit à une conséquence qu'il n'est pas inutile de relever. Le numéraire, quoique n'ayant de valeur directe pour personne, est cependant exposé à être consommé: quelque durable que soit sa matière, elle s'use nécessairement par la circulation. Or partout où il y a de la consommation, il faut qu'il y ait des consom-

mateurs: quels sont donc ceux du numéraire ?

C'est la société toute entière; c'est la totalité des personnes qui l'admettent parmi elles. Le numéraire, considéré uniquement comme tel, diffère par là de toutes les autres marchandises, que sa valeur échangeable n'est point fondée sur une valeur directe qui seroit individuelle: le numéraire n'a de valeur directe que pour la société, mais il a une valeur échangeable pour chaque individu. Et ne croyez pas, Messeigneurs, que cette distinction soit une subtilité oiseuse; la suite de nos recherches vous prouvera qu'elle est susceptible d'applications très-utiles.

Le numéraire est la mesure de toutes les autres valeurs; mais par quoi la valeur du numéraire se mesure-t-elle? Par toutes les autres valeurs contre lesquelles il s'échange. Or, comme la quantité des choses qu'on échange l'une contre l'autre est toujours en proportion de leur valeur, on peut substituer le mot de *quantité* à celui de *valeur*. Ainsi le prix d'une chose quelconque, c'est la quantité de numéraire contre laquelle s'échange une certaine quantité de marchandise; et le prix du numéraire, c'est la

quantité de chaque autre marchandise contre laquelle s'échange une certaine quantité de numéraire.

Sans doute qu'il est plus facile de déterminer le prix des marchandises en numéraire, qu'il ne l'est d'évaluer le prix du numéraire en marchandises. Dans le premier cas nous réduisons la valeur de chaque marchandise séparément à celle d'une seule; dans le second il faut comparer la valeur d'une seule marchandise à celle de toutes les autres en commun. Vous verrez par la suite qu'on a tâché de trouver parmi les marchandises un autre terme de comparaison qui pût servir d'échelle pour mesurer la valeur du numéraire: pour le moment il nous suffit d'avoir reconnu que cette valeur ne peut être déterminée que par une pareille comparaison. Ainsi quand la plupart des marchandises sont à bon marché dans un pays, le numéraire y est à haut prix; et quand la plupart des marchandises y sont chères, le numéraire a peu de valeur.

CHAPITRE II.

Quelle est la matière la plus propre à servir de numéraire.

Lorsque je vous ai donné les premières notions du numéraire, j'ai indiqué en peu de mots les raisons qui ont déterminé dès la plus haute antiquité tous les peuples commerçans à choisir les métaux précieux pour cet usage (1). C'est ici le lieu de développer ces motifs, et de montrer l'utilité d'un tel numéraire pour l'avancement de l'industrie et pour l'accumulation des capitaux. C'est le point duquel nous partirons pour suivre les progrès qu'a fait chez les hommes l'*art de mesurer les valeurs*.

Le numéraire devant servir, et comme *mesure des valeurs*, et comme *marchandise bannale*, il faut que sa matière réunisse les qualités qui peuvent la rendre propre à cette double fonction, sans quoi on ne peut espérer que la coutume de la recevoir comme numéraire s'étende bien loin et dure long-tems.

---

(1) T. I, pag. 100.

Le principal caractère d'une *mesure* est d'être *invariable.* C'est en appliquant successivement une mesure invariable à des quantités variables, qu'on peut se former une idée de leurs rapports ; mais quand on applique une mesure variable à des quantités qui le sont aussi, on n'apprend rien. Une poignée, une coudée, ne sont pas des mesures propres à comparer les dimensions, puisqu'elles varient dans chaque individu ; il en seroit de même d'un numéraire dont la valeur varieroit, soit dans le même tems dans différens endroits, soit dans le même endroit dans différens tems : il ne pourroit guère servir à mesurer d'autres valeurs.

Mais où trouver une matière dont la valeur soit invariable ? Il n'y en a point.

Puisqu'il en est ainsi, nous sommes réduits à chercher parmi toutes les matières celle dont la valeur varie le moins ; or cette matière c'est l'or et l'argent. Bien que la valeur de ces métaux ne soit pas tout-à-fait uniforme et constante, elle l'est pourtant davantage que celle d'aucun autre objet commerçable dont nous ayons connoissance ; et voici pour quelles raisons.

Ces métaux ont une *valeur directe* pour tout le monde, c'est-à-dire ils sont suscep-

tibles d'un usage individuel, ou ils peuvent être utiles à ceux qui les possèdent. Une matière qui n'auroit point de valeur directe, ne tireroit sa valeur échangeable que de son usage comme numéraire: or cet usage n'étant point individuel, il ne peut donner lieu qu'à une valeur extrêmement précaire, comme cela se voit dans tous les pays où le papier fait office de monnaie. D'ailleurs il est impossible qu'une matière qui n'a point de valeur directe s'introduise comme numéraire, quelque propre qu'elle soit au reste pour cet usage: personne ne seroit disposé à l'accepter, chacun devant craindre de ne pas trouver dans cette matière un gage d'une valeur réelle, une denrée qu'il puisse employer utilement à son usage, au cas qu'on ne la retireroit pas de ses mains (1).

Les métaux précieux sont un pareil gage. Considérés comme denrées applicables aux besoins de l'homme, ils ne le cèdent pour l'utilité à aucun des métaux communs, ex-

---

(1) Le papier-monnaie ne prouve rien contre ce raisonnement: il ne s'introduit qu'à la suite du numéraire, et il ne fait que le représenter. S'il s'agissoit d'établir un papier-monnaie dans une société qui ne connût pas d'autre numéraire plus solide, on ne réussiroit jamais à le faire recevoir.

cepté le fer. On peut leur donner toutes les formes, aussi bien qu'aux autres métaux; encore ont-ils sur ceux-ci l'avantage d'être moins sujets à se rouiller et à se corrompre, ce qui les rend plus propres à servir d'ustensiles de table et de cuisine, de vaisselle, de nippes, etc. Cependant le principal mérite de ces métaux vient de leur beauté: il n'y a pas de couleur ou de vernis qui soit comparable par exemple à la dorure. Toutes ces propriétés, jointes à leur rareté, les ont fait rechercher de tout tems, et les feront toujours rechercher par tous les hommes, du moment qu'ils parviennent à les connoître et à les employer à l'usage.

Cependant, quelque nécessaire qu'il soit au numéraire d'avoir une valeur directe, il importe tout autant que cette valeur ne soit pas de nature à rendre sa matière indispensable à l'existence de l'homme; car toute la quantité qui en est employée comme numéraire, ne peut point être employée individuellement, elle doit toujours circuler. Voilà une des raisons pourquoi cet emploi ne convient point au blé: il est nécessaire à la subsistance de l'homme, et cette subsistance seroit diminuée de toute la quantité de blé qui circuleroit comme numéraire.

D'ailleurs la demande d'une denrée indispensable est trop passionnée pour être égale et uniforme ; à la moindre appréhension d'en manquer, son prix monte, et dans un cas de véritable disette, il est impossible d'assigner des bornes à sa hausse. Ainsi, quoique la matière destinée à servir de numéraire doive avoir la qualité de satisfaire quelque besoin de l'homme, il ne faut pourtant pas qu'elle réponde aux besoins naturels et qu'elle soit difficile à remplacer par quelqu'autre matière : il est nécessaire que son utilité directe se borne aux besoins factices, et qu'on puisse lui substituer facilement d'autres matières. Toutes ces circonstances se trouvent réunies dans les métaux précieux. Quelque grande que soit leur valeur directe, ils ne satisfont cependant que des besoins factices ; on peut s'en passer facilement et les remplacer par d'autres matières plus communes ou moins chères ; et dans ce sens ont peut dire qu'ils sont des superfluités.

Une matière susceptible d'une valeur directe ne peut avoir un prix uniforme et constant, qu'autant qu'elle est constamment et partout *de la même qualité*. Une matière qui varieroit dans sa qualité, varieroit aussi dans sa valeur, et conséquemment ne sauroit

être une mesure propre à mesurer la valeur des choses. Or les métaux précieux sont d'une qualité uniforme par toute la terre. Une livre d'or pur, qu'il sorte des mines d'Amérique ou des rivières d'Afrique, est exactement pareille à une autre livre d'or pur. Le tems, l'air, l'humidité n'altèrent point cette qualité, et le poids de chaque partie de ce métal est par conséquent une mesure exacte de sa quantité et de sa valeur comparée à toute autre partie: deux livres d'or ont une valeur justement double d'une livre du même métal. On ne peut en dire autant des métaux communs: leur qualité varie selon les mines d'où on les tire, et ils sont sujets à se rouiller et à se corrompre.

Une matière qu'on pourroit multiplier à volonté, perdroit bientôt de sa valeur. Ainsi, pour conserver la même valeur au numéraire, il est nécessaire *que sa production soit limitée par des causes indépendantes de l'homme*, qu'il soit plutôt le produit de la nature que du travail humain, et que la nature même ne le fournisse qu'avec parcimonie. Les métaux précieux remplissent également cette condition.

Les circonstances que je viens d'indiquer concourant toutes à rendre la valeur des mé-

taux précieux plus stable et plus permanente que celle de la plupart des autres denrées, il en est résulté que toutes les nations commerçantes les ont adoptés comme numéraire; et cette conséquence, en étendant le marché de ces métaux d'un bout du monde à l'autre, est devenue à son tour la principale cause de la stabilité de leur valeur. C'est surtout *l'immensité du marché* qui assure à cette denrée un prix uniforme et constant. Les variations accidentelles dans l'offre et dans la demande d'une marchandise aussi universelle ne peuvent guère influer sur son prix, à moins d'être extrêmes; et de pareilles variations sont très-rares.

L'immutabilité de la valeur, cette qualité si essentielle dans la mesure commune des valeurs, est encore une des premières conditions qu'il faut supposer dans la *marchandise bannale*; car on n'est guère disposé à recevoir couramment comme gage une matière qui peut, d'un moment à l'autre, perdre la moitié ou les trois quarts de sa valeur. Cependant cette seconde fonction du numéraire exige encore d'autres qualités qui ne se rencontrent que dans les métaux précieux.

La marchandise bannale est destinée à être

accumulée et à passer de main en main ; ainsi il faut que sa matière soit *durable*, qu'elle puisse résister au frottement et se conserver longtems sans s'altérer. Or il n'y a guère de denrée qui soit moins périssable que les métaux précieux, et qui puisse se transmettre et se garder avec aussi peu de déchet. Sous ce rapport, les métaux précieux l'emportent sur les métaux communs ; ces derniers, au contraire, sont plus durs, ce qui les fait mieux résister au frottement auquel le numéraire est exposé par la circulation. En *alliant* ou en mélangeant les métaux précieux avec du métal commun, on leur procure encore cet avantage ; et l'alliage ne leur fait rien perdre de leur qualité, puisqu'on peut aisément les séparer du métal commun et les reproduire dans toute leur pureté.

Il faut ensuite que la matière du numéraire soit *divisible*, qu'elle puisse se proportionner, sans s'altérer, à la valeur des diverses marchandises qu'on peut vouloir acquérir en échange du numéraire. Rappelez-vous du passage d'Homère où il évalue l'armure de Diomède à neuf bœufs : si un guerrier avoit voulu acheter une armure qui n'eût valu que la moitié, comment auroit-il fait pour payer quatre bœufs et demi? Les

métaux se divisent en autant de petites portions qu'il est besoin, et se réunissent de nouveau, sans perdre de leur poids ni de leur qualité. On peut par conséquent proportionner leur quantité à la valeur des denrées qu'on achète.

Le numéraire doit être d'un *transport facile*, c'est-à-dire il doit représenter une grosse valeur sous un petit volume. Cette qualité suppose qu'il soit rare. Or il y a très-peu de marchandises qui le soient plus que les métaux précieux. Sous ce rapport, l'or est préférable à l'argent.

Enfin il faut que la matière du numéraire soit facile à distinguer de toutes les autres matières, et que ses propriétés puissent être aisément constatées. Au défaut de cette qualité, chaque transmission de numéraire exigeroit un examen plus ou moins long et plus ou moins difficile, pour constater sa nature; en négligeant cette précaution, on seroit toujours exposé à recevoir une autre marchandise de la même apparence, mais de moindre valeur, à la place de la véritable marchandise bannale. Les métaux précieux purs, à la vérité, sont difficiles à distinguer de ceux qui portent alliage, parce que les uns et les autres ont souvent la même ap-

parence; mais en revanche ils sont susceptibles de recevoir des marques et des empreintes qui certifient, non-seulement le degré de leur pureté, mais encore le poids de chaque pièce. Celui qui les reçoit n'a donc plus besoin d'examiner le métal sous ces deux rapports: il n'a qu'à compter les pièces.

Telles sont les qualités requises dans la matière qui doit servir de numéraire. Quelques-unes de ces qualités se trouvent encore dans les métaux communs; mais il n'y a que les métaux précieux qui les réunissent toutes au plus haut degré. On ne peut donc pas être surpris que toutes les nations commerçantes du monde aient adopté les métaux comme numéraire; on auroit plutôt lieu de s'étonner de ce que cet instrument du commerce n'a pas été le premier dont les peuples se soient servi, si cette circonstance ne s'expliquoit pas aisément par la difficulté qu'ont les peuples barbares de se procurer des métaux, autrement que par le commerce. Tous les pays ne sont pas pourvus de mines, et leur exploitation suppose un certain avancement de l'industrie qu'on ne rencontre pas chez les peuples qui sont encore dans l'enfance de la société. Ainsi, à moins que le commerce avec d'autres nations plus poli-

cées ne leur fournisse des métaux, ils en ignorent l'existence et l'usage. A leur défaut, le choix qu'ils font d'un numéraire, doit naturellement tomber sur la marchandise qui a la plus grande valeur directe parmi eux, ou qui constitue leur principale richesse.

Ainsi, chez les peuples chasseurs, les *peaux des bêtes sauvages* sont l'instrument ordinaire du commerce, parce que ces peaux sont le produit le plus durable de la chasse et qu'elles servent de vêtement au chasseur. Ce numéraire a existé chez nos pères, les anciens Russes; il est encore en usage chez la plupart des peuples septentrionaux de l'ancien continent et de l'Amérique (1).

Les peuples pasteurs se servent pour cet effet du *bétail*. Les inconvéniens d'un pareil numéraire sont moins sensibles chez eux, qu'ils ne le seroient chez un peuple agricole. Dans une tribu nomade, qui possède d'amples et riches pâturages auxquels tous les membres de la société ont un droit égal, chaque vache ou chaque brebis n'a qu'une valeur peu considérable, à cause de la facilité d'en élever un grand nombre; cette valeur est inférieure à celle de presque tous

(1) Voyez la Note VI.

les objets qu'on veut échanger, et il n'y a pas un individu qui ne soit en tout tems disposé à recevoir en échange du bétail qu'il est toujours sûr de nourrir. Chez un peuple agricole, au contraire, le bétail augmente fort de prix, et ne peut plus servir de marchandise bannale pour les objets d'une valeur inférieure à la sienne. Il ne peut plus être reçu en échange que par les propriétaires de terre, et proportionnellement à l'étendue de leurs prairies. Ce n'est donc plus une marchandise qui convienne à tout le monde; c'est un objet de consommation, une denrée qui peut s'échanger, mais ce n'est plus une marchandise bannale propre à faciliter les échanges.

Le bétail a servi de numéraire aux premiers Grecs, comme l'indique le passage d'Homère que j'ai cité ci-dessus; il a encore servi de la même manière aux premiers Romains: ce fait est attesté par un monument assez authentique, savoir par l'étymologie du mot latin qui signifie numéraire, et de tous les mots qui en dérivent. Les termes *pecunia*, pécule, péculat, etc. prouvent bien que le bétail, *pecus*, a été le numéraire primitif de ce peuple. Il a de même été en usage chez les anciens

Germains, puisque leurs lois fixoient toutes les amendes en bétail. Il sert encore aujourd'hui les peuples pasteurs de la Tatarie.

L'agriculture ne peut guère aller sans l'usage des métaux; ainsi un peuple qui exerce cette industrie, s'en est déjà procuré, soit par l'exploitation de ses mines, soit par le commerce. Or, du moment que les métaux furent découverts ou qu'ils entrèrent dans le commerce, ils dûrent devenir presqu'aussitôt le numéraire des peuples, par les raisons que j'ai développées au commencement de ce chapitre. En exprimant la valeur de chaque marchandise par le poids du métal qu'on donne en échange, on a l'expression de toutes les valeurs la plus claire, la plus commode et la plus susceptible de précision: et dès-lors il est impossible qu'on ne la préfère pas à toute autre mesure. D'un autre côté les métaux ne sont pas moins propres à devenir le gage universel de toutes les valeurs qu'ils peuvent mesurer. Ces qualités, qui les rendent si éminemment propres à servir de numéraire, ne peuvent manquer de frapper tout le monde: tout homme qui possède une denrée superflue, et qui n'a pas dans le moment besoin d'une autre denrée d'usage,

s'empressera donc de l'échanger contre du métal, avec lequel il est plus sûr qu'avec toute autre chose, de se procurer la denrée qu'il voudra au moment du besoin.

Chez un peuple qui ne possède pas sur son territoire des mines d'or et d'argent, c'est l'état de sa richesse qui détermine le choix du métal qu'il fera pour lui servir de numéraire. Un peuple pauvre qui n'a pas de quoi acheter de l'argent, se contentera de métaux plus communs. Le *fer* fut l'instrument du commerce chez les Spartiates; il l'est encore chez les nègres du Sénégal. Le premier numéraire métallique des anciens Romains fut de *cuivre;* celui des Malais est d'*étain.* Comme de tous les métaux communs le cuivre est le plus propre à cet usage, il est bientôt préféré aux autres.

A mesure que l'industrie et la richesse d'un peuple augmentent, ses besoins factices se multiplient, et la demande s'étend toujours davantage sur des choses superflues. De ce nombre sont aussi les métaux précieux. Ainsi plus les nations s'enrichissent, plus l'or et l'argent sont en demande chez elles. Or ces deux métaux étant bien plus propres encore à servir de numéraire que le cuivre, ils le remplacent naturellement dans cet emploi,

dès que les nations deviennent assez riches pour s'en procurer. Les anciens Romains conservèrent leur monnaie de cuivre pendant cinq siècles; ils n'eurent une monnaie d'or que soixante ans après l'introduction de celle d'argent. Bien que la Suède et la Russie aient une monnaie d'argent, il y circule cependant une immense quantité de cuivre sous forme de numéraire, dont ces pays se débarrasseront à mesure que leur richesse augmentera. L'Angleterre, qui est dans ce moment le plus riche de tous les pays de l'Europe, ne se sert presque plus que d'espèces d'or, et l'argent est réduit à faire fonction de petite monnaie. Dans tous les autres États de l'Europe, la monnaie d'argent l'emporte pour la quantité, et comme d'ailleurs ce métal se proportionne mieux que l'or à la valeur de la plupart des marchandises courantes, il en est arrivé qu'il est devenu le numéraire par excellence, de sorte que, dans quelques langues, le mot d'*argent* est synonyme de celui de *numéraire*, et qu'on se sert indifféremment de l'un et de l'autre.

Les peuples qui emploient les métaux précieux comme numéraire, n'excluent pas pour cela le cuivre absolument de cet emploi; mais ils ne s'en servent que subsidiairement;

c'est-à-dire pour représenter les moindres valeurs, que l'argent ne pourroit représenter sans être taillé en pièces trop petites.

Voilà donc l'or et l'argent constitués numéraire, et numéraire universel; et cela sans aucune convention arbitraire des hommes, sans l'intervention d'aucune loi, mais par la nature des choses. Ce sont des marchandises comme toutes les autres: ils n'en diffèrent que parce qu'ayant une valeur moins variable, et qu'étant à-la-fois plus divisibles, plus inaltérables et plus faciles à transporter, tout le monde les a trouvé plus propres à mesurer et à représenter les valeurs.

CHAPITRE III.

Origine et usage de la monnaie.

Les peuples qui avoient introduit chez eux les métaux comme numéraire, s'en servirent d'abord en barres informes, sans marque ni empreinte. Les premiers Romains jusqu'au tems de Servius Tullius, n'avoient d'autre numéraire que des barres de cuivre, sans empreinte. Chez les anciens Russes, des lingots d'argent faisoient de même fonction de numéraire; le médailler de l'Hermitage conserve encore quelques exemplaires de ces lingots, qui ne portent aucune empreinte, mais sur lesquels on voit des incisions.

L'usage d'un pareil numéraire entraîne avec soi deux grands inconvéniens: d'abord l'embarras de *peser* les barres, et ensuite celui de les *essayer.*

Dans les métaux précieux, où une petite différence dans la quantité fait une grande différence dans la valeur, s'il s'agit de les *peser*, c'est une affaire qui, pour être faite avec exactitude, exige des poids et des balances fabriqués avec grand soin. D'ailleurs il est peu de personnes qui, dans le cours de chaque jour-

née, ne fassent plusieurs ventes ou plusieurs achats. Qu'il seroit incommode d'aller toujours la balance à la main, vérifier la quantité de métal qu'on donne et qu'on reçoit. Que d'erreurs et de disputes naîtroient de la maladresse des gens, ou de l'imperfection des instrumens!

L'opération de l'*essai* est encore bien plus longue et plus difficile. A moins de fondre une portion du métal au creuset avec des dissolvans convenables, on ne peut tirer de l'essai que des conclusions fort incertaines. Pourtant, avant l'institution des pièces monnayées, à moins d'en passer par cette opération longue et difficile, on se trouvoit à tout moment exposé aux plus grandes friponneries.

C'est pour prévenir de tels abus et pour faciliter les échanges, que les nations avancées en industrie et en opulence ont trouvé nécessaire de marquer d'une empreinte certaines quantités des métaux dont elles se servent comme numéraire. De là l'origine de la *monnaie* et des offices publics des préposés aux hôtels des monnaies; institution qui est précisément de la même nature que les offices des auneurs et marqueurs publics des draps et des toiles. Tous ces offices ont

également pour objet d'attester, par le moyen de l'empreinte publique, la qualité uniforme ainsi que la quantité des marchandises qui sont mises au marché (1).

Les premières empreintes qui furent frappées sur les métaux courans, n'eurent d'autre objet que de certifier ce qui étoit à-la-fois le plus difficile à connoître, et ce dont il étoit le plus important à s'assurer, savoir la bonté ou le degré de fin du métal. Elles devoient ressembler à cette marque ou contrôle qu'on imprime aujourd'hui sur la vaisselle d'argent (2).

---

(1) C'est une chose remarquable qu'un peuple d'une civilisation si antique et d'une si grande opulence que les Chinois, n'ait pas senti le besoin d'une monnaie d'or ou d'argent. La circulation s'y fait au moyen de lingots d'argent. La seule monnaie qu'on y connoisse est une espèce de billon, appelé *dshasi*. Ce sont des pièces de cuivre pur ou jaune, percées au milieu, et qui portent le nom de l'Empereur. Un *lan*, ou lingot d'argent de la valeur de 170 copeks, vaut de 950 à 1000 pièces de billon. Dans les échanges où l'on paye avec de l'or ou de l'argent, ces métaux sont toujours essayés et pesés.

(2) De là le nom de *marc*, qui signifie aujourd'hui un certain poids d'or ou d'argent, mais que les écrivains du moyen âge employoient seulement pour désigner une pièce d'or ou d'argent essayé et marqué, sans y comprendre le poids.

Dans la suite, la difficulté et l'embarras de peser ces métaux avec exactitude, donna lieu à l'institution du *coin*, dont l'empreinte, couvrant entièrement les deux côtés de la pièce et quelquefois aussi la tranche, est censé certifier, non-seulement le degré de fin, mais encore le poids du métal. Alors ces pièces furent reçues par compte, sans qu'on prît la peine de les peser.

Dans plusieurs pays, le soin de faire étiqueter les pièces de métal, étoit abandonné aux particuliers. Ceux qui avoient besoin de monnaie, en faisoient fabriquer chez les orfèvres, auxquels le gouvernement se bornoit à prescrire le poids, le titre, et peut-être aussi l'empreinte des monnaies (1).

(1) Tel fut, pendant longtems, l'état du monnayage en Russie. Avant l'invasion des Mongols, les princes russes paroissent avoir exercé le droit de battre monnaie (Voyez la Note VIIe), mais depuis cette époque ils l'abandonnèrent à des orfèvres privilégiés. Il existe encore des pièces sur lesquelles le nom du monnayeur est indiqué; d'autres portent la marque dont il étoit muni pour exercer cette industrie. Ce fut le Tsar Ivan Vasiliévitch qui établit dans la suite le premier hôtel des monnaies en Russie; cependant, en 1569 ce même prince accorda de nouveau le droit de battre monnaie aux marchands anglais qui trafiquoient dans l'Empire, et ils ont conservé cette prérogative jusqu'au commencement du dix-septième siècle.

Aujourd'hui, dans tous les États de l'Europe, le gouvernement se réserve l'exercice exclusif de ce genre de manufacture; soit qu'à la faveur du monopole, il veuille se ménager un profit plus considérable que si cette industrie étoit ouverte à tout le monde, soit plutôt qu'il veuille offrir à ses sujets une garantie plus digne de leur confiance. Cette garantie, toute frauduleuse qu'elle a été trop souvent, convient encore mieux aux peuples qu'une garantie particulière, tant à cause de l'uniformité des pièces, que parce que la fraude seroit peut-être plus difficile encore à reconnoître, exercée par des particuliers.

Toute monnaie d'or ou d'argent est composée de *métal fin* et d'*alliage*, c'est-à-dire de cuivre. Cet alliage est nécessaire, parce que les métaux précieux ne sont pas assez durs pour résister à un frottement aussi considérable que celui qu'éprouvent les monnaies; d'ailleurs il rend ces métaux plus propres à recevoir l'empreinte. La proportion de l'alliage au métal fin est ce qu'on appelle le *titre* d'une monnaie, et même en général de toute masse d'or ou d'argent. Plus il y a de métal fin et moins de cuivre ou d'alliage, plus le titre est *haut;* et plus il y a d'alliage et moins de métal fin, plus le titre est *bas*.

Le métal commun qui fait l'alliage n'est compté pour rien, ni dans les monnaies, ni dans toute autre masse d'or ou d'argent. Ce n'est pas que ce métal commun n'ait aucune valeur en lui-même; mais si on vouloit le séparer, cette opération coûteroit plus que le métal commun qu'on en retireroit ne vaudroit. C'est pour cela qu'on ne considère dans une pièce de métal précieux portant alliage, que la quantité de métal précieux pur qu'elle contient; c'est elle qui constitue sa *valeur intrinsèque*.

De là vient que chez nous, pour exprimer le titre d'une pièce d'or ou d'argent, on énonce seulement le nombre de *zolotniks* de métal fin contenu dans la livre, sans faire mention de l'alliage. On dit, par exemple: « l'argenterie qu'on fabrique en Russie doit « être au titre de 84 »; c'est-à-dire qu'elle doit contenir dans la livre 84 zolotniks d'argent fin, et 12 zolotniks d'alliage; car la livre de Russie est divisée en 96 *zolotniks*, et le zolotnik en 96 *dolis*.

En France, on se sert pour cela de divisions décimales. On suppose l'or ou l'argent destiné au monnayage ou aux fabriques divisé en 10 parties: 9 doivent toujours être de métal fin, et $\frac{1}{10}$ d'alliage. Chaque dixième

est divisé en 1000 millièmes. — En Allemagne, l'unité de poids pour les métaux précieux, c'est le *marc*, ou la demi-livre. Le marc se divise en 16 *loths*. Ainsi, une pièce d'argent qui contient 14 loths d'argent fin dans un marc, est au même titre qu'une pièce qui en contient 84 zolotniks dans une livre de Russie.

Il faut observer qu'en mélangeant l'alliage avec le métal pur pour la fabrication des monnaies ou de toute autre pièce d'or ou d'argent, on n'est pas toujours sûr que l'alliage soit dans une proportion égale avec le métal dans toutes les parties de la masse; ensorte qu'il pourroit s'en trouver où la proportion fût plus forte, sans que ce fut la faute de l'orfèvre ou du monnayeur. Ainsi, quoiqu'en Russie le titre ordonné par la loi pour la vaisselle d'argent soit de 84 zolotniks de métal fin dans la livre, s'il se trouvoit dans une pièce d'argenterie quelque chose de plus que 12 zolotniks d'alliage, la pièce n'en seroit pas moins légale ou de *bon aloi* (de bonne loi). La détermination de ce qu'une pièce d'or ou d'argent peut contenir d'alliage au-delà du titre légal, s'appelle le *remède* ou la *tolérance*.

Outre le *remède du titre*, que l'on nom-

me aussi le *remède de loi* ou *d'aloi*, il y a, mais seulement pour les monnaies, le *remède de poids*, qui consiste à regarder comme légale et bonne la pièce de monnaie quoiqu'elle n'ait pas tout-à-fait le poids qu'elle devroit avoir, l'exactitude mathématique étant impossible dans les travaux du monnayage.

La plupart des monnaies d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'elles étoient autrefois, quoiqu'elles portent encore les mêmes noms. Presque tous les gouvernemens, soit monarchiques, soit républicains, soit de l'antiquité, soit de l'Europe moderne, ont mis en usage un moyen frauduleux pour se dispenser de payer leurs dettes : ils ont conservé la même dénomination aux espèces, en altérant leur valeur réelle, leur poids ou leur titre. Dans toute l'Europe, la monnaie courante étoit originairement *une livre de poids d'argent :* en dépréciant les espèces, on a continué à les appeler *livres*; cependant en Angleterre, où la monnaie a subi le moins d'altérations, la livre actuelle n'est que le tiers de la livre ancienne ; et dans le duché de Parme, où elle en a subi le plus, la livre, dans les derniers tems, ne faisoit que la trois-centième partie de ce qu'elle avoit été originairement. Les monnaies russes paroissent

avoir éprouvé les mêmes vicissitudes. Il y a tout lieu de croire que le nom de *grivna*, qui désigne aujourd'hui une pièce d'argent de dix copeks, signifioit originairement une livre d'argent du poids de 72 zolotniks actuels, au titre de 90 : s'il en est ainsi, la grivna d'aujourd'hui ne fait plus que la cent-soixantième partie de l'ancienne (1). Les *roubles* ont eu le même sort. Jusqu'au commencement du siècle dernier, cent copeks d'argent contenoient 11 zolotniks et 40 dolis d'argent fin ; le rouble d'aujourd'hui n'en contient plus que 4 zolotniks et 21 dolis : ainsi dans le courant d'un siècle seulement, sa valeur intrinsèque a diminué des deux tiers environ (2).

(1) Voyez la Note VIIIe.

(2) Voyez la Note IXe.

CHAPITRE IV.

Quels sont les effets de l'introduction du numéraire sur la richesse nationale.

Avant de commencer nos recherches sur la valeur du numéraire, arrêtons-nous un moment, pour considérer l'influence qu'un numéraire aussi perfectionné que la monnaie d'or et d'argent a dû avoir sur la production et l'accumulation des richesses.

L'utilité du numéraire, dit-on, consiste à faciliter les échanges. Sans doute c'est l'effet direct qu'il produit, mais on se tromperoit très-fort, si l'on bornoit cette utilité au commerce. En facilitant les échanges, le numéraire devient encore utile d'une manière indirecte à la production en général, pour laquelle il est un des plus puissans secours. Comme la division du travail est la condition la plus indispensable du perfectionnement de l'industrie, et que cette condition ne peut être remplie qu'autant que les échanges augmentent, il s'ensuit que l'instrument qui contribue le plus à les augmenter, est aussi une des causes les plus efficaces, quoiqu'éloignées, du perfectionnement de l'industrie, et

par conséquent de l'avancement de la richesse nationale (1). Plus l'argent tient lieu de tout, plus chacun peut, en se livrant à une occupation exclusive, se débarrasser de tout soin pour subvenir à ses autres besoins, et ne penser qu'à se procurer le plus d'argent qu'il peut, par la vente de son travail ou de ses produits: bien sûr, avec cet argent, d'avoir tout le reste.

C'est ainsi que l'usage du numéraire a prodigieusement hâté les progrès de la société: or, plus le numéraire est parfait, plus il doit produire cet effet. En conséquence, l'introduction des lingots d'or et d'argent a dû accroître la production, comparativement à ce qu'elle étoit avant cette époque; et l'invention des monnaies l'a dû accroître encore, comparativement à ce qu'elle étoit dans le tems où le commerce se faisoit par le moyen des lingots.

Mais ce n'est pas tout. Quoiqu'on doive supposer que le désir de l'homme d'améliorer son sort l'ait porté de tout tems à faire des économies et à accumuler des richesses, cependant il n'est pas moins sensible, que, dès que le numéraire fut introduit, le désir

(1) Comparez T. I, p. 291 et suiv.

d'accumuler dût recevoir un motif infiniment plus puissant, et que le moyen d'accumuler dût devenir également plus facile. Avant cette époque, un homme ne pouvoit accumuler que des denrées, ou des richesses applicables à la consommation: or le besoin de ces choses étant limité, on n'en produisoit et l'on n'en économisoit que ce qu'on croyoit pouvoir appliquer par la suite à ce besoin. D'ailleurs la plupart des denrées sont plus ou moins périssables, ce qui borne encore leur accumulation d'une autre manière.

Mais du moment que l'argent fut introduit, le motif d'épargner reçut une force jusque-là inconnue. Comme le numéraire représente toutes les autres richesses, et que l'argent est le numéraire du monde commerçant, on n'a qu'à amasser de l'argent pour se procurer toutes les différentes espèces de richesses qui existent dans le monde. Et comme l'argent est en même tems la plus inaltérable de toutes les richesses et la plus facile à conserver, il présente encore le moyen le plus facile pour accumuler. Ainsi l'or et l'argent étant devenus numéraire, ont procuré ce grand avantage à la société de fournir, non-seulement le motif le plus puissant, mais encore

le moyen le plus propre de *capitaliser* les plus petites économies comme les plus grandes.

Une autre circonstance contribua encore à renforcer le motif d'épargner ; ce fut le prêt à intérêt, rendu possible par le numéraire. Avant l'introduction de l'argent dans le commerce, les prêts devoient se réduire à fort peu de chose. Celui qui ne pouvoit pas employer lui-même son capital, ou qui en avoit plus qu'il ne pouvoit employer, rencontroit infiniment de difficultés s'il vouloit le louer ou prêter. Il ne lui suffisoit pas de trouver des emprunteurs, il lui falloit des emprunteurs pour sa denrée. D'ailleurs comme cette denrée se prêtoit en nature, elle devoit être rendue en nature ; et vous sentez bien quelle source de contestations et de pertes cette circonstance devoit être dans tous les cas où la denrée ne pouvoit pas être restituée identiquement, ou lorsqu'elle étoit sujette à perdre de sa valeur par l'usage. Ces inconvéniens devoient extrêmement borner les prêts et les emprunts, et par conséquent ôter l'envie d'économiser et d'accumuler à tous ceux qui n'étoient pas dans la situation d'employer eux-mêmes leurs capitaux.

Mais du moment que l'argent fut introduit comme numéraire, toutes ces difficultés ces-

sèrent sur-le-champ; car l'argent rend les mêmes services aux prêts qu'il rend aux échanges: les prêteurs n'ont plus besoin de chercher les emprunteurs qui veulent de telle denrée; chaque capitaliste peut aider chaque emprunteur, et chaque emprunteur trouve ce qu'il cherche chez chaque capitaliste. D'ailleurs, point de contestation sur la valeur du prêt: c'est la mesure même de toutes les valeurs qui se prête. Dès-lors les économies se sont multipliées et ont donné naissance à une foule de capitaux qui n'eussent jamais existé sans cette facilité de prêter; et mille entreprises sont devenues possibles auxquelles on n'eût jamais songé sans cette facilité d'emprunter. Avant cette époque, la seule culture des terres pouvoit se soutenir un peu, parce que les bestiaux sont le principal objet des avances qu'elle exige; encore est-il probable qu'il n'y avoit alors d'autre entrepreneur de culture que le propriétaire. Quant aux arts mécaniques de toute espèce, ils n'ont pu être que dans la plus extrême langueur. Ils se bornoient aux ouvrages les plus grossiers, dont les propriétaires fonciers faisoient les avances, en nourrissant les ouvriers et leur fournissant les matières. Le commerce devoit être absolument nul.

CHAPITRE V.

Que le numéraire n'est point un signe des valeurs, ou de la différence entre le numéraire et le papier-monnaie.

L'or et l'argent ont une *valeur directe:* cette valeur a précédé leur usage comme numéraire, et elle en est indépendante; elle est la qualité qui les a rendus propres à cet usage. On ne peut guère se les procurer sans fraix; en conséquence ils ont un *prix nécessaire.* Leur production est très-coûteuse; elle exige des capitaux fixes et circulans très-considérables, d'où il s'ensuit que le prix nécessaire de ces métaux est *très-élevé.* Enfin leur multiplication dépend moins du travail que de la nature, ce qui fait que l'industrie ne peut pas les augmenter à volonté; et qu'ils sont toujours *rares*, proportionnellement à la demande qu'on en fait.

Toutes ces circonstances concourent à rendre les métaux précieux d'autant plus propres à servir de numéraire. Vous concevez bien, Messeigneurs, qu'on auroit pu adopter un numéraire qui n'eût aucune valeur directe

et qui ne coûtât rien ou presque rien à produire, et vous entrevoyez la possibilité d'obtenir de lui les mêmes effets. L'exemple de plusieurs pays qui ont substitué le papier-monnaie au numéraire métallique, prouve qu'il existe des moyens de se passer des métaux précieux. Mais comme ces signes n'ont ni valeur directe ni prix nécessaire, et que le gouvernement le mieux intentionné peut être entraîné par la force des circonstances à les multiplier au-delà du besoin de la circulation, ce qui leur feroit perdre leur valeur conventionnelle en partie ou en totalité, il a été plus sage pour toutes les nations de s'en tenir aux métaux précieux, parce que dès-lors l'instrument du commerce a eu une valeur directe et nécessaire, et n'a plus dépendu des événemens.

La monnaie d'or et d'argent n'est donc pas un *signe*, comme une foule de gens le supposent; elle seroit un signe si elle n'avoit point de valeur directe et nécessaire. Bien au contraire, cette valeur, quand on fait une vente ou un achat, est tout ce qu'on considère en elle. Cela est si vrai, que si le gouvernement frappoit des pièces de cuivre du même volume que les roubles d'argent, elles ne vaudroient pas autant que les

roubles. Leur dénomination fût-elle la même, le nombre qu'on en demanderoit pour une même denrée, seroit fort différent. Si elles n'étoient qu'un signe, les unes vaudroient les autres.

Si la force, l'adresse, ou bien des circonstances politiques extraordinaires, ont quelquefois soutenu la valeur courante des monnaies lorsque leur valeur intrinsèque a diminué, ce n'a jamais été que pendant un tems fort court. L'intérêt personnel parvient bien vîte à découvrir si la marchandise qu'il reçoit vaut moins que celle qu'il donne, et il trouve toujours le moyen de se soustraire aux désavantages d'un échange inégal.

La monnaie d'or et d'argent est si peu un signe, que les pièces de monnaie perdent de leur valeur en s'usant par le frottement, ou par la friponnerie des rogneurs d'espèces. Toutes les marchandises augmentent nominalement de prix en proportion de l'altération éprouvée par elles; et si le gouvernement fait une refonte équitable, et rétablit dans chaque pièce la quantité de métal fin qui s'y trouvoit dans l'origine, les marchandises reprennent le prix qu'elles avoient alors, sauf les variations qui ont pu avoir lieu dans

la valeur de ces marchandises par des circonstances qui leur sont particulières.

Ce qui est un *signe*, c'est un billet de banque payable à la première réquisition; c'est un papier-monnaie jouissant d'un crédit si parfait qu'il remplace exactement la monnaie d'or ou d'argent. Un billet de banque est le signe de l'or ou de l'argent qu'on peut recevoir au moment qu'on veut, sur la présentation de cet effet. Un papier-monnaie du genre dont nous venons de parler, est le signe des denrées qu'on peut acheter par son moyen. En troquant un billet de banque ou de papier-monnaie contre de l'or ou des denrées, on donne une chose qui n'a point de valeur directe et nécessaire contre une chose qui en a: l'or et l'argent, au contraire, ont une valeur directe et nécessaire, aussi bien que les choses contre lesquelles ils s'échangent.

CHAPITRE VI.

Que le numéraire n'est point une mesure exacte des valeurs.

Les métaux précieux sont un numéraire parfait, si on les considère comme marchandise bannale; mais comme mesure de valeur ils laissent beaucoup à désirer. Leur prix courant est déterminé, comme celui de toutes les autres marchandises, par la proportion qui se trouve entre l'offre et la demande qu'on en fait: or cette proportion étant variable, il s'ensuit que le prix de ces métaux doit l'être aussi. Puisque nous sommes réduits à nous servir d'une mesure imparfaite, il importe d'examiner jusqu'à quel point elle est défectueuse, c'est-à-dire jusqu'à quel point la valeur des métaux précieux est sujette à varier.

Les variations qu'éprouve la valeur de ces métaux, sont produites par les variations que subissent l'offre et la demande qu'on en fait; ainsi pour découvrir les causes et l'étendue des premières, il faut remonter jusqu'à celles-ci.

L'offre des métaux précieux dépend,

comme nous l'avons vu dans le Livre précédent, de la fertilité des mines qui se trouvent approvisionner le monde à l'époque dont il s'agit. Or cette fertilité n'est pas toujours et partout la même: elle varie suivant les tems et les lieux. Les mines que les Anciens regardoient comme riches, nous paroissent aujourd'hui pauvres en comparaison de celles d'Amérique; et il n'est pas impossible qu'on en découvre par la suite de plus abondantes encore que celles-ci. Il faut cependant observer que de pareilles révolutions dans l'offre des métaux précieux sont très-rares. La suite de nos recherches vous prouvera, qu'excepté la découverte de l'Amérique, la production des métaux précieux paroît toujours avoir été assez uniforme, ou dans une proportion assez constante avec la demande, pour n'occasionner aucun changement bien sensible dans le prix de ces métaux.

Il est vrai encore que toutes les mines exploitées à la même époque ne sont pas d'une fertilité égale, et que les métaux précieux doivent être transportés dans les pays qui en manquent, ce qui doit les y rendre plus chers que dans les pays qui les fournissent. Mais cette circonstance influe encore très-

peu sur le prix des métaux précieux, à cause de leur grande valeur relativement à leur volume, qui les rend si faciles à transporter. C'est pour cette raison que la mine la plus fertile règle le prix de l'or et de l'argent à toutes les autres mines du monde qui sont exploitées dans le même tems (1).

La *demande* de métaux précieux se fonde sur leur usage, et cet usage est de deux espèces. Ils servent en partie sous la forme d'ustensiles, de meubles et d'ornemens, et en partie sous celle de numéraire. Dans chacun de ces emplois, la demande qu'on en fait varie avec l'état de la richesse du monde commerçant.

Plus les nations s'enrichissent, plus est grande la quantité d'or et d'argent qu'elles emploient en ustensiles, en meubles et en ornemens. Il n'y a pas de doute, par exemple, que la demande de métaux précieux pour ces objets ne se soit considérablement accrue en Europe depuis quelques siècles: le nombre toujours croissant d'orfèvres, de joailliers et de manufactures travaillant sur ces matières, en feroit déjà foi, s'il n'y avoit pas d'autres preuves pour cette assertion.

---

(1) T. II, p. 329.

Donc si le produit des mines n'alloit pas en augmentant, dans la même proportion que cette demande, le prix des métaux précieux devroit nécessairement hausser; et le contraire devroit arriver, si l'Europe retomboit dans la barbarie et la pauvreté, sans que le produit des mines diminuât. Cependant, dans la première supposition le prix des métaux précieux ne pourroit jamais hausser considérablement; car ces métaux étant des denrées dont on peut se passer aisément, une hausse considérable dans leur prix en diminueroit aussi considérablement la demande. De même, dans la seconde supposition, le prix de ces métaux ne pourroit jamais baisser d'une manière très-sensible. Il est reconnu que l'exploitation des métaux précieux est, de toutes les entreprises industrielles, celle qui donne les moindres profits (1): ainsi une baisse tant soit peu sensible dans le prix courant de ces métaux feroit nécessairement cesser l'exploitation d'un grand nombre de mines.

Tout ce que je viens de dire sur la demande de métaux précieux pour les usages de la vie, est encore applicable à la demande qu'on en fait comme numéraire. A

(1) Voyez T. II, p. 331.

mesure que l'industrie et la richesse d'un pays augmentent, il s'y fait toujours plus d'échanges, et l'on a conséquemment besoin d'une plus grande quantité de numéraire. Les nations qui, étant pauvres, s'étoient servies de cuivre pour cet effet, emploient, en devenant riches, de l'or et de l'argent dans leurs monnaies.

Vous venez de voir, Messeigneurs, que la demande de métaux précieux s'accroît toujours avec l'avancement de l'industrie et de la richesse nationale; mais je dois vous observer qu'elle ne s'accroît pas dans la même proportion, qu'elle reste toujours plus en arrière, plus la richesse fait des progrès. Voici les causes qui opèrent cet effet.

1°. Les métaux précieux ne satisfont point aux besoins naturels. S'ils pouvoient servir immédiatement au soutien de la vie, comme le blé, le vin, le chanvre ou la laine, la tendance du genre humain à s'accroître jusqu'au niveau de ses moyens de subsistance, augmenteroit toujours la demande jusqu'au niveau de la production: mais ils ne servent qu'à satisfaire des besoins factices, et par conséquent la demande qu'on en fait est bornée par leur prix. Si la quantité de blé décuploit insensiblement dans le monde,

la demande du blé décupleroit aussi, parce qu'il naîtroit des hommes pour le manger; et le blé, relativement aux autres denrées, garderoit à-peu-près sa même valeur: mais si la quantité de métaux précieux décuploit de la même manière, leur demande ne pourroit pas suivre cette augmentation, parce qu'on peut s'en passer et que leur prix seroit toujours trop haut pour en permettre l'usage à tout le monde. Ainsi leur valeur diminueroit.

2°. A mesure qu'une nation s'enrichit, elle trouve toujours plus de moyens de remplacer les métaux précieux par d'autres matières. L'invention du cristal, de la faïence, de la porcelaine, a beaucoup circonscrit l'usage des métaux précieux sous forme de meubles et d'ustensiles; les dorures, les galons, les étoffes d'or et d'argent, ont fait place à une élégante simplicité. Comme numéraire ces métaux deviennent moins nécessaires par l'usage du crédit, et le papier supplée aux monnaies.

3°. Enfin, dans les pays mêmes où l'or et l'argent constituent le seul numéraire, le besoin de métaux précieux pour cet emploi se proportionne toujours jusqu'à un certain point à la quantité de ces métaux qui se

trouve exister dans le monde. Chaque nation a besoin pour sa circulation, non pas d'un certain poids ou d'un certain volume de métaux précieux, mais d'une certaine valeur dans ces métaux, pour représenter la valeur de sa richesse circulante. Or la masse des métaux précieux qui circulent comme numéraire, est toujours égale à cette valeur, quelles que soient les variations qu'elle subisse. Si l'on double cette masse, elle lui est encore égale, parce que, s'il y a seulement cent-mille livres d'or dans le monde, ces cent-mille livres pourront tout aussi bien représenter toute cette richesse que cent millions de livres.

Ainsi, quand les métaux précieux sont abondans, le commerce en emploie nécessairement une plus grande quantité comme numéraire, parce que leur valeur est moindre; s'ils sont rares, il en emploie une moindre quantité, parce que leur valeur est plus grande. Dans ce dernier cas, la facilité des échanges ne gagne rien à ce qu'ils soient augmentés: au contraire, plus ils sont rares, plus ils renferment de valeur dans un petit volume, et plus, par conséquent, ils sont propres à constituer la marchandise bannale.

Cependant, comme il y a un terme à tout, la valeur des métaux précieux comparativement à leur volume doit aussi avoir des bornes prescrites par la nature des choses. Cette valeur ne peut augmenter que jusqu'au point où les monnaies destinées à représenter les moindres valeurs, seroient incommodes par leur trop peu de volume; de même qu'elle ne peut diminuer que jsuqu'au point où les plus grosses pièces seroient incommodes par leur trop de volume. Supposons que l'argent devînt dix fois plus rare et plus cher qu'il ne l'est actuellement: une pièce de dix copeks acheteroit alors chez nous la même quantité de marchandises qu'on achète actuellement avec un rouble, et une pièce de cinq copeks auroit la valeur d'un demi-rouble. Mais une pièce de cinq copeks est déjà très-petite, et nous avons besoin encore de pièces au-dessous d'un demi-rouble pour l'achat des menues denrées: or ces pièces ne pourroient plus être frappées en argent, car elles auroient si peu de volume qu'elles échapperoient presqu'à la vue et au toucher. Il faudroit alors recourir à quelqu'autre métal de moindre valeur, pour représenter la valeur de ces menues denrées.

Dans l'état actuel des choses, les métaux

précieux ne sont ni assez rares, ni par conséquent assez chers, pour que la quantité d'or et d'argent équivalente à la plupart des marchandises échappe au sens par sa petitesse; et ils ne sont pas encore assez communs, pour qu'il faille en transporter une immense quantité pour transporter une grosse valeur. Ils seront peut-être dans plusieurs siècles sujets à cet inconvénient, surtout si l'on découvre des mines nouvelles et abondantes. Alors il se pourra qu'on se serve, pour faire office de monnaie, du platine, ou d'autres métaux que nous ne connoissons pas encore.

Il ne faut cependant pas croire qu'un pareil changement puisse se faire facilement. Le marché pour les métaux précieux, c'est le monde civilisé et commerçant: ainsi les quantités nouvelles jetées dans la circulation y font peu d'effet, à moins qu'elles ne soient immenses. Il est vrai que la première irruption des richesses métalliques du nouveau monde fit baisser tout-à-coup le prix de l'or et de l'argent; mais depuis cette époque l'accroissement annuel des métaux précieux provenant de l'exploitation des mines d'Amérique n'y a point apporté de changement sensible, soit par l'extension du marché des

métaux précieux amenée par l'extension du commerce, soit par l'accroissement de l'industrie et de la richesse dans les diverses parties de l'Europe et du monde connu. Car en chaque point de la terre où s'introduit la propriété et avec elle l'industrie, les hommes ont nécessairement besoin d'or et d'argent pour faciliter et accélérer leurs échanges. Cette quantité de métaux précieux qui devient nécessaire à la nouvelle société, est donc ainsi absorbée et comme éteinte, et c'est comme si elle n'avoit point augmenté la masse déjà existante de ces métaux. Si la civilisation européenne venoit à s'introduire parmi les sauvages de l'Amérique, le produit des mines pourroit augmenter dans une proportion considérable, sans que l'on en ressentît aucun effet dans le prix des métaux précieux.

Mais en supposant même que le monde entier pût rester pendant quelque tems au même degré de civilisation et de richesse, la perte de ces métaux qu'entraîne leur usage, nécessiteroit cependant toujours une nouvelle production. La durabilité des métaux précieux rend, à la vérité, leur consommation excessivement lente : le blé qui a été mis au marché l'année dernière, sera pro-

bablement consommé dans le courant de celle-ci ; mais peut-être se sert-on encore de quelque portion de l'or qui a été extrait de la mine il y a trois mille ans. Cependant, quelque lente que soit la consommation de l'or et de l'argent, elle exige toujours une réparation. La vaisselle s'use par le frottement résultant du service ; elle ne s'écure pas sans perte de métal. Les monnaies perdent de leur poids en passant de main en main ; et dans une marchandise dont l'usage est si prodigieusement étendu, cet article seul doit exiger tous les ans un remplacement considérable. Mais une consommation bien plus rapide, c'est celle qui a lieu dans les dorures, les argentures et dans la vaisselle plaquée ou couverte d'une mince lame d'argent, parce que l'or et l'argent employés à ces usages deviennent par là hors d'état de reparoître jamais sous forme de métal. Il se perd aussi tous les ans une quantité considérable de ces métaux, soit dans les transports, soit par quelqu'accident. Enfin, quand on considère le monde entier, on ne peut douter qu'il ne s'enfouisse chaque année une quantité considérable de métaux précieux, par des propriétaires qui laissent périr leur secret avec eux.

Ainsi, pour pouvoir fournir à la demande que fait le monde entier de métaux précieux, il faut que la quantité qu'on en tire annuellement des mines, suffise, non-seulement pour répondre à cette augmentation toujours croissante de demande pour monnaie, pour vaisselle et pour ornemens, qui vient de tous les pays où l'opulence est progressive, mais encore pour réparer la perte continuelle de ces métaux qui a lieu dans tous les pays où l'on en fait usage.

Ces observations recevront une nouvelle lumière par l'application que nous en ferons dans les chapitres suivans, où nous examinerons jusqu'à quel point la valeur des métaux précieux a varié dans les différens pays du monde. Pour vous préparer à cette recherche, il est nécessaire de mettre sous vos yeux les résultats des calculs que les auteurs les plus estimés nous ont fournis sur la production et la consommation des métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique. Vous trouverez ces résultats dans la note ci-jointe (1).

---

(1) C'est la Note Xe.

CHAPITRE VII.

De l'étalon qui peut servir à mesurer la valeur des métaux précieux.

Vous venez de voir, Messeigneurs, jusqu'à quel point l'offre et la demande des métaux précieux sont variables; vous pouvez en conclure jusqu'à quel point la valeur de ces métaux est sujette elle-même à varier. Ce défaut du numéraire doit vous faire sentir la nécessité de trouver une autre mesure propre à indiquer les variations de celle-ci. A la vérité, comme le prix de toutes les marchandises se mesure par le numéraire, il s'ensuit que le prix du numéraire doit aussi se mesurer par toutes les marchandises contre lesquelles il s'échange (1): mais une pareille évaluation présente des difficultés presqu'insurmontables. Il faudroit d'abord recueillir les prix numériques de toutes les marchandises achetées et vendues dans un tems et lieu donnés, ce qui est une chose impossible, surtout pour les tems et les lieux éloignés; et comme les

(1) Voyez p. 4.

prix des marchandises varient par différentes causes, il faudroit encore tenir compte de toutes ces causes, pour chaque marchandise en particulier. Ces inconvéniens nous obligent à chercher parmi les marchandises celle dont le prix varie le moins, pour en faire l'*étalon de la valeur de l'argent*, c'est-à-dire une mesure qui puisse servir à reconnoître les variations de cette valeur et à les rectifier.

Dans quelle classe de produits peut-on espérer de trouver un pareil étalon?

Ce ne peut pas être dans la classe des produits manufacturés; car vous avez vu que le prix réel de ces marchandises varie avec l'état de l'industrie et de la richesse des peuples; qu'il est comparativement haut chez les nations pauvres, et comparativement bas chez les nations opulentes, du moins dans la plupart des denrées manufacturées. Ainsi, quoique ces denrées viennent, avec les progrès de l'opulence nationale, à s'échanger contre une plus petite quantité d'argent qu'auparavant, il ne s'ensuit nullement de là que l'argent soit devenu plus cher, mais seulement que ces denrées sont devenues réellement meilleur marché qu'auparavant. Ce n'est pas seulement leur prix numérique, c'est

encore leur prix réel qui baisse à mesure des progrès de l'amélioration du pays. La baisse de leur prix numérique n'est pas l'effet d'une augmentation dans la valeur de l'argent, mais l'effet d'une diminution dans leur prix réel.

On ne peut pas non plus chercher cet étalon parmi les produits agricoles dont la multiplication est indépendante de l'industrie humaine, ou sur la multiplication desquels elle n'exerce qu'une influence bornée ou précaire; car vous avez encore vu que le prix réel de ces marchandises varie de même avec l'état de l'opulence nationale, quoique dans une proportion inverse relativement aux denrées manufacturées: que ce prix est comparativement bas chez les nations pauvres, et comparativement haut chez les nations riches, du moins dans la plupart des produits agricoles. Vous avez reconnu qu'à l'exception du blé et des autres végétaux qui sont entièrement le fruit de l'industrie des hommes, toutes les autres espèces de produits bruts, le bétail, la volaille, le gibier de tout genre, de même que les fossiles et les minéraux utiles, devenoient réellement plus chers à mesure que la société s'enrichit et qu'elle gagne en industrie. Ainsi, quoique ces den-

rées viennent à s'échanger contre une plus grande quantité d'argent qu'auparavant, il ne s'ensuit nullement que l'argent soit devenu meilleur marché, mais seulement que ces denrées sont devenues réellement plus chères qu'auparavant.

Restent donc, comme les seules denrées parmi lesquelles on peut raisonnablement espérer de trouver une mesure passable de la valeur de l'argent, ces produits agricoles qui sont entièrement le fruit de l'industrie humaine, et d'une industrie peu susceptible de grands perfectionnemens; produits dont la production peut suivre les progrès de la consommation, et dont la consommation est de nature à s'étendre avec les progrès de la production. Or ces produits, comme vous le savez, sont ceux qui constituent la *nourriture végétale de l'usage le plus général* dans les pays agricoles, le seigle et le froment en Europe, le riz en Asie, le maïs dans l'Amérique méridionale (1).

Le *blé* paroît donc être la marchandise dont le prix réel change le moins dans un long espace de tems: aussi n'est-ce qu'en

(1) Comparez pour tout ce qui suit, Liv. IV, ch. VIII. (T. II, p. 208 et suiv.)

comparant son prix numérique à des époques éloignées, qu'on est parvenu à se former des idées un peu précises sur la fluctuation du prix de l'argent et sur le prix réel des marchandises qu'il sert à acheter. Mais puisque nous sommes réduits à nous servir d'un étalon imparfait, il convient de connoître ses défauts, afin de nous tenir en garde contre les erreurs qu'il pourroit occasionner.

1°. En prenant une longue période, cet étalon n'est pas probablement très-défectueux; mais il le devient lorsqu'on prend un court espace de tems, à cause de l'incertitude et de l'inégalité des récoltes. Comme les récoltes varient prodigieusement d'une année à l'autre, qu'il y a eu tantôt des famines et tantôt des récoltes très-abondantes, il ne faut évaluer le grain que sur sa valeur année commune, toutes les fois qu'on le prend pour la base d'un calcul quelconque.

La valeur de l'argent, au contraire, quoiqu'elle varie quelquefois d'un siècle à un autre, ne varie cependant guère d'une année à l'autre, et même continue très-souvent à rester la même pendant une longue suite d'années.

Ainsi, d'un siècle à l'autre, le blé est une

meilleure mesure que l'argent, parce que d'un siècle à l'autre, des quantités égales de blé seront bien plus près d'acheter les mêmes quantités de marchandises que ne le seroient des quantités égales d'argent. Au contraire, d'une année à l'autre, l'argent est une meilleure mesure que le blé, parce que des quantités égales d'argent seront bien plus près d'acheter les mêmes quantités de marchandises, que ne le seroient des quantités égales de blé.

Donc si l'on stipuloit pour des tems éloignés, comme lorsqu'on se réserve une rente perpétuelle, il vaudroit mieux stipuler en blé; car la découverte de nouvelles mines plus abondantes pourroit faire tomber la valeur de l'argent fort au-dessous de ce qu'elle est, tandis que la cultivation complète de toutes nos contrées désertes ne feroit pas sensiblement baisser la valeur du blé en Russie, puisqu'alors elle se peupleroit de consommateurs en même tems qu'elle se couvriroit de moissons. Pendant le règne de la reine Élisabeth d'Angleterre il fut réglé qu'un tiers des rentes de tous les baux des collèges seroit réservé en blé, payable, soit en nature, soit au prix courant du marché le plus voisin. Aujourd'hui, l'argent qui provient de la portion payable en blé, est à-peu-près le double

de ce que rapportent les deux autres tiers. Il faut donc que les anciennes rentes stipulées en argent, aient baissé presque jusqu'au quart de leur ancienne valeur. Comme depuis ce tems la monnaie anglaise n'a subi que peu ou point d'altération, cette diminution dans la valeur des rentes en argent provient en totalité de la dégradation dans la valeur du métal (1).

2°. Le blé, quoique l'étalon le moins imparfait pour mesurer les valeurs à des époques différentes, est cependant souvent en défaut quand il s'agit d'estimer les marchandises en deux endroits éloignés l'un de l'autre. La nourriture la plus générale varie d'un climat à l'autre. La valeur du riz en Asie n'a aucun rapport à la valeur du froment en Europe; il a incontestablement moins de valeur aux Indes, que le froment parmi nous. Sa culture est moins dispendieuse, ses récoltes sont doubles ou triples. La même différence a lieu pour le froment, ou le riz, ou le maïs seul. Bien que les fraix de production du froment soient à-peu-près toujours les mêmes dans un même pays, ils peuvent cependant varier de pays à pays. Si les progrès de l'industrie n'amènent

(1) *Smith, Vol. I, p. 51.*

pas un grand changement dans ces fraix, la différence du sol et du climat en fait naître de très-considérables. Le froment de Finlande et celui d'Italie ne reviennent peut-être pas plus cher à produire aujourd'hui, qu'ils ne revenoient il y a deux siècles; mais aujourd'hui, comme alors, le froment coûte plus à produire en Finlande qu'en Italie.

Le blé est donc une mauvaise mesure des valeurs à de grandes distances. Les métaux précieux, sous ce rapport, n'en sont pas une bien parfaite non plus: car comme on ne les trouve pas dans tous les pays, les fraix de transport en augmentent le prix dans les pays qui sont dépourvus de mines. Ils valent incontestablement moins en Amérique qu'ils ne valent en Europe, et en Europe incontestablement moins que dans toute l'Asie. Cependant la grande communication qui existe entre ces parties du monde et la facilité de les transporter, peuvent faire supposer que c'est encore la marchandise qui varie le moins en passant d'un climat dans un autre.

En comparant le prix moyen de la même espèce de blé dans des pays rapprochés; par exemple, en comparant le prix du froment dans les pays de l'Europe où il est la nourriture la plus générale, on pourroit, avec beaucoup

de vraisemblance, en tirer des inductions sur le prix de l'argent dans ces pays. C'est ce que j'ai essayé de faire en vous présentant le tableau qui se trouve dans le chapitre VIII du Livre précédent (1). Nous en pouvons conclure qu'il n'y a eu, pour cette partie de l'Europe qu'une grande époque dans l'histoire de la valeur de l'argent, la découverte des mines de l'Amérique, et que cette histoire se divise en deux périodes seulement, celle qui a précédé ce grand événement, et celle qui l'a suivi.

La découverte des mines d'Amérique a répandu dans le monde environ dix fois plus d'argent qu'il n'y en avoit auparavant; cependant il n'a fait baisser sa valeur en Europe que dans la proportion de 4 à 1. C'est que les besoins du commerce, des arts et du luxe, qui reçurent un grand accroissement vers la même époque, augmentèrent beaucoup la demande de cette denrée, quoique dans une proportion inférieure à la quantité qui fut jetée dans la circulation, ce qui fit que la valeur réelle de l'argent, ou son prix en denrées, baissa seulement des $\frac{3}{4}$ environ, au lieu des $\frac{9}{10}$, baisse qui infailliblement auroit eu lieu, si la demande n'eût pas augmenté.

(1) T. II, p. 212.

Sur la fin du 15e. siècle et au commencement du 16e., la plus grande partie de l'Europe s'avançoit déjà vers une forme de gouvernement plus stable que celle dont elle avoit pu jouir depuis plusieurs siècles. Une plus grande sûreté devoit naturellement accroître l'industrie, et la demande de métaux précieux, comme celle de tout autre objet de luxe, devoit naturellement augmenter à mesure de l'augmentation des richesses. Un produit annuel plus considérable exigeoit pour sa circulation une masse d'argent plus considérable. D'un autre côté, la plupart des mines qui fournissoient alors d'argent le marché de l'Europe, devoient être extrêmement épuisées; plusieurs d'entr'elles avoient été exploitées dès le tems des Romains. Si les mines d'Amérique n'eussent pas alors été découvertes, il est indubitable que la valeur de ces métaux se seroit fort élevée; elle auroit doublé, triplé, quadruplé peut-être.

Les mines furent découvertes. Dès-lors le besoin et l'emploi des métaux précieux eurent beau augmenter; la quantité qui s'en répandit, augmenta plus rapidement encore. De là cette baisse considérable dans sa valeur que nous avons remarquée; baisse qui auroit été bien plus forte, si l'accroissement

progressif de la demande d'argent n'avoit pas soutenu la valeur de ce métal. Car depuis la découverte de l'Amérique, le marché pour le produit de ses mines d'argent a été continuellement en s'agrandissant de plus en plus.

1°. Le marché de l'Europe est devenu successivement de plus en plus étendu. L'Angleterre, la France, la Hollande, l'Allemagne, et plus tard la Suède, le Danemarc et la Russie, ont tous avancé d'une manière remarquable dans leur industrie et leur opulence. L'Italie ne paroît pas avoir rétrogradé. L'Espagne et le Portugal, à la vérité, ont été un peu en arrière: toutefois le Portugal n'est qu'une très-petite partie de l'Europe, et la décadence de l'Espagne n'est peut-être pas aussi grande qu'on se l'imagine communément.

2°. L'Amérique est elle-même un nouveau marché pour le produit de ses propres mines d'argent, et comme ses progrès en industrie et en population sont beaucoup plus rapides que ceux des nations de l'Europe les plus florissantes, la demande doit augmenter chez elle avec beaucoup plus de rapidité.

3°. Les Indes-Orientales sont un autre marché pour le produit de ces mines, et un

marché qui, depuis leur découverte, a continuellement absorbé une quantité d'argent de plus en plus considérable. Le commerce direct entre l'Amérique et les Indes-Orientales, qui se fait par les vaisseaux d'Acapulco, a été sans cesse en augmentant; et le commerce indirect, qui se fait par l'entremise de l'Europe, a été en augmentant dans une proportion bien plus forte. Pendant le 16e siècle, les Portugais étoient le seul peuple d'Europe qui entretînt un commerce régulier aux Indes-Orientales. Depuis cette époque, les Espagnols, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Danois, les Suédois et les Russes ont pris successivement part à ce commerce. La consommation du thé de la Chine, des épiceries des Moluques, des étoffes du Bengale et d'une infinité d'autres articles a augmenté dans une proportion étonnante. Or la valeur des métaux précieux est bien plus haute dans les Indes, et surtout dans la Chine et dans l'Indoustan, qu'elle ne l'est en Europe, par les raisons que j'ai indiquées plus haut. D'après ceci les métaux précieux sont une marchandise qu'il a toujours été et qu'il est encore très-avantageux de porter de l'Europe aux Indes-Orientales. Il n'y a presqu'aucune marchandise qui y

rapporte davantage, ou qui, à proportion de la quantité de travail ou de denrées qu'elle coûte en Europe, puisse commander ou acheter une plus grande quantité de travail ou de denrées dans l'Inde. Ainsi l'argent du nouveau continent est le grand objet du commerce qui se fait entre les deux extrémités de l'ancien; il forme le principal anneau de la chaîne qui unit l'une à l'autre ces deux parties du monde si distantes (1).

C'est entre 1650 et 1700 que la découverte des mines de l'Amérique paroît avoir achevé en entier son effet sur la réduction de la valeur de l'argent, et il ne paroît pas qu'elle ait jamais baissé davantage relativement à celle du blé, qu'elle ne l'a fait à cette époque. Elle paroît s'être relevée de quelque chose dans le cours du 18e siècle, et il n'est pas invraisemblable qu'elle haussera encore davantage, à cause des progrès continuels de tous les pays de l'Europe, à

(1) Vous avez vu dans la Note Xe. que M. de Humboldt évalue la quantité d'argent qui passe annuellement d'Europe en Asie, à plus de la moitié de celle que cette partie du monde reçoit de l'Amérique. Cette évaluation ne comprend point les sommes qui passent directement d'Amérique en Asie.

moins qu'on ne découvre de nouvelles mines très-riches, et que l'art de les exploiter ne fasse des progrès parmi les propriétaires et les entrepreneurs du Mexique. Je crois trouver une preuve de cette assertion dans la rareté actuelle des métaux précieux, depuis que leur importation annuelle a été suspendue par la guerre. Les gouvernemens d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et de Danemarc, en établissant ou en multipliant leur papier-monnaie, ont chassé presqu'entièrement les espèces métalliques de chez eux, sans que l'argent, refluant forcément dans les autres États, y paroisse plus abondant.

CHAPITRE VIII.

De la proportion entre la valeur de l'or et celle de l'argent.

Puisque la valeur des métaux précieux est variable comparativement à toutes les marchandises, vous comprenez bien, Messeigneurs, qu'elle doit être variable de même dans les échanges qu'on fait de ces deux métaux entr'eux. La proportion qui subsiste entre la valeur de l'or et celle de l'argent, n'est pas la même dans tout pays ; et dans le même pays, elle varie d'une année à l'autre, souvent d'une semaine à l'autre.

A la fin du 15ᵉ siècle, ou peu de tems avant la découverte de l'Amérique, cette proportion étoit en Europe comme 1 à 12, et même comme 1 à 10; c'est-à-dire qu'une livre d'or fin étoit censée valoir 10 à 12 livres d'argent fin.

Depuis cette époque, l'or haussa dans sa valeur numérique, ou dans la quantité d'argent qu'il pouvoit acheter. Les deux métaux baissèrent dans leur valeur réelle, ou dans

la quantité de nourriture qu'ils pouvoient acheter; mais l'argent baissa plus que l'or. Quoique les mines d'or d'Amérique, aussi bien que celles d'argent, surpassèrent en fécondité toutes les mines connues jusqu'alors, les mines d'argent furent plus fécondes encore que les mines d'or. A la vérité, jusqu'à l'année 1545 l'Europe paroît avoir reçu du Nouveau-Monde beaucoup plus d'or que d'argent; mais passé cette année, elle a été inondée de l'argent du Pérou. Cette accumulation produisit un effet d'autant plus grand, que la prospérité de l'Europe étoit alors plus concentrée, que les communications étoient moins fréquentes, et qu'une moindre partie des métaux de l'Amérique refluoit en Asie. Depuis le milieu du 16e siècle, la proportion entre l'or et l'argent changea rapidement dans le midi de l'Europe. En Hollande elle étoit encore en 1589 comme 1 à $11\frac{3}{5}$; mais sous le règne de Louis XIII, en 1641, nous la trouvons déjà en Flandre comme 1 à $12\frac{1}{2}$; en France comme 1 à $13\frac{1}{2}$; en Espagne comme 1 à 14 et même au-delà. En 1751 et 1752 cette proportion étoit à Amsterdam, alors le grand marché de l'Europe pour les matières fines, comme 1 à $14\frac{1}{2}$. Aujourd'hui la pro-

portion moyenne est comme 1 à 15, dans la plupart des pays de l'Europe (1).

Sur la quantité totale d'or et d'argent qu'on retire annuellement, depuis la fin du 18[e] siècle, de toutes les mines de l'Amérique, de l'Europe et de l'Asie boréale, l'Amérique seule fournit $\frac{90}{100}$ du produit total de l'or, et $\frac{91}{100}$ du produit total de l'argent. L'abondance relative de ces deux métaux diffère par conséquent très-peu dans les deux continens. La quantité d'or retirée des mines d'Amérique est à celle de l'argent comme

(1) *Humboldt, Essai polit. sur la Nouv. Esp. T. II, pag.* 636. *Beckmann, Technologie, 4e. édit. p.* 596.

Le système monétaire des principaux États de l'Europe suppose le rapport entre la valeur de l'or et de l'argent comme il suit :

L'Espagne . .	comme	1 à $15\frac{1}{2}$	(*Bourgoing*)
L'Autriche		1 à $15\frac{28}{100}$	(*Hassel*)
L'Angleterre		1 à $15\frac{1}{5}$	(*Schmidt*)
La France		1 à 15	(*Peuchet*)
La Russie		1 à 15	(*Herrmann*)
La Prusse		1 à 15	(*Krug*)
L'Allemagne qui suit le système dit *Conventionsfuss*		1 à $14\frac{11}{12}$	(*Brunn*)
Le Portugal		1 à $13\frac{1}{2}$	(*Büsch*)

Vous voyez que nulle-part l'argent n'est évalué aussi bas qu'en Espagne, et l'or aussi bas qu'en Portugal. C'est que l'un de ces pays fournit au marché de l'Europe l'argent du Pérou, et l'autre l'or du Brésil.

1 à 46; en Europe, y compris la Sibérie, cette proportion est comme 1 à 40 (1).

Si la quantité offerte d'une denrée influoit seule sur son prix, l'argent vaudroit $45\frac{2}{5}$ fois moins que l'or, parce que la quantité d'argent mise actuellement au marché, est environ $45\frac{2}{5}$ fois supérieure à la quantité d'or qu'on y amène. Mais l'argent est bien plus demandé que l'or; il est employé par bien plus de gens et dans plus de cas: voilà pourquoi sa valeur ne tombe guère au-dessous du quinzième de la valeur de l'or.

D'abord l'argent est fort recherché pour le commerce des Indes-orientales, parce qu'il y est beaucoup plus cher, relativement à l'or, qu'en Europe. A la Chine, la proportion de l'or à l'argent est toujours de 1 à 10, ou de 1 à 12. On dit qu'au Japon elle est comme de 1 à 8. L'argent ayant beaucoup plus de valeur aux Indes-orientales qu'en Europe, on y porte de l'argent, et non de l'or, ce qui réduit considérablement les quantités d'argent qui restent en Europe.

Ensuite l'argent étant moins cher que l'or, il trouve aussi bien plus d'acheteurs, et il est employé à bien plus d'usages. Que chacun

---

(1) *Humboldt*, à l'endroit cité, *pag*. 635.

compare ce qu'il a de vaisselle et de bijoux d'argent avec ce qu'il en a en or, et il trouvera que non-seulement la quantité, mais encore la valeur de ce qu'il a en argent, excède beaucoup ce qu'il en a en or.

Enfin la plupart des États de l'Europe emploient dans leurs monnaies beaucoup plus d'argent que d'or, non-seulement pour la quantité, mais encore pour la valeur. Il n'y a que l'Angleterre, et peut-être le Portugal, qui font exception à cet égard. Cependant la supériorité de valeur de la vaisselle d'argent qui est générale dans tous les pays, et celle de la monnaie d'argent qui l'est dans la plupart des pays, font beaucoup plus que compenser la supériorité de valeur de l'or dans les monnaies, qui est particulière à quelques pays seulement.

Quoique l'argent ait toujours été, et qu'il sera probablement toujours beaucoup moins cher que l'or, cependant, dans l'état actuel des mines, le prix courant de l'or est certainement de quelque-chose plus près de son prix nécessaire que n'en est le prix de l'argent. La taxe du roi d'Espagne sur l'or n'est que d'un vingtième du métal, ou de 5 pour cent, tandis que sa taxe sur l'argent monte à un dixième, ou à 10 pour cent. De plus,

comme nous l'avons déjà observé (1), c'est dans ces taxes que consiste toute la rente de la plupart des mines, et celle sur l'or est toujours plus mal payée que celle sur l'argent. Il faut bien aussi que les profits des entrepreneurs des mines d'or soient en général encore plus modiques que ceux des entrepreneurs des mines d'argent, puisqu'il est plus rare que les premiers fassent fortune. Ainsi, puisque l'or d'Espagne fournit, et moins de rente, et moins de profit, il faut bien que son prix dans le marché de l'Europe soit de quelque chose plus près du prix nécessaire que celui de l'argent.

Quand je vous ai dit que la proportion entre la valeur de l'or et celle de l'argent est actuellement en Europe comme de 1 à 15, je n'ai pas voulu dire qu'elle est partout la même, et qu'elle reste invariablement la même. C'est la proportion la plus commune, celle vers laquelle le prix de ces métaux gravite sans cesse, malgré les oscillations qu'il éprouve journellement dans tous les marchés de l'Europe. Dans quelques pays, la proportion est comme 1 à $14\frac{1}{2}$; dans d'autres elle est comme 1 à $15\frac{5}{8}$; mais il est rare qu'elle

(1) T. II, pag. 333.

éprouve des changemens au-delà de ces limites.

Toutes les fois que le gouvernement ordonne que telle pièce d'or doit valoir tant de fois telle pièce d'argent, et qu'il autorise les débiteurs ou les acheteurs à payer indifféremment en pièces d'or ou en pièces d'argent, il fixe par une loi la proportion entre la valeur de ces deux métaux. Or nous venons de voir que ce rapport est toujours variable: ainsi, le fixer légalement, c'est ordonner pour la plupart que ces métaux doivent valoir ou plus ou moins qu'ils ne valent réellement dans le commerce. Quand même l'évaluation originaire auroit été parfaitement d'accord avec la proportion alors existante, les variations continuelles dans la valeur respective de l'or et de l'argent dérangeroient bientôt cette évaluation primitive. Dans ce cas l'évaluation légale fait naître deux grands inconvéniens: 1°. elle force la nation à se servir presqu'exclusivement du métal trop évalué dans les monnaies; et 2°. elle présente un intérêt à recueillir le métal trop peu évalué : soit pour le faire passer dans l'étranger, soit pour le convertir en lingot, parce que sous cette forme de mar-

chandise il reprend la valeur qu'il tient du cours actuel du commerce.

1°. Quand le gouvernement ne prétend point vouloir fixer la valeur correspondante des deux métaux, alors celui qui domine naturellement dans le marché intérieur, ou celui dans lequel les offres légales doivent être faites, détermine le prix de toutes les marchandises, sans exclure de la circulation l'autre métal, dont la valeur correspondante se règle par le commerce. Ainsi, chez nous par exemple, où la monnaie d'argent est la seule qui puisse être légalement offerte dans les payemens, toutes les fois que la stipulation est faite en monnaie et non en papier, le prix de toute chose se règle sur la valeur de l'argent; mais l'or n'en est pas moins reçu dans les payemens, pourvu qu'il soit évalué sur la monnaie d'argent d'après le rapport établi par le cours du commerce. Aucune des deux parties contractantes ne pouvant ni gagner ni perdre à donner et à recevoir tel métal plutôt que l'autre, il leur est également indifférent à toutes les deux dans quelle monnaie le payement se fait, et les deux métaux circulent concurremment sans se nuire ou se déprécier entr'eux.

Mais lorsqu'un gouvernement s'est avisé

de fixer légalement la valeur relative des métaux précieux dans ses monnaies, et que cette proportion vient à changer par le cours du commerce, alors le métal qui se trouve trop estimé dans les monnaies, demeure seul le régulateur des prix, et il chasse de la circulation le métal trop peu évalué. Comme dans ces pays la loi autorise à payer indifféremment en monnaie d'or ou en monnaie d'argent les sommes stipulées en monnaie du pays, tout acheteur en profite pour payer dans la monnaie qui vaut réellement moins, c'est-à-dire dans celle qui est évaluée trop haut. Le vendeur se voit donc obligé de régler ses prix en conséquence, et d'évaluer aussi sa marchandise dans le métal trop estimé, ce qui élève le prix de toutes choses, et fait dominer dans la circulation ce même métal trop estimé.

L'Angleterre nous fournit un exemple d'un pareil vice dans le système monétaire (1). En 1728 la proportion naturelle entre la valeur des deux métaux étoit comme 1 à $15\frac{1}{4}$. On fixa par une loi cette proportion; c'est-à-dire qu'on prétendit fixer une proportion

---

(1) *Steuart, Liv. III, ch. VII. Smith, Vol. I. p.* 64. *Garnier, Traduct. de Smith, Note V. Say, T. I, p.* 492.

variable de sa nature. Cependant l'argent éprouva successivement plus de demandes que l'or; le goût de la vaisselle et des ustensiles d'argent se répandit; le commerce de l'Inde prit un plus grand essor et emporta de l'argent de préférence à l'or: finalement, la valeur correspondante de ces deux métaux devint en Angleterre et dans la plupart des pays de l'Europe comme 1 à $14\frac{1}{2}$ environ (1). Vous voyez dès-lors que si l'on avoit payé en argent les obligations stipulées en livres sterling, il auroit fallu donner en argent $15\frac{1}{5}$ là où l'on pouvoit ne donner qu'une valeur égale à $14\frac{1}{2}$ en payant en or, ce qui fait une différence d'un 27e ou de 3 et $\frac{3}{4}$ pour cent. Aussi fait-on, depuis ce tems, tous les payemens en or, et ce métal est-il devenu le régulateur des prix. Cette circonstance n'a pas influé seulement sur le marché intérieur: même dans toutes les ventes faites à l'Angleterre par les autres nations européennes, les marchandises ont dû être évaluées d'un 27e ou environ 3 et $\frac{3}{4}$ pour cent

(1) Suivant les prix courans de l'année 1777, cette proportion étoit alors à Londres 1 : $14\frac{1}{3}$, à Paris 1 : $14\frac{174}{215}$, à Amsterdam, 1 : $14\frac{1}{2}$, à Hambourg 1 : $14\frac{66}{100}$. Voyez *Beckmann's Technologie*, *p.* 597 *suiv.*

en sus de leur valeur réelle ou de leur valeur commune dans les marchés de l'Europe, attendu que les vendeurs et les acheteurs ont dû calculer d'avance que ces ventes seroient soldées en un métal évalué d'un 27e au-dessus de sa valeur commune en Europe, et qu'ils ont réglé leurs prix en conséquence. Cet inconvénient a cessé depuis que la proportion naturelle entre la valeur des deux métaux s'est rapprochée, dans la plupart des pays de l'Europe, de la fixation légale en Angleterre (1); mais un changement qui surviendroit dans cette proportion, le feroit sur le champ renaître.

En France, une fixation différente a produit des effets contraires. Avant la refonte des louis en 1785, l'or dans ces espèces étoit évalué trop bas, relativement à l'argent: on se gardoit bien, en conséquence, de payer en monnaies d'or les obligations stipulées en livres; en payant en louis-d'or de 24 livres, on auroit réellement payé 24 livres et 8 ou 10 sols pour chaque fois 24 livres contenue dans la somme stipulée. Depuis la refonte, où l'on diminua d'un 16e la quantité d'or contenue dans le louis, il a valu à-peu-près

(1) Voyez plus haut, p. 68.

autant que la quantité d'argent nommée 24 livres; aussi a-t-on payé depuis cette époque plus indifféremment en or et en argent (1).

2°. Quand la proportion légalement réglée entre les deux métaux-monnaie ne s'accorde pas avec la proportion établie par le cours du commerce, cette circonstance entraîne encore un autre inconvénient très-majeur: elle invite à fondre ou à exporter la monnaie dans laquelle le métal est trop peu évalué. C'est ce qui est arrivé en Angleterre à l'égard de la monnaie d'argent, pendant tout le tems que ce métal y étoit évalué au-dessous de sa valeur courante. A l'époque, par exemple, où celle-ci étoit dans la proportion de $14\frac{1}{2}$ à 1 contre l'or, quand l'hôtel des monnaies de Londres donnoit une livre sterling en monnaie d'argent, il donnoit une quantité d'argent valant dans le commerce une livre sterling et 9 pence. Il convenoit donc de retirer avec de l'or toute la monnaie d'argent qu'on trouvoit, et de la refondre. On gagnoit à cette manœuvre 9 pence par livre sterling. Aussi quand l'administration avoit l'imprudence de frapper de la monnaie d'argent, elle étoit sur le champ enlevée. De là vient qu'on ne

(1) *Say, T. I, p.* 491.

voit dans la circulation que des shillings et des demi-shillings, frappés dès-avant le règne de George I, et tellement usés par le frottement, qu'en les fondant on ne trouveroit plus de profit. Ainsi l'usure avoit rétabli entre les monnaies d'or et d'argent la proportion fixée par le commerce (1).

L'Autriche a fait tout récemment la même expérience. Autrefois la proportion légale entre les deux métaux étoit fixée dans ce pays comme 1 à $14\frac{15}{100}$; on croyoit l'or trop peu évalué, et on fixa, il y a quelques années, la proportion comme 1 à $15\frac{28}{100}$. C'étoit évaluer l'argent trop bas: aussi les monnaies d'argent furent-elles fondues et exportées (2).

Quelle conséquence doit-on tirer de tout cela? C'est qu'il n'est pas possible dans la pratique d'assigner une valeur fixe à des marchandises dont la valeur est variable, et qu'on doit laisser une livre d'or, une livre d'argent, chercher leur valeur dans les échanges. C'est le principe adopté en Russie. Notre nouveau système monétaire n'admet qu'un seul métal pour toutes les transactions, savoir l'argent.

---

(1) *Smith, Vol. I. p.* 63. *Say, T, I, p.* 494.

(2) *Hassel, Statistik der Oesterr. Monarchie, p.* 174.

Tous les payemens stipulés en numéraire métallique, doivent se faire en monnaie d'argent; si le payeur offre de la monnaie d'or, le cours de cette monnaie détermine combien il doit en donner pour faire tenir au créancier la même valeur que celui-ci est en droit d'exiger en argent.

CHAPITRE IX.

De la valeur des métaux précieux quand ils sont frappés en monnaie.

Les personnes qui visitent les hôtels des monnaies, étonnés des travaux compliqués, des machines dispendieuses et du grand nombre d'ouvriers qu'elles y voyent, s'imaginent pour la plupart que la fabrication des espèces est très-coûteuse ; cependant cette manufacture s'est tellement perfectionnée de nos jours, que les fraix de monnayage ne se montent guère en Europe, pour les plus petites pièces d'argent, au-delà de 4 pour cent et $\frac{1}{2}$, et pour les pièces d'or au-delà de $\frac{85}{100}$ pour cent de leur valeur intrinsèque (1). C'est une erreur facile à rectifier; mais voici une question bien autrement épineuse. Les fraix du monnayage élèvent-ils le prix de la matière? Par exemple, un morceau d'argent de 4 zolotniks et 21 dolis, s'il est frappé en pièce de rouble, vaut-il environ 3 pour cent de plus dans le commerce que la même

(1) Voyez la Note XI.

quantité d'argent en lingot, par la raison que sa fabrication a coûté 3 pour cent?

Ce problème n'est pas aussi facile à résoudre qu'il le paroît au premier abord. Sans doute une livre d'argent convertie en vaisselle vaut plus qu'une livre d'argent en lingot; mais l'usage de la vaisselle est d'une autre nature que l'usage de la monnaie: l'utilité de la première est directe et individuelle; celle de la seconde ne l'est jamais (1). Celui qui achète une pièce d'argenterie, compte la garder et s'en servir; il ne partage avec personne la jouissance qu'elle lui procure. D'ailleurs, tant qu'un pareil meuble dure, il conserve toujours et dans tous les lieux sa propriété d'être utile. La monnaie, au contraire, n'est pas plus utile à celui qui la possède qu'à celui qui possède la marchandise qu'elle doit acheter; elle rend service au vendeur tout autant qu'à l'acheteur; de plus, sa façon ne lui donne qu'une valeur locale et temporaire, qui s'anéantit quand elle est transportée en d'autres lieux, quand elle s'use, ou que le gouvernement en ordonne la refonte. Enfin le prix des marchan-

(1) Comparez le chapitre Ier de ce Livre.

dises, dans tout pays, paroît se déterminer de manière à gagner le niveau réglé par le commerce général, lequel s'établit sur la quantité de métal pur contenu dans les monnaies. Le change étranger ne calcule jamais entre les monnaies de divers pays que le rapport de la matière, et il paroît qu'il agit toujours de proche en proche, et que son mouvement, depuis l'extrémité de la frontière, se communique successivement à toutes les transactions de l'intérieur, ensorte que la monnaie, dans le pays même où elle est légalement établie, ne semble valoir que ce qu'elle contient de métal pur.

Si ces considérations étoient fondées, il s'ensuivroit que les fraix de fabrication retomberoient exclusivement sur les premiers acquéreurs de la monnaie, que cette charge seroit entièrement supportée par les particuliers qui portent leurs lingots aux hôtels des monnaies pour les échanger contre des espèces, et que ceux-ci ne pourroient jamais rejeter cette perte sur les personnes auxquelles ils vont livrer leur monnaie pour en acheter des marchandises.

Mais comment supposer qu'il y ait, dans tous les pays, des gens assez imbécilles pour essuyer continuellement ces pertes sans s'en

apercevoir? L'intérêt privé sait toujours se soustraire aux désavantages d'un échange inégal: seroit-il en défaut dans cette seule occasion? Le seroit-il parmi des gens si habiles à évaluer les différences entre les valeurs, à calculer les gains et les pertes dans les achats et les ventes? Car ce sont surtout les marchands, les banquiers, les changistes, qui achètent les espèces aux hôtels des monnaies, et dont les opérations les font entrer dans la circulation.

Il est donc plus raisonnable de supposer que les monnaies conservent la valeur de leur façon; et l'expérience se joint au raisonnement pour porter cette supposition à l'évidence.

L'utilité de la monnaie, à la vérité, diffère en cela de celle d'une pièce d'argenterie, que cette dernière reste dans la possession de l'acquéreur, tandis que l'autre ne fait que passer par ses mains. Ainsi personne ne sera disposé à *payer* la façon de la monnaie comme on paye la façon d'une pièce d'argenterie; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse être très-disposé à *faire l'avance* des fraix de cette façon, quand on est sûr de les recouvrer. Or comme la façon de la monnaie est également utile à l'acheteur et au vendeur, le

premier sera toujours disposé à faire cette avance, et le second ne le sera pas moins à la restituer. L'embarras, la peine, la perte de tems et le risque qu'entraînent l'essayage et le pesage des métaux, retombent sur le vendeur aussi bien que sur l'acheteur; ainsi le premier a le même intérêt à se voir payé en monnaie, qu'a le second d'acheter avec de la monnaie, et non avec du lingot. Essayez d'offrir du lingot en payement à un marchand chez lequel vous aurez fait quelqu'emplette: il y a cent à parier contre un qu'il le refusera et qu'il voudra être payé en monnaie. Insistez; dites-lui que vous n'avez pas de monnaie: il consentira peut-être à faire cet échange; mais ce ne sera qu'en se faisant payer la peine et la perte de tems que lui causera l'essayage et le pesage: ou il évaluera un peu plus haut sa marchandise, ou bien il évaluera votre lingot un peu plus bas qu'il pourroit se vendre comme marchandise; et cette différence de prix sera à-peu-près égale à la valeur que la façon ajoute aux monnaies. Or si toutes les marchandises se vendent un peu plus cher contre du lingot qu'elles ne se vendent contre de la monnaie, c'est une preuve que la monnaie vaut plus que le lingot.

Ainsi quand même les gouvernemens aban-

donneroient aux particuliers l'industrie de battre monnaie, il conviendroit encore à toute personne qui n'auroit que des lingots, de payer aux orfèvres la façon du métal qu'elle seroit dans le cas d'employer comme numéraire; car la monnaie offrant les mêmes avantages aux vendeurs qu'aux acheteurs, tout acheteur qui auroit fait fabriquer des monnaies à ses dépens, seroit sûr d'en être indemnisé par le vendeur auquel il transmettroit sa monnaie. Avant le tems du Tsar Ivan Vasiliévitsch, les Russes qui avoient des payemens à faire, préféroient d'acheter chez les orfèvres des pièces de monnaie, plutôt que de s'exposer aux inconvéniens et aux pertes qui sont inévitables dans l'échange des lingots. Aujourd'hui, dans la plupart des pays de l'Europe, les particuliers portent de l'or et de l'argent aux hôtels des monnaies, qui leur délivrent des espèces, en se faisant payer les fraix de fabrication. Il est difficile d'imaginer que les particuliers feroient cette dépense, s'ils n'avoient pas la certitude d'en être dédommagés par ceux auxquels ils transmettent la monnaie.

Enfin, pour se convaincre que la monnaie a effectivement plus de valeur dans le commerce que le métal non-monnayé, on n'a

qu'à consulter les prix courans du métal en lingot. En France, avant la révolution, l'argent en lingot, au même titre que les écus, se vendoit communément 48 livres tournois le marc. Or le marc, poids de Troyes, contient 4608 grains; les 48 livres, au contraire, n'en contenoient que 4440. On payoit donc librement pour la façon d'un marc d'argent 168 grains, c'est-à-dire à peu près $3\frac{2}{3}$ pour cent (1). Nous verrons dans l'instant qu'en Angleterre, où les fraix de fabrication sont supportés par le gouvernement, l'or monnayé se paye pourtant $\frac{2}{5}$ pour cent plus cher que l'or en lingot, uniquement parce qu'il en coûte quelque peine pour s'en procurer. Puisque la valeur de cette peine se fixe et se conserve dans les monnaies, pourquoi la valeur de la façon ne s'y conserveroit-elle pas? Si cette valeur s'évanouit dans les monnaies qui passent la frontière, la raison en est qu'elles entrent dans un pays qui se trouve déjà pourvu de monnaie, et où le coin d'un gouvernement étranger n'est plus un certificat valable dans tous les marchés. Encore verrons-nous bientôt qu'une monnaie peut

(1) *Say, T. I, p.* 443.

conserver la valeur de sa façon, même lorsqu'elle passe en d'autres pays.

Il paroît donc prouvé que le métal monnayé a une valeur supérieure au métal en lingot, par la raison que la façon de la monnaie, qui est utile à tout le monde, ne peut être obtenue sans fraix. Mais si l'on avoit trouvé le moyen de fabriquer de la monnaie sans que sa façon coûtât la moindre chose, et que tout le monde pût acheter, sans difficulté, des espèces avec du lingot, poids pour poids: la monnaie auroit-elle encore une valeur supérieure au métal?

Certainement non; car une chose que chacun peut se procurer sans travail et sans dépense, quelqu'utile qu'elle soit, n'a jamais de valeur échangeable.

Il existe un moyen pour le gouvernement de se dédommager des fraix du monnayage sans les faire payer par les individus: ce moyen consiste à mettre les fraix au compte des dépenses publiques.

Les gouvernemens d'Europe suivent en partie l'une de ces mesures, en partie l'autre. Il y a des pays où la fabrication des monnaies est *gratuite*, c'est-à-dire ou ses fraix sont compris dans les dépenses générales de la

société, et prélevés par une contribution générale; dans d'autres pays, le gouvernement rejette ces fraix sur les monnaies, ensorte que ceux qui les achètent aux hôtels des monnaies, lui en payent la façon comme ils la payeroient aux orfèvres.

La première méthode est adoptée depuis longtems en Angleterre (1); elle est encore reçue chez nous depuis l'établissement du nouveau système monétaire en 1810 (2). En Angleterre et en Russie, le gouvernement supporte en entier les fraix de fabrication. Il vous rend en guinées et en roubles le même poids qu'on lui porte en lingots d'or et d'argent, au titre des guinées et des roubles. Il fait cadeau au peuple, comme consommateur de monnaie, des fraix de fabrique qu'il pré-

(1) La loi qui rendit la fabrication des monnaies gratuite, fut d'abord portée sous le règne de Charles II, pour un tems limité; ensuite, par différentes prorogations, elle fut continuée jusqu'en 1769, époque à laquelle elle fut rendue perpétuelle.

(2) Cette méthode a encore été adoptée deux fois en France, mais sans s'y maintenir longtems. La fabrication des monnaies y a été gratuite, d'abord sous le ministère de Colbert, pendant dix ans (de 1679 à 1689); et ensuite pendant la révolution, depuis le 9 frimaire jusqu'au 26 germinal an IV. (*Say, T. I, p.* 442.)

lève, par la voie des impôts, sur le peuple comme contribuable. Dans les autres États de l'Europe, le gouvernement se fait payer les frais de fabrication par ceux qui portent des matières aux hôtels des monnaies, et dans ce cas, il se ménage souvent un bénéfice au-delà des frais. Ces mesures ont, sous plusieurs rapports, des résultats très-différens : il nous importe donc de connoître les effets qu'elles produisent sur la valeur de la monnaie aussi bien que sur les prix des choses achetées avec ces monnaies.

Quant à la première méthode, savoir lorsque le gouvernement se charge des frais de fabrication, il est clair qu'elle empêche que la valeur du métal-monnaie ne s'accroisse de la valeur de sa façon. Une chose, je le répète, que chacun peut se procurer sans travail et sans frais, quelqu'utile qu'elle soit, n'a point de valeur échangeable. Ainsi, dans les pays où tout le monde peut échanger de l'or et de l'argent, poids pour poids, contre de la monnaie, la façon de la monnaie n'a point de valeur, et le métal monnayé ne vaut pas plus que le métal en lingot.

Si quelquefois le contraire paroît arriver, c'est toujours l'effet d'une circonstance accessoire. En Angleterre, par exemple, l'or

monnayé se paye environ $\frac{2}{5}$ pour cent plus cher que l'or en lingot ; mais pour changer son lingot en guinées à l'hôtel des monnaies de Londres, le seul qu'il y ait en Angleterre, il faut attendre son tour : ainsi c'est une perte de tems que vous évite celui qui vous paye comptant, et cette légère prime de $\frac{2}{5}$ pour cent est une sorte d'escompte qu'il retient pour l'avance qu'il a faite. Encore qu'il y eût plusieurs hôtels des monnaies en Angleterre, la prime existeroit probablement toujours, quoique sans doute dans une proportion moins forte (1). Ceux qui ont besoin de monnaie, ne sont pas toujours pourvus de métal en lingots ; ils ne vivent pas tous dans les villes où se fabrique la monnaie : ils sont donc souvent forcés de recourir aux changistes,

(1) Les fraix de fabrique de la monnaie d'or reviennent à $\frac{7}{10}$ pour cent : ainsi cette prime de $\frac{2}{5}$ fait un peu plus de la moitié des fraix. Si l'on pouvoit se procurer plus facilement cette monnaie, la prime ne seroit peut-être que d'un tiers ou d'un quart des fraix de fabrication. — Au reste, cette prime ne se paye plus dans le moment où je vous parle. Depuis que la banque d'Angleterre a suspendu le payement de ses billets, on y voit un phénomène bien plus extraordinaire : l'or en lingot se vend plus cher que l'or frappé en guinées, même quand celles-ci ont leur poids légal. L'explication de ce fait, incompréhensible en apparence, trouvera sa place dans le Livre suivant.

qui font leur métier d'échanger les différentes sortes de numéraire les unes contre les autres, et qui ne peuvent le faire sans en retirer un profit proportionné. Ainsi, même dans les pays où la monnaie est gratuite, elle est toujours évaluée un peu plus haut que le lingot; mais ce n'est pas l'effet de la façon qui ne se paye pas, et qui, par conséquent, ne peut rien ajouter à la valeur du métal: cet effet est produit par d'autres circonstances qui se rencontrent aussi dans lès pays où la façon de la monnaie se paye, et qui y élèvent pareillement le prix de la monnaie un peu au-dessus de ce qu'elle coûte y compris la façon.

Passons maintenant à la seconde méthode, qui consiste à grever les monnaies des fraix de fabrication. Dans ce cas, le gouvernement s'indemnise des dépenses du monnayage par une retenue faite aux particuliers sur le métal qu'ils apportent et qu'ils désirent convertir en monnaie. Par exemple, si les fraix de fabrication montent à 2 pour cent, l'hôtel des monnaies, en achetant d'un particulier une livre d'argent fin, ne lui rend pas une quantité de monnaie contenant une livre d'argent fin, mais seulement $\frac{98}{100}$ d'une livre. Vous voyez que si le particulier consent à faire cet

échange, la valeur de la monnaie est égale pour lui à une livre d'argent fin, et qu'il ne peut céder cette monnaie à un prix inférieur sans faire une perte évidente. Chacun des acquéreurs suivans de cette monnaie se trouvant dans la même situation, aucun d'eux ne voudra la céder que pour le même prix. D'un autre côté, les avantages de la monnaie étant égaux pour le vendeur comme pour l'acheteur, tout vendeur sera disposé à la recevoir au même taux; en sorte que la valeur du métal monnayé se trouvera réellement et constamment accrue de 2 pour cent par sa façon.

Pour conserver à la monnaie la valeur des frais de fabrication, il est nécessaire que le gouvernement se borne à l'échanger contre du lingot. S'il employoit une autre voie pour la mettre en circulation, par exemple en payant les appointemens à ses fonctionnaires, il ne seroit jamais sûr d'obtenir cet effet, et il se pourroit bien, dans ce cas, que les fraix de fabrication tombassent à la charge des premiers acquéreurs de la monnaie.

Dans la plupart des États de l'Europe, le gouvernement ne se contente pas d'une retenue suffisante pour couvrir les fraix de fabrication; il se ménage encore un bénéfice au-delà de ces fraix, bénéfice connu sous le

nom de *seigneuriage*. Enfin pour confondre plus aisément les idées sur la valeur des monnaies, le génie fiscal a inventé le nom de *traite*, qui comprend les fraix du monnayage aussi bien que ses profits (1).

Ainsi le gouvernement français, avant l'introduction du système monétaire actuel, achetoit d'un particulier un marc d'or au titre de 21 carats $\frac{22}{32}$ (2) et lui donnoit en payement une quantité de monnaie qui comptoit pour 748 livres 15 sols 2 deniers tournois. Mais cette quantité de monnaie ne contenoit plus un marc de matière au titre; car pour avoir le marc entier, il auroit fallu environ 770 livres 10 sols. Le marc étant divisé en 4608 grains, le particulier ne recevoit donc en échange de son marc qu'environ 4477 grains, c'est-à-dire 131 grains de moins, dans la même matière qu'il avoit fournie. Ces 131 grains retenus par le gouvernement, composoient ce qu'on appelle

---

(1) Il n'y a en Europe, autant que je sache, que les gouvernemens du Danemarc et de la France, qui en se faisant rembourser les fraix de fabrication, n'y ajoutent point de seigneuriage. En Russie, ce système a été maintenu depuis 1803 jusqu'en 1810. Voyez la Note XI.

(2) Le marc contenoit 24 carats.

la *traite:* ils l'indemnisoient des *fraix de fabrication*, qui valoient à-peu-près 12 de ces grains; les 119 autres constituoient un profit net et faisoient ce qu'on nomme le *seigneuriage*. Evalués en monnaie, ces 119 grains faisoient 19 livres 4 sols 6 deniers. Tout modéré que paroît ce profit, il étoit cependant à la dépense qui l'occasionnoit comme 119 à 12, ou à-peu-près comme 10 à 1; c'est-à-dire qu'il répondoit à un bénéfice d'industrie, qui n'ayant aucunes avances à faire en matières premières, si ce n'est pour un temps extrêmement court, rendroit au fabricant 1000 pour cent. Sur la quantité de métal que le particulier avoit apportée à l'hôtel des monnaies, cette traite faisoit un objet de 3 pour cent (1).

Or quel est l'effet d'un seigneuriage? Ce surhaussement fictif de la monnaie élève-t-il la valeur du métal monnayé, tout comme les fraix de fabrication l'élèvent? Et s'il ne produit pas cet effet, sur qui retombe la perte? Se répartit-elle sur tout le peuple qui fait usage de la monnaie, ou reste-t-elle à la charge des premiers acquéreurs, de ceux qui la reçoivent du gouvernement?

---

(1) *Garnier, Notes à sa traduct. de Smith, T. V. p.* 326.

Nous avons reconnu qu'une monnaie, surévaluée seulement au terme des fraix de fabrication, vaut réellement ce que le gouvernement lui ajoute en valeur nominale, parce que ce surhaussement est une juste compensation des fraix de la façon qui est utile à tout le monde. Mais portée au-delà de ce terme, cette surévaluation s'anéantit plus ou moins. Du moment que le surhaussement n'est plus en proportion avec l'utilité que la façon de la monnaie présente et avec les fraix qu'elle coûte, on cesse de s'en servir, plutôt que de l'acquérir à ce prix: les lingots, les papiers de crédit la remplacent en partie; les espèces étrangères, moins surévaluées, entrent dans le pays et rendent sa monnaie superflue; les contrefacteurs ou les monnayeurs clandestins (qu'il faut distinguer des faux-monnayeurs) la fournissent à plus bas prix, et l'avidité du gouvernement se voit trompée dans ses calculs : il perd, non-seulement l'impôt déguisé qu'il avoit mis sur les monnaies, mais encore le profit modéré qu'il auroit pu retirer de leur fabrication.

Ainsi, quoique les gouvernemens se soient attribué le monopole de la fabrication des espèces, ils ne peuvent cependant pas porter

leur bénéfice plus haut que le prix auquel le public peut se pourvoir de monnaie par une autre voie quelconque. Ils ne peuvent pas, et ceci est digne de remarque, faire recevoir la monnaie pour une valeur sensiblement plus grande que la valeur du métal, plus la valeur qu'y ajoutent l'affinage et la façon.

En effet, si l'on suppose que dans le commerce un lingot vaille cent roubles, et que, frappé en monnaie, l'utilité de cette nouvelle forme porte sa valeur à 103 roubles, c'est-à-dire en supposant qu'on obtienne environ trois centièmes de plus de quelque marchandise que ce soit, lorsque l'argent avec lequel on achète ces marchandises est frappé en roubles; dans cette supposition, dis-je, le gouvernement pourra porter la traite à 3 pour cent, dont les deux tiers, plus ou moins, seront absorbés par les fraix du monnayage; mais il ne pourra pas porter son bénéfice plus loin. S'il lui arrivoit de vouloir s'attribuer une traite, non de 3, mais de 10 pour cent, et s'il appeloit 110 roubles un lingot de 100 roubles frappé en monnaie, il n'obtiendroit pour 110 roubles que la même quantité de denrées et de travail industriel qu'il auroit obtenue s'il eût appelé le même lingot 103 roubles. Dans les marchés que le

gouvernement conclut avec les particuliers, et dans ceux que les particuliers concluent entr'eux, une pièce de monnaie n'est reçue, quelque dénomination qu'on lui donne, que pour la valeur de l'or ou de l'argent qu'elle contient, accrue de la valeur que l'utilité et les fraix de sa façon y ajoutent.

Cependant, lorsqu'un gouvernement est assez peu éclairé sur ses intérêts pour émettre une monnaie surévaluée au-delà de ce qu'elle peut valoir dans le commerce intérieur, sur quelle classe de citoyens retombe la perte? Pour répondre à cette question, il faut considérer que dans un cas pareil personne n'apporte des lingots à l'hôtel des monnaies pour les échanger contre des espèces: ainsi la monnaie ne peut être mise en circulation que par les payemens qui se font aux différentes caisses de l'État. Or les particuliers sachant qu'ils seront payés dans une monnaie surévaluée, traitent en conséquence avec le gouvernement, et se font payer nominalement plus cher les denrées et le travail qu'ils lui vendent. Mais cette mesure ne peut être prise, ni par les créanciers de l'État, ni par les employés dont les contrats sont antérieurs à l'époque de la surévaluation. L'autorité publique les force d'ac-

cepter une monnaie qui n'est pas celle dans laquelle ils avoient contracté, et ils ne peuvent pas rejeter cette perte sur ceux de leurs concitoyens auxquels ils vont livrer leur monnaie pour en acheter des marchandises ou des services: ainsi la valeur fictive de cette monnaie s'anéantit entre leurs mains. La perte des employés du gouvernement est permanente, tant qu'ils sont payés dans cette monnaie et qu'on ne les dédommage pas par une augmentation de salaire; les créanciers, au contraire, n'y perdent qu'une fois seulement, savoir dans leurs engagemens antérieurs: car tous ceux qui prêtent à l'État, postérieurement à l'émission de cette monnaie, ne lui prêtent que cette même monnaie.

Vous voyez, Messeigneurs, qu'établir un seigneuriage n'est autre chose qu'ordonner une altération des monnaies, c'est-à-dire faire la banqueroute sous des formes légales. Mais une pareille banqueroute n'est pas seulement nuisible aux particuliers: le gouvernement lui-même en souffre. Le profit injuste qu'il en retire comme débiteur, est contrebalancé par la perte qu'il essuie comme créancier de ses contribuables; son revenu en est diminué.

Il est au surplus évident qu'un gouvernement qui ne possède point de mines, se prive

par là de la voie la plus facile pour se procurer la matière de ses monnaies. Quel particulier voudroit porter son or et son argent à l'hôtel des monnaies pour les échanger avec perte? Ainsi les métaux précieux seront employés à d'autres usages, ou s'en iront dans l'étranger pour y acheter des objets d'une consommation moins dispendieuse.

Telles sont les raisons qui obligent les gouvernemens à modérer le profit qu'ils s'attribuent sur le monnayage. S'ils ont quelquefois porté ce profit trop haut, ils se sont vus tôt ou tard dans la nécessité de le diminuer. En France, par exemple, le droit de seigneuriage sur les monnaies d'or fut porté, par l'édit de janvier 1726, à plus de 20 pour cent. Dès le mois de juin de la même année, on se vit obligé de le réduire à 6 pour cent; six mois après à $4\frac{1}{3}$, et encore en 1755 à $2\frac{1}{3}$ pour cent. 1771 le prix de la matière fut augmenté de deux deniers par livre, en sorte que les profits du gouvernement n'étoient que de $1\frac{1}{4}$ pour cent environ de la somme avancée, non compris le bénéfice du remède. Le seigneuriage sur les espèces d'argent a subi des diminutions proportionnelles (1).

---

(1) *Garnier, Notes à sa traduct. de Smith, T. V, p.* 234.

CHAPITRE X.

Quels sont pour le commerce les effets d'une monnaie gratuite et d'une monnaie grevée des fraix de fabrication.

J'ai tâché, Messeigneurs, de vous montrer les effets que produisent sur la valeur des monnaies les différentes méthodes de prélever les fraix du monnayage: il me reste à vous développer comment les prix des marchandises en sont affectés, dans les transactions de l'intérieur aussi bien que dans le commerce étranger.

Vous avez reconnu que le seigneuriage n'élève point la valeur de la monnaie, et que cet impôt est supporté uniquement par ceux qui sont forcés de recevoir la monnaie pour sa valeur nominale. Donc, à l'exception de cette dernière circonstance, les effets d'une monnaie chargée d'un seigneuriage ne diffèrent aucunement de ceux que produit une monnaie grevée seulement des fraix de fabrication. Ainsi nous n'avons à considérer que cette dernière et la monnaie frappée aux dépens du trésor public.

Dans le *commerce intérieur*, la monnaie

grevée a plus de valeur que le métal non-monnayé ; comparée à une monnaie gratuite, elle est plus chère que celle-ci, c'est-à-dire elle achète une plus grande quantité de marchandises et de travail dans l'intérieur. Il est clair, par exemple, que si notre monnaie étoit grevée de 3 pour cent, et si cette valeur se conservoit dans les espèces, il ne faudroit que 97 roubles pour acheter la même quantité de travail et de marchandises qu'on est actuellement obligé de payer 100 roubles, depuis que la monnaie est gratuite.

Pour les particuliers qui vivent dans le pays où la monnaie est grevée, cette circonstance ne leur cause ni gain ni perte : chaque individu étant acheteur en même tems que vendeur, il achète à meilleur marché en même tems qu'il vend à meilleur compte. La nation, loin d'en souffrir la moindre perte, y gagne au contraire ; car elle épargne cette quantité de métal qu'elle auroit dû employer de plus comme numéraire, si la façon de sa monnaie avoit été gratuite. Si elle a besoin de cent millions de roubles pour sa circulation, et que sa monnaie est grevée de 3 pour cent, 97 millions de roubles lui suffiront, tandis qu'il lui faudroit 100 millions si sa monnaie étoit gratuite. Elle épargne donc

sur les fraix de sa circulation la valeur du métal et de la façon contenue dans 3 millions de roubles.

La monnaie *gratuite* n'a pas plus de valeur dans le commerce intérieur que le métal non-monnayé ; comparée à une monnaie grevée, elle est moins chère que celle-ci. Il s'ensuit qu'il faut à la nation une plus grande valeur en métaux précieux pour représenter la valeur de ses richesses circulantes, et qu'elle perd inutilement les fraix de la fabrication de ses monnaies. Au reste, pour les particuliers il n'y a ni gain ni perte à se servir d'une telle monnaie ; car si d'un côté chacun achète un peu plus cher, de l'autre il vend aussi dans la même proportion.

Dans le *commerce étranger*, une nation qui se sert d'une monnaie *grevée*, a l'avantage de pouvoir vendre ses marchandises un tant soit peu meilleur marché que si elle se servoit d'une monnaie *gratuite*. Je dis que c'est un avantage, et voici pourquoi. Tout en recevant la même valeur pour les marchandises qu'elle exporte, elle les fait payer un peu moins cher à l'étranger; elle attire par là les chalands, et, dans la concurrence avec d'autres nations, ses marchandises sont préférées par l'acheteur. Cependant il ne

faut pas estimer cet avantage plus qu'il ne vaut. La valeur que la façon ajoute aux monnaies n'est pas si considérable que son influence sur le prix des marchandises ne puisse être facilement contrebalancée par d'autres circonstances qui tiennent à la production.

Dans les transactions avec l'étranger, les monnaies ne sont évaluées le plus souvent que sur leur simple valeur métallique seulement : ainsi quand il s'agit d'envoyer de l'or et de l'argent dans l'étranger, si c'est de la monnaie qu'on exporte, les fraix de fabrication sont toujours perdus pour la nation qui paye, quelle que soit sa monnaie, gratuite ou grevée. Supposons que dans une année le Danemarc doive à la Russie, après toutes les compensations qui ont pu s'opérer par la voie du change, une balance en argent de 100,000 écus ; il faudra nécessairement envoyer cette solde en métaux. En Danemarc, la monnaie est grevée des fraix de fabrication, qui sont évalués à 2 pour cent: cependant, si les Danois s'acquittent de leur dette en espèces, les 100,000 écus qu'ils envoyent en Russie, n'y seront reçus que pour la valeur de 98,000 écus seulement. La même chose arrivera en Russie, lors-

qu'on la suppose débitrice du Danemarc pour la somme de 100,000 roubles: en admettant que les fraix de fabrication y soient aussi de 2 pour cent, la Russie fera de même une perte de 2000 roubles, mais avec cette différence que chez elle, où la monnaie est gratuite, la perte retombe sur la nation entière, tandis qu'en Danemarc, où la monnaie est grevée, cette perte doit être supportée par le commerçant. Il en arrivera que le négociant danois se gardera bien d'envoyer de la monnaie de son pays ; il préférera de faire passer des lingots en Russie. Le négociant russe, au contraire, doit préférer d'envoyer en Danemarc de la monnaie russe, comme étant du métal essayé et pesé, plutôt que d'y envoyer des lingots qui ne portent aucun certificat d'essayage et de pesage, puisque la monnaie et les lingots lui coûtent à-peu-près le même prix.

Cependant une nation commerçante est tantôt débitrice, tantôt créancière. S'il lui arrivoit, comme débitrice, d'envoyer sa monnaie grevée hors du pays, cette monnaie lui rentreroit bientôt, comme créancière, par l'intérêt du commerçant étranger. Supposons que les négocians danois eussent été obligés, faute de lingots, d'envoyer des

espèces en Russie: les négocians russes, comme il est aisé de le prévoir, se garderont bien de fondre ces monnaies danoises, et de perdre une façon dont ils peuvent tirer parti. Ils feront repasser ces mêmes pièces de monnaie en Danemarc, non pas simplement pour leur valeur métallique, mais encore pour le surcroît de valeur qui leur est attribué dans ce pays. Ils feront dans cette opération un gain de deux pour cent, sans qu'ils aient besoin de fournir aucune espèce d'équivalent. Lorsqu'au contraire les monnaies russes sont sorties du pays, l'étranger ne peut point faire ce profit en les y renvoyant, puisque ces monnaies ne sont point grevées, et il n'aura conséquemment aucun intérêt à les faire repasser en Russie. Pour les nations qui ont envoyé leurs monnaies dans l'étranger, ces effets sont exactement les mêmes: car si les besoins de leur circulation intérieure exigent la réparation du déficit causé par ces envois dans la masse de leur numéraire, il faut bien qu'elles se procurent la quantité qui en est sortie; et il est clair qu'alors il leur est indifférent, ou de racheter leur monnaie des étrangers, ou d'en battre de la nouvelle.

Comme la monnaie grevée présente un

motif de ne pas l'envoyer hors du pays, les nations qui se servent d'une pareille monnaie, sont moins exposées que les autres à subir ce genre de pertes. D'ailleurs la monnaie grevée n'est pas toujours évaluée dans le commerce étranger à sa simple valeur métallique. Ceci n'arrive que lorsqu'une nation est obligée d'envoyer sa monnaie au-dehors pour payer ses dettes dans l'étranger; mais quand les autres nations lui achètent sa monnaie, elle s'en fait naturellement payer les fraix de fabrication. Dans un cas pareil, l'exportation de la monnaie n'est pas moins avantageuse que toute autre exportation de marchandise manufacturée. C'est une branche de l'orfévrerie; et il n'est pas douteux qu'une monnaie qui seroit assez bien frappée pour ne pouvoir être aisément contrefaite, une monnaie essayée et pesée avec précision, et dont la fabrication seroit exécutée avec une grande économie, pourroit devenir d'un usage courant en plusieurs lieux du monde, et que d'autres nations en payeroient volontiers les fraix. Tels ont été, par exemple, les *solidi* de Byzance, et, dans ces derniers tems, les ducats de Hollande, la monnaie universelle de l'Europe commerçante.

La monnaie gratuite, à la vérité, paroît plus exposée que la monnaie grevée à être exportée, et dans ce cas les fraix de fabrication sont presque toujours perdus: cependant cette exportation est certainement bien moindre que la plupart des gouvernemens se la représentent. Nous avons vu que la monnaie gratuite, dans les pays mêmes où elle circule comme monnaie nationale, gagne toujours quelque chose contre le lingot; ainsi il y a toujours quelque perte attachée à son exportation, comparée à celle du lingot. C'est pour cette raison que toute nation commerçante se pourvoit d'une grande quantité d'or et d'argent en lingots, qui est alternativement exportée et importée pour le service du commerce étranger. Ces lingots circulent parmi les différens peuples commerçans, tout comme la monnaie nationale circule dans chaque pays en particulier; et on peut les regarder comme le numéraire de la grande république du commerce. La monnaie nationale reçoit son impulsion et sa direction de la circulation intérieure de chaque pays en particulier; la monnaie de la république commerçante, de la circulation extérieure et générale.

La même raison qui empêche l'exportation

de la monnaie, en prévient aussi la fonte, ou l'emploi des métaux monnayés à d'autres usages. L'orfévre anglais qui fondroit des guinées, essuyeroit une perte de $\frac{2}{5}$ ou d'un demi pour cent; et comme il peut en tout tems se procurer du lingot, il préférera probablement celui-ci. Le gouvernement peut encore se servir d'un moyen très-simple pour agraver la perte qui accompagne la fonte des monnaies: il n'a qu'à ordonner pour les ouvrages d'orfévrerie un titre différent de celui des espèces. Dès-lors l'artisan ne peut plus employer le métal provenant de la fonte des monnaies sans le mélanger dans une autre proportion avec le métal commun qui en fait l'alliage, et pour éviter cette opération, il préférera acheter du lingot au titre ordonné pour les matières ouvragées. C'est pour cette raison que notre gouvernement a fixé le titre des monnaies à $83\frac{1}{3}$ zolotniks, et celui de l'orfévrerie à 84.

Au reste, la crainte de voir les monnaies fondues, est souvent chimérique. Pour que de telles manœuvres soient généralement pratiquées, il faut qu'elles offrent à la cupidité quelque profit à faire. Or ce profit ne peut avoir lieu que lorsqu'il existe un vice dans le système monétaire. Nous avons vu au cha-

pitre VIII, que dans les pays où la proportion entre l'or et l'argent est légalement fixée, il y a un profit à fondre la monnaie dont la matière est trop peu évaluée relativement à l'autre (1); ce profit existe encore toutes les fois que la monnaie d'un pays est composée en partie de pièces neuves et en partie de pièces usées ou rognées.

Dans ce cas, quoique chaque pièce conserve sa valeur nominale, celles qui sont usées ou rognées ne contiennent plus la même quantité de métal : par conséquent leur prix, relativement à celui du lingot et des autres marchandises, baisse de toute la valeur du poids qui leur manque. Un rouble, par exemple, qui, soit par le *frai* (2), soit par les manœuvres des rogneurs d'espèces, auroit perdu 21 dolis de son poids d'argent, ne pourroit plus acheter 4 zolotniks et 21 dolis d'argent en lingot, ou la valeur de cette quantité d'argent en marchandises ; il n'acheteroit plus que 4 zolotniks d'argent en lingot, ou la valeur de 4 zolotniks en marchandises.

---

(1) Voyez p. 77.

(2) L'usure des pièces de monnaie, en terme de l'art, s'appelle *frai*. Une pièce *frayée*, c'est une pièce qui a perdu par le frottement une partie de son poids.

S'il arrive qu'une pareille monnaie frayée ou rognée circule concurremment avec de la bonne monnaie, les pièces dégradées entraînent avec elles et rabaissent, jusqu'à un certain point, la monnaie neuve et plus conforme au poids légal. Dans l'incertitude où sont les vendeurs, s'ils seront payés en monnaie usée ou en monnaie de poids, ils élèvent nécessairement le prix de leur travail et de leurs marchandises, de manière à compenser cette chance défavorable. Cet effet opère à l'intérieur sur l'universalité des prix et à l'extérieur sur le taux du change. La perte résultant de la dégradation ne porte pas plus particulièrement sur les pièces dégradées, mais elle se répand avec une sorte d'uniformité sur la totalité du numéraire circulant. Un rouble tout neuf n'achète pas plus de denrées au marché, que le rouble le plus frayé.

C'est dans ces circonstances qu'il y a un profit à porter la monnaie au creuset. Comme les bonnes pièces courent pour la même valeur que les pièces frayées, la cupidité ne laisse pas de recueillir les premières pour les fondre et les revendre ensuite sous la forme de lingots. Dans cet état de choses, une refonte totale de la monnaie est l'unique re-

mède qu'on puisse employer. Si le gouvernement laissoit subsister une partie de la monnaie dégradée, et qu'il mît en émission de la bonne monnaie pour cette partie seulement qu'il auroit retirée de la circulation, la monnaie neuve qui auroit son poids légal, seroit dépréciée par la mauvaise monnaie qui circuleroit concurremment avec elle. Le gouvernement racheteroit sa bonne monnaie sous forme de lingot, et il seroit obligé d'émettre continuellement de nouvelle monnaie qu'on lui rapporteroit encore, ce qui lui causeroit une perte très-sensible, sans corriger le mal.

L'Angleterre souffre singulièrement de ce vice monétaire. Les monnaies d'or y sont continuellement rognées; celles d'argent sont tellement usées, qu'excepté dans quelques pièces nouvellement frappées, on n'y aperçoit aucune empreinte. De là vient que l'once anglaise d'argent, qui, étant monnayée, court pour 62 pence, se vend communément en lingot 67 pence, c'est-à-dire environ 8 pour cent de plus. Aussi l'or ne se reçoit qu'au poids; et suivant une loi de 1774, aucune offre de payement de plus de 25 livres sterling à-la-fois, en monnaie d'argent, n'est légale que pour sa valeur en

poids. Vous voyez que l'Angleterre, par sa mauvaise police à l'égard des monnaies, se prive d'un des grands avantages qu'elles présentent au commerce : elles doivent éviter l'embarras d'essayer et de peser les métaux ; en Angleterre elles n'épargnent que la peine de les essayer.

CHAPITRE XI.

Combien le commerce d'une nation exige de numéraire.

Dans tout échange, les deux valeurs que l'on donne l'une contre l'autre sont supposées égales: ainsi, comme tous les échanges ou à-peu-près se trouvent réduits à des achats et des ventes, chaque transport de marchandises, y compris le travail, exige un transport de numéraire égal en valeur, en sens contraire. Si nous considérons sous un seul point de vue toutes les ventes faites dans un pays, pendant un espace de tems donné, un an, par exemple, nous ne pouvons douter que les vendeurs considérés en corps, n'aient reçu pendant cette année autant de fois cent roubles en numéraire, que les acheteurs auront de fois reçu pendant la même année la valeur de cent roubles en marchandises, laissant de côté pour le moment les ventes à crédit, qui en effet ne sont point des ventes, mais des prêts.

Mais de ce que chaque transport de marchandise exige un transport de numéraire égal en valeur, en sens contraire, il ne s'en-

suit nullement qu'il doive y avoir dans la société autant de numéraire que de marchandises, c'est-à-dire une quantité de numéraire égale en valeur à la quantité de toutes les marchandises en circulation. Comme le numéraire n'est point appliqué à la consommation, celui qui le reçoit en payement d'une vente, peut l'employer tout de suite à un achat: ainsi la même pièce de monnaie peut être échangée successivement contre une infinité de marchandises de la même valeur, ou en d'autres termes, une somme d'argent quelconque peut acheter successivement une quantité de marchandises d'une valeur infiniment supérieure à la sienne.

Or c'est le cas dans tous les pays: le numéraire circule bien plus rapidement que les marchandises. Le capital que le laboureur emploie pour produire le blé, le lin, le chanvre et presque toutes les denrées, ne fait qu'une seule circulation dans l'année: en admettant que la valeur du numéraire est égale à celle des marchandises, il faudroit en conclure que l'argent que le consommateur destine à l'achat des produits du laboureur, ne feroit non plus qu'une seule circulation dans l'année. Cependant il est certain que les onze douzièmes des consommateurs reçoivent le

soir l'argent avec lequel ils achètent leur pain le lendemain. Il n'est presqu'aucune manufacture où le fabricant obtienne la rentrée de son argent avant trois mois, depuis le jour où il l'a mis en œuvre; mais de tous ses consommateurs, il n'en est presqu'aucun qui ait gardé trois mois en caisse l'argent avec lequel il achète les produits de ces manufactures.

L'on perd, chacun le sait, en gardant son argent en caisse, et c'est une perte que le propriétaire de l'argent peut toujours éviter. Il y a aussi une perte à laisser chômer sa marchandise en magasin, ou à la laisser longtems sur l'atelier; mais cette perte est inévitable, elle est dans la nature des choses, et c'est pour la compenser que l'entrepreneur a droit d'exiger un intérêt proportionné sur les marchandises et les fonds qu'il lui est nécessaire de laisser chômer ainsi. Lorsqu'un commerce de marchandises roule sur un fonds de cent-mille roubles, il suffit au commerçant d'avoir habituellement un millier en caisse, tandis que les 99,000 restans sont dans son magasin: cependant il fait certainement autant d'échanges en numéraire qu'en marchandises, et il n'en fait pas un où il ne soit ou payeur ou receveur; mais sa mar-

chandise se renouvelle à peine une fois par année, tandis que les mêmes pièces de monnaie restent rarement cinq jours de suite dans sa caisse.

Il semble que dans un commerce de banque où l'argent paroît être la seule marchandise, la proportion de numéraire chômant devroit être beaucoup plus forte : cependant une maison qui fait pour un million d'affaires par an, n'a pas habituellement, un jour compensant l'autre, plus de dix-mille roubles en caisse. Un centième du numéraire lui suffit donc pour la circulation des capitaux, tout comme il suffit à celle des marchandises.

Dans le fait, l'argent ne chôme guère qu'entre les mains des riches consommateurs et de ceux qui accumulent des capitaux sous cette forme (1) : mais la somme qui s'arrête entre leurs mains est si peu de chose en comparaison de la multiplicité des échanges, qu'à peine peut-on la mettre en ligne de compte, tandis que, comme nous l'avons déjà observé, les onze douzièmes des habitans d'un pays quelconque ne conservent jamais deux jours de suite leur argent.

---

(1) L'argent enfoui ne chôme pas ; il n'existe plus pour la société, tant qu'il est enfoui.

Enfin, en admettant que toute marchandise suppose une somme de numéraire égale pour la payer, il faudroit conclure, ou que toute vente d'immeubles dérangeroit cet équilibre, ou que, puisqu'un immeuble peut rester dans la même famille pendant plusieurs siècles, une somme égale à la valeur de tous les immeubles de la nation dormiroit dans différentes caisses, jusqu'au moment où, une fois par siècle peut-être, ces immeubles changeroient de propriétaires.

Comme il est démontré que le numéraire circule bien plus rapidement que les marchandises, il est prouvé par là même qu'il en faut pour une valeur bien moindre que celle des marchandises qui circulent. La circulation des marchandises et du numéraire a quelqu'analogie avec le *moment* des physiciens, qui se compose de la vîtesse et de la masse: les *momens* sont égaux, si la vîtesse est décuple, et la masse dix fois moindre d'une part que de l'autre. De même aussi le mouvement des richesses, c'est leur valeur, multipliée par la rapidité de leur circulation. Comme le numéraire circule plus rapidement que les marchandises, il est clair que, le nombre d'échanges étant égal de part et d'autre, il faut nécessairement moins de valeur

en numéraire qu'en marchandises pour faire ces échanges, et d'autant moins que la circulation du numéraire surpasse en vîtesse celle des marchandises. En admettant que la valeur de toutes les marchandises vendues comptant dans un pays, dans l'espace d'une année, fût d'un milliard, et que la circulation de son numéraire eût dix fois plus de vîtesse : il s'ensuivroit qu'il ne lui faudroit que cent millions de numéraire pour opérer tous ses échanges. Que cette vîtesse double, il ne lui faudra que cinquante millions.

A mesure qu'une nation s'enrichit, la valeur des marchandises qu'elle fait circuler augmente, et conséquemment elle a besoin de plus de numéraire : cependant ce besoin ne s'accroît pas dans la même proportion que sa richesse; plus la nation s'enrichit, plus cette proportion se dérange. Dans les pays riches, l'activité de la circulation permet de se contenter d'une moindre quantité de numéraire. Telle somme sert à dix échanges, qui n'en auroit opéré qu'un dans un pays pauvre. D'ailleurs c'est dans les pays riches que le crédit supplée plus aisément à l'argent. Ce ne sont pas seulement les billets de banque qui remplacent le numéraire dans les pays où le peuple est actif et industrieux; ce sont

encore toutes sortes d'obligations particulières ; les assignations, les lettres-de-change, les ventes à crédit et les viremens (1). En Angleterre, par exemple, presque tous les payemens considérables de particulier à particulier se font par l'entremise des banquiers; les gros négocians, les gens riches, les grands propriétaires, ne gardent presque jamais d'argent chez eux, mais le déposent chez des banquiers, sur lesquels ils assignent les payemens qu'ils ont à faire. Les banquiers à leur tour compensent, autant qu'ils peuvent, leurs dettes et leurs créances par des viremens, de sorte qu'il ne leur reste à payer en numéraire que les appoints qui n'ont pu se compenser de cette manière. L'épargne de numéraire qui en résulte, surpasse tout ce qu'on imagineroit. Un des premiers banquiers de Londres nous apprend (2) que le nombre de ses confrères dans cette capitale seule se monte environ à 70, et il évalue la somme

---

(1) Opération qui consiste dans un transfert de dettes et de créances, par lequel on évite de se payer argent comptant. Une explication plus détaillée sera donnée dans le Livre suivant.

(2) *Henri Thornton, Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne, ch. IV, p.* 154.

des payemens effectués par eux, de 4 à 5 millions sterling par jour, ce qui donne, nombre moyen, 1643 millions st. ou 9858 millions de roubles par an. Et ce qui ne doit pas paroître moins extraordinaire, c'est que cette immense circulation s'opère avec 12 ou 13 millions st. de monnaie ou de papier de banque qui en tient lieu. Ainsi, l'un portant l'autre, chaque livre st. de numéraire sert à payer dans l'année la valeur d'environ 132 livres st. en marchandises.

Le besoin de numéraire ne s'augmente donc jamais dans la même proportion que les autres richesses se multiplient, et l'on peut dire avec vérité, que plus un pays est riche, et moins il a d'argent comparativement avec un autre pays.

Comme le numéraire n'est employé qu'aux échanges, sa quantité ne se proportionne pas sur la valeur du produit annuel de la nation, mais seulement sur la valeur de cette portion du produit annuel qui entre dans la circulation et qui devient l'objet d'échanges. Lorsqu'on considère le numéraire dans sa proportion avec le produit annuel, ce sont les nations pauvres qui ont besoin d'une moindre quantité de numéraire. Chez elles, la division du travail a fait moins de progrès,

la plupart des individus se pourvoient par leur propre travail de tout ce qu'il leur faut, et il s'y fait moins d'échanges. Sous ce rapport, la quantité de numéraire, par exemple, dont la Russie a besoin, est certainement inférieure à celle qu'il faut à l'Angleterre pour représenter la même valeur en produits. En Angleterre, les individus, même de la dernière classe du peuple, ne satisfont par leur propre travail qu'à la moindre partie de leurs besoins; ils se procurent le reste par l'échange. Chez nous, au contraire, parmi les neuf dixièmes de la population, chaque individu produit à-peu-près tout ce qu'il consomme; et il est rarement dans le cas de faire des échanges. Il y a à coup sûr bien des villages dans l'intérieur de l'Empire, où les habitans pourroient se passer entièrement de numéraire, s'ils n'avoient pas des redevances et des impôts à acquitter (1).

(1) Voyez la Note XII sur la quantité de numéraire qui circule dans les différens pays de l'Europe.

CHAPITRE XII.

Comment une nation privée de mines se procure du numéraire.

Un pays qui n'a pas de mines, doit tirer son or et son argent des pays étrangers, tout comme un pays qui n'a pas de vignes, est obligé de tirer ses vins de l'étranger. Mais comme un pays qui a de quoi acheter du vin, aura toujours tout le vin dont il aura besoin, de même aussi un pays qui a de quoi acheter de l'or et de l'argent ne manquera jamais de ces métaux, s'il en a besoin. On trouve à les acheter pour leur prix, comme toute autre chose, et le cours naturel du commerce les amène nécessairement là où l'on en fait la demande.

Aucune nation commerçante n'est absolument dépourvue de métaux précieux. Si quelque circonstance extraordinaire en a fait exporter une grande quantité de chez quelqu'une, et que le besoin d'or et d'argent s'y fait généralement sentir, ces métaux seront fort chers chez cette nation, relativement à toutes les marchandises, ce que l'on exprimera en disant que les marchandises y bais-

sent fort de prix. Dès-lors on ne pourra y importer aucune marchandise étrangère sans perte, et il y aura un profit à faire sur toutes celles qu'on exportera. La nation n'aura donc avec les étrangers d'autre commerce que celui de leur vendre contre or et argent; et les métaux précieux y afflueront de toute part; jusqu'à ce qu'ils y soient aussi bon marché et les marchandises à-peu-près aussi chères que chez les autres nations avec lesquelles elle est en relation de commerce. Si, par une combinaison extraordinaire de circonstances, le commerce ne peut point parvenir à rétablir cet équilibre, il fera du moins tous ses efforts pour le rétablir: les nations chez lesquelles l'or et l'argent sont à meilleur marché, ne cesseront de verser ces métaux dans le pays où ils sont plus chers. C'est le cas de l'Europe vis-à-vis l'Orient. Les nations de l'Asie, les Chinois et les Indiens éprouvent un besoin continuel d'argent, à cause des motifs qu'ont les habitans de ces contrées d'enfouir leurs trésors: aussi l'argent y est-il toujours cher, et le seul commerce que les Européens puissent faire avec ces nations, est-il celui d'exporter leurs marchandises et d'importer chez elles de l'argent.

Lorsque le prix des métaux précieux chez

une nation est en équilibre avec leur prix chez toutes les autres, le commerce n'a aucun intérêt, ni à accroître la quantité qu'elle en possède, ni à la diminuer : il ne pourroit faire l'un ou l'autre sans perte.

Lorsqu'enfin cette quantité se trouve accrue de manière à excéder le besoin actuel de la nation, le prix des métaux précieux doit y baisser; mais cette baisse ne peut pas être de longue durée, parce que le commerce est toujours prêt pour y remédier. La baisse des métaux précieux est la même chose que le renchérissement des marchandises que l'on donne en échange contre eux: aussitôt que celles-ci deviennent plus chères, la nation n'exporte plus celles qu'elle exportoit à ses voisins; et d'autre part, plus la différence est considérable, plus la nation importe de marchandises en échange de ses métaux précieux, qu'elle n'auroit pas importées sans la baisse de ceux-ci. Il est donc absolument nécessaire qu'un pays, d'autant qu'il reçoit plus de métaux précieux au-delà de sa consommation, se hâte d'autant plus de les renvoyer à ses voisins. Le commerce se charge de cette opération presque sans le savoir: encore que le gouvernement s'y oppose, il ne peut l'empêcher; car dès que les

métaux auront assez baissé de prix pour payer la contrebande, ceux qu'on ne pourra exporter publiquement, devront sortir en fraude.

C'est ainsi que le commerce est toujours occupé à rétablir l'équilibre du prix des métaux précieux dans tous les pays du monde. Il fait la même chose à l'égard de toutes les marchandises; mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'aucune marchandise ne se prête plus facilement à cette opération que l'or et l'argent. Vu le peu de volume de ces métaux en raison de leur valeur, il n'y a pas de marchandise qui se transporte plus facilement qu'eux d'un lieu à un autre; des endroits où ils sont à bas prix, à ceux où ils se vendent plus cher; des endroits où ils excèdent la demande, à ceux où ils sont au-dessous de la demande. S'il y avoit, par exemple, en Angleterre une demande pour une nouvelle quantité d'or, un seul paquebot pourroit apporter de Lisbonne une charge de 50 tonneaux d'or, avec lequel on frapperoit plus de cinq millions de guinées. Mais s'il y avoit une demande de grains pour la même valeur, l'importation de ces grains, sur le pied de 5 guinées par tonneau, exigeroit un million de tonneaux d'embar-

quement, ou bien mille bâtimens du port de mille tonneaux chacun: la marine d'Angleterre n'y pourroit pas suffire.

Cette extrême facilité du transport des métaux précieux fait qu'une nation qui en a besoin et qui en peut payer le prix, trouve à les acheter partout où il y en a, leur exportation fût-elle même défendue partout. Quand la quantité d'or et d'argent dans un pays excède la demande, toute la vigilance du gouvernement ne sauroit en empêcher l'exportation: leur transport est si facile, ils coûtent tant à les garder oisifs et sans emploi, qu'il n'y a pas de moyen capable d'empêcher qu'ils ne soient immédiatement envoyés au-dehors. Toute la rigueur du code anglais des douanes n'a jamais pu empêcher l'importation du thé des compagnies des Indes de Hollande et de Gothenbourg, parce que ce thé étoit un peu meilleur marché que celui de la compagnie anglaise. Cependant une livre de thé a environ cent fois autant de volume que le prix le plus cher qu'on en paye en argent, et plus de deux-mille fois le volume du même prix en or; par conséquent ces métaux sont tout autant de fois plus faciles à passer en fraude.

Il est défendu sous les peines les plus sé-

vères, de sortir de l'argent d'Espagne, et l'Espagne fournit de l'argent à toute l'Europe. Ce pays est comme un étang qu'un ruisseau traverse. En élevant l'écluse par dessus laquelle le ruisseau doit ressortir, on élève l'eau sur toute la superficie de l'étang; mais, cela fait, on n'empêche pas qu'il n'en ressorte autant qu'il entre. De même en Espagne on auroit exporté le numéraire, dès qu'il y auroit eu demi pour cent à gagner, s'il n'y avoit point eu de prohibition; tandis qu'actuellement on ne l'exporte que lorsque le profit surpasse 2 ou 3 pour cent qu'il faut pour payer la contrebande. La prohibition a donc l'effet de retenir le cinquantième ou tout au plus le trente-deuxième du numéraire de plus en Espagne qu'il n'y en auroit en la supprimant, et elle opère par conséquent de telle sorte, que 103 écus en Espagne ne valent pas plus que 100 écus en France; d'où il résulte que toutes les marchandises et tous les travaux s'y payent en numéraire plus cher de 3 pour cent que partout ailleurs. Ce n'étoit pas la peine de couvrir ses frontières de douaniers et de contrebandiers, et de multiplier à l'infini les crimes et les châtimens, pour produire un effet si peu désirable: car il résulte de cette disproportion

une perte de 3 pour cent sur toute vente d'argent que l'Espagne fait à l'étranger, ou sur tout achat de marchandises qu'elle fait de lui contre argent. La prohibition est donc un impôt levé sur le produit total des mines exporté ou non, et perçu, non au profit du fisc, mais à celui du contrebandier.

Vous voyez, Messeigneurs, que l'or et l'argent ne peuvent jamais manquer dans un pays qui a besoin de ces métaux et qui possède de quoi en acheter; de même qu'il est impossible de les retenir dans un pays lorsqu'il y en a plus que le besoin n'en exige. Ainsi, sous tous les rapports, l'attention du gouvernement ne sauroit jamais être employée plus inutilement que lorsqu'il s'occupe à surveiller la conservation ou l'augmentation de la quantité de métaux précieux qui se trouve circuler parmi ses administrés.

Quelle que soit la vérité et l'évidence de ces principes, il n'est pas rare de les voir contester par des personnes qui, jugeant sur des effets sans remonter aux causes, s'imaginent que ces principes sont contredits par l'expérience. Rien de plus commun en Russie, par exemple, que les plaintes sur la rareté des espèces, et par suite les déclamations

qu'on entend faire sur la nécessité d'en empêcher la sortie et d'en favoriser l'importation. Mais, il ne faut pas oublier qu'un pays qui émet du papier-monnaie pour toute la valeur du numéraire qui y circule, et au-delà, ne peut pas garder ses espèces, et qu'il est impossible d'y faire entrer de l'or et de l'argent, si ce n'est pour le besoin du commerce étranger et de l'orfévrerie. La quantité de numéraire qu'un pays peut posséder, est déterminée aussi rigoureusement que la quantité de toute autre denrée dont elle fait usage; elle est déterminée par le besoin de la circulation, tout comme celle des denrées l'est par le besoin de la consommation. Le numéraire n'a d'autre emploi que de servir aux échanges: lorsqu'il y en a plus dans un pays qu'il n'en faut pour remplir ce service, le surplus perd sa valeur, et cette perte se répartit sur toute la quantité du numéraire, et produit l'effet de le déprécier ou d'en diminuer la valeur; ainsi il faut nécessairement qu'il en sorte une partie pour rétablir l'équilibre. Lorsqu'une nation introduit du papier-monnaie dans sa circulation, ces signes font chez elle office de numéraire; ils lui rendent, dans son commerce intérieur, les mêmes services que la monnaie d'or et d'argent:

ainsi la quantité de numéraire qu'elle possède s'en trouve augmentée; le prix de ce numéraire baisse, et il devient absolument nécessaire d'en exporter une partie. Or comme le papier-monnaie n'a point de valeur hors des limites du pays, il faut bien que ce soit l'or et l'argent qu'on exporte. Si les émissions de papier-monnaie vont successivement en augmentant, l'exportation du numéraire métallique ira aussi en augmentant, et dans la même proportion, à moins que l'accroissement de l'industrie ne fasse naître un plus grand besoin de numéraire dans le pays. Dans une telle situation, ce seroit en vain de vouloir empêcher la sortie du numéraire métallique ou effectuer son importation: l'or et l'argent que le gouvernement tireroit de ses mines ou qu'il se procureroit des pays étrangers, ne seroit pas plutôt versé dans la circulation, qu'il reflueroit déjà par mille canaux dans les pays où l'on en auroit un plus grand besoin, et où, par conséquent, son prix seroit plus haut.

Tel est le cas de la Russie. Pour y voir reparoître les espèces, il faut commencer par diminuer la masse des assignats, et la réduire au point qu'elle ne puisse plus suffire aux besoins de la circulation. Du moment que

sa réduction aura atteint ce terme, le numéraire sortira des coffres des thésauriseurs et de dessous la terre, où la crainte des événemens l'a enfoui; l'étranger nous le renverra, et il se maintiendra dans la circulation, sans qu'il en coûte au gouvernement la moindre peine ni la moindre dépense.

J'ai cru nécessaire d'anticiper à cette occasion sur un sujet qui nous occupera fort en détail dans le Livre suivant. Les observations que je viens de vous communiquer n'épuisent pas la théorie du papier-monnaie; mais elles suffisent pour prévenir les doutes qu'un esprit séduit par l'apparence pourroit élever contre les principes exposés dans ce chapitre.

CHAPITRE XIII.

De la monnaie de cuivre et de billon.

Presque toutes les nations commerçantes ont admis les deux métaux précieux comme numéraire; elles ont frappé de la monnaie d'or pour les gros payemens, et de la monnaie d'argent pour les achats de moindre valeur. Cependant l'échange des menues denrées exige des monnaies de si peu de valeur, qu'il est impossible de les frapper en argent: leur petitesse les rendroit très-incommodes pour la circulation, et elle les exposeroit encore à une consommation très-rapide; car plus une certaine quantité d'argent est divisée, plus elle présente de surface au frottement.

Ces raisons ont déterminé toutes les nations à choisir quelque métal commun pour en frapper des monnaies destinées à représenter la valeur des menues denrées. Comme, après l'argent, c'est le *cuivre* qui a le plus de valeur relativement à son volume, on se sert ordinairement de ce métal pour en fabriquer de la petite-monnaie (1).

(1) Dans les pays où le cuivre a trop de valeur pour pou-

L'utilité que le cuivre présente pour cet effet, se borne donc à servir de petite-monnaie: il est loin de pouvoir remplacer les métaux précieux dans le grand commerce. D'abord, sa qualité n'est pas là même partout: le cuivre de Sibérie et de Hongrie surpasse celui d'Allemagne; celui de Suède est meilleur que celui de Russie; le cuivre du Japon est préférable à celui de Suède. Ensuite, sa valeur directe est trop grande: il est indispensable pour plusieurs usages importans, dans lesquels il ne peut pas être

---

voir représenter celle des plus menues denrées, on est encore obligé de lui substituer quelqu'autre matière plus commune. C'est cette circonstance qui a fait adopter aux Indiens l'usage des *cauris* (*cypræa moneta*) en guise de petite-monnaie. (V. le chap. II.) Cet usage pourroit paroître étrange dans des pays aussi riches et d'une civilisation aussi ancienne que le Bengale et l'Indoustan: mais le cuivre y est si rare, et les vivres y sont à si bon marché, qu'une pièce de la valeur de 1 cop. et $\frac{1}{4}$ peut y acheter une quantité de denrées suffisante pour la subsistance journalière d'un homme du peuple. On est donc obligé de diviser la plus petite monnaie de cuivre en plusieurs fractions; et comme une monnaie d'aussi peu de valeur coûteroit plus à fabriquer qu'elle ne pourroit valoir, on la remplace par un coquillage dont la nature fait tous les fraix. Quelque mince que soit la valeur d'un *cauris*, elle suffit dans ces contrées fertiles pour acheter une pièce de bananes ou quelqu'autre fruit commun. (*Le Goux de Flaix, Essai sur l'Indoustan, T. I, p.* 143 *et* 226.)

remplacé par d'autres matières. Enfin, les mines de cuivre sont bien plus abondantes que celles de métaux précieux, et leur exploitation est bien plus facile. Il résulte de tout cela que le cuivre a non-seulement trop peu de valeur, mais que cette valeur est encore beaucoup trop variable pour que ce métal puisse jamais être un instrument d'échange commode et une mesure passablement exacte des valeurs. Quelques exemples vous feront mieux sentir l'influence de ces inconvéniens.

La valeur du cuivre varie, non-seulement à la même époque chez des peuples voisins l'un de l'autre, mais encore chez le même peuple à des époques très-peu éloignées, et ces variations sont beaucoup plus fortes que celles de la valeur de l'argent. Voici, par exemple, quelle a été la proportion entre la valeur du cuivre en barres et celle de l'argent pur, dans les tems et dans les lieux suivans :

Années :	à St. Pétersbourg :	à Hambourg :	à Stockholm :	à Paris :
1745	1 : 135	1 : 75		
1765	1 : 114			
1775	1 : 92	1 : 95	1 : 78	
1803	1 : 50	1 : 57	1 : 69	1 : 100
1812	1 : 101			

Vous voyez qu'à la même époque (1803) une

livre d'argent pouvoit acheter 50 livres de cuivre en Russie, 57 en Allemagne, 69 en Suède, et 100 en France; et que dans le même pays (la Russie) cette quantité d'argent a successivement acheté 135, 114, 92, 50 et 101 livres de cuivre, dans le court espace de 67 années. En partant de l'année 1775, nous voyons que le prix de ce métal a doublé à St. Pétersbourg dans l'espace de 28 ans, et que 9 années ont suffi pour le ramener au-dessous du taux qu'il avoit l'année indiquée. Or comme la valeur de l'argent est restée à-peu-près la même dans tous les pays de l'Europe pendant cette période, c'est la valeur du cuivre seule qui a varié.

A cette mobilité de la valeur du cuivre se joint un autre inconvénient très-grave, celui qu'il a trop peu de valeur relativement à son poids et à son volume. Au terme de sa valeur actuelle chez nous, il est cent fois plus pesant que l'argent, et quinze-cent fois plus que l'or: or les incommodités et les fraix du transport sont en raison du poids. Avant l'introduction du système monétaire actuel, un rouble en cuivre pesoit deux livres et demie; comme la monnaie d'argent avoit entièrement disparu de la circulation, et que le plus petit assignat est de

cinq roubles, un homme qui avoit acheté au marché pour 50 copeks de denrées, étoit obligé de se charger d'un fardeau de 11 livres et $\frac{1}{4}$ en cuivre, s'il n'avoit pris la précaution d'apporter au marché les 50 copeks qui devoient payer la denrée. Si la monnaie de cuivre occasionne tant d'embarras dans l'achat des menues denrées, vous concevez bien quelles difficultés elle doit faire naître dans le grand commerce, quand elle est le principal numéraire d'une nation. Pour compter chez nous une somme de 50,000 roubles, en pièces de cinq copeks, il faut compter un million de pièces ; pour emporter cette somme, il faut à-peu-près trente fois plus de toile d'emballage ; pour la garder, il faut un local trente fois plus grand que si la même somme étoit en roubles d'argent. Encore ces fraix sont peu de chose en comparaison de ceux du transport. Pour voiturer cette somme à la manière de nos rouliers, il ne faut pas moins de 104 chariots, attelés chacun d'un cheval, tandis que la même somme en roubles d'argent peut être transportée par deux chevaux (1). Ajoutez à tous

(1) 50,000 roubles en cuivre, à raison de 16 roubles au poud, font 3125 pouds, et un chariot ne peut être chargé

ces inconvéniens le risque qu'on court de se tromper en comptant un si grand nombre de pièces, l'embarras de garder un trésor si volumineux, l'impossibilité de le cacher ou de l'emporter promptement en cas de besoin, et vous serez convaincus que le cuivre ne peut jamais faire office de monnaie chez un peuple riche et commerçant.

Aussi, dans presque tous les pays prospérans, les pièces de cuivre ne sont pas proprement de la monnaie, puisqu'on n'est pas admis à payer avec ces pièces les obligations qu'on a contractées, mais seulement les appoints, qui, à cause de leur petitesse, ne peuvent se solder avec de l'argent (1). L'or et l'argent sont les seuls métaux-numéraire chez presque tous ces peuples: les pièces de cuivre ne sont qu'une *monnaie de confiance*, représentant une portion d'argent trop petite pour être frappée en monnaie.

---

que de 30 pouds au plus. La même somme, en roubles d'argent, ne présente qu'un poids de $63\frac{1}{4}$ pouds.

(1) En Angleterre, par exemple, on ne peut obliger personne à recevoir en payement une somme où il entre plus d'un shilling ou de 30 copeks en monnaie de cuivre. Cette loi est de l'année 1797; avant cette époque, aucune offre n'étoit légale, quand il y entroit plus de 6 pence ou 15 copeks en cuivre.

Quand la monnaie de cuivre est ce qu'elle doit être, de la petite-monnaie frappée en pièces de si peu de valeur qu'on ne pourroit point en frapper de pareilles en argent, et que personne n'est forcé à la recevoir en quantités plus fortes qu'il ne faut pour solder les appoints; dans cette supposition, dis-je, le gouvernement peut, sans inconvénient, lui donner extrêmement peu de valeur intrinsèque, et cependant elle conservera sa valeur nominale aussi bien que si elle valoit en effet la fraction de monnaie d'argent qu'elle représente. Dans plusieurs pays de l'Europe, le cuivre est évalué dans les monnaies à-peu-près au double de sa valeur marchande; mais l'inconvénient de cette surévaluation se trouve prévenu par des règlemens qui s'opposent à ce que toute somme qui n'est pas très-petite, puisse être soldée en monnaie de cuivre. Dans ces pays, la valeur du cuivre est élevée par le métal précieux qui domine dans les marchés du pays, jusqu'à la valeur de ce métal même. L'intérêt privé, toujours si attentif et si clairvoyant, si habile à discerner dans les valeurs la plus légère nuance, paroîtroit ici en défaut, si on ne voyoit pas que dans cette circonstance il est entièrement dirigé par le

crédit, c'est-à-dire par la confiance morale la plus forte, de retrouver, quand il lui plaira, cette valeur qu'il a l'air d'abandonner. C'est dans ce cas seulement que la monnaie fait un peu fonction de *signe*, et qu'elle emprunte de sa dénomination légale une valeur différente de sa valeur intrinsèque. Mais afin de maintenir cette valeur de confiance, le gouvernement devroit toujours échanger les pièces de cuivre à bureau ouvert contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au-delà des besoins de la circulation.

Quand un gouvernement suit ces principes, il peut être sûr que sa monnaie de cuivre, toute surévaluée qu'elle puisse être, aura cours pour sa valeur nominale. Dans ce cas il n'y auroit à craindre que les contrefacteurs, qui seroient d'autant plus excités à leur infâme métier, qu'il y auroit plus de différence entre la valeur intrinsèque de la monnaie et sa valeur nominale (1).

---

(1) En Angleterre, la monnaie de cuivre est si fort au-dessous de sa valeur nominale, qu'il y a 180 pour cent de profit à en frapper au taux courant. Aussi, quoiqu'on pende un

C'est bien autre chose quand un gouvernement s'imagine que la monnaie de cuivre peut remplacer celle d'or et d'argent, qu'en conséquence il en émet plus que la circulation n'en peut absorber dans le solde des appoints, et qu'il autorise tout le monde à payer en cuivre les sommes qu'on doit, ou seulement une portion notable de ces sommes. Dans cette supposition la monnaie de cuivre cesse d'être une monnaie de confiance; elle ne peut plus acheter ou payer que ce qu'elle vaut réellement, et la valeur nominale que le gouvernement lui attribue, se trouve réduite à sa valeur intrinsèque. Or, comme la valeur du cuivre est sujette à des variations brusques et fréquentes, et qu'outre cela l'usage de cette monnaie est accompa-

---

grand nombre de contrefacteurs ou de monnayeurs clandestins, y a-t-il beaucoup de monnaie contrefaite de cuivre. *Colquhoun* croit que les monnaies de cuivre contrefaites sont aux monnaies de cuivre légales comme 40 est à 1. Le gouvernement a cherché à prévenir cet inconvénient, en faisant fabriquer en 1799, par le fameux *Boulton*, des demi-deniers sterling (*halfpence*) avec un poinçon très-beau et un soin particulier; mais un voyageur qui a vu l'Angleterre en 1806, nous assure que cette belle monnaie avoit presqu'entièrement disparu, et que la circulation étoit encore inondée de monnaie contrefaite. (*Police de Londres*, *par Colquhoun*, *T. I*, *p.* 255. *Nemnichs neueste Reise durch England*, *p.* 81.)

gné de grands inconvéniens, elle est non-seulement une très-mauvaise mesure des valeurs, mais encore elle est presque toujours évaluée au-dessous de ce qu'elle vaut réellement. Cependant, plus l'émission en est forte, plus elle chasse les métaux précieux de la circulation et plus elle y fait dominer le métal commun dont la dépréciation se communique aux métaux précieux: les prix de toutes les marchandises haussent en conséquence, et le cours du change s'en ressent d'une manière désavantageuse.

Ces effets se sont fait sentir dans les pays mêmes où le cuivre n'entre que pour une portion comparativement petite dans le total des monnaies en circulation. En France, par exemple, la valeur légale de la monnaie de cuivre est à celle de la monnaie d'argent comme 1 à 2 $\frac{3}{10}$, c'est-à-dire qu'un franc en cuivre est censé valoir 2 francs 30 cent. en argent. Cette surévaluation n'auroit apparemment aucun mauvais effet, et le cuivre vaudroit peut-être ce que le gouvernement veut qu'il vaille, si l'on n'en avoit pas émis une trop grande quantité. Embarrassé par l'extrême abondance du cuivre, le gouvernement s'est vu forcé d'autoriser tout le monde à payer en monnaie de cuivre $\frac{1}{40}$ des

sommes qu'on doit. Cette mesure a eu l'effet de déprécier la monnaie d'argent, ou de hausser le prix de toutes les denrées. Toute personne qui conclut un marché, sait qu'elle est exposée à être payée dans cette proportion de $\frac{1}{40}$ en cuivre et de $\frac{39}{40}$ en argent: elle fait son marché en conséquence et demande un prix plus élevé. La quantité de cuivre qu'on est forcé de recevoir, influe de même sur le change avec l'étranger. Une lettre de change payable en monnaie française à Paris, se vend certainement moins cher à Vienne ou à Francfort, en raison de ce qu'une partie de sa valeur sera payée en cuivre (1). Si telles sont les suites d'une émission trop forte de monnaie de cuivre, dans un pays où elle n'entre que pour $\frac{1}{40}$ dans les payemens, vous pouvez juger des effets qu'elle a dû produire en Russie, où on l'a multipliée au point de remplacer presqu'entièrement la monnaie d'argent (2).

Quelquefois les gouvernemens se sont avisés d'émettre une monnaie qui n'est ni d'argent ni de cuivre: on l'appelle monnaie de

(1) *Say, Écon. polit. T. I, p. 510 et suiv.*

(2) Ces effets sont développés dans la Note XIIIe.

billon. C'est un alliage dans lequel il entre un quart ou moitié d'argent fin, et où le reste est de cuivre. Ce mélange a tous les inconvéniens du métal commun, sans présenter les avantages de l'argent. C'est une monnaie de confiance, une monnaie excessivement surévaluée, puisque le gouvernement veut qu'une pièce de billon coure pour une pièce d'argent du même volume. Une pareille monnaie ne peut maintenir sa valeur nominale que lorsqu'on peut l'échanger à tout instant contre de l'or et de l'argent. Or, un gouvernement qui est réduit à émettre du billon, n'est guère en état de lui donner cette garantie; et celui qui peut la donner, trouvera plus d'avantages à faire frapper de la monnaie d'argent. D'ailleurs les suites d'un billon déprécié sont bien plus graves que celles d'une monnaie de cuivre surévaluée qui tombe à sa valeur intrinsèque, puisque celle-ci ne circule qu'en petites pièces, et que l'autre est destinée à représenter des valeurs plus considérables. Enfin les contrefacteurs sont bien plus à craindre pour le billon que pour la monnaie de cuivre, parce que le premier offre plus de profit. L'avant dernier roi de Sardaigne ayant voulu retirer une monnaie de billon que son père avoit fabri-

quée dans des tems malheureux, en retira trois fois plus que le gouvernement n'en avoit jamais fait. Le roi de Prusse, Fréderic II, éprouva une semblable perte et par une semblable cause, lorsqu'il fit retirer sous le nom du juif Éphraïm, le billon qu'il avoit forcé les Saxons de recevoir dans la détresse où l'avoit réduit la guerre de sept ans. Vous voyez par ces exemples que le billon est une pauvre ressource pour les gouvernemens, et qu'il leur en coûte plus pour le retirer qu'il ne leur profite d'en émettre.

LIVRE SIXIÈME.

DU CRÉDIT.

CHAPITRE PREMIER.

Idée du crédit.

Le *crédit* en général est la confiance qu'on met dans une personne qu'elle remplira ses obligations librement contractées; c'est l'opinion qu'on a d'elle, qu'elle aura la volonté et le pouvoir de tenir sa promesse. Le *crédit pécuniaire* en particulier se manifeste par la confiance que les prêteurs accordent aux emprunteurs; confiance qui est susceptible de différentes gradations.

Quelquefois le prêteur se contente simplement d'un titre qui puisse constater le prêt, comme d'un reçu, d'une obligation, d'une lettre de change. Cette espèce de crédit se nomme le *crédit personnel.*

D'autres fois la confiance n'est accordée que moyennant une sûreté; alors le prêteur est autorisé par un acte formel de se mettre en possession d'une part déterminée des pro-

priétés du débiteur, au cas que celui-ci vînt à manquer aux conditions du prêt. Une pareille propriété cédée éventuellement, se nomme *hypothèque;* elle consiste communément en immeubles. Le crédit fondé sur une hypothèque, s'appelle le *crédit hypothécaire.*

Le plus haut degré de sûreté existe pour le prêteur, quand la valeur entière du prêt est mise en son pouvoir, avec le droit de se dédommager par cette valeur, au cas que les conditions du prêt ne fussent point accomplies. Une propriété ainsi transmise s'appelle un *gage;* la transmettre sous cette condition, s'appelle l'*engager.* On n'engage pour la plupart que des richesses mobiliaires. Comme dans ces prêts la confiance n'est pour rien, on ne peut pas non plus les ranger parmi ceux qui supposent du crédit.

La seule espèce de crédit qui mérite ce nom, c'est le crédit personnel. Il est fondé sur l'opinion que le prêteur se forme de la fortune et du caractère de l'emprunteur.

L'idée que le prêteur se fait des facultés de l'emprunteur, est le plus souvent arbitraire, surtout parmi les entrepreneurs industriels dont la fortune est exposée à beaucoup d'accidens, et qui ont un intérêt de

la faire paroître plus grande qu'elle ne l'est réellement.

Lidée que le prêteur se fait du caractère de l'emprunteur, est le résultat de la conduite que celui-ci a tenue jusque-là; de l'intelligence qu'il a montrée dans ses entreprises; de sa probité et de l'exactitude qu'il a mise à acquitter ses engagemens. Dans la plupart des cas, la confiance du prêteur se fonde uniquement sur l'expérience de cette exactitude. Elle est la première base du crédit, et, en général, elle n'est pas trompeuse. En effet, pour qu'un homme ait toujours acquitté exactement ses dettes, il a fallu, ou qu'il ait toujours eu entre ses mains des valeurs suffisantes pour y faire face: c'est le cas d'un homme qui a plus de propriétés que de dettes, ce qui est un fort bon motif pour lui accorder de la confiance; ou bien il a fallu qu'il ait toujours si bien pris ses mesures et fait des spéculations tellement sûres que ses rentrées n'aient jamais manqué d'arriver avant ses échéances: or cette habileté, cette prudence, sont encore de fort bons garans pour l'avenir.

Ce qui, après tous ces motifs, contribue le plus à faire naître le crédit, c'est la bonne administration du pays où réside le débiteur.

Elle diminue les risques du prêteur, tout comme une mauvaise administration les augmente. Les contraintes établies contre les débiteurs insolvables ont souvent été regardées comme contraires à ceux qui ont besoin d'emprunter: elles leur sont favorables. On prête plus volontiers et à meilleur marché, là où les droits du prêteur sont plus solidement appuyés par les lois. Mais quelque bonne que soit la législation, elle est inefficace partout où la faveur peut parler plus haut que la loi: du moment que le débiteur est ou peut espérer de se mettre au-dessus des atteintes de son créancier, celui-ci court un risque, et la confiance est ébranlée.

Lorsque la confiance du prêteur est accordée à des particuliers, on la nomme le *crédit privé;* quand elle est placée dans un gouvernement, on l'appelle le *crédit public.* L'un et l'autre sont basés sur les mêmes principes; avec cette exception, qu'un gouvernement n'étant justiciable devant personne, la justice la mieux administrée ne peut point servir de garantie à ses promesses. Ainsi, toutes les autres circonstances supposées égales, il sera toujours plus difficile aux gouvernemens qu'aux particuliers d'obtenir du crédit. Pour suppléer à ce défaut, le gouver-

nement n'a qu'un moyen, celui de faire naître une plus haute opinion de ses ressources, de sa prudence et de sa probité.

Dans le crédit privé il convient de distinguer le *crédit vulgaire* du *crédit commercial*. L'un a lieu parmi tous les habitans d'un pays indifféremment; l'autre est celui qui se donne et reçoit parmi les commerçans, c'est à-dire parmi les entrepreneurs d'industrie. Ce dernier est l'ame de la circulation, qui ne peut guère prospérer sans le secours de la confiance mercantile. A quoi se réduiroient les ventes et les achats d'un pays, si tous les marchés devoient s'accomplir des deux parts au même instant? La situation actuelle d'une infinité d'acheteurs, la distance des lieux et mille autre circonstances s'opposent à un pareil accomplissement. Et comment le crédit lève-t-il ces obstacles? En mettant à la place d'une des valeurs d'échange un *signe* représentant cette valeur, avec la promesse de la livrer à un terme convenu. Vous voyez que le crédit est à la monnaie ce que celle-ci est aux produits de l'industrie soumis à l'échange. Comme la monnaie tient lieu de l'un des produits échangés, le crédit tient lieu de la monnaie. La seule différence qu'il y a entre ces deux équivalens, c'est que

l'équivalent-monnaie est réel et actuel, et que l'équivalent-crédit n'est que temporaire et fiduciaire. La monnaie donne la valeur d'échange et le crédit la promet. Mais aux yeux de celui qui livre ses produits ou ses marchandises à crédit, la promesse de lui livrer la monnaie en a la valeur, et cette valeur d'opinion se soutient jusqu'au terme convenu. Si, à cette époque, le débiteur donne la monnaie promise, le crédit n'a pas été un seul instant sans valoir la monnaie. Ainsi le crédit est exactement comme la monnaie, un instrument pour opérer les échanges, une roue dans le mécanisme de la circulation, qui facilite et accélère son mouvement.

La *longueur du crédit*, dans les différens commerces, est toujours en raison de la richesse des prêteurs et du besoin des emprunteurs. Supposons, par exemple, que les négocians qui importent en Russie certains articles de consommation, soient en général riches; et que les marchands qui en font la revente en détail, soient en général pauvres (c'est-à-dire qu'ils n'aient pas un capital suffisant pour être assortis dans leur commerce): le crédit demandé par les marchands en détail et accordé par les marchands en gros, sera long.

La possibilité d'acheter et de vendre à un crédit plus ou moins long, multipliant le nombre des individus capables d'acheter et de vendre, favorise la concurrence, et contribue par conséquent à modérer le prix des marchandises. Les différences dans la longueur du crédit facilitent surtout le commerce aux petits marchands. La concurrence s'établissant ainsi entre les individus qui se contentent d'un petit profit, les prix des marchandises en sont d'autant plus modérés. On voit souvent les gros marchands se plaindre que des individus sans capitaux et qui prennent un long crédit se mêlent de commercer sur les mêmes articles qu'eux: c'est parce que ces individus modèrent les profits du commerce.

Il y a des gens qui pensent que là où l'usage d'acheter et de vendre à crédit est poussé très-loin, et où en conséquence il se fait beaucoup d'affaires entre des marchands qui n'ont que peu de fonds, le commerce national ne porte pas sur des capitaux suffisans, et que l'opulence nationale est plutôt apparente que réelle. Mais il faut se souvenir que l'usage d'acheter à crédit, suppose également l'usage de vendre à crédit. Ainsi, lorsque *dans un même pays*, on demande et accorde souvent du crédit, cela n'indique ni

pauvreté ni richesse dans la masse du commerce ; cette pratique prouve seulement qu'il y a des classes de commerçans assez pauvres pour avoir besoin de crédit, et d'autres assez riches pour pouvoir donner du crédit. Par exemple, l'usage qui s'est introduit en Russie parmi les négocians du pays, de vendre à crédit aux marchands en détail, ne prouve rien pour la richesse ou la pauvreté de cet Empire ; il indique seulement qu'en général les négocians sont plus riches que les détailleurs. L'usage des marchands en détail, de vendre à crédit aux consommateurs, est également une indication de richesse dans la classe des marchands : il prouve qu'ils ont un excédent de fonds, soit en propre, soit par emprunt, qui balance la somme des crédits qu'ils font aux consommateurs.

Au contraire dans les affaires commerciales qui se font *entre deux pays différens*, l'usage d'acheter et de vendre à crédit indique pauvreté ou richesse. Ainsi, par exemple, la pratique presque générale des marchands russes d'accepter du crédit dans le commerce extérieur, prouve que la Russie n'a pas encore assez de capitaux pour suffire à son industrie actuelle ; et la pratique également générale des Anglais, d'accorder du crédit

aux marchands étrangers, prouve de même que l'Angleterre possède un excédent de capitaux qu'elle ne peut plus employer dans ses transactions intérieures (1).

Le crédit n'est pas seulement utile comme véhicule de la circulation; tous les genres de travaux productifs en profitent. Sans doute les fonds empruntés sont souvent employés d'une manière improductive, et dans ce cas ils sont consommés sans retour; mais pris en masse, les fonds employés productivement l'emportent de beaucoup sur les autres. Un particulier qui emprunte pour dépenser, ne pouvant ni rendre le fonds ni payer l'intérêt sans aliéner ou entamer quelqu'autre source de revenu, sera ruiné tôt ou tard, et celui qui lui prête court le plus grand risque de perdre ses fonds; ainsi, dans tous les cas où il n'est pas question de prêt à usure, il est contre l'intérêt des deux parties, d'emprunter comme de prêter pour une pareille destination. Demandez à tout capitaliste qui n'est pas plus imprudent qu'un autre, à qui de ces deux espèces de gens il a prêté plus de ses fonds, ou à ceux qu'il jugeoit avoir l'intention d'en faire un emploi profitable,

---

(1) Voyez T. I, p. 276.

ou à ceux qui étoient dans le cas de les dépenser en pure perte: à coup sûr il trouvera votre question fort étrange. Ainsi, même parmi les emprunteurs, qui ne forment pas la classe d'hommes où il faille chercher l'économie, le nombre des gens économes et laborieux surpasse de beaucoup celui des prodigues et des fainéans (1).

Les seuls gens à qui l'on prête communément des fonds sans qu'on s'attende qu'ils en feront un emploi très-profitable, ce sont les propriétaires fonciers qui empruntent par hypothèque; encore n'empruntent-ils presque jamais purement en vue de dépenser. C'est en général pour avoir consommé trop de marchandises qui leur ont été avancées à crédit par des fournisseurs ou des artisans, qu'ils se voient enfin dans la nécessité d'emprunter à intérêt pour s'acquitter. Ainsi le fonds qu'ils empruntent est ordinairement dépensé avant qu'ils l'empruntent.

Ces observations ne sont applicables qu'aux particuliers; les gouvernemens se conduisent sur d'autres principes parce qu'ils sont guidés par d'autres motifs. Si les particuliers cherchent le plus souvent à se procurer des

---

(1) Comparez T. I, p. 314.

fonds pour les faire valoir d'une manière productive, les gouvernemens n'en cherchent que pour les consommer sans retour. C'est afin de pourvoir à des besoins imprévus et de repousser des périls imminens, qu'on fait des emprunts publics; on accomplit, ou bien on n'accomplit pas son dessein; mais dans tous les cas, la somme empruntée est une valeur consommée et perdue, et le revenu public se trouve grevé des intérêts de ce fonds.

Toute espèce d'emprunt public a l'inconvénient de retirer des emplois productifs, des capitaux pour les dévouer à la consommation. Et de plus, quand ils ont lieu dans un État dont le gouvernement inspire peu de confiance, ils ont l'inconvénient de faire monter l'intérêt. Qui voudroit prêter à 5 ou 6 pour cent à l'agriculture, aux fabriques, au commerce, lorsqu'on trouve un emprunteur toujours prêt à payer un intérêt de 7 ou 8 pour cent? Le genre de revenu qui se nomme rente du capital, s'élève alors aux dépens du consommateur; la consommation se réduit par le renchérissement des produits de l'industrie, et les travaux productifs sont moins demandés, moins bien récompensés. La société, les capitalistes exceptés, est dans un état de souffrance.

Le grand avantage qui résulte pour un Etat de la faculté d'emprunter, c'est de pouvoir répartir sur un grand nombre d'années, les charges que réclament les besoins d'un moment. Aucun pays ne pourroit dans la situation où se trouvent les Etats modernes, avec les fraix énormes que la guerre entraîne, soutenir une guerre au moyen des seules ressources courantes que les peuples sont en état de fournir. Les grandes nations payent à-peu-près tout ce qu'elles sont en état de payer d'impôts: s'il faut doubler la dépense ou périr, elles n'ont guère d'autres ressources que l'emprunt; car il ne faut pas mettre au nombre des ressources la violation des engagemens antérieurs et la dépouille d'une partie des sujets. Les emprunts sont ainsi un moyen de défense, et malheureusement aussi un moyen d'attaque. C'est une arme nouvelle, plus terrible que la poudre à canon, et dont toutes les puissances doivent se servir, sous peine d'infériorité manifeste, du moment qu'une d'elles est parvenue à l'accommoder à son usage.

CHAPITRE II.

En quoi consistent les fonds prêtés ou les créances.

Presque tous les prêts à intérêt sont faits en numéraire, soit métallique, soit de papier; mais la chose dont vraiment l'emprunteur a besoin, celle que le prêteur lui fournit réellement, ce n'est pas le numéraire, ce sont les marchandises qu'on peut acheter avec ce numéraire. Aucun homme n'a jamais emprunté de l'argent pour le garder dans son coffre-fort; s'il entend s'en servir comme fonds de consommation, il n'y a que des marchandises ou des services qui soient de nature à être appliqués à cet usage; et s'il en a besoin comme d'un capital, pour faire quelque entreprise industrielle, il n'y a encore que des marchandises qui puissent servir à cet emploi; comme matières, outils et subsistances pour les ouvriers. Par le prêt, le prêteur délègue, pour ainsi dire, à l'emprunteur son droit à une certaine portion du produit annuel de la terre et du travail, pour en user comme bon lui semble. Si l'emprunteur pouvoit toujours trouver des capi-

talistes qui fussent en état de lui prêter les marchandises dont il a besoin, il ne se mettroit pas en peine de chercher de l'argent, il s'adresseroit tout droit à ces capitalistes.

Au reste, les capitaux se prêtent souvent sans l'entremise du numéraire. Il arrive fréquemment dans le commerce qu'un crédit s'effectue en marchandises et non pas en argent. Lorsqu'un marchand de draps, par exemple, obtient un crédit de 50,000 roubles chez un riche fabricant, ce dernier ne lui prête pas cette somme en argent, mais la valeur en draps. Il arrive tout aussi fréquemment chez les cultivateurs, que les avances du propriétaire au colon se font en grains, en fourrages, en bétail et en instrumens aratoires. Enfin toutes les ventes à crédit sont des prêts faits en marchandises et non pas en argent. Celui qui vend une marchandise à crédit, en prête la valeur à l'acquéreur jusqu'au moment où il en sera payé.

J'ai cru nécessaire, Messeigneurs, de revenir encore une fois sur cette distinction entre le numéraire et le capital, quoique je vous l'aie déjà présentée plusieurs fois sous différens points de vue (1). Il est de la der-

(1) Voyez surtout Liv. II, ch. I, VI et IX; et Liv. III, ch. IX.

nière importance de la bien saisir, et l'on est trop facilement entraîné à l'oublier. Comme la plupart des prêts se font en numéraire, que les titres des créances se transmettent de main en main au moyen du numéraire, et que toutes les fois qu'on en parle, on les désigne toujours comme une somme de numéraire actuellement existante, tout paroît fortifier l'opinion que le capital livré à l'emprunteur n'est autre chose que le numéraire que le prêteur lui transmet. Cette erreur est généralement répandue; elle forme jusqu'à ce jour l'opinion populaire, et même celle de la plupart des négocians, qui peuvent difficilement séparer deux idées que tout tend à confondre, celle du capital et celle de l'argent.

Cependant, une preuve évidente et soumise au calcul de la fausseté de cette opinion, c'est que dans tous pays la valeur des créances est infiniment supérieure à celle du numéraire (1). Les mêmes pièces de monnaie,

(1) La dette publique de l'Angleterre s'élève à 815 millions sterling, et son numéraire n'est estimé que de 18 à 25 millions. Comme les créances entre particuliers forment une masse probablement supérieure à celle des créances publiques, on ne peut douter que le montant de toutes les créances anglaises ne soit fort supérieur à la valeur de tout le numéraire métallique en circulation dans l'univers entier.

ou les mêmes assignats, servant successivement à plusieurs prêts différens, les fonds prêtés peuvent être infiniment plus grands que la somme d'argent qui sert d'instrument pour en faire le transport. Par exemple, A prête à X 1000 roubles, avec lesquels X achète immédiatement de B des marchandises pour la valeur de 1000 roubles. B n'ayant pas besoin de cet argent, prête identiquement les mêmes pièces à Y, avec lesquelles Y achète aussitôt de C pour 1000 roubles d'autres marchandises. C, de même et pour la même raison, prête cet argent à Z, qui en achète aussi d'autres marchandises de D. A ce moyen, les mêmes pièces, soit de métal, soit de papier, peuvent, dans le courant de quelques jours, servir d'instrument à trois prêts différens et à trois différens achats, chacun desquels est de valeur égale au montant total de ces pièces. Ce que les trois capitalistes A, B, C transportent aux emprunteurs X, Y, Z, c'est le pouvoir de faire ces achats: c'est dans ce pouvoir que consiste la valeur du prêt. Le capital prêté par ces trois capitalistes est égal à la valeur des marchandises qu'on peut acheter avec ce capital, et il est trois fois plus grand que la valeur de l'argent avec lequel se font les achats. Ce-

pendant ces prêts peuvent être tous parfaitement bien assurés; les marchandises achetées par les débiteurs étant employées de manière à rendre, au terme convenu, une valeur égale en argent ou en papier, avec encore un profit. Si ces mêmes pièces de monnaie peuvent ainsi servir d'instrument à différens prêts pour trois fois leur valeur, et par la même raison pour trente fois leur valeur, elles peuvent pareillement servir autant de fois successivement d'instrument de remboursement.

Ainsi toute créance est née de la livraison d'une portion de richesses, pour la plupart mobiliaires (1). Si le créancier n'a pas lui-même délivré ces richesses au débiteur, il lui a transmis, par le numéraire, la valeur pour laquelle ce dernier a pu se les faire

(1) Le seul cas où l'on fait naître une créance par la transmission d'une propriété immobiliaire, c'est lorsque l'on vend un immeuble à crédit; mais quand on emprunte par hypothèque sur un immeuble, la créance est la transmission d'une richesse mobiliaire, représentée par le numéraire prêté. Les créances nées d'un travail vendu à crédit, se réduisent de même en tout ou en partie, à une livraison de richesses mobiliaires; car sans les choses nécessaires à l'entretien de l'ouvrier et à la confection de son travail, le travail n'auroit pu ni se faire, ni se vendre.

délivrer par d'autres personnes. Cette grande vérité est fertile en conséquences importantes: tout ce que j'ai à vous dire sur la nature et les effets des créances, est basé sur ce principe fondamental.

CHAPITRE III.

Ce qui détermine la quantité de fonds qui peut être prêtée dans un pays.

Comme ce sont des marchandises ou des fonds qu'on prête, et que l'argent ne fait que les représenter, il s'ensuit que le montant des prêts qui peuvent se faire dans un pays, dépend, non pas de la quantité d'argent, mais de la quantité de fonds disponibles, c'est-à-dire de richesses mobilières qui n'ont pas d'emploi.

Vous voyez, Messeigneurs, que la quantité des capitaux *prêtables* d'une nation n'est pas la même que la quantité *totale* de ses capitaux. Cependant, cette dernière quantité influe beaucoup sur la première: là où il y a beaucoup de fonds disposés à recevoir un emploi quelconque, il y en a davantage disposés à être prêtés.

A mesure que l'industrie augmente les produits, et que l'économie les accumule pour en former des capitaux, la masse des fonds qu'on offre à prêter augmente aussi. Plus il y a de capitalistes, et de gros capitalistes, plus il y aura de gens qui aimeront mieux

prêter leurs capitaux à intérêt, que de les employer eux-mêmes. Dans la supposition contraire, lorsque l'industrie produit moins, et que l'économie fait place à la dissipation, la masse des fonds prêtables diminue nécessairement.

Ainsi, tout ce qui tend à accroître la masse totale des capitaux. tend à multiplier les capitaux prêtables. C'est l'effet de toutes les circonstances favorables à l'enrichissement de la nation.

Par une raison contraire, tout ce qui tend à diminuer la masse totale des capitaux, tend à diminuer la quantité prêtable de ces mêmes capitaux. C'est l'effet qu'on doit attendre de tout système qui encourage les consommations; de la guerre, qui est la plus énorme et la plus destructive de toutes les consommations; de la crainte qui fait fuir les capitaux dans l'étranger, ou ce qui est pire, qui les fait enfouir dans la terre (1). C'est encore un effet qui résulte des nombreux emplois qu'on fait de capitaux prêtables

(1) Vous pourriez m'objecter qu'on ne transporte dans l'étranger et qu'on n'enfouit que du numéraire, et que le numéraire n'est pas le capital. Mais un pays a toujours besoin d'une certaine quantité de numéraire : si une cause quelconque en anéantit ou fait cacher une partie, il faut

pour créer des capitaux fixes ; car des capitaux employés de manière qu'on ne puisse plus en disposer de longtems, diminuent la quantité des capitaux prêtables en circulation. Ainsi, les défrichemens, les améliorations des fonds de terre, les constructions, qui sont des emplois très-favorables à l'augmentation du revenu national, doivent diminuer la quantité des capitaux prêtables en circulation. Il en est de même de certaines manufactures et des commerces lointains qui engagent les capitaux circulans pour de nombreuses années.

Telles sont les causes qui déterminent dans tout pays la quantité des capitaux prêtables : l'augmentation ou la diminution du numéraire n'influe en aucune manière sur le montant des prêts qui peuvent s'y faire. Vous avez reconnu, Messeigneurs, que chaque pays a besoin pour sa circulation, non pas d'un certain poids de métal monnayé ni d'une certaine masse de papier-monnaie, mais d'une certaine *valeur* dans ces espèces

---

qu'elle soit remplacée par d'autre numéraire venant du dehors, lequel ne peut s'acheter qu'au prix d'une portion du capital national. Vous direz peut-être encore que le numéraire qui reste, se borne à augmenter de valeur ; mais c'est précisément ce renchérissement qui en fait venir d'autre.

ou dans ce papier, pour représenter la valeur de ses richesses circulantes (1). Ainsi, quelle que soit la masse de son numéraire, espèces ou papier, elle est toujours égale à cette valeur: doublez, triplez cette masse; diminuez-là de moitié, de deux tiers, elle lui sera encore égale. Tant que la masse des richesses et leur valeur restent les mêmes, la nation ne peut faire des échanges et des prêts que pour la même valeur, bien qu'on augmente ou qu'on diminue la masse de son numéraire.

Quand une nation est libre de se pourvoir de numéraire par les efforts spontanés de son commerce, la masse de numéraire n'augmente ni ne diminue que proportionnellement à la valeur des marchandises qu'il doit représenter dans les échanges : vous en savez les raisons (2). Mais lorsqu'on multiplie forcément sa quantité, il baisse de valeur relativement aux marchandises, et le total de sa valeur reste le même. Pareillement, lorsqu'on diminue forcément sa quantité, il hausse de valeur relativement aux marchan-

---

(1) Voyez p. 46.

(2) Voyez p. 122 et suiv.

dises, et le total de sa valeur reste encore le même. Ainsi dans la première supposition, les créances seront nominalement plus grandes, et dans la seconde elles seront nominalement plus petites, sans que les fonds prêtés aient subi la moindre altération.

Pour vous en convaincre davantage, supposons qu'un propriétaire de terre veuille acheter une maison en ville; qu'il cherche à emprunter sur sa terre la somme d'argent qu'il lui faut pour cela; et que, d'après le rapport où se trouve dans son pays le numéraire avec le besoin de la circulation, cette somme soit 20,000 roubles. Si la masse du numéraire venoit à doubler dans ce pays, le besoin de la circulation restant le même, la somme nécessaire pour cet achat seroit de 40,000 roubles; si, au contraire, la masse du numéraire venoit à diminuer de la moitié, le besoin de la circulation étant encore le même, il ne faudroit à l'acquéreur que 10,000 roubles. Vous voyez que la valeur du capital qu'il cherche à emprunter, c'est-à-dire la valeur de la maison, reste toujours la même, quoiqu'il y ait une grande différence dans le montant des sommes d'argent qu'il emprunte. Pour emprunter la même

valeur réelle, il est obligé d'emprunter des valeurs numériques très-différentes.

Appliquez le cas de ce propriétaire à une nation entière, vous aurez les mêmes résultats. Par exemple, depuis que le gouvernement de Russie a créé des assignats, la masse de ce papier-monnaie a toujours été en augmentant; mais comme les richesses circulantes du pays n'ont pas augmenté dans la même proportion, qu'en est-il arrivé? Que, pour satisfaire les mêmes besoins, pour faire les mêmes entreprises, pour emprunter le même capital, il faut une somme d'assignats beaucoup plus forte qu'auparavant. Telle entreprise industrielle qui exigeoit autrefois une somme de 10,000 roubles, en demande aujourd'hui une de 40,000; ainsi, quoiqu'il y ait quatre fois plus de numéraire en Russie, on ne peut pas y faire, pour cette raison, quatre fois plus d'entreprises, de prêts et d'emprunts. Dé même, si le gouvernement réussissoit à réduire la masse des assignats au quart de son montant actuel, de sorte qu'un rouble en assignats valût un rouble d'argent, la masse des richesses circulantes de la Russie n'en seroit pas diminuée le moins du monde: la valeur des achats et des prêts qui s'y font, n'en seroit ni plus

grande ni moindre; seulement il faudroit des sommes d'assignats moindres pour faire ces achats et ces prêts.

Il me paroît inutile, Messeigneurs, de vous observer qu'un cas pareil ne peut exister que chez une nation dont tout le numéraire consiste en papier: si elle a des espèces d'or et d'argent, leur surabondance, en diminuant leur valeur, les feroit sortir du pays sur-le-champ; et leur défaut, en haussant leur valeur, en rameneroit sur le champ une quantité suffisante pour rétablir l'équilibre. Ainsi chez les nations qui se servent de numéraire métallique, la valeur de ce numéraire ne peut hausser ni diminuer que par l'influence des causes générales qui agissent sur le prix des métaux précieux; causes que nous avons déjà examinées dans le Livre précédent.

Ces principes servent à éclaircir un phénomène que nous avons actuellement sous les yeux, et qui déroute presque tous nos raisonneurs politiques: c'est la rareté apparente de numéraire dans un pays où les assignats ont été multipliés au point de leur faire perdre les trois quarts de leur valeur nominale. Quoique le gouvernement lui-même ait déclaré que cette dépréciation tient à des

émissions trop fortes, nécessitées par des circonstances impérieuses, une foule de gens s'obstinent à l'attribuer à d'autres causes, et soutiennent hardiment que la masse des assignats est au-dessous des besoins de la circulation, parce que, selon eux, il n'y en a pas assez pour satisfaire toutes les demandes de numéraire. »Quoi, disent-ils, on se récrie tant sur l'augmentation des assignats, et nulle part on n'en trouve à emprunter! Les propriétaires des terres, les négocians, toutes les classes de la société souffrent de cette disette de numéraire; les banqueroutes se multiplient, des provinces entières sollicitent des sursis; et dans cette détresse générale on donne au gouvernement le conseil perfide d'anéantir une portion de ce papier si précieux qu'on devroit au contraire multiplier pour soulager la misère publique.»

Tel est en effet le langage d'une infinité de personnes de toutes les classes qui jugent sur la simple apparence des choses. Heureusement pour nous, le gouvernement sait mieux apprécier la source de ces calamités; il poursuit son plan de réforme sans donner la moindre attention aux clameurs populaires. Nous verrons au chapitre VI[e] quelles

sont les causes de la détresse actuelle des emprunteurs: pour le moment il vous suffit d'avoir reconnu que ce n'est pas faute de numéraire qu'on trouve des difficultés à emprunter, et qu'augmenter un numéraire déjà beaucoup trop abondant, ce seroit augmenter le signe qui représente les capitaux prêtables, sans rien ajouter à la masse de ces capitaux.

CHAPITRE IV.

Origine de l'intérêt, et ce qui l'a fait décrier dans le moyen âge.

L'usage de l'intérêt remonte à la plus haute antiquité (1). De tout tems, ceux qui possédoient des capitaux dont ils retiroient un profit en les employant utilement, ne pouvoient être disposés à les prêter et à courir le risque de les perdre, sans se faire dédommager du profit qu'ils abandonnoient et du risque auquel ils s'exposoient. Rien de plus juste que cette rétribution. D'où vient donc que, dans l'Europe moderne, l'opinion s'est déclarée longtems contre l'intérêt, et que plusieurs gouvernemens même l'ont entièrement prohibé?

Avant qu'on connût les fonctions et l'utilité d'un capital, l'accumulation, le seul moyen d'en amasser, étoit considérée comme une lésine nuisible au public, qui regardoit comme perdues pour lui les sommes que les grands propriétaires ne dépensoient pas. On ignoroit que l'argent accumulé pour le faire

(1) Il en est déjà question dans les lois de Moïse.

valoir, est cent fois plus profitable à l'indigence que l'argent dépensé; et qu'un homme laborieux n'est jamais assuré de pouvoir gagner sa subsistance que là où il se trouve un capital mis en réserve pour l'occuper. Ce préjugé contre les riches qui ne dépensent pas tout leur revenu, est encore dans beaucoup de têtes; mais autrefois il étoit général, il étoit partagé même par les prêteurs, qu'on voyoit, honteux du rôle qu'ils jouoient, employer, pour toucher un profit très-juste et très-utile à la société, le ministère des gens les plus décriés.

Si d'un côté les hommes économes et les prêteurs à intérêt étoient frappés de mépris par l'opinion publique, de l'autre, les emprunteurs étoient regardés comme une classe intéressante, trop souvent victime de l'avarice et de la cruauté des riches dont elle sollicitoit des secours. En effet, dans le moyen âge cette classe se composoit moins de gens industrieux qui empruntent pour gagner, que de nécessiteux qui empruntent pour vivre. Le peu d'industrie de ces tems-là s'alimentoit des maigres capitaux des marchands et des artisans eux-mêmes; l'industrie agricole, celle qui se suivoit avec plus de succès, marchoit au moyen des avances des pro-

priétaires. On empruntoit moins pour faire des entreprises industrielles, que pour satisfaire à un besoin pressant: alors exiger un intérêt n'étoit autre chose qu'asseoir un profit sur la détresse de son prochain; et l'on conçoit que les principes d'une religion toute fraternelle devoient réprouver un tel calcul, qui, maintenant encore, est inconnu aux ames généreuses et condamné par les maximes de la morale la plus ordinaire.

Il ne faut donc pas s'étonner que les lois ecclésiastiques, et à plusieurs époques les lois civiles elles-mêmes, aient proscrit le prêt à intérêt; que durant tout le moyen âge, dans les grands États de l'Europe ce trafic, réputé infâme, ait été abandonné aux Juifs; et que le mot *usure* même, qui dans l'origine avoit une signification innocente (1), en soit devenu si odieux, qu'il ne réveille plus que l'idée d'un intérêt illégal et exorbitant.

Les progrès de l'industrie firent ensuite considérer un capital sous tout un autre jour. Ce n'est plus maintenant, dans les cas ordi-

---

(1) *Usura* veut dire en latin usage, jouissance. C'étoit le mot propre, puisque l'intérêt est un prix qu'on paye pour avoir la jouissance d'un capital; on lui a substitué un mot plus honnête et moins expressif.

naires, un secours dont on a besoin: c'est un agent, un outil, dont celui qui l'emploie peut se servir très-utilement pour la société et avec un grand bénéfice pour lui-même. Dès-lors il n'y a pas plus d'avarice ni d'immoralité à en tirer un loyer, qu'à tirer un fermage de sa terre, un salaire de son industrie; c'est une compensation équitable, fondée sur une convenance réciproque; et la convention entre l'emprunteur et le prêteur par laquelle l'intérêt est fixé, est du même genre que toutes les conventions.

Malgré le progrès de l'industrie et des lumières, les préjugés religieux maintiennent encore dans bien des pays l'aversion pour le prêt à intérêt. Dans les États catholiques, par exemple, les gens riches se font quelquefois scrupule de tirer un profit innocent de leur argent; ils aiment mieux l'enfouir que de le faire circuler avec avantage pour la société, pour l'emprunteur, et pour eux-mêmes. Le même préjugé règne parmi nos *Starovertsis* et les autres sectaires qui leur ressemblent.

CHAPITRE V.

Du taux nécessaire de l'intérêt.

Lorsque je vous ai parlé des différentes espèces du revenu primitif, j'ai dû me borner à vous indiquer les principes généraux qui déterminent l'*intérêt*, à cause de l'influence que le crédit exerce sur cette espèce de revenu (1). C'est ici le lieu de développer ces principes.

L'analyse de l'intérêt, vous ai-je dit, nous y découvre les mêmes élémens qui composent le prix de chaque autre chose. Ceux qui peuvent accumuler des capitaux pour les prêter, doivent avoir la perspective d'en retirer un profit qui vaille la peine de les accumuler et de les prêter, sans quoi ils préféreront de les appliquer à la consommation. Le taux le plus bas de ce profit est le *taux nécessaire* de l'intérêt, celui qui est indispensable pour faire produire des capitaux prêtables, c'est-à-dire pour engager les hommes à en accumuler et à prêter ceux qu'ils ont accumulés.

---

(1) Voyez Liv. III. chap. IX. (T. II, p. 36.)

Ce taux doit être d'autant plus élevé qu'il y a plus de difficultés d'amasser des capitaux. Comme il faut retrancher sur ses consommations pour pouvoir accumuler, vous sentez bien qu'il est plus facile à l'homme opulent de former des capitaux, qu'à celui qui ne jouit que d'un revenu médiocre: l'un retranche sur ses jouissances, l'autre sur ses besoins; l'un amasse de grands capitaux, l'autre de petits. Or un homme qui se trouve en état d'épargner dans le courant d'une année un capital considérable, sera déterminé à le faire, bien que l'intérêt qu'il peut espérer d'en retirer soit modique; mais dans un cas pareil, un particulier qui ne peut faire que de petites épargnes, ne sera point tenté d'économiser. Il lui faut la perspective d'un profit plus considérable pour l'engager à se soumettre aux privations qu'exige la formation d'un capital, parce que, pour lui, ces privations sont plus dures que pour l'homme opulent. Il en est de même de nations entières. Dans un pays qui manque encore de capitaux, et où il ne s'en forme pour la plupart que de petits, le taux nécessaire de l'intérêt doit être plus haut que dans un pays riche, où les particuliers sont en état de former des capitaux considérables; en Russie,

par exemple, le taux nécessaire de l'intérêt sera plus fort qu'en Angleterre.

Ce taux est souvent augmenté par une *prime d'assurance* évaluée sur le risque que court le prêteur de perdre son capital en totalité ou en partie. Dans les prêts sur gage ou sur bonne hypothèque, ce risque se réduit à rien; ainsi, dans ces prêts, le taux nécessaire de l'intérêt est *simple*, c'est-à-dire il n'est point augmenté par une prime d'assurance. Cette prime n'a lieu que dans les emprunts faits sur crédit personnel; plus le risque que court le prêteur est grand, plus il élève la prime d'assurance et par conséquent le taux nécessaire de l'intérêt.

Trois circonstances déterminent la prime d'assurance: 1°. le crédit personnel dont jouit l'emprunteur; 2°. la nature de l'emploi auquel il destine le capital; et 3°. la bonne ou la mauvaise administration du pays où il vit. Quant aux causes qui influent sur le *crédit*, vous les connoissez déjà, Messeigneurs; il ne me reste donc que les deux autres circonstances à vous développer.

A égal degré de crédit, le risque, et par conséquent la prime d'assurance, peut varier suivant la nature de l'*emploi* auquel le capital est destiné par l'emprunteur. Vous avez vu

au chapitre IV que l'emploi d'un fonds prêté n'est pas toujours un emploi industriel ; bien des gens empruntent pour dépenser, ou pour payer ce qu'ils ont dépensé ; et dans cette sorte d'emprunts le prêteur court communément les plus grands risques. Ainsi dans un pays où le taux de l'intérêt que payent ordinairement les gens à bon crédit, est à 5 pour cent, il se peut fort bien qu'un prodigue qui emprunte sans donner de sûretés hypothécaires, soit obligé de payer 20 pour cent d'intérêt pour se procurer de l'argent. Un intérêt si exorbitant paroît une usure ; mais peut-être dans bien des cas, la prime d'assurance n'est-elle pas encore proportionnée au risque que court le prêteur.

Lorsqu'un capital est destiné à la production industrielle, c'est toujours un entrepreneur qui l'emprunte. Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, que l'entrepreneur compte déjà dans son profit nécessaire une prime d'assurance pour le risque qu'il court en employant le capital (1); cependant, comme la rentrée de ce profit est elle-même exposée à des risques, le prêteur d'un pareil capital est obligé d'évaluer le risque

(1) Voyez T. II, p. 87.

de l'emploi comme si l'entrepreneur ne l'avoit point estimé. Par exemple, vous avez vu que l'exploitation des mines de la Nouvelle-Espagne est regardée par tout le monde comme un emploi très-hasardé, dans lequel les pertes sont rarement compensées par les gains. On peut ouvrir dix mines avant d'en trouver une qui soit riche. Cette dernière, à la vérité, paye les fraix des neuf autres, et enrichit peut-être l'entrepreneur; mais s'il est obligé d'emprunter le capital pour faire ces essais, vous concevez bien que personne ne lui prêtera de l'argent sur son crédit personnel au même taux de l'intérêt auquel on peut s'en procurer pour des entreprises moins hasardées. Les Athéniens distinguoient jadis l'intérêt maritime et l'intérêt terrestre: le premier alloit à 60 pour cent environ, par an, tandis que l'autre étoit ordinairement de 12 pour cent. Le taux usuel de l'intérêt à Athènes étoit tout au plus de 6 pour cent; il y avoit donc dans l'intérêt maritime 54 pour cent payés pour l'assurance du prêteur! Il faut attribuer cet énorme risque, d'une part aux mœurs encore barbares des nations avec lesquelles on trafiquoit, et de l'autre à l'imperfection de l'art de la navigation. On

couroit plus de risque pour aller du Pirée à Trébisonde, qu'on n'en court à présent pour aller de Londres à Canton. Les progrès de la géographie et de la navigation ont ainsi contribué à faire baisser le taux de l'intérêt, et par suite, le prix nécessaire des produits.

Dans l'influence que la nature de l'emploi exerce sur le taux de l'intérêt, il faut comprendre la durée du prêt. L'intérêt est moins élevé quand le prêteur peut faire rentrer ses fonds à volonté, ou du moins dans un terme très-court; soit à cause de l'avantage réel de disposer de son capital quand on veut; soit qu'on redoute moins un risque auquel on croit pouvoir se soustraire avant d'en être atteint. La faculté de pouvoir négocier sur la place les effets des gouvernemens modernes, c'est-à-dire la faculté de pouvoir vendre les titres que les gouvernemens délivrent à leurs créanciers, entre pour beaucoup dans le bas intérêt auquel plusieurs de ces gouvernemens parviennent à emprunter. Cet intérêt ne paye pas, à ce qu'il semble, le risque des prêteurs; mais ceux-ci espèrent toujours vendre leurs effets avant le moment de la catastrophe, s'ils venoient à la craindre sé-

rieusement. Les effets non-négociables portent un intérêt bien plus fort.

L'*administration* expose la sûreté du prêteur de deux manières: quand elle n'offre pas une garantie suffisante pour l'exécution des contrats; et lorsqu'elle tâche de limiter l'intérêt ou de le proscrire entièrement.

Une mauvaise administration de la justice dans le pays où réside le débiteur, augmente les risques du créancier, et par conséquent la prime d'assurance. Voilà pourquoi le taux de l'intérêt est si haut dans les pays où les lois et l'administration ne savent pas garantir l'exécution des engagemens.

Dans les États où l'on souffre de ce mal, les *banques d'emprunt* fondées par le gouvernement, sont des institutions très-recommandables (1). Les prêteurs, au lieu de confier leurs capitaux à des particuliers, qui pourroient profiter du mauvais état de la justice pour se soustraire à leurs engagemens, les placent dans ces banques, les-

(1) Le premier établissement de ce genre fut fondé à Pérouse, sous le nom de *mont de pieté*; le second par le Pape Sixte VI, à Savone.

quelles ne prêtant que sur de bonnes sûretés et ayant à leur disposition tous les moyens de contrainte, sont toujours sûres de la rentrée de leurs fonds. De cette manière les banques deviennent nécessairement le centre de toutes les transactions entre les prêteurs et les emprunteurs; elles se constituent leurs intermédiaires, et cet ordre de choses devient également utile aux uns et aux autres.

D'une part, les emprunteurs peuvent se procurer des capitaux à un intérêt modique; car les banques ne courant aucun risque, elles ne sont pas dans la nécessité de se faire payer une prime d'assurance.

De l'autre part, les prêteurs jouissant de la plus parfaite sûreté, ont encore l'avantage de pouvoir placer à intérêt leurs épargnes, à mesure qu'ils les font, et quelques légères qu'elles soient. Cette dernière circonstance est un bien pour la société autant que pour les capitalistes. Un très-petit capital a de la peine à trouver un placement solide parmi les particuliers; et, par cette raison, beaucoup d'épargnes sont consommées, qui seroient allées grossir les capitaux particuliers et par conséquent la masse du capital national. Les caisses publiques qui se chargent de recevoir, de réunir et de faire valoir les petites

épargnes des particuliers, sont en conséquence très-favorables à la multiplication des capitaux. Cependant, comme ces caisses ne prêtent ordinairement que sur gage ou sur hypothèque, les emprunts sur crédit sont exclus de leurs opérations, et c'est précisément dans ce genre d'emprunts que le prêteur a besoin d'être protégé par l'autorité publique.

Vous n'ignorez pas, Messeigneurs, que la Russie a plusieurs institutions de ce genre, telles que la banque d'emprunt pour les propriétaires et les villes, les caisses de dépôt et les lombards des deux maisons des enfans-trouvés, et les caisses des tribunaux de prévoyance générale dans tous les chefs-lieux des gouvernemens. Ces établissemens ont produit un bien infini en Russie. On ne peut pas disconvenir que l'administration de la justice ne soit encore très-défectueuse chez nous: ces banques et ces caisses, en se chargeant du risque que cet ordre de choses fait courir au prêteur, et pouvant s'en charger sans compter une prime d'assurance, ces banques, dis-je, non-seulement ont diminué l'intérêt pour les emprunteurs hypothécaires; elles ont encore contribué à l'accroissement du capital national, en offrant aux prêteurs

une garantie parfaite, et en accueillant les moindres épargnes que l'économie des classes inférieures est venue leur offrir. Elles auroient atteint ce but plus sûrement encore, si elles avoient fixé un peu plus haut l'intérêt qu'elles payent à leurs créanciers: cet intérêt est de 5 pour cent seulement, et celui qu'on peut trouver dans les placemens les plus solides chez les particuliers, va jusqu'à 10 pour cent. Six ou sept pour cent que les caisses publiques accorderoient aux prêteurs, feroient refluer vers elles une foule de capitaux placés à usure, et seroient en même tems un puissant encouragement pour bien des gens d'accumuler leur petit superflu, qu'ils dépensent actuellement à cause de la modicité des profits qu'il leur promet comme capital.

Il ne suffit pas, pour réduire l'intérêt à son taux naturel, qu'un gouvernement protège efficacement les droits des créanciers; il faut encore qu'il se garde bien de vouloir fixer l'intérêt par la loi, ou de prescrire un *intérêt légal.* Cette mesure non-seulement est infructueuse, mais elle a l'effet d'élever le taux nécessaire de l'intérêt, comme vous allez vous en convaincre par un raisonnement appuyé sur des faits historiques.

Vous avez reconnu que l'intérêt ne peut

jamais être de niveau dans tous les placemens qui se font dans un grand pays, ni même dans ceux qui se font dans une seule ville : son taux nécessaire varie, non-seulement suivant la situation des personnes qui accumulent les capitaux et qui les prêtent, mais encore suivant le crédit des personnes qui les empruntent, suivant l'emploi auquel elles les destinent et suivant la protection que le créancier peut espérer d'obtenir du gouvernement. Ainsi, forcer les capitalistes à ne prêter qu'à un seul taux, c'est taxer la denrée dont ils sont marchands, c'est la soumettre à un *maximum*, c'est défendre tous les prêts qui ne sauroient s'accommoder de l'intérêt fixé, ou forcer les prêteurs à violer la loi. Or les lois de ce genre sont presque toujours violées : le besoin d'emprunter et le besoin de prêter s'entendent pour les éluder. Tout l'effet qui en résulte est d'élever le taux de l'intérêt par l'augmentation des risques auxquels la loi expose le prêteur.

C'est ainsi qu'on a constamment réveillé l'usure quand on a voulu limiter l'intérêt ou l'abolir entièrement. Plus les menaces étoient violentes, plus l'exécution en étoit rigoureuse, et plus l'intérêt s'élevoit. Plus le prêteur couroit de risque, et plus il avoit besoin de

s'en dédommager par une forte prime d'assurance. Mahomet a proscrit le prêt à intérêt; qu'arrive-t-il dans les Etats mahométans? On prête à usure: il faut bien que le prêteur s'indemnise de l'usage de son capital qu'il cède, et de plus du péril de la contravention. La même chose est arrivée chez les chrétiens aussi long-tems qu'ils ont prohibé le prêt à intérêt; et quand le besoin d'emprunter le leur faisoit tolérer chez les Juifs, ceux-ci étoient exposés à tant d'humiliations, d'avanies et d'extorsions, qu'un intérêt usurier étoit seul capable de couvrir des dégoûts et des pertes si multipliés.

Dans les pays où le taux de l'intérêt n'est point fixé par la loi, il n'est pas plus élevé pour cela. Il étoit plus bas en Hollande que dans aucun autre pays de l'Europe, et la Hollande n'a jamais connu d'intérêt légal. Il est aboli en France, et cependant on n'y prête pas plus à usure qu'ailleurs. Mais lorsqu'en 1766 Louis XV réduisit le taux légal de l'intérêt de 5 pour cent à 4, on continua toujours de prêter à 5 pour cent, et pour couvrir les risques de la contravention, on ajouta à ce taux naturel un pour cent comme prime d'assurance. La même chose arriva en Livonie, lorsqu'en 1786 l'Impératrice

Cathérine réduisit le taux légal de 6 pour cent à 5: jusque-là on avoit pu se procurer dans cette province, sur de bonnes sûretés des capitaux à 6 pour cent; dès-lors il fallut payer 7 pour cent et même plus.

Il existe cependant des cas où il convient que l'intérêt soit fixé par la loi; c'est lorsqu'il s'agit de la restitution d'une somme avec les intérêts sans qu'il y ait eu de convention préalable. Par exemple, un débiteur ou un dépositaire qui retient une valeur contre le gré du propriétaire; un tuteur, un administrateur, un mari qui ont des restitutions à faire, doivent, en beaucoup de cas, l'intérêt des capitaux dont ils sont redevables; et il faut bien que la loi fixe le taux auquel cet intérêt devra être adjugé par les tribunaux, puisqu'il n'a pas été stipulé d'avance. Mais ce taux ne devroit pas porter le nom d'*intérêt légal*, par la raison qu'il ne doit point y avoir d'*intérêt illégal;* pas plus qu'il n'y a un cours du change illégal, un prix illégal pour le vin, la toile, le fer et les autres denrées.

Le risque auquel les prêteurs sont exposés par l'administration, affecte l'intérêt non-seulement dans les prêts à crédit, mais encore dans ceux qui se font sur les meilleures

sûretés. Dans un emprunt sur gage, sur hypothèque, il n'y a de risque pour le prêteur que lorsque l'administration est vicieuse, puisque l'emprunteur, quelle que soit sa conduite ou l'issue de ses opérations, offre toujours au prêteur une garantie suffisante. En supposant l'administration bonne, l'intérêt, dans ces deux espèces d'emprunts, sera au simple taux nécessaire: si la prime d'assurance y entre pour quelque chose, c'est toujours l'effet d'un vice dans l'administration.

Tout ce que je viens de vous dire sur les circonstances qui déterminent le taux nécessaire de l'intérêt, trouve aussi son application aux emprunts publics. De quelle manière qu'un gouvernement emprunte, quelles que soient les sûretés qu'il donne ou qu'il promette, il emprunte toujours sur son crédit personnel. Il n'y a qu'un seul cas qui fasse exception à cette règle; c'est lorsqu'un gouvernement engage des richesses mobiliaires, des diamans, par exemple, chez des prêteurs qui ne vivent pas sous ses lois et qui sont à l'abri de ses atteintes. On voit, à la vérité assez souvent des gouvernemens emprunter sur hypothèque: mais à quoi servent ces sûretés, puisque le créancier ne peut exercer aucune contrainte contre son débi-

teur hypothécaire, lorsque celui-ci est infidèle à ses engagemens? D'ailleurs l'usage qu'un gouvernement fait des capitaux qu'il emprunte, n'est pas non plus de nature à inspirer de la confiance : c'est toujours pour dépenser ou pour se tirer de l'embarras où l'ont jeté ses dépenses, qu'un gouvernement cherche de l'argent. Vous voyez que les emprunts publics se rangent parmi ceux qui exposent le plus la sûreté du prêteur: si, malgré cela, la prime d'assurance que paye un gouvernement n'est pas aussi forte que celle qu'un particulier est obligé de payer en pareil cas lorsqu'il emprunte sur son crédit personnel, la raison en est que les ressources d'un gouvernement sont infiniment supérieures à celles d'un particulier, et qu'un gouvernement a des motifs pour ménager son crédit, qu'un particulier peut écarter ou méconnoître.

Le résultat de toutes ces combinaisons est que l'intérêt d'un emprunt public ne sera jamais aussi haut qu'il est communément dans les emprunts privés où la sûreté du prêteur est le plus exposée; mais qu'il sera difficile au gouvernement de le faire descendre au niveau de l'intérêt qui se paye dans les placemens privés les plus solides. Si le gouver-

nement réussit à emprunter à un taux plus bas que celui auquel les particuliers empruntent sur de bonnes sûretés, c'est une preuve que le crédit public est à son plus haut point, que les prêteurs n'exigent aucune prime d'assurance pour le risque qu'ils courent, et qu'ils regardent ce risque comme nul.

CHAPITRE VI.

Du taux courant de l'intérêt.

Le *taux courant* ou *usuel* de l'intérêt dépend de la quantité de capitaux, offerte pour être prêtée, comparée à la quantité de capitaux demandée pour être empruntée. Nous avons déjà observé que l'offre ne comprend pas la quantité totale de capitaux qui se trouve exister chez une nation, mais seulement cette quantité que les capitalistes ne se soucient pas d'employer eux-mêmes. Suivant que l'offre et la demande des capitaux prêtables varie dans un pays ou dans un canton, le taux courant de l'intérêt est au-dessus ou au-dessous du taux nécessaire, ou bien il est de niveau avec lui.

Il est *au-dessus* quand la quantité ou la valeur des capitaux prêtables est surpassée par celle des capitaux qu'on cherche à emprunter. C'est le cas dans tous les pays vierges où l'industrie commence à se développer; dans ces pays la demande de capitaux devance toujours leur accumulation; d'ailleurs les capitaux y sont employés pour la plupart aux défrichemens, aux améliorations des fonds

de terre, aux constructions, c'est-à-dire ils sont engagés pour long-tems, ce qui diminue la quantité des capitaux prêtables qui sont en circulation. La Russie et les Etats-Unis de l'Amérique sont tous les deux dans une pareille situation ; aussi l'intérêt y est-il plus haut que dans les autres pays de l'Europe où le développement de l'industrie date de plus loin. Dans ces pays, l'intérêt usuel dans les placemens les plus solides ne va pas au-delà de 4 à 5 pour cent: dans les États-Unis il est à 6 pour cent, et en Russie à 8 et même à 10.

Quel que soit au reste le besoin de capitaux dans un pays, la hausse de l'intérêt y a cependant des limites naturelles. Le taux le plus élevé auquel il puisse monter, est celui qui, dans le prix de la plupart des marchandises, emporte toute la rente foncière, tout le salaire superflu de l'ouvrier et tout le profit net de l'entrepreneur, et qui laisse seulement à l'ouvrier son salaire nécessaire et à l'entrepreneur son profit nécessaire. Si l'intérêt augmentoit au point de ne plus laisser cette récompense aux travailleurs, les capitaux ne seroient plus recherchés par eux, et l'intérêt tomberoit par le défaut de demande.

A mesure qu'une nation s'enrichit, la

masse de ses capitaux prêtables se proportionne de plus en plus à la demande, et l'intérêt tombe peu à peu jusqu'à son taux nécessaire. En Angleterre, l'intérêt légal, à ce que croit Smith, paroît toujours avoir été conforme à celui auquel empruntoient habituellement les gens qui avoient bon crédit: or sous Henri VIII tout intérêt au-dessus de 10 pour cent fut déclaré illégitime; il paroît donc qu'avant cette époque l'intérêt usité étoit plus fort. Sous Jacques I[er], l'intérêt légal fut réduit à 8 pour cent; après la restauration, à 6 pour cent; sous la reine Anne à 5 pour cent; et maintenant, les gens qui ont bon crédit empruntent à 4, et même à $3\frac{1}{2}$ pour cent. Aussi, depuis le tems de Henri VIII, la richesse et le revenu national de l'Angleterre ont toujours été en croissant.

A mesure que l'intérêt baisse, la production s'étend successivement; une foule d'entreprises industrielles auxquelles il n'étoit pas possible de songer, deviennent accessibles à la nation. Graces au bas prix de l'intérêt, l'agriculture est encouragée; les manufactures, sans augmenter le prix de leurs produits, employent de plus grands capitaux; le commerce s'ouvre de nouvelles branches dont le haut prix de l'argent l'avoit

exclu jusqu'alors ; enfin les gouvernemens acquièrent des moyens de soulager les peuples sans nuire à leurs revenus.

Entre plusieurs considérations qui démontrent cette vérité, il en est une qui doit frapper tous les esprits par sa simplicité. Si un terrain en friche demande 1000 roubles pour le rendre susceptible d'un produit net de 50 roubles par an, et que l'argent soit à 6 pour cent, le propriétaire ne l'entreprendra probablement pas ; car il perdroit au défrichement. S'il est à 5, il n'y gagneroit rien ; s'il est à 4 pour cent, il gagnera 10 roubles par an sur chaque 1000 roubles qu'il emploiera: il préférera donc le défrichement à un placement d'argent.

Qu'une manufacture emploie un capital de 100,000 roubles, l'intérêt à 5 pour cent: c'est 5000 roubles par an qu'il lui en coûte. Que l'argent tombe à 4, l'entrepreneur pourra faire à son choix de deux choses l'une: ou il diminuera d'autant le prix de ses productions, et profitera de l'augmentation de débit occasionnée par la diminution du prix ; ou bien il portera son capital de 100,000 roubles à 125,000 roubles sans augmenter ses charges.

Qu'un négociant de Russie fasse de compte

à demi avec un négociant de Hollande une entreprise quelconque en commerce étranger; qu'ils établissent chacun 100,000 roubles de fonds; que l'argent coûte au négociant russe 5 pour cent, au Hollandais 3; que le bénéfice, au bout de l'an soit 8000 roubles : c'est 4000 roubles pour chacun. Mais à quoi aura abouti leur industrie mutuelle, si ce n'est à enrichir le commerçant de Hollande de 1000 roubles aux dépens de celui de Russie? Et n'est-ce pas une branche de commerce perdue pour la Russie? Car personne ne consentira jamais à faire le commerce à ses dépens.

Dans tous les emprunts publics, à quelque usage qu'on les destine, il faut charger le peuple en raison de l'intérêt payé pour ces emprunts. Si cent millions coûtent 6 pour cent, voilà 6 millions annuels dont il faut augmenter les impôts; mais si l'on ne paye que 4 pour cent, il ne faudra imposer que 4 millions au lieu de 6, ou bien avec ces mêmes 6 millions d'impositions on pourra emprunter 150 millions au lieu de 100, et cela sans que les revenus publics soient plus grevés dans un cas que dans l'autre.

Vous voyez sous combien de rapports la baisse de l'intérêt est utile à la richesse na-

tionale dont elle est à son tour l'effet. Turgot, dans ses Réflexions sur la formation et la distribution des richesses (1), peint à l'imagination l'effet de cette baisse par une comparaison fort belle : » Le taux de l'intérêt est, dit-il, comme une mer qui inonde une vaste contrée; les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, le penchant des montagnes, puis les plaines et les vallons paroissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied, pour ôter ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Quand l'intérêt est tombé à son taux nécessaire, la demande de capitaux se rallentit, mais les capitaux n'en augmentent pas moins; ils continuent même à augmenter plus vîte qu'auparavant. Vous connoissez la cause de ce phénomène, Messeigneurs: vous savez qu'un gros capital, quoiqu'avec de moindres profits, augmente en général plus promptement qu'un petit capital avec de gros pro-

(1) Voyez ses *Oeuvres*, *T. V*, *p.* 111.

fits (1). Ainsi il arrive une époque où toutes les différentes branches d'industrie que la nation peut exercer, se trouvent saturées de capitaux : alors l'offre des capitaux surpasse leur demande; l'intérêt tombe *au-dessous* de son taux nécessaire, et les capitalistes s'empressent de faire passer leurs capitaux dans l'étranger. Cette exportation ne tarde pas à ramener l'équilibre entre les trois espèces de revenu primitif, et l'intérêt remonte bientôt à son taux nécessaire. Mais si le gouvernement trouvoit moyen d'empêcher la sortie des capitaux, les capitalistes les consommeroient d'une manière infructueuse plutôt que de les prêter au-dessous du taux nécessaire, et l'équilibre seroit encore rétabli, quoiqu'avec perte pour la richesse nationale.

La Hollande étoit parvenue à ce faîte de prospérité ; mais son gouvernement avoit trop de lumières pour regarder comme un détriment pour l'État ce qui n'étoit qu'une suite nécessaire de son opulence et qu'un moyen de la conserver. Le gouvernement y empruntoit à 2 pour cent, et les particuliers qui avoient bon crédit à 2½ et à 3. Chez une nation sage et économe, dans un pays

---

(2) Voyez T. II, p. 97.

riche et bien administré, 2 ou 3 pour cent pouvoient être le taux nécessaire de l'intérêt : mais souvent les capitalistes manquoient d'occasions de placer leur argent, même à ce taux; dans ce cas ils l'envoyoient dans les pays où l'intérêt étoit plus haut que chez eux. De-là les gros capitaux dont ils sont propriétaires dans les fonds publics de France, d'Angleterre et de Russie; de-là la quantité de fonds qu'ils ont prêtés à des particuliers dans la plupart des pays. Dans le tems, quelques personnes ont attribué cette exportation de capitaux à la décadence de l'industrie en Hollande; mais cette circonstance, qui, sans aucun doute, démontroit la surabondance des capitaux dans ce pays, ou bien leur accroissement au-delà de ce que ses habitans pouvoient employer dans leurs affaires, ne prouvoit nullement que ces affaires alloient en diminuant. Ne peut-il pas être des capitaux d'une nation comme de ceux d'un simple entrepreneur, lesquels souvent s'augmenteront au-delà de ce qu'il peut employer dans son entreprise, tandis que cette entreprise n'en ira pas moins toujours en augmentant?

Dans un pays qui est parvenu au comble de sa mesure de richesse, où il y a dans

chaque branche particulière d'entreprises la plus grande quantité de capital qu'elle puisse absorber, le taux courant de l'intérêt sera trop bas pour qu'il soit possible à d'autres qu'aux gens très-riches de vivre de la rente de leur capital. Tous les capitalistes de fortune bornée ou médiocre seront obligés, ou de diriger eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux, ou de les donner en commandite (1) à d'autres entrepreneurs. Voilà ce qui arrivoit aussi pour la plupart en Hollande : tout homme possédant quelque fortune y étoit, ou chef de quelqu'entreprise industrielle, ou intéressé dans les entreprises des autres. Il n'y étoit pas du tout contre le bon air qu'un homme y fût dans les affaires ; la nécessité en avoit fait presqu'à tout le monde une habitude, et partout c'est la coutume générale qui règle le bon ton.

Deux circonstances peuvent quelquefois

(1) La *commandite* est une société entre un capitaliste et un commerçant, dans laquelle le premier fournit son argent pour mise, et l'autre son industrie. Ainsi c'est un prêt dont l'intérêt, au lieu d'être fixe et évalué d'après la somme prêtée, est au contraire éventuel et réglé sur les bénéfices que ce capital et cette industrie pourront produire.

élever le taux de l'intérêt, même dans un pays très-riche: l'acquisition de quelque nouvelle branche d'industrie, et une diminution subite survenue dans la masse des capitaux. Comme il a déjà été question, au chapitre précédent, de cette dernière circonstance, il ne me reste qu'à vous montrer comment le taux de l'intérêt peut s'élever par la première.

L'acquisition d'un nouveau territoire peut fournir aux entrepreneurs d'une nation le moyen d'étendre leurs entreprises ou d'en former de nouvelles dans le pays acquis. Or comme on commence toujours par les entreprises qui donnent les plus gros profits, une partie des capitaux qui étoient auparavant employés dans d'autres entreprises, en est nécessairement retirée pour être versée dans ces affaires nouvelles qui sont plus profitables; ainsi, dans toutes les anciennes branches d'industrie la concurrence des capitaux devient moindre qu'auparavant, ce qui élève le taux de l'intérêt. Les mêmes circonstances qui procurent au capitaliste cette augmentation de sa rente, mettent aussi l'entrepreneur en état de la payer. Le marché vient à être moins complètement fourni des marchandises qui sont le produit des an-

ciennes entreprises, parce qu'on y verse moins de capitaux. Le prix de ces marchandises hausse plus ou moins et rend un plus gros profit aux entrepreneurs, ce qui les met en état de payer un intérêt plus fort des prêts qu'on leur fait.

Les grandes acquisitions territoriales que la paix de 1763 avoit procurées à l'Angleterre dans l'Amérique septentrionale et les Indes occidentales, produisirent cet effet d'abord après la paix. Pendant quelque tems, non-seulement les particuliers du meilleur crédit, mais même quelques-unes des premières compagnies de Londres, qui auparavant ne payoient pas habituellement plus de 4 pour cent, empruntèrent communément alors à 5. La même cause peut avoir fait monter l'intérêt chez nous depuis l'acquisition des contrées qui forment aujourd'hui les gouvernemens de Cathérinoslaf, de la Tauride, de Cherson et du Caucase. La masse des capitaux de la Russie étant attirée vers cette foule d'entreprises nouvelles qui ont été faites dans ces contrées, il a dû nécessairement en résulter une diminution dans la quantité qui s'en employoit dans les anciennes entreprises; et la concurrence des capitaux étant devenue moindre dans celles-ci, l'inté-

rêt a dû monter, ainsi que les profits des entrepreneurs.

Une nation peut encore acquérir de nouvelles branches d'industrie, sans étendre son territoire, par les révolutions que la guerre ou la politique occasionnent dans le commerce et dans les rapports des nations. Pendant la guerre de sept ans, les Hollandais avoient gagné la totalité du commerce de transport de la France, qui auparavant étoit partagé entre eux et les Anglais; la révolution française et le bouleversement général qui en a été la suite, ont fait tomber entre les mains des Anglais et des Américains des Etats-Unis tout le commerce que faisoient autrefois les Hollandais, les villes anséatiques et les républiques commerçantes d'Italie. L'accession de la Russie au système continental maintenu par la France, et la défense d'importer des marchandises manufacturées, en forçant les Russes à manufacturer eux-mêmes pour la consommation de leur pays, y ont dirigé les spéculations sur une foule de nouvelles entreprises. Il n'y a pas de doute que ces événemens n'aient contribué, dans tous ces pays, à y faire monter l'intérêt, en attirant vers de nouvelles entreprises une partie des capitaux employés dans les anciennes.

Nous avons examiné toutes les circonstances qui déterminent le taux de l'intérêt; vous comprenez bien, Messeigneurs, qu'elles peuvent agir tantôt dans le même sens, tantôt dans un sens contraire; et que, dans le même sens, leur effet est plus prononcé, comme celui de la cause prépondérante est affoibli quand elles agissent en sens contraire. Lorsque, par exemple, chez une nation riche, de bonnes lois et une administration impartiale et sévère de la justice se joignent à un esprit général d'ordre et d'économie pour maintenir le crédit, le taux courant de l'intérêt sera le plus bas possible, c'est-à-dire il sera de niveau avec le taux nécessaire, et, sans la faculté d'employer au-dehors les capitaux surabondans, il tombera même au-dessous de ce taux: c'étoit le cas de la Hollande. Mais lorsqu'un pays riche souffre de mauvaises lois et d'une administration vicieuse, l'effet de ces causes contre-balance celui de l'abondance des capitaux, et souvent l'emporte: telle paroît être la situation de la Chine. Ce pays est incontestablement très-riche; mais les lois y gênent la libre circulation des capitaux, et il n'y a de sûreté que pour les riches et les grands. Aussi dit-on que l'intérêt légal en Chine est de 36 pour cent, et que c'est à Canton seulement

qu'on peut se procurer de l'argent au taux de 12 à 18 pour cent (1). Lorsqu'enfin dans un pays déclinant une administration oppressive concourt avec les autres causes de la ruine de l'industrie pour élever l'intérêt, il peut monter au point le plus haut qu'il lui soit possible d'atteindre : c'est peut-être le cas des possessions anglaises dans les Indes orientales. Smith assure qu'au Bengale on prête aux fermiers sur leurs moissons à 40, 50 et 60 pour cent (2).

Au reste, dans chaque pays le taux courant de l'intérêt varie suivant toutes ces combinaisons : ainsi il est impossible qu'il s'établisse uniformement dans tous les prêts qui s'y font. Dans la même ville, avec les mêmes lois et la même administration, le taux de l'intérêt est encore très-différent suivant le crédit personnel dont jouissent les emprunteurs et l'emploi qu'ils font du capital emprunté. Ce qu'on appelle communément le *taux de la place*, c'est celui qui se paye entre particuliers dans les placemens les plus sûrs ; mais vous sentez bien que vouloir ré-

---

(1) *Voyage de Krusenstern, T. II. chap. XI.*

(2) *Weath of nat. Vol. I, p.* 143.

duire par la loi tous les taux au niveau de celui-ci, c'est défendre tous les prêts qui se font avec moins de sûreté pour le prêteur, ou le forcer à éluder la loi, ce qui ne peut se faire sans élever le taux de l'intérêt par le nouveau risque qui accompagne la violation de la loi.

Il est à remarquer, que partout le prix courant des terres, des maisons, et en général de tous les bien-fonds, dépend du taux de l'intérêt. Les propriétaires de terres, quand ils en dirigent eux-mêmes la culture, se contentent ordinairement du revenu qu'ils pourroient se procurer en prêtant leurs capitaux à intérêt, à cause de la plus grande sûreté du placement et de quelques autres avantages qui accompagnent presque toujours cette espèce de propriété. Si le revenu des terres tomboit au-dessous de l'intérêt de l'argent, personne ne voudroit acheter des terres; et s'il s'élevoit beaucoup au-dessus, tout le monde voudroit en acquérir; ce qui, dans l'un et l'autre cas, mettroit bientôt le prix courant des terres au niveau de l'intérêt. Il s'ensuit que l'intérêt a sur l'agriculture cet effet, que le prix courant des terres est bas partout où l'intérêt est haut, et qu'il s'élève quand l'intérêt diminue. Dans un pays où

l'intérêt est de 5 pour cent, une terre qui donne 5000 roubles de revenu, ne se vend ordinairement que 100,000 roubles; mais elle en vaudra bien 125,000 si l'intérêt tombe à 4 pour cent.

Avant de terminer ce chapitre, appliquons à la Russie les principes qu'il contient, et tâchons de démêler non-seulement les causes qui ont toujours maintenu dans cet Empire l'intérêt à un taux très-élevé, mais encore celles qui l'ont fait monter subitement depuis quelques années. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire que je ne parle ici ni du taux légal, ni de celui que payent les gens sans crédit: il n'est question que du taux courant dans les placemens les plus solides. Or dans la plupart des pays de l'Europe ce taux est de 4 ou 5 pour cent, tandis qu'il est de 8 et 10 pour cent en Russie. Cette différence s'explique en partie par l'état croissant de cet Empire. La Russie est en général un pays vierge, où l'industrie prend son essor et se développe avec vigueur: ainsi les entreprises qui s'y font, devancent l'accumulation de ses capitaux, et elle en aspire même autant qu'elle peut des pays étrangers. D'ailleurs, depuis plus d'un siècle la Russie a constamment étendu sa domination sur des contrées,

fertiles à la vérité, mais dépourvues de capitaux et d'industrie: ainsi l'accroissement de son capital national en est devenu d'autant moins sensible dans les anciennes provinces que les nouvelles en ont plus attiré à elles. Enfin la plupart des capitaux s'y emploient en défrichemens, améliorations du sol, constructions et autres créations de capitaux fixes, ce qui fait qu'il y a moins de capital en circulation qu'il n'y en auroit s'ils étoient employés à des genres d'entreprises qui les tiendroient engagés moins longtems.

Toutes ces circonstances expliquent suffisamment pourquoi l'intérêt est plus élevé en Russie que dans les pays anciennement civilisés de l'Europe; mais elles ne montrent point pourquoi il y est plus haut que dans les Etats-Unis de l'Amérique, où toutes ces causes agissent de même et avec bien plus de force encore. Cette différence ne peut provenir que de celle qui existe dans les lois et dans l'administration de ces deux pays. En Amérique, la liberté personnelle du cultivateur, le droit commun à tous les habitans d'acquérir des terres, la sûreté dont jouit le prêteur, et, ce qui en est la suite, le crédit mieux affermi de l'emprunteur, concourent à réduire le taux courant de l'intérêt au-des-

sous de ce qu'il peut être en Russie, vu nos institutions sociales et l'état actuel de la justice chez nous.

Depuis quelques années, l'intérêt est monté en Russie au point que même des gens à bon crédit se voient souvent obligés d'emprunter à 12 et 15 pour cent. Cet effet, que le préjugé attribue au manque du numéraire, n'est causé que par le défaut de capitaux prêtables, défaut amené par les circonstances politiques dans lesquelles la Russie s'est trouvée depuis l'année 1805. La guerre, comme vous le savez, est de toutes les consommations la plus énorme et la plus destructive: or jamais la Russie n'a soutenu plus de guerres dans un si court espace de tems, et des guerres plus dispendieuses, que durant ces dernières années. Dans le tems même où elle faisoit ces efforts, le gouvernement a dû payer une partie de sa dette dans l'étranger, ce qui a enlevé un capital considérable aux entreprises dans l'intérieur. La rupture avec l'Angleterre et le sort qu'a subi la Hollande, nous ont privé des capitaux que ces nations versoient autrefois dans notre commerce et qu'elles faisoient valoir de différentes manières dans nos entreprises industrielles. L'interruption du commerce qui al-

loit à la suite de ces guerres, a fait languir la circulation; quantité de produits destinés à l'exportation chôment entre les mains des entrepreneurs, et sont pour le moment des valeurs anéanties. Enfin la dépréciation de nos assignats, en réduisant le revenu d'un grand nombre de capitalistes et de salariés du gouvernement au-dessous de l'étroit nécessaire, les a forcé pour la plupart d'entamer leurs capitaux. Toutes ces circonstances, en diminuant la masse totale de capitaux et celle des capitaux en circulation, ont conséquemment diminué la masse destinée à être prêtée.

D'une autre part, la concurrence parmi les emprunteurs est plus grande qu'elle ne l'a jamais été. Pour la première fois, le gouvernement a tenté un emprunt dans l'intérieur, et il offre des conditions très-avantageuses. La détresse causée par les circonstances actuelles parmi les employés et les rentiers, augmente considérablement le nombre des emprunteurs. Les propriétaires même les plus rangés, ne pouvant pour le moment vendre les produits de leurs terres ou de leurs mines, ou ne pouvant les vendre qu'avec perte, se voient hors d'état d'acquitter leurs obligations et sont forcés de recourir aux emprunts.

Enfin, au milieu de cette crise, la prohibition de presque tous les objets manufacturés de l'étranger appelle nos capitaux à mille nouveaux emplois, et chaque entrepreneur d'une manufacture ou d'un atelier naissans vient augmenter la concurrence des emprunteurs.

Quand d'une part les capitaux prêtables diminuent, et que de l'autre on en demande davantage à emprunter, il faut bien que l'intérêt monte; et c'est ce qui est arrivé en Russie. Tous ces emprunteurs ne cherchent en apparence que des assignats; mais comme on ne les cherche que pour en achèter des marchandises, ou pour payer ses créanciers qui également les emploient à acheter des marchandises, dans le fond ce sont les marchandises qu'on recherche. Vous voyez que multiplier les assignats, ce seroit bien le moyen de faire hausser le prix nominal des marchandises, mais jamais celui de faire baisser l'intérêt. L'intérêt ne peut baisser que lorsque les capitaux augmentent; et ceux-ci ne peuvent augmenter que par l'excédent de la production sur la consommation.

CHAPITRE VII.

Des prêts de nation à nation.

Une nation dont l'industrie est déjà dans un tel état d'activité que les capitaux ont de la peine à y trouver de l'emploi, si ce n'est à vil prix, *prête* aux autres nations, soit à leurs individus, soit à leurs gouvernemens. Alors cette nation est précisément dans le cas d'un capitaliste qui prête à un particulier. Si le capitaliste faisoit valoir ses fonds lui-même, il gagneroit davantage, puisqu'il gagneroit l'intérêt des fonds et le profit de l'entrepreneur. En prêtant son capital, il n'en retire plus que l'intérêt. Une nation qui prête à une autre, ne retire de même que l'intérêt de ses capitaux prêtés; mais peu lui importe, puisqu'elle exerce déjà autant d'industrie qu'elle peut exercer, qu'elle a un capital suffisant pour tenir en activité cette quantité d'industrie, qu'elle ne prête que le surplus, et que l'intérêt de ce surplus lui est payé.

Il n'est pas à craindre en général qu'une nation prête dans l'étranger, lorsqu'il y a encore chez elle beaucoup de branches d'in-

dustrie qui réclament des capitaux. Les placemens dans l'étranger sont accompagnés de beaucoup plus de risques que ceux qu'on fait dans l'intérieur ; on n'obtient pas si aisément raison de ses débiteurs ; il faut, pour toucher les intérêts et faire rentrer le principal, payer des commissions à des banquiers, et d'autres frais de cette espèce. On ne prête donc dans l'étranger que lorsqu'on ne trouve à placer chez soi qu'à un très-bas intérêt ; or un très-bas intérêt est presque toujours un signe certain qu'il n'y a plus que très-peu de branches d'industrie qui réclament des capitaux.

Une nation qui *emprunte* chez les autres, si elle emploie les fonds empruntés à augmenter son travail industriel, se trouve encore exactement dans le cas d'un entrepreneur qui emprunte chez un capitaliste pour étendre son entreprise. Quoique cet homme fasse des dettes et qu'il soit obligé de payer un intérêt, il n'en devient pas plus pauvre pour cela; au contraire, il s'enrichit de plus en plus, et se voit à la fin en état de rendre le capital sans diminuer son entreprise.

Vous voyez que les prêts de nation à nation sont également avantageux à celle qui

prête comme à celle qui emprunte: bien entendu cependant que la dernière destine les fonds empruntés à un emploi productif. Ce sont les nations riches qui prêtent aux nations pauvres dont l'industrie va en augmentant (1). Une nation qui ne peut plus employer chez elle tous ses capitaux, devient nécessairement prêteuse; une nation dont l'industrie commence à s'étendre est nécessairement emprunteuse. Le développement suivant vous montrera comment les capitaux de la première viennent au secours du besoin qu'en a la seconde.

Lorsqu'une nation est parvenue à ce degré de richesse où ses capitaux remplissent tous les canaux de son agriculture, de ses manufactures et de son commerce intérieur, elle est forcée d'entreprendre le commerce étranger. Or ce commerce ne peut se faire sans qu'elle ne devienne prêteuse, car elle est obligée de prêter à l'étranger une fois pour toutes la valeur de ses exportations. Ce n'est pas qu'au bout de l'année on ne lui en paye le montant; mais à cette époque elle a déjà fait un second envoi aussi considérable que le premier, ensorte qu'elle est toujours à dé-

---

(1) Voyez T. I, p. 276, et T. III, p. 152.

couvert pour la même somme vis-à-vis de la nation étrangère avec laquelle elle trafique.

Tâchons de fixer nos idées par un exemple. L'Angleterre est un de ces pays riches qui ont besoin de prêter pour soutenir et étendre leur production; la Russie est un de ces pays vierges et relativement pauvres qui ont besoin d'emprunter pour alimenter de capitaux leur industrie toujours croissante. Lorsque les Anglais font pour les Russes le commerce d'exportation et d'importation, ils leur prêtent, car ils mettent pendant ce tems-là leurs capitaux au service des Russes. Lorsque des maisons anglaises viennent s'établir à St.-Pétersbourg, à Riga, à Archangel, à Moscou, à Odessa, c'est un second prêt qu'ils font à la Russie, car tous les capitaux que ces maisons y apportent, quoique gérés par elles, mettent en activité le commerce de Russie, et non celui d'Angleterre. Lorsqu'enfin des marchands d'Amsterdam, de Hambourg ou de Londres font des expéditions à des acheteurs russes, c'est toujours avec un crédit plus ou moins long. Ne fût-il que de trois mois, comme avant qu'il soit remboursé, un second envoi a été fait et un second crédit ouvert, la nation russe n'en reste pas moins débitrice. La rapidité avec

laquelle ces avances s'acquittent et se renouvellent, est la principale cause qui empêche d'observer qu'une nation qui achète plus de l'étranger qu'elle ne lui renvoie, doit constamment à l'étranger tout l'excédent de ses achats sur ses ventes, quelque moment qu'on choisisse pour arrêter le compte. C'est ainsi que l'Angleterre est créancière de la Russie pour toute la valeur de ses exportations annuelles qu'elle fait passer dans ce pays.

Un commerçant russe qui n'a absolument point de fonds, s'il peut obtenir du crédit chez les fabricans et les banquiers anglais, n'hésite pas à entreprendre le commerce de marchandises anglaises. Il achète dans le courant de l'année pour 10,000 livres sterling payables dans six mois ou dans une année; il paye chaque envoi l'un après l'autre à l'échéance par une lettre de change, et donne chaque fois de nouvelles commissions. Quoiqu'il paroisse s'acquitter régulièrement, il peut cependant négocier toute sa vie, sans avoir d'autre capital que ce premier emprunt fait pour six mois ou pour un an. Les profits de son commerce se proportionnent toujours à ce capital qui n'est point à lui, et qu'il paroît ne posséder que pour un an, tandis que dans le fait le premier envoi est

un prêt fait à perpétuité, qu'il ne remboursera que lorsqu'il renoncera au commerce (1).

Les profits de ce commerçant ne sont pas le seul avantage qu'en retire la Russie ; elle est effectivement enrichie de 10,000 livres sterling en marchandises qu'elle possède de plus qu'auparavant; ces marchandises ne sont données au consommateur que contre une valeur réelle; et comme, à proprement parler, c'est seulement le second envoi de l'Anglais qui est payé, et que le premier ne l'est jamais, la valeur de ce premier envoi forme, indépendamment du profit du négociant, un capital de 10,000 liv. st. qui, entre les mains d'un commerçant russe, est nécessairement employé à mettre en activité une industrie russe, avec laquelle il puisse payer l'Anglais.

Un pareil commerce peut, comme tout autre, être avantageux aux deux nations qui le font. Il ne l'est pour la nation prêteuse qu'autant qu'elle a une surabondance de capitaux, et qu'elle peut en prêter une partie à long terme ou à perpétuité: il

(1) Dans la Note XIV, j'ai tâché de rendre ces opérations plus intelligibles par l'exposition de la manière dont se fait le commerce étranger à St. Pétersbourg.

l'est toujours et dans tous les cas pour la nation emprunteuse. Le vendeur de chaque nation ne prend sur la vente que le profit courant, et la marchandise revient au consommateur à son prix naturel. Il gagne donc, aussi bien que les deux marchands, à ce commerce; car la marchandise lui revient à meilleur compte que si elle étoit faite dans son pays. S'il en étoit autrement, il s'établiroit bientôt des manufactures qui feroient tomber l'importation des marchandises qui donnent lieu à ce commerce.

Outre cette matière de former des créances, il arrive souvent encore que les capitalistes des nations riches prêtent aux négocians des pays pauvres, soit en compte courant (1), soit par billet, soit par hypothèque; ou qu'ils prêtent aux gouvernemens étrangers pour se former des rentes viagères ou perpétuelles. Mais quelle que soit l'importance de ces divers placemens, il est à présumer qu'ils arrivent rarement à égaler celui que fait, sans

---

(1) Accorder des *comptes courans* ou des *comptes de caisse*, c'est donner crédit, jusqu'à concurrence d'une certaine somme, à tout particulier en état de présenter deux répondans bien solvables qui garantissent que l'argent avancé dans les limites de la somme pour laquelle est donné le crédit, sera remboursé à la première demande, avec l'intérêt légal.

s'en douter, toute nation qui se livre au commerce étranger, et qui ne peut lui donner de l'activité qu'en servant les autres nations de ses capitaux et se mettant sans cesse en avance vis-à-vis d'elles.

Une nation ne peut s'acquitter définitivement envers ses créancières qu'en marchandises; il faut pour cela que sa production se soit accrue. Or la production ne peut augmenter qu'autant que le capital qui la met en mouvement augmente. Les avances des nations étrangères mettent la nation emprunteuse en état de travailler, et par conséquent de produire et de s'acquitter: ainsi, loin de lui être à charge, elles tendent à l'enrichir. Les nations qui s'enrichissent le plus rapidement, sont souvent celles qui font les emprunts les plus considérables, parce que ce sont aussi celles qui trouvent chez elles à faire les placemens de capitaux les plus avantageux. La *balance du commerce* de ces nations paroît en général *défavorable* (1), dans le même tems où leur richesse prend les acroissemens les plus rapides.

---

(1) La différence entre la valeur des marchandises exportées et importées s'appelle la *balance du commerce*. On la croit communément *favorable*, quand la valeur des expor-

C'est ce qu'on peut surtout observer dans les colonies du nord de l'Amérique. D'après les tables publiées par Lord Sheffield, le Canada, la baie d'Hudson et les autres possessions britanniques dans le continent de l'Amérique-Septentrionale, jointes aux États-Unis, tiroient d'Angleterre, année commune, des dix qui s'écoulèrent de 1770 à 1780, pour 2,156,479 liv. st., et ne renvoyoient en payement que pour 877,442 liv. st. de marchandises coloniales. Cependant comme l'Angleterre s'étoit réservé le commerce presqu'exclusif de ces vastes régions, la balance entre la métropole et les colonies devoit pour ces dernières être conforme à la balance générale de leur commerce extérieur.

Le commerce entre la France et les Anglo-Américains présentoit une balance dans le même sens; les importations en Amérique

---

tations excède celle des importations, parce qu'on suppose que dans ce cas les étrangers sont obligés de solder la balance en métaux précieux, qu'on regarde comme la richesse par excellence; dans la supposition contraire on la croit *défavorable*. Je vous ai déjà parlé (T. I, p. 118) du système qui a donné naissance à cette opinion; le chap. XII de ce Livre vous prouvera que la balance du commerce ne peut jamais être soldée par les métaux précieux.

de marchandises de France s'élevèrent, année moyenne d'entre les trois qui suivirent le traité de Janvier 1778 (1), à 3,203,000 francs, et les exportations d'Amérique pour la France, à 2,393,000 francs seulement. Dans les trois années qui suivirent, la disproportion fut plus grande encore; les importations des marchandises françaises en Amérique montèrent à la valeur de 11,460,000 livres tournois, et les exportations d'Amérique pour la France ne passèrent pas 3,494,000 livres. A la paix de 1783, la France, l'Angleterre, la Hollande, les Pays-Bas autrichiens et l'Allemagne s'empressèrent d'expédier des marchandises pour les Etats-Unis. Dans la seule année 1784, et dans les seuls ports de Charles-Town, Philadelphie et New-Yorck, les importations s'élevèrent à la valeur de cent millions tournois. Cette masse d'importations, loin d'avoir ruiné les Etats-Unis, y a multiplié les capitaux, et y a accéléré les développemens de l'industrie.

Ces exemples prouvent qu'une nation peut s'enrichir, non-seulement encore que la ba-

(1) C'étoit le traité par lequel la France reconnut l'indépendance des Etats-Unis.

lance de son commerce soit constamment défavorable, mais même encore qu'elle le devienne chaque année davantage. C'est ce qu'on voit surtout arriver dans les colonies nouvelles et très-prospérantes: quelque sages et économes que soient les colons, leurs épargnes ne suffisent pas pour mettre en mouvement tout le travail qu'ils sont encouragés à entreprendre ; ils empruntent donc chaque année davantage, mais ils empruntent pour employer avantageusement et comme capitaux les marchandises qu'ils reçoivent. Au contraire, une nation qui acquitte ses dettes, mais qui diminue par-là les capitaux qu'elle emploie, doit nécessairement s'appauvrir. C'est comme si un particulier, qui auroit emprunté pour étendre ses entreprises industrielles, s'avisoit de payer ses dettes avant d'avoir amassé un capital suffisant pour faire aller son industrie : il seroit dans la nécessité de diminuer son entreprise; ensuite d'entamer son capital pour subsister.

Lorsqu'une nation devient créancière des étrangers, la valeur de ses exportations surpasse celle de ses importations, et elle reçoit d'eux chaque année l'intérêt des fonds qu'elle leur a avancés. C'est le cas de toute nation qui fait un grand commerce exté-

rieur, et sa créance sur l'étranger est d'autant plus forte que son commerce est plus circuiteux (1). Une nation qui entreprend le commerce de transport, fait un prêt plus considérable encore aux nations étrangères, et doit par conséquent attendre d'elles par-delà le montant de ses exportations un retour annuel égal à la valeur des intérêts de sa créance. C'est bien là, si l'on veut l'appeler ainsi, une balance favorable; mais elle est l'effet, non la cause, de l'accroissement de la richesse nationale. Il n'est guère moins absurde de forcer une nation à entreprendre un pareil commerce avant qu'elle soit assez riche pour s'y livrer, qu'il ne le seroit de proposer à un marchand embarrassé faute de capitaux pour faire face à ses affaires, de prêter quelques centaines de mille roubles à ses voisins, pour vivre ensuite de ses rentes. Il faut qu'une nation, aussi bien qu'un particulier, commence par se procurer les capitaux dont elle a besoin elle-même, avant de songer à les prêter aux autres.

---

(1) Voyez la définition de ce terme, T. I, p. 239.

CHAPITRE VIII.

Classification des titres de créance ou des papiers de crédit.

Nous avons vu que le crédit consiste dans la confiance que le prêteur accorde à l'emprunteur, et que cette confiance est susceptible de différentes gradations. Elle existe au plus haut degré quand le prêt se fait sans être consigné par écrit et sans aucun témoin qui puisse le constater. Cette espèce de crédit se donne rarement pour des valeurs considérables. La plupart des créances étant contractées entre des personnes éloignées l'une de l'autre, ou qui ne se connoissent pas assez pour s'accorder une confiance sans bornes, il est devenu indispensable de constater les prêts par quelqu'écrit qui puisse servir de titre au créancier. C'est de ces titres que nous allons nous occuper dans les chapitres suivans. Ils forment ce qu'on appelle les *papiers de crédit*, et ils se divisent naturellement en deux branches, les *billets promesses* et les *billets de banque* qui font office de monnaie. Ces deux genres de valeurs fiduciaires ont cela de commun qu'ils

consistent en papiers; mais il faut bien se garder de les confondre, car ils diffèrent essentiellement dans leurs effets, comme vous allez bientôt vous en convaincre.

Les *billets promesses* sont de deux espèces: les *promesses directes*, par lesquelles le débiteur promet de restituer lui-même la valeur empruntée; et les *promesses indirectes* ou les assignations, par lesquelles le débiteur assigne son créancier à une autre personne pour en recevoir le remboursement.

Les *billets de banque* se divisent de même en deux espèces, dont l'une comprend les *billets de confiance* qui sont payables en monnaie par celui qui les a émis; et l'autre, le *papier-monnaie*, qui est recevable en payement, à la place de la monnaie, par tous ceux qui vivent sous les mêmes lois.

CHAPITRE IX.

Des promesses directes et de leur circulation.

Les *promesses directes* varient à l'infini, autant pour leur forme que pour l'effet plus ou moins obligatoire que les lois de chaque pays leur attribuent. Je me borne à vous en faire connoître les espèces les plus usitées. Tels sont les reçus ou reconnoissances, les billets de dépôt, les obligations, les billets portant hypothèque, les actions des compagnies de commerce, et les effets publics.

Les simples *reconnoissances* et les *billets de dépôt* sont à-peu-près de même nature: le débiteur ou le dépositaire reconnoît avoir reçu en prêt ou en dépôt telle valeur de telle personne à laquelle il promet de la restituer. Dans ces deux sortes de papiers la forme et les expressions ne sont point prescrites par la loi, et les conditions dépendent entièrement de la convenance mutuelle des contractans. Cependant, dans plusieurs pays ces billets, pour pouvoir être présentés en justice, doivent être écrits sur du papier timbré; c'est ce que nos lois prescrivent pour

tous les papiers-promesses en général. Vous sentez bien que c'est une loi purement financière, qui n'a pour objet que de multiplier le produit du timbre; car elle n'augmente en rien la sûreté du prêteur.

Les *obligations* ne diffèrent des simples reconnoissances que par leur forme légale, qui donne plus de sûreté au créancier. Elles doivent être conçues dans les termes prescrits par loi, et il faut les présenter chez le notaire qui les paraphe et qui en garde une copie. Si le débiteur ne paye pas à l'échéance, le créancier est obligé de les faire *protester* (1), sans quoi elles perdent leur caractère légal, et deviennent de simples reçus. Quand la fortune d'un débiteur insolvable ne suffit pas pour payer toutes ses dettes, les obligations sont acquittées préférablement aux titres qui ont moins de légalité.

Les promesses dont je viens de parler, reposent sur le crédit personnel; les *billets*

---

(1) Le *protest* est un document dressé par le notaire, qui certifie que le créancier a exigé du débiteur le remboursement de sa créance, mais inutilement. Il est nécessaire pour prouver que le créancier n'a négligé aucune formalité légale pour se faire rembourser.

hypothécaires vous annoncent déjà par leur nom qu'ils portent sur une base plus solide. Par les premiers, le créancier obtient le droit de se dédommager sur la fortune du débiteur ; mais cette fortune peut être insuffisante, ou ne pas exister du tout. Le créancier qui possède un billet portant hypothèque, ne court plus ce risque, car la propriété du débiteur sur laquelle il a le droit de se dédommager, y est expressément nommée, et c'est sa faute si elle ne suffit pas pour le mettre entièrement à couvert de toute perte. Pour constater l'existence du gage hypothécaire, et pour en assurer le droit exclusif au créancier, les lois de tout pays ordonnent l'enregistrement de ces contrats dans les tribunaux.

Dans les pays où il existe des compagnies de commerce et des dettes publiques, il se trouve deux autres espèces de papiers-promesses, savoir les *actions* et les *effets publics*. Voici l'origine des premières. Lorsqu'une entreprise industrielle exige des capitaux qui excèdent les facultés d'un seul particulier, alors plusieurs particuliers se réunissent, et forment entr'eux un capital suffisant pour faire aller l'entreprise. Ceci se pratique pour la plupart de la manière sui-

vante. Le capital nécessaire à l'entreprise est divisé en égales portions ; par exemple, si le capital étoit d'un million, on pourroit le diviser en deux-mille portions, chacune de 500 roubles. Ceux qui veulent placer leur argent dans ces entreprises, peuvent contribuer d'autant de portions que bon leur semble, pourvu que ce soient des portions entières. La propriété de chacune de ces portions du capital commun est assurée à son possesseur par un document qu'on appelle *action*. Les contribuans s'imposent la condition de ne pas redemander leurs capitaux tant que la compagnie subsiste ; mais *l'actionnaire* a le droit de vendre ses actions, ou de les *négocier* comme on dit. Dans ce cas, le nouvel actionnaire entre dans tous les droits et dans toutes les obligations de son prédécesseur. Les compagnies ne payent point d'intérêts à leurs actionnaires, mais les profits de l'entreprise sont distribués à des époques fixes entre tous les actionnaires, en proportion des fonds qu'ils ont avancés, c'est-à-dire à tant pour cent. Cette proportion, se nomme le *dividende* ; et comme il n'est pas toujours le même, le prix des actions hausse et baisse suivant que le dividende monte ou descend.

Les *effets publics* (en anglais *stocks*) forment une autre classe de papiers-promesses. On comprend sous ce nom les titres qu'un gouvernement délivre à ses créanciers quand il devient débiteur.

Un gouvernement qui emprunte, s'engage quelquefois à rembourser le principal, soit à une époque déterminée, soit successivement à des termes convenus; mais le plus souvent il se réserve le droit de garder le capital à volonté. Dans ce dernier cas il garantit au créancier une rente qu'on nomme *perpétuelle*. Quant aux emprunts remboursables, ils ont été variés à l'infini; cependant les gouvernemens qui ont le mieux entendu la matière de l'emprunt, n'ont fait, du moins dans les derniers tems, aucun emprunt remboursable (1).

Tels sont les papiers-promesses directs les plus usités. Ils peuvent tous être négociés volontairement de part et d'autre, mais ils ne sont point transmissibles en payement; c'est-à-dire, on peut les vendre s'ils trouvent des acheteurs, mais on ne sauroit les offrir en payement d'une dette que lorsque le créancier consent à les recevoir.

---

(1) Voyez T. II, p. 39.

Les papiers-promesses des particuliers passent rarement de main en main, parce qu'ils sont tous remboursables, ou à la volonté du créancier, ou à des termes peu éloignés. Lorsque le créancier s'avise de retirer son capital pour l'employer ailleurs, il préfère d'attendre l'échéance plutôt que de vendre son titre, ce qu'il ne pourroit guère sans faire quelque sacrifice.

Il en est autrement des actions et des effets publics: les premiers ne sont jamais remboursables, et les autres le sont rarement ou à des termes fort éloignés. Ainsi les actionnaires des compagnies de commerce et les créanciers de l'état, quand ils veulent changer de placement, n'ont d'autre moyen que de vendre les titres de leurs créances. Voilà la raison pourquoi ces deux espèces de titres sont un si grand objet de commerce dans les pays commerçans et endettés.

Les avantages qu'un autre placement peut offrir, ne sont pas le seul motif qui détermine le propriétaire à vendre ces titres. Nous avons vu que le prix des actions hausse et baisse, selon que le dividende monte et descend; le prix ou *cours* des effets publics est sujet aux mêmes variations: or ces variations deviennent encore un motif pour bien

des personnes de se défaire de ces titres ou d'en acheter. Si le cours des actions monte, un grand nombre d'actionnaires s'empressent de saisir ce moment favorable pour retirer avec profit leurs capitaux qu'ils destinent à d'autres emplois; si le cours de ces papiers descend, la crainte de le voir tomber davantage, porte d'autres actionnaires à la même résolution. Dans l'un et l'autre cas, il se trouvera toujours des capitalistes disposés à acheter ces effets.

Le cours des actions se règle sur le montant du dividende comparé au taux usité de l'intérêt; il est en général un peu au-dessous de ce taux, parce que l'intérêt est un revenu plus sûr que le dividende. Quand les actions d'une compagnie de commerce donnent un dividende de 6 pour cent, et qu'on peut, dans le même pays, placer son argent sur de bonnes sûretés au même intérêt, c'est-à-dire aussi à 6 pour cent, une action de mille roubles par exemple, ne vaudra pas tout-à-fait mille roubles dans le commerce, à moins qu'on n'espère un plus grand profit des opérations prochaines de la compagnie. Si, dans la même supposition, le dividende monte à 10 pour cent, une action de 1000 roubles en vaudra environ 1500 dans le commerce,

puisqu'il faudra un capital de 1500 roubles pour en retirer, à 6 pour cent d'intérêt, le même revenu que donne une action de 1000 roubles. Quand le cours des actions baisse c'est toujours d'après les mêmes lois.

L'exemple suivant peut vous donner une idée des altérations dont est susceptible le dividende et par conséquent le prix des actions. Tant que la Hollande combattoit pour sa liberté contre Philippe II et ses successeurs, qu'elle étoit en possession d'une grande partie du Brésil, et qu'elle faisoit tous les jours des prises sur les Espagnols et les Portugais, le dividende de sa compagnie des Indes occidentales montoit jusqu'à 50 pour cent, et une action de 1000 florins se vendoit 12,000 fl. et au-delà. La révolution du Portugal en 1640, la perte du Brésil qui en fut une suite, enfin la paix de Munster qui mit trève aux expéditions des corsaires hollandais, firent tomber ce dividende à 2 pour cent, et les actions ne se vendoient que 30 pour cent de leur valeur nominale; c'est-à-dire une action de 1000 florins se vendoit 300 florins.

Les actionnaires de toute compagnie de commerce trouvent de leur intérêt de faire naître une opinion favorable des opérations de la compagnie et du gain qui en résultera

pour eux tôt ou tard: les directeurs, pour augmenter le crédit de la compagnie; et les simples actionnaires, dans la vue de vendre plus profitablement leurs actions. La crédulité et l'amour du gain viennent au-devant de leurs efforts; car il y a dans tout pays une foule de gens qui se font des idées fort exagérées des profits que donne le commerce, et qui, ne pouvant faire eux-mêmes d'entreprises commerciales, s'empressent de prendre part à celles qui se font par des négocians riches et accrédités. C'est principalement cette classe d'actionnaires qui par toutes sortes de moyens tâche de faire monter le cours des actions, pour retirer le plutôt possible de la vente des leurs un profit qu'ils n'ont, ni l'intention, ni la patience, d'attendre des opérations de la compagnie. Quelquefois ces manœuvres font naître un esprit de vertige qui s'empare de toute la nation et bouleverse toutes les fortunes, comme il est arrivé en France sous le régent, avec la compagnie des Indes (1).

J'ai dit que le cours des effets publics est sujet aux mêmes variations que celui des ac-

(1) Il sera fait mention de cette catastrophe plus en détail, dans la Note XVIe.

tions; ces variations ont d'autres causes, mais elles produisent le même effet: elles occasionnent une grande circulation de ces papiers.

Un gouvernement endetté, s'il veut faire de nouveaux emprunts, est obligé d'offrir de meilleures conditions; c'est ce qui engage les anciens créanciers à vendre leurs effets pour prendre part au nouvel emprunt. Dans ce cas, le cours des anciens effets baisse, et celui des nouveaux hausse. Ces variations subites ont surtout lieu en Angleterre, où le gouvernement est fort endetté, et où il continue toujours à faire des emprunts. On se tromperoit par conséquent, si on regardoit la baisse de quelques-uns de ses effets comme un signe de la baisse du crédit public, même quand cette variation arrive à la suite de quelqu'événement désastreux. Aussi-tôt que les créanciers de l'État prévoient un nouvel emprunt (et un événement malheureux peut aussi y conduire) ils se hâtent de vendre leurs effets, afin d'avoir de l'argent à offrir pour le nouvel emprunt dont ils espèrent de plus grands avantages.

Dans d'autres Etats, la crainte, soit réelle, soit imaginaire, de perdre une partie du capital ou des intérêts, fait également baisser

le prix des effets publics. Lorsque Louis XV réduisit l'intérêt de la dette publique de France, la baisse des effets alla bien au-delà de la perte que firent les créanciers de l'État: c'est qu'on craignit de voir renouveler cette mesure despotique: les effets baissèrent, non-seulement en raison de la perte effective qu'ils avoient essuyée, mais de plus en raison du risque auquel on étoit exposé de les voir perdre encore. En 1748, le gouvernement anglais réduisit aussi l'intérêt d'une grande partie de ses dettes (de 80 millions de liv. st.) de 4 pour cent à 3; mais c'étoit en offrant aux créanciers l'alternative, ou de se contenter d'un moindre intérêt, ou de reprendre leurs capitaux. Cette mesure n'avoit rien d'injuste pour les créanciers, et elle libéroit d'un grand fardeau la nation. Le gouvernement étoit sûr de pouvoir se procurer les fonds nécessaires pour faire face à ses engagemens, si les créanciers avoient préféré de retirer leurs capitaux; mais tous se soumirent aux nouvelles conditions, connoissant bien l'étendue du crédit dont le gouvernement pouvoit disposer.

Lorsqu'enfin l'intérêt n'est plus payé régulièrement, ou qu'on cesse tout-à-fait de le payer, si les promesses du gouvernement

conservent encore quelque valeur, c'est qu'on lui suppose encore un reste de pudeur, et qu'on espère qu'il tiendra sa parole dans d'autres tems plus favorables. Les créanciers auxquels leur situation ou leur caractère ne permet pas d'attendre l'accomplissement de cette espérance, les vendent à tout prix; d'autres capitalistes plus riches ou plus hardis, les achètent, tout comme ils achèteroient des billets de loterie.

Tous ces motifs concourent à faire des actions de commerce et des effets publics les objets d'un trafic très-considérable; mais la circulation de ces papiers, qu'on nomme l'*agiotage*, est absolument stériel; elle ne contribue en rien à la production: au contraire, elle enlève les capitaux aux entreprises industrielles. Si elle est une source de gain pour les uns, elle devient une source de pertes pour les autres; enfin elle démoralise la nation, en ouvrant à tout homme qui possède quelque peu d'argent, la perspective de s'enrichir sans habileté et sans industrie aux dépens de ses concitoyens qu'il ruine (1).

Les suites pernicieuses de la circulation

(1) Comparez T. II, p. 124 et suiv.

des effets publics sont souvent augmentées par une espèce de jeu de hasard auquel ces effets servent de prétexte. Les Anglais distinguent ce jeu par le nom de *Stock's jobbery*, tandis qu'ils appellent *Stock's trade* le commerce régulier des effets. Dans le premier, il ne s'agit point de se transmettre les effets, mais seulement de se payer la différence du prix qu'ils valent au terme de la vente simulée, comparativement au prix qu'ils valoient à l'époque où le marché fut conclu. De cette manière, un homme qui ne possède pas cinq livres sterling dans les fonds publics, peut vendre tous les jours pour dix-mille livres d'effets, pourvu qu'il ait du crédit parmi les autres joueurs. Les lois anglaises sévissent contre ce brigandage, mais inutilement; car, quand le joueur possède quelque fortune, il est presqu'impossible de lui prouver qu'il a vendu des effets sans avoir eu l'intention de les transmettre au terme convenu.

Souvent les joueurs dans les fonds publics (*Stock's jobbers*) se permettent les fraudes les plus criminelles pour faire monter les effets quand ils veulent s'en défaire, ou pour les faire baisser quand ils cherchent à en acheter. Pendant la révolution de Hol-

lande, l'insolence de ceux de Londres fut jusqu'à faire passer devant la bourse, à l'heure à laquelle elle se tient, un prétendu courier venant de Hollande, ayant une cocarde orange, et portant des nouvelles favorables au parti du Stathouder, et à y faire circuler quelque tems après une prétendue gazette de la cour, qui annonçoit l'entrée des Français dans les Provinces-Uniés. Au moment où j'écris ceci, le lord Cochrane vient de se souiller d'une pareille manœuvre, étant convaincu d'avoir fait répandre et accréditer par des moyens frauduleux la mort de Buonaparte et l'entière destruction de son armée. A cette occasion, les tribunaux ont donné un exemple remarquable de l'impartialité et de l'inflexibilité de la loi en Angleterre. Le délinquant, tout lord et amiral qu'il est, a été condamné, ainsi que ses agens, à la peine infâmante du *pilori*, qu'ils doivent subir en face de la bourse, pendant l'espace d'une heure. Ils seront ensuite mis en prison pour un an, et le lord payera une amende de 1000 livres st. On croit qu'il a gagné par cette fraude 10,000 livres, et que ce gain seroit monté à 100,000 livres, si le télégraphe eût annoncé tout de suite cette fause nouvelle.

CHAPITRE X.

Des assignations et des lettres-de-change.

Les *promesses indirectes* tirent leur origine d'un échange de dettes. Le débiteur met un autre débiteur à sa place, et le créancier consent à être remboursé par ce dernier. Par exemple, Charles est débiteur de Pierre pour mille roubles, mais il est en même tems créancier d'Auguste. Si Pierre est d'accord avec Charles de se faire payer par Auguste, Charles lui donne un billet par lequel il l'autorise à recevoir d'Auguste la somme qu'il lui doit. Un pareil billet se nomme une *assignation.* En style de banque, Charles sera appelé *tireur*, et l'on dira qu'il *tire* sur Auguste; Pierre qui est obligé de porter cette assignation chez Auguste et de la lui présenter, se nommera *porteur*; et Auguste, qui doit l'accepter, c'est-à-dire déclarer qu'il la payera, sera appelé *accepteur.*

De pareils échanges de dettes se font quelquefois entre des personnes qui vivent dans le même endroit, mais bien plus souvent lorsqu'elles sont éloignées l'une de l'autre. Le bon sens dit qu'il vaut mieux avoir de l'ar-

gent à payer ou à toucher à sa portée que loin de chez soi, parce qu'il y a moins de fraix et de risques. Supposons qu'une personne établie à Pétersbourg ait une dette et une créance à Moscou. Au lieu d'y envoyer des espèces, elle trouvera moins dispendieux et plus sûr de faire tenir à son créancier une assignation sur son débiteur; celui-ci l'acceptera volontiers, parce qu'au lieu d'envoyer des espèces à Pétersbourg, il peut s'acquitter sur les lieux; et quand au créancier de Moscou, il lui est indifférent par qui il sera payé, pourvu qu'il le soit.

Cet échange de dettes peut aller plus loin: celui qui a une créance dans un endroit éloigné, sans y avoir des dettes, peut vendre une assignation à un débiteur voisin qui doit payer dans le même endroit éloigné. Une assignation cédée de cette manière s'appelle une *lettre-de-change*: le mot est né de la chose, car c'est un échange de créances et de dettes. Une lettre-de-change suppose toujours quatre contractans, tandis qu'une simple assignation n'en exige que trois. Pour que la première puisse être donnée, il faut deux créanciers et deux débiteurs: un créancier, par exemple, à Pétersbourg, qui ait un débiteur à Moscou; et un créancier à Moscou,

qui ait un débiteur à Pétersbourg. Le vendeur ou le tireur de la lettre-de-change, que nous supposons établi à Pétersbourg, mande à son débiteur de Moscou, de payer la somme qu'il lui doit, à la personne qui lui a acheté cette créance, ou à telle autre personne que l'acheteur indiquera, ce qu'il exprime par les mots: *à Mr.. tel ou à son ordre.* Cette assignation signée par le tireur, est transmise à l'acheteur, qui en devient l'*endosseur* en écrivant sur le dos de la lettre le nom de son créancier à Moscou, auquel il cède ses droits. Lorsque cette lettre est parvenue à ce dernier il en devient le porteur; et le débiteur de Moscou, qui y met son acceptation quand elle lui est présentée, en est l'accepteur.

Vous voyez que c'est l'accession de l'*endosseur* qui fait d'une assignation une lettre-de-change. Or le nombre des endosseurs n'est pas nécessairement borné à un seul: si l'acheteur de la lettre l'endosse *à l'ordre* de son créancier, celui-ci peut devenir le second endosseur en la transmettant à une troisième personne; et s'il laisse la même latitude à son successeur, celui-ci deviendra le troisième endosseur, et ainsi de suite jusqu'à l'échéance de la lettre-de-change.

J'ai supposé, pour simplifier la chose, que le tireur étoit le créancier de l'accepteur: maintenant que vous avez bien saisi l'essentiel de cette opération, je vous dirai qu'un négociant qui a du crédit, peut vendre une lettre-de-change sans avoir aucune créance dans le lieu sur lequel il la donne; qu'il peut tirer sur un correspondant qui ne lui doit rien, et que ce correspondant ne refusera pas d'accepter la lettre-de-change, s'il est en état de la payer. Les négocians se rendent réciproquement ce service, parce qu'ils sont réciproquement dans le cas d'en avoir besoin.

L'acheteur d'une lettre-de-change la paye quelquefois sur-le-champ; d'autres fois il convient avec le tireur de ne la payer que lorsqu'il sera informé qu'elle a été acceptée ou payée. S'il l'achète argent comptant, il voudra, que le tireur déclare dans la lettre d'avoir été payé d'avance, ce qui se fait en y insérant les mots: *valeur reçue.* Vous comprenez bien qu'au cas que la lettre-de-change ne fût point acceptée ou payée, l'acheteur auroit toujours le droit de redemander son argent au tireur, et d'exiger en outre qu'il le dédommage des fraix et des pertes que le retard du payement peut lui avoir causés.

Ce remboursement ne souffre aucun délai, il doit être fait sur-le-champ; car ce n'est pas un prêt que l'acheteur a entendu faire au tireur; il lui a acheté une valeur, et cette valeur ne se trouve point être délivrée; il lui a acheté une valeur dont il avoit besoin pour un jour marqué, et ce jour s'est écoulé sans qu'il ait touché la valeur.

Voilà la raison pourquoi toutes les législations européennes attribuent aux lettres-de-change un effet infiniment plus obligatoire et plus prompt qu'à tous les autres papiers-promesses. Si à l'échéance de la lettre l'accepteur ne la paye pas à l'instant de la présentation, il est dès-lors en état de banqueroute. La lettre est protestée et revient sur le tireur, qui doit l'acquitter sur-le-champ, ou bien il est aussi pareillement réputé en banqueroute. Si avant de venir entre les mains du porteur qui la présente à l'accepteur, elle a passé dans les mains de plusieurs endosseurs, chacun d'eux devient à son tour garant du montant de la lettre envers le porteur, et, faute de payement, est aussi dès ce moment réputé en banqueroute.

Les privilèges extraordinaires affectés aux lettres-de-change font que l'on avance bien plus volontiers de l'argent ou des marchan-

dises sur ces sortes d'effets que sur toute autre espèce de papiers-promesses, surtout quand les lettres-de-change sont payables à un court terme, comme de deux ou trois mois. Quoiqu'il se puisse faire que le tireur, l'accepteur et les endosseurs d'une lettre-de-change soient tous d'un crédit douteux, cependant la brièveté du terme de l'échéance donne toujours quelque confiance au porteur. Quand même il seroit vraisemblable que toutes ces personnes finiroient par faire banqueroute, ce seroit un grand hasard si dans un terme si court elles alloient toutes faillir (1).

Quelquefois les lettres-de-change sont payables *à vue*, c'est-à-dire à l'instant même où elles seront présentées, ce que le porteur peut différer des années entières; mais pour la plupart le tireur fixe un terme pour le payement. L'éloignement des lieux où l'on envoie les lettres-de-change, les hasards que court un tel papier, enfin la nécessité d'ac-

---

(1) La sûrete qu'offrent les lettres-de-change aux prêteurs, a fait donner abusivement ce nom aux assignations et même aux obligations, lorsque pour les faire participer aux privilèges des lettres-de-change, on a tâché de leur en donner la forme autant que cela peut se faire.

corder un délai quelconque à l'accepteur, règlent les *usances*, ou le tems qui doit s'écouler entre le jour où la lettre-de-change est tirée, et celui où elle doit être payée. Les lettres-de-change tirées entre Pétersbourg et Londres sont à trois mois d'échéance; celles de Pétersbourg sur Amsterdam, Hambourg et Vienne de 65 jours; celles de Pétersbourg sur Paris de 70 jours. Pour les lettres-de-change qu'on tire sur les places situées hors de l'Europe, six mois sont le terme le plus généralement convenu: aussi n'y envoie-t-on pas seulement le duplicata par un autre courier, comme cela se pratique en Europe, mais trois copies différentes, chacune par une autre occasion. Si dans la lettre-de-change il est dit que l'accepteur a reçu *avis* de la lettre qu'on a tiré sur lui, le tireur est obligé de l'en avertir aussi-tôt.

Quand la lettre-de-change n'a qu'une petite distance à parcourir pour arriver au porteur qui doit la présenter, elle reste, selon les usances, un temps plus ou moins considérable entre ses mains, avant qu'elle soit payable. Ce délai gêne quelquefois le porteur : il tâchera donc, ou de la transmettre à quelqu'un de ses créanciers, ou bien de se faire avancer le payement par

quelque capitaliste qui destine ses fonds aux prêts à intérêt. Pour pouvoir faire l'un ou l'autre, il faut que la lettre soit à l'ordre du porteur; et c'est la raison pourquoi la plupart des lettres-de-change sont tirées et endossées de cette manière. Le capitaliste qui avance le montant de la lettre, se fait naturellement payer l'intérêt de la somme avancée, jusqu'à l'échéance de la lettre; cet intérêt est appelé l'*escompte*, parce que le prêteur le retient sur la somme qu'il avance. Ce ne sont pas seulement des particuliers qui se chargent d'*escompter* des lettres-de-change; plusieurs banques publiques en font l'objet principal de leurs opérations.

Le taux de l'escompte suit les mêmes règles que celui de l'intérêt: il se détermine 1°. par la quantité et la valeur des lettres-de-change qu'on offre à escompter, relativement à la quantité et à la valeur des capitaux destinés à cet emploi; et 2°. par la sûreté que les lettres-de-change semblent présenter au prêteur. Cette sûreté se calcule sur le nombre des endosseurs, et sur le crédit dont ils jouissent.

Pour désigner le taux de l'escompte, on se sert de la même expression que pour l'intérêt; on dit par conséquent que l'escompte

est à 2, à 4, à 12 pour cent, et l'on sous-entend toujours que c'est pour un an; cependant, dans les affaires d'escompte, on est convenu de prendre 360 jours pour une année entière. Cette circonstance est un léger avantage pour ceux qui escomptent; un autre, plus considérable, est qu'ils retiennent d'avance l'escompte ou l'intérêt.

L'escompte est compris dans la valeur de toute lettre-de-change qui n'est pas payable à vue ou à un terme très-peu éloigné. Celui qui achète une lettre-de-change payable dans deux mois, perd les intérêts de son capital pour cet espace de tems; il est donc juste qu'il reçoive une valeur plus grande que celui qui peut se faire rembourser sur-le-champ.

La facilité qu'on trouve aujourd'hui dans tous les Etats commerçans de faire escompter les lettres-de-change, a donné lieu à une manœuvre qu'on appelle en Angleterre *faire de l'argent par circulation;* dans quelques places de France elle se nomme *faire la navette.* Un négociant de Pétersbourg qui n'a pas assez de crédit pour emprunter de l'argent sur une obligation, s'entend avec son correspondant à Hambourg, et tire sur lui des lettres-de-change qu'il vend à Péters-

bourg pour se procurer de l'argent; le Hambourgeois acquitte ces lettres en vendant à son tour à Hambourg des lettres-de-change sur son correspondant de Pétersbourg. Pour augmenter leur crédit, ces négocians se mettent en relation avec plusieurs autres, qui se prêtent à devenir endosseurs de ces lettres; et les capitalistes qui n'auroient pas risqué de prêter des fonds à l'un d'entr'eux, ne font point de difficulté d'acheter leurs papiers ou de les escompter lorsque le grand nombre d'endosseurs leur offre un peu plus de sûreté. C'est une manière très-coûteuse d'emprunter de l'argent. Au premier abord, il paroît que l'emprunteur ne perd que l'escompte; mais en calculant le port des lettres, les fraix de commission, et surtout l'intérêt composé (car le montant de chaque lettre-de-change est augmenté par l'escompte de toutes celles qui la précèdent) on voit que la perte s'élève bien plus haut. Or dans l'état actuel du commerce il faudroit une spéculation bien extraordinairement heureuse pour que ses rentrées pussent suffire, non-seulement à rembourser les fraix énormes auxquels on emprunte de cette manière les fonds pour la faire aller, mais à fournir encore un excédent pour le profit du spéculateur. Aussi cette manœuvre est-elle

ordinairement le prélude de la banqueroute de ceux qui l'employent pour se faire du crédit par ces *papiers de circulation*, comme les banquiers les appellent.

Dans le langage de commerce on nomme *traites* les lettres-de-change qu'un négociant tire sur son correspondant et que ce dernier a commission d'acquitter. On nomme *remises* celles qu'un négociant envoie à son correspondant, et que ce dernier a commission de toucher. Tous les négocians sont souvent dans le cas de faire des traites et des remises, mais avec les progrès de la division du travail cette opération devient encore l'affaire particulière d'une classe de négocians, savoir des *changistes* et des *banquiers*. Leur commerce consiste à vendre dans une place la faculté de disposer de l'argent dont quelqu'un est propriétaire dans une autre place.

L'avantage que la société retire des opérations du change, c'est qu'elles épargnent réellement le travail des hommes, ainsi que l'entretien des chevaux et voitures qui seroient sans cela occupés au transport effectif des monnaies et lingots; et si vous observez que ces monnaies et lingots sont presque toujours l'un des termes de chacun des in-

nombrables échanges qui se concluent journellement entre des places éloignées, soit dans un même pays, soit dans des pays différens, vous pouvez vous faire une idée de l'étendue immense de cette économie, de la réduction considérable qui en résulte pour les prix de toutes les marchandises, et du degré d'encouragement qu'en doivent recevoir la production et la consommation.

L'origine des lettres-de-change est encore enveloppée d'obscurité. On a cru trouver des traces de cette belle invention chez les anciens Grecs, chez les Arabes dans le tems de leur splendeur, et chez les habitans de l'Indostan, lors de l'arrivée des Portugais dans ces contrées. D'autres écrivains en font honneur aux Juifs, lesquels, chassés dans le moyen âge de quelques Etats de l'Europe, imaginèrent cet expédient pour emporter leurs richesses disponibles, et pour les soustraire à la vigilance de leurs persécuteurs. Enfin un auteur qui s'est voué entièrement à l'histoire du commerce, prétend que la première fois qu'il est fait mention de lettres-de-change, c'est en 1255, à l'occasion des avances que le pape fit à Edmond, second fils du roi d'Angleterre, Henri III, pour l'aider à dépouiller Mainfroi du royaume de Sicile.

Henri s'étant obligé de rembourser au pape le montant de ses avances, on imagina de donner aux marchands italiens de Sienne et de Florence des traites sur l'Angleterre. Ce moyen ayant réussi, on s'en servit dans la suite pour faire arriver à Rome les sommes que les prélats d'Angleterre devoient y verser. — Peut-être les Juifs ne furent-ils que les imitateurs des marchands de Florence et de Sienne (1).

(1) *Macpherson, Annales du commerce, T. I, p. 405. Ganilh, des divers systêmes d'Econ. polit. T. II, p. 125.*

CHAPITRE XI.

Du cours du change.

Dès qu'il se fait un commerce régulier entre deux places, il se trouve beaucoup de créances et de dettes réciproques entre ces places, et dès-lors les payemens de l'une à l'autre se font, autant qu'on peut, par des lettres-de-change; chaque créancier donnant volontiers son titre sur un débiteur éloigné pour être payé sur les lieux, et chaque débiteur aimant mieux payer à quelqu'un qui est son voisin, que d'envoyer le payement à un créancier éloigné.

Si les deux places qui acquittent ainsi leurs dettes réciproques par des lettres-de-change, font usage de la même monnaie, il n'y a aucune difficulté à évaluer les sommes qui se transmettent de cette manière. Un négociant de Pétersbourg doit payer cent roubles d'argent à un négociant de Moscou: il n'y a là aucune difficulté, car la monnaie de Moscou est celle de Pétersbourg. Mais lorsqu'il s'agit de payer cent roubles à Amsterdam, en monnaie de Hollande, vous voyez bien qu'il est nécessaire de savoir combien un rouble con-

tient d'argent fin, et combien il faudra de monnaie hollandaise pour avoir la même quantité d'argent fin qui se trouve dans un rouble. Voilà ce qu'on appelle le *pair des monnaies*, lequel, conséquemment, n'est autre chose que le rapport de la valeur intrinsèque des monnaies. Par exemple, on sait qu'un rouble contient 4 zolotniks 21 dolis d'argent fin, et que la même quantité de métal fin est contenue dans $36\frac{1}{2}$ stuvers de Hollande. Ainsi le pair du rouble, en monnaie hollandaise, est $36\frac{1}{2}$ stuvers; et le pair du florin, en monnaie russe, est $54\frac{4}{5}$ copeks (1).

Le pair des différentes monnaies seroit facile à trouver, si elles conservoient toujours la même valeur intrinsèque, et si les lettres-de-change étoient toujours payées dans la monnaie qu'elles expriment. Mais dans la plupart des pays il n'en est pas ainsi. Souvent une monnaie, en conservant sa dénomination, diminue de valeur intrinsèque, soit par les opérations d'un gouvernement mal conseillé, soit par la friponnerie des rogneurs d'espèces, soit enfin par l'usure,

(1) Voyez le *Tableau No. VI*, qui contient l'évaluation du pair entre les monnaies de Russie et celles des principaux États de l'étranger.

quand le gouvernement néglige de la faire refondre. Ici, on a fixé légalement le rapport entre la monnaie d'or et celle d'argent; là, les débiteurs sont admis a payer une portion des sommes en billon ou en monnaie de cuivre. Enfin dans plusieurs pays un papier-monnaie, variable dans sa valeur, remplace le numéraire métallique. Dans tous ces cas on ne peut plus compter sur la même quantité de métal fin que désignent les noms des monnaies dans lesquelles les lettres-de-change sont stipulées: le porteur est exposé à les voir payées, ou dans une monnaie qui a diminué de valeur intrinsèque, ou dans une monnaie dont le métal est trop évalué; ou bien il est obligé de recevoir une portion de la somme en petite-monnaie de billon ou de cuivre; ou enfin il se voit forcé d'accepter du papier-monnaie à la place du numéraire. Toutes ces circonstances, dont vous savez déjà apprécier l'influence, font dévier les monnaies plus ou moins du taux qu'expriment les édits monétaires.

Ainsi le véritable rapport entre les monnaies est difficile à calculer: il se combine quelquefois d'un grand nombre de circonstances; et la difficulté augmente, si les deux monnaies dont on veut trouver le pair, sont

exposées toutes les deux à l'influence de ces circonstances. Quelques exemples suffiront pour vous en convaincre.

Jetez, s'il vous plaît, un regard sur le Tableau que voici: il contient les variations arrivées dans le change de Russie depuis le règne du Tsar Alexis (1). Vous voyez d'abord que le pair du rouble d'argent, évalué en monnaie hollandaise, a subi quatre variations, suivant les changemens qui se sont opérés dans sa valeur intrinsèque. Jusqu'en 1700, lorsqu'il contenoit 11 zolotniks et 40 dolis d'argent fin, sa valeur en monnaie hollandaise étoit $98\frac{3}{4}$ stuvers; de 1700 à 1718, ne contenant que 5 zolotniks et 67 dolis, il valoit seulement $49\frac{2}{10}$ stuvers; de 1718 à 1731 sa valeur étoit réduite à 4 zolotniks 83 dolis $= 42\frac{1}{10}$ stuvers: de 1731 à 1762 elle se trouvoit haussée à 5 zolotniks 16 dolis $= 44\frac{7}{10}$ stuvers; enfin depuis 1762 elle est fixée à 4 zolotniks 21 dolis, quantité d'argent fin égale à celle contenue dans $36\frac{1}{2}$ stuvers.

Mais ce n'est pas tout. Ces rapports indiquent le pair tel qu'il auroit dû être; cependant une foule de circonstances peuvent

(1) C'est le No. VII. des *Tableaux* annexés au dernier volume.

l'avoir fait dévier de ce taux normal. Par exemple, durant la première période le rouble étoit représenté par des pièces de copek, qui, étant frappées à un titre très-haut, avoient beaucoup perdu par le frai de leur valeur intrinsèque; en conséquence le véritable pair d'un rouble de ce tems ne pouvoit plus être $98\frac{3}{4}$ stuvers: il paroît même que dans le commerce il n'a été évalué qu'à 89 ou 90 stuvers. Pendant les autres périodes, la circulation a souvent été surchargée de petite-monnaie d'argent et de cuivre d'une valeur très-inférieure à celle des pièces de rouble; et cette petite-monnaie entrant pour une forte portion dans tous les payemens, elle a dû réduire le véritable pair au-dessous de celui que j'ai indiqué d'après les édits monétaires. Quoique ces circonstances et plusieurs autres encore me fussent connues, je n'en ai pas pu tenir compte, faute de données suffisantes pour calculer leur influence. Les monnaies hollandaises ayant conservé beaucoup mieux leur valeur primitive, il s'ensuit que le change sur Amsterdam a été en général plus favorable à la Russie qu'il ne le paroît par ce tableau.

Passons maintenant au change sur Londres. Selon la loi monétaire d'Angleterre, le shil-

ling devoit contenir une quantité d'argent fin égale à celle contenue dans 30 copeks de notre monnaie d'argent. En établissant l'évaluation du rapport des monnaies russes et anglaises sur cette base, il s'ensuit que la livre sterling vaut 6 roubles, et que le rouble vaut 40 pence ou bien 3 shillings et 4 pence. Mais en Angleterre la proportion de la valeur correspondante de l'or et de l'argent est fixée légalement dans les monnaies, et pendant longtems cette fixation légale différoit, de celle qui étoit établie par le commerce, de 3 et $\frac{3}{4}$ pour cent que l'or étoit évalué trop haut dans les monnaies, de sorte que tous les payemens s'y faisoient en or, et qu'on ne voyoit dans la circulation d'autres pièces d'argent que celles dont la valeur se trouvoit réduite par le frottement et les rognures à celle des espèces d'or (1). Ces 3 et $\frac{3}{4}$ pour cent font 9 pence sur chaque livre sterling, qu'il falloit décompter pour trouver la valeur effective des monnaies anglaises relativement à celles de Russie. Ainsi, tant que ces circonstances subsistèrent, la livre st. ne valoit pas 240 pence = 600 copeks, mais seulement 231 pence = 577$\frac{1}{2}$ copeks; et conséquemment le

(1) Voyez p. 74.

rouble étoit égal à $41\frac{3}{5}$ pence ou à 3 shillings $5\frac{3}{5}$ pence. Depuis plusieurs années, le prix courant de l'or étant monté, la proportion légale des deux métaux dans les monnaies anglaises se trouve de nouveau d'accord avec la proportion courante, de sorte qu'une livre st., quoique payée en guinées, vaut derechef 6 roubles, et qu'un rouble ne fait plus en monnaie anglaise que 40 pence.

Suivant le système monétaire de la France, le franc doit contenir une quantité d'argent fin qui répond à celle contenue dans $25\frac{74}{1000}$ copeks. En conséquence un rouble feroit $3\frac{988}{1000}$ francs, ou 3 francs 99 centimes, à très-peu de chose près. Mais nous avons vu qu'en France tout le monde est autorisé à payer en monnaie de cuivre $\frac{1}{40}$ des sommes qu'il doit, et que cette monnaie de cuivre est tellement surévaluée qu'un franc en cuivre représente 2 francs 30 centimes en argent (1). Ainsi on peut admettre que le véritable pair du franc en monnaie de Russie n'est plus $25\frac{74}{1000}$ copeks, mais tout au plus $24\frac{7}{10}$ copeks; d'où il s'ensuit que le rouble vaut 4 francs 5 centimes.

---

(1) Voyez p. 141.

Ces exemples suffiront pour vous expliquer comment des circonstances accidentelles parviennent quelquefois à troubler le *pair normal*, c'est-à-dire celui qui résulte d'une comparaison des monnaies fondée sur la valeur intrinsèque que leur attribuent les édits monétaires. Si, dans les Tableaux que vous avez sous les yeux, je n'ai pas tenu compte des perturbations arrivées dans le rapport des monnaies anglaises et françaises à celles de Russie, c'est que j'ai manqué des données nécessaires pour calculer l'influence des causes qui les ont produites. Par exemple, pour évaluer au juste la dépréciation des monnaies anglaises occasionnée par la fixation légale du rapport de l'or à l'argent, il faudroit connoître toutes les variations qui ont eu lieu dans la proportion naturelle de ces métaux, depuis le moment de la fixation légale: or je doute qu'il soit possible de se procurer, même à Londres, une suite de prix courans des matières fines qui embrasse plus de 80 ans. Il en est à-peu-près de même des autres circonstances dont je viens de faire mention.

La sixième période du tableau sur le change nous montre l'influence d'une nouvelle circonstance sur le pair des monnaies. Ce n'est plus sur le rouble d'argent que le pair se cal-

cule : c'est sur le rouble assignat, car toutes les lettres-de-change sont payées en papier-monnaie. Or la valeur d'un papier-monnaie, c'est la quantité de numéraire qu'il peut acheter. Différentes circonstances que je vous expliquerai dans la suite, peuvent faire tomber cette valeur beaucoup au-dessous de sa valeur nominale, ou de celle qu'il exprime et pour laquelle il est émis. C'est le cas de nos assignats, qui, depuis plusieurs années, ne valent plus ce qu'ils expriment valoir; d'où il suit que le pair de notre monnaie dans le change n'est plus ce qu'il étoit dans le tems où toutes les lettres-de-change s'acquittoient en roubles d'argent, mais qu'il se règle sur la valeur courante des assignats, c'est-à-dire sur la quantité de monnaie d'argent qu'on peut se procurer pour un rouble en assignats. Comme cette valeur varie de jour en jour, le pair varie de même. Si l'on prend pour base du calcul le taux moyen des assignats pendant une année, le pair de ce papier doit être évalué de la manière suivante. En 1811, par exemple, le rouble assignat valoit $25\frac{2}{5}$ copeks dans la circulation intérieure : or comme cent copeks d'argent sont égaux à 40 pence, $25\frac{2}{5}$ copeks le sont à $10\frac{16}{100}$ pence; et ainsi des autres années.

Lorsqu'il s'agit de trouver le pair de deux

papiers dépréciés, la question devient plus compliquée. Par exemple, vous venez de voir qu'en 1811 le rouble assignat répondoit à $10\frac{16}{100}$ pence en monnaie anglaise. Mais en Angleterre les lettres-de-change se payent aussi en billets de banque, et en 1811 ces billets perdoient contre l'or $16\frac{7}{10}$ pour cent, de sorte qu'un shilling en billets de banque ne valoit guère plus de 10 pence en monnaie métallique. Il s'ensuit que le pair du rouble assignat en billets de la banque d'Angleterre étoit cette année $12\frac{1}{5}$ pence, ou un shilling et $\frac{1}{5}$ pence.

J'ai tâché, Messeigneurs, de vous expliquer le plus nettement possible en quoi consiste le pair des différentes monnaies. Si vous m'avez donné quelqu'attention, il vous sera facile de saisir ce que c'est que le *pair du change*, car ce rapport n'est autre chose que le pair des monnaies conservé dans les lettres-de-change. La valeur d'une monnaie étant la quantité de métal fin qui y est contenue, on dit que le change est au pair, quand d'une place à l'autre on paye et reçoit réciproquement, par la voie des lettres-de-change des quantités égales de fin.

Pour que le change puisse être au pair, il faut que la somme totale des fonds que l'une

des places a pour le moment à tirer sur l'autre, soit égale de part et d'autre; c'est-à-dire que les deux places soient pour le moment débitrices et créancières l'une envers l'autre d'une somme pareille. Dans ce cas, tous les payemens entre ces places s'effectuent par le transport fictif qu'opèrent les lettres-de-change, et il n'y a pas de transport effectif de numéraire à faire de l'une de ces places à l'autre. Tous les débiteurs de chacune des deux places, au lieu de payer à leurs créanciers de l'autre place, payent entre les mains de personnes résidentes dans la même ville qui leur ont été indiquées par leurs créanciers; les lettres-de-change acquittées leur valent quittance, et tout est soldé sans autres fraix que le salaire des agens intermédiaires.

Quand il en est ainsi, le change, comme je viens de le dire, est au pair. Ceci cependant n'est visible que dans les lettres-de-change qui sont payables à vue: dans celles qui le sont à un terme plus ou moins éloigné, il faut déduire l'escompte pour trouver si le change est au pair.

Mais il arrive souvent que l'une des deux places doit pour le moment plus que l'autre lui doit, et conséquemment elle a plus de fonds

à y faire passer qu'elle n'en a à retirer. Alors les débiteurs de cette première place, qui, pour s'acquitter à moins de frais et de risque, cherchent à le faire par des lettres-de-change ; ces débiteurs, dis-je, s'empressent d'en acheter ; et comme la quantité des lettres-de-change qu'on offre à vendre, est inférieure à celle qu'on demande à acheter, il faut bien que leur prix hausse. Ceux qui ont des créances remboursables, c'est-à-dire de l'argent tout transporté, dans la place créancière, exigeront un bénéfice pour céder cet argent, ou en d'autres termes, pour tirer la lettre qui en transmettra la propriété. Ce bénéfice sera plus ou moins grand, selon que la concurrence des demandeurs sera plus ou moins vive ; il ne peut cependant jamais monter beaucoup au-delà de ce que coûte le transport effectif des espèces : car dès qu'il dépasse ce taux, les débiteurs envoient des espèces plutôt que d'acheter des lettres-de-change.

Lorsque les affaires de la place débitrice se trouvent dans cette situation, celles de la place créancière offrent l'image du contraire. Elle a pour le moment plus de fonds à retirer de la première qu'elle n'en a à y faire passer. Alors les créanciers qui ont des let-

tres-de-change à donner sur cette place, s'empressent de les vendre, et comme il y en a plus qu'on n'en demande, leur prix baisse, c'est-à-dire les créanciers les vendent avec une perte proportionnée au défaut de demandeurs.

Vous voyez, Messeigneurs, que le prix des lettres-de-change peut être considéré comme le prix de toute autre marchandise: ces papiers ont leur prix nécessaire, qui est la quantité d'argent fin qu'elles ont coûté à ceux qui les possèdent ou qui ont la faculté de les donner; elles ont aussi leur prix courant, qui se règle sur les combinaisons de l'offre et de la demande. C'est ce prix courant des lettres-de-change qu'on nomme *cours du change* ou simplement *change*. On dit que le change est *en faveur* d'une place ou *pour* elle, quand les lettres sur cette place gagnent un bénéfice ou une *prime* sur le pair; dans le cas contraire, et quand on offre au rabais les lettres sur une place, on dit que le change est *contre* elle, ou qu'il lui est *défavorable*. Par exemple, si toutes les lettres-de-change sur Pétersbourg étoient payables en monnaie d'argent, comme on sait qu'un rouble contient autant d'argent fin que 36 stuvers et $\frac{1}{2}$, lorsque le cours du change

entre Pétersbourg et Amsterdam seroit à 36 stuvers et ½, le change entre ces deux places seroit au pair. Mais si, pour avoir à Amsterdam 36 stuvers et ½, il faudroit payer à Pétersbourg plus d'un rouble, ou si les négocians d'Amsterdam achetoient leurs lettres-de-change à un taux au-dessous de 36 stuvers et ½, par rouble, alors le change seroit en faveur d'Amsterdam et contre Pétersbourg.

Vous me demandez ce qu'une place gagne à avoir le change sur une autre place en sa faveur, et ce qu'elle perd à l'avoir contre elle? Dans la première supposition elle achète meilleur marché les marchandises qu'elle importe de l'endroit auquel le change est défavorable; dans la seconde, elle achète plus cher les marchandises qui lui viennent de l'endroit qui a le change pour lui. L'exemple suivant vous fera mieux comprendre d'où résultent ce gain et cette perte.

Vous savez que le papier sur Londres est au pair à Pétersbourg, lorsque la quantité d'argent qu'on donne pour l'acheter, est égale à celle qu'on donne à Londres pour l'acquitter. Si l'abondance de ce papier à Pétersbourg en fait tomber le prix à 10 pour cent au-dessous du pair, on pourra s'y procurer au prix de 90 livres d'argent, 100

livres d'argent payables à Londres, et par conséquent on pourra acheter dans cette dernière ville une marchandise valant 100 livres d'argent, sans en débourser plus de 90. Cette circonstance est un gain pour l'acheteur russe, sans être une perte pour le vendeur anglais ; car ce dernier reçoit toujours 100 livres d'argent pour une marchandise qui n'en a coûté que 90 à Pétersbourg.

Quand il en est ainsi à Pétersbourg, la rareté du papier russe à Londres en a fait monter le prix à 10 pour cent au-dessus du pair; on y est obligé, pour se procurer 90 livres d'argent payables à Pétersbourg, de donner 100 livres. Par conséquent, une marchandise russe valant 90 livres d'argent à Pétersbourg, coûte 100 livres au négociant de Londres qui l'achète. Cette circonstance est une perte pour l'acheteur anglais, sans être un gain pour le vendeur russe; car ce dernier ne reçoit jamais plus de 90 livres d'argent pour une marchandise qui en a coûté 100 à Londres.

Comme ces deux suppositions sont toujours coincidentes, c'est-à-dire que le change ne peut être favorable pour Pétersbourg sans être défavorable pour Londres, il en résulte que l'une de ces places fait toujours

un gain quand l'autre fait une perte, *et vice versa*. A Pétersbourg, ce sont les acheteurs de marchandises anglaises qui gagnent; à Londres, ce sont les acheteurs de marchandises russes qui perdent; mais les vendeurs de part et d'autre ne font ni gain ni perte dans tout cela.

En réfléchissant un peu sur ce que je viens de vous dire, Messeigneurs, vous découvrirez que cette situation respective des deux places doit bientôt ramener le change au pair. Comme dans le cas supposé les marchandises anglaises reviennent de 10 pour cent meilleur marché à Pétersbourg que si le change étoit au pair, c'est un motif pour les négocians de cette ville d'en faire encore venir, motif qui n'auroit pas existé sans la baisse du change anglais, et qui tend à élever les importations venant d'Angleterre, au niveau des exportations faites pour ce pays. D'un autre côté, comme les marchandises russes reviennent de 10 pour cent plus cher à Londres, c'est également un motif pour les négocians de cette place de n'en plus faire venir. Ce calcul ne tarde pas à rétablir le pair, ou du moins à en rapprocher le change; car les négocians de Pétersbourg, pour payer les marchandises achetées à Londres, doivent se procurer du papier sur cette place, ce qui occasionne

une demande plus forte de ce papier à Pétersbourg, et par conséquent une hausse dans le change d'Angleterre. D'un autre côté, les négocians de Londres ayant moins de remises à faire pour Pétersbourg, le papier russe y devient moins recherché, ce qui occasionne une baisse dans le change de Russie où une hausse dans celui d'Angleterre.

Vous voyez que le cours du change peut varier d'un jour à l'autre. En effet, il se détermine autrement chaque jour de courier ou de poste. Les négocians d'une place de commerce se réunissent tous les jours à la bourse: les uns ont des traites à offrir, les autres cherchent des remises, et le change se règle sur la proportion qui se manifeste entre cette offre et cette demande. Par exemple, le change de Pétersbourg sur Londres est au pair, au commencement de la bourse d'aujourd'hui; mais pendant qu'elle se tient, on s'aperçoit que la valeur des traites qu'on offre sur cette place est de 150,000 roubles, tandis que celle des remises à faire pour la même place n'est que de 100,000 roubles. Dans ce cas, l'abondance du papier anglais à Pétersbourg en fait tomber le prix, ce qu'on exprime en disant que le change de Russie monte. Dans le cas con-

traire, on dit que ce change baisse, ce qui peut très-bien arriver le lendemain.

Ces variations continuelles causent des gains et des pertes parmi les négocians; mais comme ces gains et ces pertes se font parmi les habitans de la même ville et par conséquent du même pays, la richesse nationale n'en est point affectée, à moins qu'il n'y ait une disproportion sensible entre les gains et les pertes. Par exemple, quand le change de Pétersbourg sur Londres baisse aujourd'hui de 5 pour cent, comparativement à ce qu'il a été avant-hier, cette différence dans les payemens réciproques n'est ni un gain pour l'Angleterre, ni une perte pour la Russie. A Pétersbourg, les négocians qui ont des remises à faire, perdent 5 pour cent sur le montant de leurs dettes; mais leurs pertes sont autant de gains pour ceux qui leur ont vendu des traites. A Londres, les négocians qui ont des remises à faire, gagnent 5 pour cent sur leurs compatriotes qui leur vendent des lettres-de-change sur Pétersbourg. Ceci explique comment il arrive que dans la même ville, à chaque altération du change, une partie des négocians s'en plaint, tandis que l'autre en est très-contente.

La hausse et la baisse du change n'influe donc sur la richesse nationale que lorsqu'il y a une disproportion entre les gains et les pertes: la richesse augmente, quand il se fait plus de gains que de pertes; elle diminue quand il se fait plus de pertes que de gains. Dans le premier cas, le change remonte au pair ou va au-dessus; dans le second, il descend vers le pair ou il va au-dessous. J'ai dit que les variations du change présentent des motifs aux négocians de faire des entreprises qui le ramènent au pair; mais vous comprenez bien que leurs efforts sont souvent inutiles. Une place qui a le change pour elle, est quelquefois tellement pourvue de marchandises venant de l'autre place, qu'elle ne peut plus en importer, quelque bas que soit le prix auquel elle pourroit les acheter. De même une place qui a le change contre elle, a quelquefois un tel besoin de marchandises venant de l'autre place, qu'il lui est impossible d'en restreindre l'importation, quelque chères qu'elles lui reviennent. Dans cette situation respective, le change restera favorable à la première place et défavorable à la seconde, tant que les mêmes causes subsisteront, et elles peuvent subsister longtems.

Une place qui a le change contre elle, et

qui ne peut, ni diminuer l'importation des marchandises qui lui viennent de l'autre place, ni augmenter ses exportations pour cette place, lui envoie de l'or et de l'argent, comme la marchandise bannale, comme celle qui est toujours reçue, parce qu'elle trouve un marché partout. Ainsi le change ne peut jamais tomber beaucoup au-dessous de ce que coûte le transport des métaux précieux jusqu'au lieu où le payement doit se faire. Quand le prix des lettres-de-change s'élève au point qu'il devient moins coûteux de solder en or et en argent, que de payer en lettres, les négocians qui ont des payemens à faire dans l'autre place, n'achètent plus des lettres-de-change, mais ils y envoient, ou des monnaies, ou des lingots (1). Ces envois font que la baisse du change s'arrête au point où il devient plus avantageux pour la place débitrice d'envoyer des métaux que de payer en

(1) Cette besogne exige des connoissances particulières et beaucoup de routine. Il faut savoir évaluer au juste la valeur intrinsèque des monnaies ou de l'or et de l'argent ouvragé, connoître les voies par lesquelles on se procure ces métaux au plus bas prix, les faire fondre en lingots, calculer les fraix du transport, de l'assurance, et quelquefois aussi des risques de l'exportation. Tout ceci n'est pas l'affaire de chaque négociant; ainsi les banquiers et les changistes s'en chargent.

lettres. Si les envois sont considérables, le change remonte un peu, de sorte que le bénéfice des lettres-de-change devient moindre que les fraix du payement effectif, et les négocians font de nouveau leurs remises en lettres. Si le change continue à être défavorable, la place qui en souffre répète successivement la même opération: elle envoie toujours à la place dans laquelle le change lui est contraire, l'or et l'argent qu'elle reçoit des autres places dans lesquelles le change lui est favorable; l'argent qu'elle exporte d'un côté, lui revient de l'autre; autrement elle cesseroit bientôt de solder ses comptes, c'est-à-dire elle cesseroit de faire le commerce.

Il est à remarquer qu'il ne s'agit dans tout ceci que de dettes qui sont exigibles au moment où le cours du change se calcule. Une place peut être débitrice de l'autre pour plusieurs millions de plus; si les sommes qu'elle doit ne sont pas exigibles actuellement, le change peut très-bien être, non-seulement au pair, mais même en faveur de la place débitrice et contre la place créancière.

Pour noter les variations dans le cours du change, au lieu de marquer le rapport des deux valeurs en les indiquant l'une et l'autre, on a trouvé plus à-propos, pour abréger, de

considérer dans cette évaluation la monnaie de l'une des deux places comme le prix, et la monnaie de l'autre comme la marchandise; par conséquent les variations sont énoncées dans la première de ces deux monnaies seulement, la quantité correspondante de l'autre étant sous-entendue. Ainsi pour indiquer le change entre Pétersbourg d'un côté, et Amsterdam ou Londres de l'autre, il suffit de marquer le nombre de stuvers ou de pence que vaut le rouble; le rouble restant toujours le second terme de l'évaluation. Vous lisez tous les jours dans les gazettes de Pétersbourg: *Cours du change*, *sur Hambourg* tant de *schillings*, *sur Londres* tant de *pence*, *sur Paris* tant de *centimes;* le second terme de l'évaluation n'y est pas exprimé, c'est le *rouble.*

En style de banque on dit de celle des deux places qui marque les variations du change dans sa propre monnaie, qu'elle donne l'*incertain;* et de la place correspondante, qu'elle donne le certain. Dans le change entre Pétersbourg et les autres places de commerce, Pétersbourg donne le certain, qui est un rouble en assignats; les autres places donnent l'incertain, qui est la quantité de leur monnaie qui répond dans le change au rou-

ble assignat. D'autres places donnent tantôt le certain, tantôt l'incertain. Par exemple, dans le change entre Paris et Londres, Paris donne le certain et Londres l'incertain; au contraire, dans le change entre Paris et Madrid, Madrid donne le certain et Paris l'incertain.

Les opérations du change se compliquent davantage quand une place s'acquitte envers une autre par l'entremise d'une troisième. Si Paris ne doit rien à Pétersbourg, mais que Pétersbourg doit à Paris, Paris à Hambourg, et Hambourg à Pétersbourg, on évitera les fraix et les risques du transport effectif avec la même facilité que si Pétersbourg et Paris eussent pu balancer leurs dettes respectives. Les négocians de Pétersbourg fourniront à ceux de Paris des lettres-de-change sur Hambourg, et les négocians de Hambourg échangeront l'argent qui leur est dû, aux porteurs de lettres-de-change russes, et il n'y aura pas besoin d'un transport effectif d'espèces, si ce n'est pour l'excédent qui resteroit dû de part et d'autre, après la balance de tous les comptes.

Quelquefois même une place qui peut s'acquitter directement avec l'autre, trouve un avantage à s'acquitter par l'entremise d'une

troisième. Par exemple, un négociant de Pétersbourg a des remises à faire pour Londres; mais le jour où il doit les faire, le change sur Londres est moins favorable que celui sur Hambourg: ainsi, au lieu d'acheter des lettres-de-change sur Londres, il fait des remises à Hambourg, et assigne son créancier à tirer sur cette place. En langage de banque on nomme *arbitrages* le calcul qui montre quel est pour le moment le cours du change le plus avantageux pour faire des traites et des remises. L'industrie des banquiers s'exerce à prévoir les variations du change, et leur habileté consiste à tenir toujours dans la place la plus avantageuse pour le moment les richesses mobiles qui sont à leur disposition.

Vous voyez, Messeigneurs, que c'est un avantage pour une place de commerce de pouvoir faire directement des traites et des remises sur toutes les autres places qui peuvent se trouver en relations entr'elles. Pétersbourg, la principale ville de commerce en Russie, ne jouit pas depuis longtems de cet avantage. Jusqu'en 1760, toutes les affaires du change de cette place s'étoient faites uniquement avec Amsterdam; à cette époque, les banquiers de Pétersbourg établirent un

change régulier sur Londres, et dans la suite aussi sur Hambourg, Paris et Vienne (1), ce qui fournit aux négocians de Pétersbourg la facilité de profiter des arbitrages qui peuvent se présenter dans les relations de toutes ces places de commerce.

Dans la plupart des pays, les affaires de chaque ville de commerce sont d'une nature si différente, que chacune d'elle se trouve en d'autres rapports avec l'étranger. L'une fait principalement le commerce d'exportation: elle a plus de traites que de remises à faire ; l'autre s'occupe préférablement de l'importation des marchandises étrangères: chez elle il y a plus de remises à faire que de traites. En Russie, par exemple, Riga et Archangel se trouvent dans la première situation; Réval est dans la seconde. Ces circonstances et plusieurs autres font que toutes les affaires concernant le change avec l'étranger se concentrent ordinairement dans une ou deux places du pays, savoir dans celles qui ont avec l'étranger les rapports les plus nombreux, où les dettes et les créances sont à-peu-près dans l'équilibre, qui peuvent s'ai-

---

(1) Voyez le Tableau No. VII. Le change sur Vienne n'est pas régulièrement noté.

der du crédit, pour vendre des traites sur des places étrangères, même en cas que la nation n'y eût point pour le moment de créances ; enfin dans celles qui offrent le plus de facilités pour envoyer et recevoir des espèces sans un grand risque et sans beaucoup de fraix. Ces circonstances sont si rarement réunies, qu'on ne trouve dans la plupart des Etats qu'un très-petit nombre de places qui règlent le change avec l'étranger. L'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, malgré l'immensité de leur commerce, n'en ont qu'une seule ; c'est Londres. La Hollande n'en a qu'une, savoir Amsterdam. La Russie n'en a proprement qu'une, savoir Pétersbourg.

Quand toutes les affaires concernant le change d'un pays avec l'étranger sont concentrées dans une seule place, le change de cette place sera le change du pays. C'est ainsi que le change de Pétersbourg est celui de la Russie ; que le change de Londres est celui de l'Angleterre, etc. Il s'ensuit que le change entre Pétersbourg et Londres est en même temps celui qui subsiste entre la Russie et l'Angleterre. Mais le change entre la Russie et l'Angleterre n'est pas le même que le change entre la Russie et l'étranger : ce dernier se règle sur toutes les relations di-

rectes que nos banquiers entretiennent avec Londres, Amsterdam, Hambourg, Paris et Vienne. Le change sur quelques-unes de ces places peut être favorables à la Russie, dans le tems même où celui des autres lui est défavorable. Autrefois, lorsqu'il n'y avoit qu'un seul change entre la Russie et l'étranger, savoir celui d'Amsterdam, toutes les dettes et les créances entre la Russie et l'Europe entière se soldoient par cette seule voie; mais depuis 1760 il n'en est plus ainsi.

Lorsque je vous ai dit, Messeigneurs, que le change se règle sur les dettes réciproques de deux places, je vous ai observé en même temps que cela ne s'entend que de dettes qui sont exigibles au moment où le change se calcule. Il en est de même du change de pays à pays. Le cours du change entre deux pays ne se règle pas sur la masse entière de leurs dettes et de leurs créances réciproques; mais seulement sur leurs dettes *actuellement* exigibles, ou sur leurs créances *actuellement* remboursables. Celles qui ne le sont pas pour le moment, n'influent nullement sur le change, et il se peut par conséquent qu'une nation créancière ait le cours du change contre elle, vis-à-vis de sa débitrice. Le gouvernement de Russie et les né-

gocians de cet Empire ont été constamment débiteurs de la Hollande, depuis plus d'un siècle, pour des sommes infiniment plus grandes que celles dont la Hollande étoit débitrice de la Russie: cependant le cours du change a presque toujours été en faveur de la Russie et contre la Hollande (1). C'est que les créances de ce pays n'étant pas remboursables toutes à-la-fois, elles ne pouvoient pas toutes influer sur le change; au contraire, chaque fois que la Hollande faisoit un nouveau prêt à la Russie, les remises qu'elle étoit obligée de faire, devoient naturellement produire l'effet de hausser le change en faveur de la Russie. Cette importante vérité est encore méconnue par tous les gouvernemens, et même par la plupart des écrivains qui traitent de ces matières: il convient donc de la développer avec plus d'étendue, de montrer que le cours du change ne prouve rien pour la balance du commerce étranger, et que l'or et l'argent ne peuvent jamais servir à la solder définitivement. Cette tâche nous occupera dans le chapitre suivant.

---

(1) Voyez le Tableau N°. VII.

CHAPITRE XII.

Comment les créances extérieures servent á solder la balance du commerce étranger.

Dans le commerce de nation à nation, comme dans celui d'homme à homme, l'une ne donne jamais à l'autre une valeur qu'elle n'en reçoive en retour l'équivalent. Ce que les individus d'une nation donnent à ceux de l'autre par générosité ou ce qu'ils perdent par des fautes, est toujours peu considérable. On peut s'en rapporter à cet égard à l'intérêt personnel.

Mais si les *valeurs* exportées et importées se balancent nécessairement, il ne s'ensuit pas que ce soient seulement les *marchandises* exportées et importées dont la valeur se balance, *l'or* et *l'argent* y compris : les *créances* forment une autre espèce de valeurs sur laquelle les nations négocient. Ce qu'elles ne payent pas avec des marchandises ou de l'or et de l'argent, qui sont des marchandises aussi, elles le payent avec des créances ; il suffit seulement que la valeur réunie de ces objets du commerce soit égale à la valeur réunie

de ces mêmes objets que les autres nations leur cèdent en retour. Reprenons-les séparément, et voyons comment la quantité donnée ou reçue de chacun d'eux est limitée par les besoins et les moyens des nations.

Les marchandises exportées et importées peuvent être de *valeur égale ;* dans ce cas il n'y a point lieu à solder le compte, ni par des métaux précieux, ni par des créances ; restent donc les deux autres combinaisons.

Si l'exportation des marchandises surpasse en valeur l'importation, cet excédent ne pourra point cependant déterminer à importer un excédent correspondant de *marchandises.* Parmi les marchandises importées les unes sont destinées à la consommation intérieure ; les autres sont réexportées pour servir le commerce circuiteux de la nation ou son commerce de transport, lorsqu'elle en a. L'importation des premières doit toujours se proportionner à la consommation ; celle des autres à l'étendue du commerce étranger. Ainsi quand le pays est suffisamment pourvu de marchandises étrangères pour sa consommation intérieure, la balance ne peut pas être soldée avec des marchandises étrangères, puisqu'elles ne trouveroient plus de marché dans le pays. La consommation règle la valeur des importa-

tions, mais elle n'est pas réglée par elle; chaque particulier n'achetera pas d'autant plus d'étoffes anglaises qu'on en apportera davantage, mais l'on en apportera d'autant plus que chacun aura plus de besoin et de moyens pour en acheter.

Le commerce circuiteux de la nation et son commerce de transport peuvent à la vérité, s'accroître indéfiniment, et par conséquent aussi l'importation des marchandises destinées à servir ces deux branches de commerce; mais cette importation ne solde point la dette des étrangers, puisque la nation l'accroît d'une part tandis qu'elle la diminue de l'autre, et que l'excédent de l'exportation sur l'importation n'est point payé. Le commerce circuiteux et le commerce de transport ne font que mettre à la place d'une dette étrangère une autre plus grande encore. Le chanvre que la Russie exporte pour la Silésie n'est pas payé par le drap qu'elle reçoit en retour, si ce drap est réexporté sur la frontière des Kirguises; au contraire, la créance de la Russie sur l'étranger est augmentée par les fraix de commission et de transport qui élèvent le prix du drap quand il est arrivé sur cette frontière. Les marchandises que les Hollandais exportoient autrefois de la Russie pour les faire parvenir en France et en

Espagne, ne pouvoient point solder leurs importations en Russie, puisque ces marchandises étoient destinées à être transportées tout droit chez d'autres nations qui en devenoient les débitrices de la Hollande comme les Russes l'avoient été.

Enfin *si l'importation des marchandises surpasse en valeur l'exportation*, ce désavantage tient indubitablement ou à un excès de consommation, ou à un défaut de capitaux. Dans le premier cas, la nation fait des dettes pour se ruiner; dans le second, elle en fait pour s'enrichir. Si les marchandises importées sont des objets d'une consommation prompte et stérile, elle ne pourra les payer qu'en entamant ses capitaux; si elles consistent en vivres et autres objets de première nécessité, en matières premières et en outils, ces marchandises elles-mêmes sont des capitaux qui l'aident à produire ceux dont elle payera l'étranger. Cependant l'inégalité entre la valeur des marchandises importées et exportées produit toujours une différence de compte qui doit être soldée ou par des métaux précieux, ou par des créances pour ramener l'échange à l'équilibre.

L'or et l'argent ne peuvent point servir à solder cette différence, car le besoin de ces

métaux est déterminé d'une manière plus rigoureuse encore que celui des autres marchandises. Comme objets d'une consommation individuelle, leur exportation et leur importation doivent toujours se proportionner à cette consommation, comme celle de toutes les autres marchandises; sous forme de numéraire, chaque nation doit en posséder, comme nous l'avons vu, une quantité qui, multipliée par la vîtesse de sa circulation, égale le *moment* de ses autres capitaux (1); elle ne peut en avoir ni plus ni moins. Ainsi, quand la nation est vendeuse de l'excédent de marchandises, et qu'on la paye en or et en argent, après en avoir retenu pour son propre usage d'une part ce qu'il lui faut pour fabriquer les meubles d'orfévrerie et de bijouterie qu'elle veut se donner, et d'autre part la portion nécessaire pour réparer le déchet dans ses monnaies, et, si sa prospérité est croissante, pour rester en mesure avec cet accroissement, elle se hâtera de réexporter tout le reste, et les nations étrangères seront aussi bien ses débitrices qu'auparavant. Si au contraire la nation est acheteuse de l'excédent de marchandises, à moins qu'elle ne soit propriétaire de

(1) Voyez p. 117.

mines, et que l'argent ne soit sa marchandise à elle, elle ne sauroit se défaire de son numéraire sans qu'il lui revienne aussitôt de toutes parts. Car dès qu'il renchérit chez elle, il faut bien qu'elle le rachète, ou avec des marchandises, ou à crédit. Comme cette matière fait le sujet d'un chapitre à part (1) où j'en ai parlé avec plus d'étendue, je me borne à vous y renvoyer.

L'expérience de tous les âges et de tous les peuples vient à l'appui de ce raisonnement. Jamais les balances défavorables dont on a si souvent entretenu les nations, n'ont épuisé le numéraire d'aucune, à moins qu'on ne l'ait expulsé par la création d'un papier-monnaie; jamais les balances appelées favorables n'ont augmenté chez aucune la masse des métaux précieux en proportion de l'excédent des exportations.

D'après le bilan commercial présenté au gouvernement de la France, ce pays auroit dû payer pour solde en l'an VIII, la somme de 54 millions aux étrangers, et en l'an IX, celle de 112,659,000 francs. Une pareille exportation de numéraire, venant après celles qu'avoit occasionné la révolution, en auroit épuisé la France, si elle avoit été réelle. Il est de fait cependant que durant ces mêmes an-

---

(1) C'est le 12e du Liv. précédent.

nées le numéraire circulant y a augmenté, loin de diminuer (1).

A en croire les tableaux de la balance du commerce d'Angleterre, il est entré dans ce pays depuis le commencement du 18e siècle, pour 347 millions sterling d'or et d'argent de plus qu'il n'en est sorti; ce qui, joint à tout l'or et l'argent qui existoit déjà en Angleterre lorsque le siècle a commencé, donneroit au moins un total de 400 millions. Cependant, suivant l'évaluation la plus exagérée, le numéraire métallique de la Grande-Bretagne ne va pas au-delà de 44 millions sterling, et d'autres écrivains très-instruits ne lui supposent guère posséder au-delà de 18 à 20 millions (2). Si l'on veut admettre la première donnée, et y ajouter la valeur des métaux précieux employés en bijoux et en vaisselle, valeur que *Beekles* estime 50 millions sterling, on n'aura jamais que pour 94 millions d'or et d'argent, au lieu de 400 millions indiqués par la balance du commerce.

Les tableaux de la balance du commerce de Russie donnent des résultats analogues et non

---

(1) *Simonde, De la richesse commerciale, T. I, p.* 196. Comparez la Note XII.

(2) Voyez la même Note.

moins trompeurs. Suivant ces tableaux il n'y a eu, durant les 56 années qui se sont écoulées depuis 1742 jusqu'en 1797, que deux années seulement où l'importation ait eu le dessus sur l'exportation ; et ces années déduites, l'excédent de la valeur de l'exportation forme une somme de 253,755,210 roubles, qui doit être entrée dans l'Empire et y avoir augmenté la masse des métaux précieux (1). En ajoutant à cette somme la quantité d'or et d'argent tirée depuis 1745 des mines de la Sibérie, laquelle, comme vous le savez, se monte à 88,896,063 roubles, il en résulte un total de plus de 334 millions de roubles, sans compter la quantité de métaux précieux qui existoit en Russie avant l'année 1742. Or quel est l'observateur instruit qui oseroit soutenir que la Russie pos-

(1) Voyez le volume supplémentaire de mon *Tableau historique et statistique de l'Empire de Russie*, *No. I.* Il est vrai que dans cette liste la balance du commerce est évaluée depuis 1769 en assignats ; mais comme leur dépréciation n'a commencé qu'en 1787 et qu'elle n'a pas été très-sensible dans les années suivantes, la différence qui en résulte est peut-être compensée par la plus grande valeur intrinsèque du rouble d'argent dans les années 1742 — 1762 ; de sorte que le montant de la balance, tel que la liste le présente, se trouve être à peu près le même que s'il étoit exprimé en roubles d'argent au taux actuel.

sède actuellement, je ne dis pas cette somme, mais le quart de cette somme ?

Puisque l'exportation et l'importation des marchandises ne peuvent point se proportionner entr'elles, et que la différence de compte ou la balance qui en résulte, ne peut point se solder avec des métaux précieux, il faut bien qu'elle se solde par des *créances*, l'étendue des échanges qu'on peut faire avec celles-ci étant absolument illimitée. Ce résultat qui est la vérité même, ne laisse pas que de surprendre au premier abord, soit parce qu'un compte n'est rien moins que soldé par une créance ; soit parce qu'on ne songe point que les nations sont fréquemment créancières et débitrices les unes des autres.

Loin cependant que cet état habituel de créances soit rare, il est, comme nous l'avons déjà vu ailleurs (1), le fondement de tout commerce étranger. Les nations riches, pour faire ce commerce, sont obligées de prêter aux nation pauvres ; celles-ci sont obligées d'emprunter, pour alimenter de capitaux leur industrie, et ce sont ces prêts ou ces créances qui soldent la balance de leur commerce réciproque. C'est ainsi que l'Angleterre et la Hol-

(1) Dans le chap. VIIe de ce Livre, p. 212.

lande étoient en avance vis-à-vis de la France et de tous les autres pays, et que la France, quoiqu'elle-même débitrice de la Hollande et de l'Angleterre, qui étoient plus riches qu'elle, devenoit la créancière de la Russie et des États-Unis de l'Amérique, qui lui sont inférieures en capitaux. Dans ces deux pays qui sont encore loin d'avoir atteint le point de richesse dont ils sont susceptibles, et qui travaillent à s'enrichir, la balance a le plus souvent l'air d'être défavorable; ils importent pour la plupart plus qu'ils n'exportent; leurs négocians demandent de longs crédits; ils sont toujours les débiteurs des nations plus avancées avec lesquelles ils commercent. Malgré tous ces symptômes de détresse, leurs progrès sont incomparablement plus rapides que ceux des nations qui les ont devancés: ils sont comme ces entrepreneurs actifs qui poussent leur crédit aussi loin qu'il leur est possible, et qui, voulant tirer parti des moindres capitaux, ont vis-à-vis de leurs correspondans l'apparence d'un état de gêne, quoique leur fortune grossisse considérablement (1).

Les tableaux du commerce de Russie, à la vérité, démentent ces principes: ils indiquent

---

(1) Comparez T. I, p. 319.

presque constamment, depuis un siècle, un excédent annuel d'exportations. Mais l'authenticité de ces tableaux n'est pas moins suspecte que celle du bilan commercial de toute autre nation : il suffit d'observer que la valeur de la contrebande n'y est point comprise ; que la contrebande est excessive en Russie, et qu'elle se fait entièrement en articles d'importation.

D'ailleurs un excédent d'exportations est, comme nous venons de voir, un prêt fait aux nations qui importent chez elles cet excédent. Or il répugne au bon-sens de supposer que la Russie, au point où étoient ses capitaux et son industrie au commencement du 18e siècle et où ils sont encore aujourd'hui, ait pu prêter chaque année des fonds pour la valeur de plusieurs millions au nations les plus riches et les plus industrieuses de l'Europe. Si cet excédent d'exportations n'avoit pas été prêté aux étrangers, il auroit dû être payé par eux en or et en argent : or comme il est constant que la masse de métaux précieux et de numéraire métallique, loin d'augmenter, a plutôt diminué en Russie, il s'ensuit, ou que cette importation d'or et d'argent n'a pas été de beaucoup aussi considérable que les tableaux la représentent, ou qu'elle a été réexportée sur-le-champ ; et dans ce dernier cas, comme d'a-

près nos tableaux elle n'a point servi à acheter des marchandises dans l'étranger, la Russie seroit encore la créancière des autres nations pour toute cette valeur.

Mais, dira-t-on, le change a été constamment favorable à la Russie, et il ne peut l'être que lorsqu'il y a un excédent d'exportations sur les importations, ou de créances sur les dettes. Pour réfuter cette objection, vous n'avez qu'à vous rappeler, Messeigneurs, que le change ne prouve que l'état *actuel* ou momentané des dettes réciproques; ainsi il peut bien servir d'indicateur pour la balance des nations dont les exportations et les importations réciproques s'acquittent à des conditions égales de payement, et dont l'une ne devient point la créancière du gouvernement de l'autre: mais ce n'est pas le cas de la Russie. Les exportations de cet Empire se payoient autrefois et se payent encore pour la plupart aujourd'hui, partie d'avance, partie à la livraison; les importations se payent a un terme plus ou moins éloigné; enfin le gouvernement a contracté successivement des dettes très-considérables dans l'étranger. Dans cette situation des choses, le change indique précisément le contraire de ce qu'on croit communément qu'il indique: car plus la dette étran-

gère de la Russie augmentoit, plus le change lui paroissoit favorable, et à mesure qu'elle commence à se libérer de cette dette, elle doit avoir nécessairement le change plus ou moins contre elle. Essayons de nous rendre ce rapport plus sensible par une supposition la plus simple que nous pourrons imaginer.

La Russie reçoit des marchandises étrangères pour la valeur de 15 millions à 12 mois de crédit : la même année on exporte de chez elle pour 10 millions de marchandises russes, payables, partie d'avance, partie à la livraison. Il est clair que, pendant toute cette année, la dette de la Russie est nulle pour les affaires du change, les lettres-de-change des négocians russes n'étant payables que dans le courant de l'année prochaine. C'est exactement comme si les Russes ne devoient rien aux étrangers, tandis que ceux-ci, à mesure qu'ils avancent de l'argent aux vendeurs des produits russes, et qu'ils en reçoivent les marchandises commandées, deviennent les débiteurs de la Russie pour la valeur de dix millions. Ainsi, quoique cette année la valeur des exportations soit inférieure à celle des importations de cinq millions, le change sera en faveur de la Russie, parce que les étrangers auront des remises à faire en Russie pour dix millions, tandis que

les Russes n'auront aucune remise à faire dans l'étranger.

L'année suivante les Russes, à la vérité, deviennent les débiteurs des étrangers pour la somme de 15 millions : mais pendant cette année les étrangers exportent des marchandises russes pour la même valeur, et ils importent des marchandises étrangères pour la valeur de 20 millions, aux mêmes conditions que l'année précédente. A mesure que les lettres-de-change des négocians russes touchent à l'échéance, les achats que les étrangers font en Russie viennent à former une masse de créances qui non-seulement est égale à ces dettes, mais qui les surpasse même de cinq millions. Ainsi, quoiqu'il y ait cette année de nouveau un excédent d'importations, le change se trouvera encore être favorable à la Russie.

Mettons que la troisième année l'importation soit de 15 millions, l'exportation de 20. Les Russes sont débiteurs des vingt millions de l'année précédente, et les remises que les étrangers ont à faire pour l'année courante, ne vont pas au-delà de 15 millions. Ainsi, quoique les exportations forment un excédent de cinq millions, le cours du change sera défavorable à la Russie.

La même chose arrivera lorsque les négo-

cians russes, devenus plus riches, ne voudront plus s'assujettir aux désavantages d'un commerce fait par le moyen du crédit étranger. Car quelqu'utile que ce crédit puisse être à une nation qui manque de capitaux, il ne faut pas oublier qu'elle paye l'usage de ceux qu'on lui prête. Les prix respectifs sont en raison de la nature des payemens: on achète plus cher les marchandises qu'on achète à crédit, et l'on vend meilleur marché celles qu'on se fait payer d'avance. Ainsi, à mesure que les négocians russes commenceront à payer argent comptant ou en lettres-de-change de courte échéance les marchandises étrangères qu'ils achètent; à mesure qu'ils n'exigeront plus d'avances des négocians étrangers auxquels ils vendent les produits du pays, les termes des dettes réciproques des Russes et des étrangers se rapprocheront, le change deviendra contraire à la Russie, et il restera tel jusqu'à l'époque où la dette contractée par ses entrepreneurs et ses négocians dans l'étranger, soit entièrement acquittée.

J'ai tâché de simplifier cet exemple autant que possible; ainsi je n'ai tenu compte, ni des prêts que les capitalistes étrangers peuvent faire à des particuliers résidant en Russie, ni de ceux qu'ils peuvent faire à son gouverne-

ment. Vous comprenez bien que plus ces prêts sont considérables, plus ils doivent faire pencher le change en faveur de la Russie ; et que plus ils sont à long terme, plus leur influence sur le change doit être durable.

Mais comment une nation, me demandez-vous, s'acquitte-t-elle définitivement envers les étrangers, puisque les créances, encore qu'elles soldent la balance, ne la soldent cependant jamais définitivement ? Je vous l'ai déjà dit, Messeigneurs ; c'est par des marchandises qu'elle s'acquitte (1). Plus sa production s'accroît, plus elle a de marchandises à exporter ; et plus son commerce étranger s'étend, plus elle trouve d'acheteurs pour ses marchandises. Les créances ne soldent la balance du commerce que jusqu'à l'époque où elle peut être soldée en marchandises ; et le numéraire ne solde que momentanément les dettes qui ne peuvent l'être par les créances. Ainsi, quoique l'exportation du numéraire ne puisse point solder définitivement la balance, elle peut très-bien la solder momentanément. Dans ce cas, à la vérité, le numéraire est bientôt réimporté, et la nation reste débitrice ; mais elle s'est acquittée d'une dette dont le

(1) Voyez page 219.

terme étoit expiré, et elle en a contracté une nouvelle dont l'échéance est éloignée. Défendre la sortie du numéraire, est donc toujours une mesure impolitique. Toutes les fois qu'on gène la nation sur les moyens de s'acquitter, c'est comme si, pour augmenter le crédit d'un marchand, on lui défendoit de payer ses dettes. Elle paye en effet régulièrement les siennes, de même qu'une banque réalise ses billets à présentation, non que cette dernière ait dans ses coffres de quoi les acquitter tous; il lui suffit que tandis qu'un courant d'espèces en sort continuellement, il en rentre un autre qui lui soit égal, et la nation comme la banque fait travailler à son profit le capital étranger qu'elle a emprunté, sans que personne se soit aperçu de le lui avoir prêté.

Ainsi, pour parler un moment le langage des mercantiles, la balance du commerce peut bien être favorable à une nation vis-à-vis de quelques autres; mais elle ne peut jamais lui être favorable vis-á-vis de toutes celles avec lesquelles elle est en relations commerciales. Dans le premier cas, elle reçoit d'un côté le numéraire qu'elle verse de l'autre; dans le second, s'il étoit possible, elle en recevroit de toutes parts, sans en renvoyer la moindre portion à d'autres nations, ce qui est une suppo-

sition chimérique. En d'autres termes, une nation peut fort bien solder constamment avec quelques nations étrangères moyennant le numéraire qu'elle *reçoit ;* mais pour cela il faut qu'elle puisse solder constamment avec d'autres nations moyennant le numéraire qu'elle leur *envoie ;* autrement elle ne sauroit que faire du numéraire qu'elle reçoit. Comme il est absolument nécessaire qu'une nation privée de mines reçoive de quelque part le numéraire qu'elle doit payer à d'autres nations, de même aussi il est absolument nécessaire qu'elle paye à quelques nations le numéraire qu'elle reçoit de quelques autres. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les nations propriétaires des mines qui fournissent le numéraire au monde commerçant. Ces nations peuvent envoyer constamment du numéraire à toutes les nations, sans en recevoir jamais d'aucune. Leur balance générale paroîtra toujours défavorable ; mais dans le fond elle ne le sera ni plus ni moins que celle de toute autre nation. L'or et l'argent étant leur marchandise principale, comme le fer, le cuivre, les manufactures, le sont des autres nations, elles ne font qu'échanger leur superflu contre celui de ces dernières, troc qui est également avantageux aux deux parties.

Telle est la situation de l'Espagne et du Portugal : il n'est donc pas étonnant de les voir payer à toutes les autres nations cet or et cet argent qui font leur grande marchandise, et qu'ils ne pourroient garder chez eux sans les déprécier, et par conséquent sans en faire cesser la production. La France est appelée par sa position à être le canal au travers duquel le numéraire de l'Espagne se répand sur tout le reste de l'Europe : il est donc fort naturel qu'elle paye sur toutes ses autres frontières en raison de ce qu'elle reçoit toujours sur celle des Pyrénées. L'Angleterre est également, par ses relations commerciales avec le Portugal, le principal débouché pour l'or du Brésil : que feroit-elle de tout cet or, si elle ne l'employoit pas dans ses transactions avec le continent de l'Europe, avec l'Inde et ailleurs ? Enfin, si la Russie reçoit annuellement des différens pays d'Europe des sommes considérables en métaux précieux, c'est qu'elle est un des canaux par lesquels ces métaux refluent en Asie ; du moment que cette exportation cesseroit, elle ne pourroit plus en acheter en Europe.

CHAPITRE XIII.

Des viremens et de la monnaie de banque.

Vous avez vu, Messeigneurs, comment les lettres-de change servent à éviter le payement effectif ou le transport du numéraire dans la liquidation des dettes : les *viremens* (1) sont un autre moyen également ingénieux qu'on a imaginé pour cet effet. Cette opération consiste à concentrer le payement des dettes d'une ville ou d'une contrée dans un seul comptoir ou dans une seule ville, desorte que tous les débiteurs qui sont en même tems créanciers, puissent compenser leurs dettes avec leurs créances, et qu'il ne leur reste que les appoints à solder en numéraire. Ceci s'expliquera mieux par quelques exemples.

A Londres, les banquiers de la cité sont dans l'usage d'envoyer à une heure convenue un de leurs commis dans un lieu de rendez-vous commun *(clearing-house)*. Là, chaque commis échange les assignations dont il est porteur, contre les assignations que les autres commis lui présentent sur sa maison. Les ba-

(1) En anglais, *clearing*.

lances ou soldes de chaque banquier s'échangent, jusqu'à ce que chaque commis ait mis au net le solde que redoit sa maison, ou qui lui est dû. Ce solde, ou cette différence entre tout ce que doit une maison et tout ce qui lui est dû, se paye en billets de banque ou en numéraire (1). C'est par ce moyen et par quelques autres, que les banquiers de Londres sont en état d'effectuer, comme je vous l'ai déjà dit dans un autre endroit, une circulation de 1643 millions sterling moyennant 12 à 13 millions en papier ou en guinées (2).

Le même expédient s'employoit autrefois avec le plus grand succès dans la ville de Lyon. Tous les engagemens y étoient souscrits pour être payés à l'époque de chaque foire, qui avoit lieu tous les trois mois. Alors chaque négociant ayant à payer et à recevoir, et tous se trouvant alternativement débiteurs et créanciers l'un de l'autre, l'échange des titres de leurs créances respectives les libéroit mutuellement sans le concours du numéraire, ou du moins l'intervention du numéraire n'étoit né-

(1) *Thornton, Recherches sur le crédit du papier dans la Grande-Bretagne, Chap. III, p.* 41.

(2) Voyez p. 119.

cessaire que pour les soldes et les appoints, objet infiniment modique relativement à la masse des créances éteintes et soldées (1).

Les *contrats* qui se tiennent tous les ans à Kief, ont également pour objet de liquider des dettes par viremens. Les créanciers et les débiteurs de cette province et de plusieurs autres voisines, les propriétaires, les capitalistes, les marchands, ceux qui cherchent des fonds et ceux qui désirent placer les leurs, tous se réunissent au mois de Janvier dans cette ville pour y faire leurs affaires (2). De pareils viremens ont lieu à Réval et dans plusieurs autres villes de l'Empire, surtout à l'époque des foires qui s'y tiennent.

---

(1) *Ganilh, Des divers systêmes d'Écon. polit. T. II, p.* 129.

(2) Pour juger de l'importance des affaires qui se font dans ces occasions à Kief, il suffira de connoître les détails suivans. Le nombre des personnes qui s'y rassemblèrent à cet effet en 1804, comprit 941 propriétaires et gentilshommes, et 149 marchands, sans compter leurs commis, qui étoient au nombre de 154. Le droit d'un demi pour cent que la couronne prélève sur le montant des achats et ventes, rapporta cette année 20,384 ducats, 40,458 roubles en argent, et 17,887 roubles en assignats; valeur totale en monnaie d'argent 113,295 roubles, ce qui suppose, pour ce seul objet, des transactions pour la valeur de 22,659,000 roubles. C. Петербургскій Журналъ, 1804 г. *No. IV, p.* 145.

L'usage des viremens qui est très-ancien, a conduit à une autre invention plus ingénieuse et plus utile encore. Dans une ville de commerce où cette opération étoit déjà introduite, les commerçans devoient s'apercevoir qu'ils pouvoient obtenir le même effet d'une manière bien plus simple, en établissant une caisse publique ou une banque, dans laquelle chaque négociant déposeroit une somme quelconque. Dans ce cas la banque ouvre un compte à chaque déposant, et passe au crédit de ce compte la somme ainsi déposée. Lorsqu'un négociant veut ensuite faire un payement, il suffit de transporter le montant de la somme du compte d'un créancier de la banque à celui d'une autre personne. De cette façon les payement peuvent se faire perpétuellement par un simple transfert sur les livres de la banque, et les commerçans peuvent, sans se déplacer, payer plus en une heure, qu'ils n'auroient pu faire en un jour s'ils avoient dû payer en argent.

Quelque grand que soit cet avantage, il est encore surpassé par un autre d'une plus haute importance que ces banques procurent au commerce; mais pour bien comprendre en quoi consiste cet avantage, il faut remonter

à des principes un peu éloignés du sujet qui nous occupe.

Vous vous rappellez sans doute, Messeigneurs, combien il est désavantageux pour un pays commerçant d'avoir le change contre soi : or, parmi les causes qui rendent le change défavorable, celle qui exerce l'influence la plus générale et la plus permanente, c'est l'incertitude dans la valeur de la monnaie qui sert à exprimer les sommes stipulées dans les lettres-de-change. Une monnaie dont la valeur n'est pas invariablement fixée et très-exactement connue, est toujours une monnaie décriée, plus décriée quelquefois qu'elle ne mérite de l'être, surtout dans l'opinion des étrangers. Les lettres-de-change tirées de l'étranger sur un tel pays, devant être payées avec cette monnaie, se négocient en conséquence partout avec quelque désavantage ; et celles qui sont tirées sur l'étranger et payables en monnaies dont la valeur est plus fixe et mieux connue, se payent en cette monnaie décriée plus cher qu'elles ne se payeroient sans cela.

Dans le cinquième Livre nous avons examiné successivement toutes les circonstances qui rendent la valeur des monnaies variable : nous avons reconnu que l'or et l'argent, quoique moins sujets à varier dans leur valeur

que la plupart des autres marchandises, ne sont cependant pas une mesure exacte; nous avons vu que ce défaut est encore augmenté par différentes causes, lorsque ces métaux sont frappés en monnaies. Le frai auquel l'usage expose les monnaies; les altérations que les gouvernemens leur font subir; celles qu'elles souffrent par la cupidité des rogneurs d'espèces et des faux-monnayeurs; la perte qu'essuie une bonne monnaie qui circule concurremment avec une monnaie sur-évaluée; enfin l'abus qu'on fait du billon et de la monnaie de cuivre: toutes ces circonstances contribuent à rendre dans tout pays la monnaie une mesure plus ou moins incertaine.

A la vérité, la plupart de ces causes peuvent être aisément évitées. Excepté les variations que subit la valeur des métaux précieux par le cours naturel du commerce, toutes les autres circonstances dépendent entièrement de la conduite du gouvernement. Une administration sage et éclairée ne diminuera jamais la valeur intrinsèque de ses monnaies; elle ne leur attribuera point une valeur arbitraire; elle ne prétendra pas fixer le rapport des métaux précieux dans ses monnaies; elle n'émettra point de billon, et sa

monnaie de cuivre n'aura jamais un cours forcé. Avec une pareille conduite, le gouvernement n'aura point à craindre les contrefacteurs ; et si sa monnaie se trouve un peu dégradée par l'usure, il se hâtera de réparer cette perte par la refonte des pièces usées.

Cette dernière mesure cependant n'est praticable que dans un grand pays, dont les espèces courantes consistent en entier dans sa propre monnaie. Un petit Etat, au contraire, qui est environné de plusieurs pays ayant chacun une autre monnaie, ou une ville de commerce qui est en relation avec toutes les autres places de l'univers, ne peuvent guère pratiquer cette mesure. Les fréquentes communications que le premier entretient avec ses voisins, et le commerce que la seconde fait avec le reste du monde, y versent perpétuellement des monnaies étrangères. Ainsi, un tel pays ou une telle ville, en reformant sa propre monnaie, ne viendroit jamais à bout de reformer ses espèces courantes. Si les lettres-de-change y sont payées dans ces espèces courantes, l'incertitude de la valeur réelle des sommes qu'on recevra, doit rendre le cours du change toujours très-contraire à ce pays ou à cette ville,

toutes les places étrangères évaluant sa monnaie courante même au-dessous de ce qu'elle vaut.

Une banque, telle que je viens de la décrire, présente le moyen le plus simple pour remédier à cet inconvénient : il lui suffit pour cela d'exiger que les dépôts qu'on lui confie soient faits en bonne monnaie, ayant la valeur intrinsèque qu'elle doit avoir. Comme, dans les payemens que fait la banque, la monnaie n'est jamais transportée matériellement d'une main à l'autre, qu'elle reste toujours enfermée dans les coffres de la banque, celle qui y a été déposée ne peut subir aucune altération, soit par l'usure, soit par la friponnerie, soit même par la mobilité des lois, et conséquemment elle doit toujours conserver sa véritable et primitive valeur.

La monnaie restée en circulation doit donc, lorsqu'elle est échangée contre la *monnaie de banque*, c'est-à-dire contre des inscriptions sur les livres de la banque, perdre en proportion de la dégradation qu'elle a éprouvée par l'usure, par la rognure, ou de toute autre manière. Que cette dégradation soit communément évaluée à 5 pour cent : une inscription de 1000 roubles, par exemple, vaudra 1050 roubles espèces courantes ; ou,

en d'autres termes, 1050 roubles en espèces courantes vaudront seulement 1000 roubles argent de banque ; c'est-à-dire la même quantité d'argent fin, sous une dénomination différente. Cette différence entre la valeur intrinsèque de la monnaie de banque et des espèces courantes, est appelée *agiot*. La monnaie de banque étant toujours meilleure que les espèces courantes, elle porte nécessairement un agiot contre ces dernières. Quelquefois la banque elle-même fixe la valeur de la monnaie qui entre dans ses coffres un peu au-dessus de la même monnaie qui reste dans la circulation : cet agiot, quoiqu'arbitraire, n'en élève pas moins la valeur de la monnaie de banque (1).

Les banques établies sur ces principes, sont appelées *banques de dépôt*. Leur but principal est de garantir l'intégrité de la monnaie du pays, et de la rendre une mesure des valeurs aussi invariable que la nature des choses le comporte. Ce but, le plus important de tous, peut être atteint d'une manière plus simple encore, si la banque, au lieu de recevoir des dépôts en bonne monnaie, n'en

(1) Ceci s'expliquera mieux par l'exemple de la banque d'Amsterdam dont l'histoire est donnée dans la Note XV.

reçoit qu'en lingots à un titre prescrit, évalués en monnaie nationale telle qu'elle doit être d'après la loi monétaire. En adoptant cette mesure, elle n'épargne pas seulement les fraix du monnayage pour toute la valeur qui est déposée chez elle, mais elle est encore bien plus sûre d'avoir exactement la quantité de métal fin qu'elle doit avoir. De cette manière, la monnaie de banque ne représente plus telle monnaie existante, mais telle quantité d'argent fin, ce qui la rend très-propre à devenir une espèce d'étalon pour les monnaies de tous les autres pays (1).

Cette stabilité de la monnaie de banque est un avantage pour tous les pays qui se trouvent en relations de commerce avec la place qui en fait usage ; elle est un plus grand avantage pour les citoyens de cette place ; mais parmi ces derniers, ce sont surtout les négocians qui en profitent. Vous concevez bien, que des lettres-de-change payables en une monnaie si sûre et si invariable, doivent mieux se négocier que d'autres ; ainsi le cours du change, s'il est favorable à la place qui paye en monnaie de banque, l'est toujours

---

(1) Voyez l'histoire de la banque de Hambourg, dans la Note XV.

plus qu'il ne le seroit sans cela ; et s'il lui est défavorable, l'est toujours moins, que si cette place payoit en espèces courantes.

Outre ce grand avantage, les banques de dépôt en presentent encore d'autres. Elles offrent plus de sûreté aux déposans que s'ils gardoient leur argent chez eux. La monnaie de banque ne craint ni le feu, ni les voleurs, ni les autres accidens, puisque les dépôts sont garantis par la ville ou par l'Etat. Elles épargnent l'embarras et les pertes inévitables qui accompagnent le payement en espèces; on peut payer les plus grosses sommes par un simple transfert, sans avoir la peine de compter, d'essayer ou de peser les pièces, et sans courir le risque de se tromper.

Les transferts sur les livres de la banque ne peuvent se faire sans l'ordre verbal du propriétaire de l'argent de banque, car les employés de la banque ne connoissent pas l'écriture de toutes les personnes qui y acquièrent des fonds; d'ailleurs il seroit possible de la contrefaire. Ainsi chaque fois qu'un créancier de la banque veut transporter une somme sur quelqu'autre individu, il est obligé de paroître lui-même à la banque, ou d'y envoyer la personne qu'il a présentée comme étant chargée par lui d'y faire ses affaires.

Il faut en outre présenter un écrit qui puisse servir de témoignage à la banque que le transfert a été ordonné de la manière qu'il s'est fait.

Cette circonstance borne le nombre des participans à la banque aux habitans de la ville où elle est établie. L'étranger qui y dépose des sommes, ne paroît jamais dans les livres de la banque comme son créancier; il est obligé d'envoyer ses fonds à un habitant de la ville, qui se charge de les déposer à la banque et de les en retirer.

Les personnes qui établissent une pareille banque en y déposant des fonds, ne forment point une société d'actionnaires; ce n'est point pour faire fructifier leurs capitaux qu'elles créent cette caisse : elles n'espèrent ni un intérêt, ni un dividende des sommes qu'elles lui confient; chacun n'y dépose que la somme d'argent qu'il seroit obligé de garder en caisse chez lui, pour faire face à ses affaires courantes. L'argent qu'il porte aujourd'hui à la banque, il le cède peut-être demain à une autre personne; mais il est sûr de redevenir créancier de la banque, aussi-tôt qu'un autre déposant devient son débiteur.

Ainsi, loin de retirer un profit pécuniaire

des sommes que les participans y déposent, ils sont obligés de contribuer quelque chose pour l'entretien de l'institut. Le bénéfice de la plupart des banques de ce genre se tire d'un droit qu'on leur paye sur chaque transfert, et de quelques opérations secondaires dont je vous parlerai tout-à-l'heure.

La direction de la banque est confiée à des personnes choisies par les participans. Le crédit de la banque est d'autant mieux garanti, que les directeurs eux-mêmes sont plus intéressés à le maintenir, qu'ils se renouvellent à des époques fixes, et que leur administration est portée à la connoissance de tous les participans.

L'argent confié à la banque n'en est presque jamais retiré. Tant que la banque conserve son crédit, c'est-à-dire, tant qu'on est persuadé de l'inviolabilité des dépôts qui lui sont confiés, personne ne se soucie de demander le payement d'une créance qu'il peut vendre sur la place à tout instant avec bénéfice. En demandant son payement à la banque, le propriétaire d'un crédit sur la banque perdroit ce bénéfice. La bonne monnaie qui seroit sortie des coffres de la banque pour aller dans ceux d'un particulier, étant une fois mêlée et confondue avec la monnaie

courante, n'auroit pas plus de valeur que cette monnaie courante, de laquelle il n'y auroit plus moyen de la distinguer. Tant que cette monnaie reste dans les coffres de la banque, sa supériorité est connue et légalement constatée. Mais une fois versée dans les coffres d'un particulier, il n'est plus guère possible d'en constater la supériorité, à moins de prendre plus de peine que peut-être ne vaut la différence. D'ailleurs étant une fois sortie des coffres de la banque, elle perd encore tous ses autres avantages d'argent de banque, sa sûreté, sa facilité à être transportée sans peine et sans risque, sa faculté de servir au payement des lettres-de-change étrangères. Par dessus tout cela enfin, on ne peut pas la faire sortir de ces coffres, sans payer préalablement quelque chose pour fraix de garde.

Toutes ces raisons portent les créanciers de la banque à ne point redemander leurs dépôts, tant qu'ils sont persuadés que ces dépôts y sont mieux gardés que chez eux. Mais des circonstances imprévues peuvent leur inspirer une résolution contraire, à tous à-la-fois. Que la ville soit menacée de l'invasion d'une armée ennemie, tout le monde s'empressera de retirer son argent, parce

qu'il est plus facile aux particuliers de soustraire chacun une petite somme d'argent à la recherche de l'ennemi, qu'il ne le seroit à la banque de sauver ses millions. La même chose arriveroit, si l'administration de la banque devenoit un tant soit peu suspecte. Ainsi, la règle la plus sûre pour toutes les banques de ce genre est de garder dans leur coffres la valeur entière des dépôts qu'on leur a confiés, et de n'entreprendre aucune opération secondaire qui n'est pas entièrement compatible avec cette première base de leur institution.

Toutes les banques de dépôt ont établi à côté d'elles des banques d'emprunts. Cependant, les banques les mieux administrées ne prêtent que sur des dépôts d'or et d'argent, jamais sur d'autres marchandises dont la valeur est sujette à varier, pas même sur des biens-fonds. L'emprunteur ne reçoit point de numéraire; la banque lui donne en crédit sur ses livres la somme qu'elle lui prête.

Les banques de dépôt ne devroient jamais prêter, excepté sur dépôts d'or et d'argent: toute autre opération est absolument contraire, non-seulement au but, mais même à la nature de ces institutions. Les partici-

pans, comme nous l'avons vu, ne sont point actionnaires de la banque; ils ne retirent aucun profit de ces opérations; l'argent qu'ils y portent n'est point confié aux directeurs dans la vue de le faire fructifier : c'est un *dépôt*, pour la garde duquel ils payent une redevance et qu'ils peuvent redemander à chaque instant. S'ils le plaçoient à la banque dans le dessein d'en retirer un profit, il cesseroit d'avoir la nature d'un dépôt; mais cette destination est incompatible avec la nature d'une pareille institution. Ses participans changent d'un jour à l'autre; et ceux mêmes qui y ont perpétuellement des fonds, les voient diminuer et augmenter sans cesse : en conséquence il seroit presqu'impossible de calculer la portion de profit qui reviendroit à chaque participant.

Aussi, tant que les participans conservent quelqu'influence sur l'administration de la banque, ne souffrent-ils jamais qu'elle fasse d'autres prêts que sur des lingots d'or et d'argent. Comme il ne leur revient jamais rien de tous les profits que la banque pourroit faire, rien ne peut les engager à troquer la sûreté que leur offre la possession réelle de leur argent, contre les chances toujours plus ou moins périlleuses que leur présentent des

titres de créance. Si l'on a vu des banques s'écarter de ces principes, cet effet a toujours été la suite d'un vice dans l'organisation. Une pareille conduite ne peut être tenue que par une direction qui n'est point responsable aux créanciers de la banque, et dont l'administration est couverte du voile du mystère.

L'intégrité du trésor de la banque ne suffit pas pour prouver la fidélité de la direction à garder les dépôts qui lui sont confiés. Une banque peut prêter sans tirer une seule pièce de ses coffres : elle n'a qu'à accorder à l'emprunteur un crédit sur ses livres. Mais de quelle manière qu'elle prête, l'effet est toujours le même : il y aura toujours une plus grande valeur en inscriptions sur ses livres, qu'en métaux précieux dans ses coffres. Les inscriptions passeront de l'emprunteur à d'autres personnes qui les achèteront ; ces personnes deviendront par là créanciers de la banque avec les mêmes droits que les déposans : cependant la valeur de leurs créances ne se trouvera pas dans les coffres de la banque ; donc, c'est comme si on en avoit tiré toute cette valeur.

Tant qu'une banque de dépôt se borne à son but primitif, et qu'elle ne fait circuler

d'autres sommes dans ses livres que celles pour lesquelles il se trouve dans ses coffres la valeur correspondante en métaux précieux, elle n'a besoin de crédit qu'autant qu'il faut accorder de la confiance aux directeurs et employés de la banque : or cette confiance ne lui manquera jamais, si elle est organisée de manière que toutes ses opérations soient publiques, et que les participans peuvent se convaincre, quand il leur plaît, du rapport effectif entre les dettes et les créances de la banque, c'est-à-dire entre la valeur totale des dépôts et celle des inscriptions.

Mais aussi-tôt qu'une banque de dépôt s'éloigne de son but primitif, et qu'elle fait circuler plus d'inscriptions qu'elle n'a de fonds en métaux précieux dans ses coffres, elle change de nature et a besoin de crédit. Cependant il lui est bien plus difficile de soutenir son crédit qu'il ne l'est à un négociant ou à tout autre particulier. Celui-ci ne sait pas seulement, comme la banque, ce qu'il doit; mais il connoît aussi le terme de ses engagemens, il sait quand il sera obligé de payer; il peut faire ses arrangemens en conséquence. Au contraire, tout ce que la banque doit, est payable à vue,

et elle ne sait jamais quand on viendra lui demander le payement de ses créances. Le particulier jouit encore d'un autre avantage: il peut compenser ses dettes passives avec son actif; il peut s'aider par des viremens, il peut tirer des lettres-de-change sur ses débiteurs pour couvrir celles qu'il doit payer: la banque, au contraire, ne peut jamais solder de cette manière; elle est toujours obligée d'acquitter ses engagemens en espèces ou en lingots.

CHAPITRE XIV.

Des billets de banque, et particulièrement des billets de confiance.

Les *billets de banque* diffèrent par là des autres promesses, qu'ils remplacent le numéraire métallique, dont celles-ci ne font qu'éloigner le payement. Ces billets sont de deux espèces : les uns sont appelés *billets de confiance*, les autres courent sous le nom de *papier-monnaie.*

Les *billets de confiance* sont des promesses payables à vue en numéraire métallique par ceux qui les ont émis. Ils n'ont besoin, pour circuler, d'aucun endossement, et ils ne portent point d'intérêt : deux caractères qui les distinguent de toutes les autres espèces de promesses, et qui les rendent propres à circuler comme le numéraire.

Ces billets peuvent être émis, soit par de simples banquiers, soit par des banques établies à cet effet et qu'on appelle *banques de circulation.* Il y a des banques privées et publiques. Les unes comme les autres se forment par des sociétés d'actionnaires; mais les premières subsistent sous la protection

générale des lois, tandis que les banques publiques ou nationales sont privilégiées par le gouvernement et que leurs billets sont reçus dans ses caisses. La banque d'Angleterre, par exemple, est une banque nationale. Outre cela il y a dans ce pays une foule de banques particulières, et tout banquier, tout capitaliste est en droit d'émettre des billets de confiance.

Le gouvernement lui-même peut aussi établir des banques de circulation; et quand les billets de ces banques sont payables à vue, et qu'ils sont effectivement payés sans la moindre condition quelconque, ils ne diffèrent des billets émis par les banques privées ou nationales que par une seule circonstance, savoir que leur remboursement dépend de la bonne volonté du gouvernement, qui ne peut être contraint, comme les particuliers, à remplir ses engagemens. Or cette circonstance est souvent nuisible au crédit de ces banques.

Vous serez sans doute curieux, Messeigneurs, d'apprendre comment des billets émis par de simples particuliers parviennent à avoir cours comme les monnaies d'or et d'argent. Cet effet s'explique de la manière suivante.

D'abord le crédit mercantile fait recevoir ces billets par tous ceux qui connoissent le banquier, ou qui sont à portée de juger de sa situation et de sa conduite. Lorsque les habitans d'une ville ou d'un canton ont assez de confiance dans la fortune, la probité et la sagesse d'un banquier pour le croire toujours en état d'acquitter comptant et à vue ses billets, en quelque quantité qu'il puisse s'en présenter à-la-fois, alors ces billets viennent à avoir cours parmi eux de la même manière que les lettres-de-change, c'est-à-dire par la certitude morale qu'on a de pouvoir les échanger contre du numéraire.

Mais les lettres-de-change pour la plupart ne sont payables qu'à un certain terme plus ou moins éloigné; les billets de confiance, au contraire, sont payables à vue, c'est-à-dire à tout instant où le porteur juge à propos de les présenter. Cette circonstance, en donnant une plus grande sûreté au porteur, le dispose à recevoir ces billets plus facilement que les lettres-de-change. D'ailleurs les billets n'ont pas besoin d'être endossés, comme les lettres-de-change, pour devenir transmissibles; dès que leur crédit est généralement établi, on peut les donner en payement comme les monnaies.

Vous voyez que la circulation des billets est bien plus facile que celle des lettres-de-change; mais cette circonstance seule n'explique pas comment leur usage s'étend même jusqu'à des gens qui ne connoissent ni l'auteur des billets ni sa situation. Deux autres causes coopèrent pour produire cet effet : l'emploi que les banquiers font des billets qu'ils émettent, et la commodité que ces billets procurent à ceux qui s'en servent à la place des monnaies.

Le fonds d'une banque de circulation ne se forme pas comme celui d'une banque de dépôt. La monnaie de banque surpasse en valeur intrinsèque les espèces courantes, et les commerçans en ont besoin, pour les opérations du change : ainsi ils sont obligés d'acheter cette monnaie, en portant à la banque des espèces ou des lingots. Personne, au contraire, n'éprouve un besoin d'acheter des billets de confiance, ou d'échanger son numéraire métallique contre un numéraire fictif, la chose signifiée contre le signe. Ainsi le fonds d'une banque de circulation se forme, ou par le capital qu'un simple banquier destine à cet usage, ou par celui qu'une société d'actionnaires fournit en commun. Une banque de dépôt appartient

à tous ceux qui emploient l'argent de banque; une banque de circulation est la propriété du banquier ou de la compagnie qui l'établit, et ceux qui emploient les billets qu'elle émet, n'y ont aucune part et n'en retirent aucun profit.

Cette différence dans l'origine du fonds de ces banques, en produit une aussi dans la manière de faire circuler leurs effets. L'argent de banque n'est mis en émission que lorsqu'on l'achète; mais personne n'étant disposé à acheter des billets de confiance, les banques de circulation sont obligées de choisir un autre moyen pour émettre leurs papiers : elles les prêtent en escomptant des lettres-de-change. L'emprunteur étant bien-aise de trouver les fonds qu'il cherche, accepte volontiers l'emprunt en billets payables à vue. Tous les négocians du lieu étant dans le cas de faire escompter leurs lettres-de-change et par conséquent de recevoir des billets, se voyent déterminés par leur propre intérêt à les recevoir en payement, afin de les faire recevoir par d'autres personnes. En conséquence le manufacturier ne fait aucune difficulté d'accepter du négociant qui lui achète ses produits, des billets avec lesquels il peut payer le négociant qui lui vend des

matières premières ; et le cultivateur ne refuse pas non plus de les accepter du manufacturier et du négociant, puisqu'il peut s'en servir pour leur payer les marchandises qu'il achète de chacun d'eux. De cette manière la circulation des billets s'étend peu à peu des producteurs aux consommateurs, du lieu où la banque réside, à d'autres endroits, et devient un supplément à la monnaie que personne ne refuse parce que chacun est sûr qu'elle ne sera refusée par personne.

Lorsqu'un papier de banque a obtenu ce crédit, il est communément plus recherché que les espèces mêmes, à cause de la grande commodité qu'il présente, toutes les fois qu'il s'agit de garder, de transporter et de payer des sommes un peu fortes.

Quoique les billets de banque soient payables à volonté, cependant parmi les personnes qui les reçoivent et les transmettent, il n'y en a que fort peu qui ont un besoin absolu d'espèces ; la plupart font leurs affaires tout aussi bien avec des billets. Ainsi, quoique sans cesse il y ait quelques-uns de ces billets qui reviennent au banquier, pour le payement, il y en a toujours une grande partie qui continue à circuler pendant des mois et des années de suite. En conséquence, le ban-

quier n'a pas besoin de tenir en caisse toute la somme pour laquelle il a émis des billets. S'il s'aperçoit, par exemple, que sur 30,000 roubles qu'il fait circuler en billets, il ne lui revient, pour être réalisés, jamais plus de 10,000 roubles à-la-fois, un fonds de dix-mille roubles en espèces suffira pour satisfaire à toutes les demandes. Ces 10,000 roubles qu'il est obligé de garder en caisse, ne lui donnent aucun profit; son gain provient de l'intérêt que lui procurent les 20,000 roubles qu'il met en circulation au-delà du fonds qu'il tient en caisse. Or comme personne ne fera une pareille entreprise sans se voir dédommagé des fraix et du travail attachés à ce genre d'industrie, il est clair que tout banquier et toute compagnie d'actionnaires qui établissent une banque de circulation, sont obligés d'émettre des billets pour une valeur plus forte que celle qu'ils gardent en caisse en espèces métalliques.

Cependant cet excédent n'est point sans garantie : il a pour gage les lettres-de-change ou les effets des particuliers qui ont emprunté à la banque; et comme ces sûretés sont données pour toute la valeur qui circule en billets, vous voyez bien que cette portion pour laquelle le banquier conserve un fonds métallique, est doublement garantie. Pour éclair-

cir ce fait, revenons-en à notre exemple: 30,000 roubles en billets ont une garantie de 10,000 roubles en espèces; et si tous les billets sont émis, c'est-à-dire prêtés, ils ont encore une garantie de 30,000 roubles en effets; donc la garantie entière de la banque est de 40,000 roubles.

Quand les débiteurs de la banque sont solvables, leurs effets sont pour les billets un gage aussi bon que de l'argent, car ils seront acquittés, soit avec de l'argent, soit avec des billets. S'ils le sont en argent, ils fournissent les moyens de payer une égale quantité de billets; s'ils le sont en billets, ils retirent de la circulation une quantité de billets égale à leur montant. Dans le premier cas, la banque reçoit de quoi acquitter ses billets; dans le second, elle est dispensée de les acquitter.

Cependant ce seroit une grande erreur de croire que toute sûreté, pourvu qu'elle soit bonne, puisse servir de garantie aux billets. La plûpart des effets des particuliers sont *à terme*, et les billets de banque sont payables *à vue*. Quand le fonds métallique de la banque est épuisé, les effets les plus solides ne peuvent point servir à rembourser les billets qu'on présente, si ces effets ne sont pas

payables au moment où la banque doit acquitter ses billets.

Rendons ceci plus sensible au moyen d'un exemple. Je suppose que la banque dont il a été question, prête à différens particuliers les 30,000 roubles qu'elle émet, et que ses avances soient hypothéquées sur des biens-fonds et remboursables en huit ans. Aussi tôt que ce fonds est employé par les emprunteurs, il va se distribuer entre mille personnes, parmi lesquelles il y en aura toujours qui voudront réaliser leurs billets. Si les demandes de monnaie que ces porteurs de billets font à la banque, surpassent son fonds métallique de 10,000 roubles, elle est hors d'état de payer l'excédent; car elle n'a pour gage de cet excédent que des obligations très-solides à la vérité, mais qui ne sont exigibles que dans quelques années, et elle est obligée de payer sur-le-champ. Pour qu'une banque fût perpétuellement à portée de faire face à ses engagemens, et méritât la confiance qu'elle réclame, il faudroit que les effets qui sont le gage de son papier, fussent tous remboursables à vue : mais puisqu'il est difficile d'avoir des effets solides portant intérêt et remboursables à vue, il lui convient que ses titres soient au moins à la plus courte échéance pos-

sible. Les banques conduites avec sagesse ne se sont jamais écartées de ce principe.

Il résulte de tout ceci que les banques de circulation ne peuvent fournir aux entreprises industrielles aucuns fonds pour construire des bâtimens et des usines, creuser des mines et des canaux, défricher des terres incultes, entreprendre des spéculations lointaines, aucuns fonds en un mot, destinés à être employés comme *capitaux fixes;* car les personnes qui empruntent de l'argent pour faire de pareilles entreprises, ne peuvent emprunter qu'à des termes plus ou moins longs. La nature des billets de confiance est d'être perpétuellement exigibles ; lorsque la tòtalité de leur valeur ne se trouve pas en argent dans les coffres de la banque, elle doit donc au moins s'y trouver en effets dont le terme soit très-rapproché : or une entreprise qui verse les fonds qu'elle emprunte dans un emploi d'où ils ne peuvent pas être dégagés à volonté, ne sauroit fournir de tels engagemens. Le même inconvénient se présente lorsqu'une banque fait au gouvernement des avances perpétuelles ou même à long terme. Sa créance n'étant pas exigible, elle ne peut acquitter les billets qui ont servi à faire cette avance.

Il n'y a que trois sortes de valeurs qui puis-

sent servir de gage aux prêts que fait une banque de circulation, savoir 1°. des métaux précieux, en lingots ou en espèces; 2°. des marchandises qui ne sont point sujettes à perdre de leur qualité ni de leur valeur, et qu'on peut trouver à vendre facilement à tout instant (conditions qui réduisent presqu'à rien cet article); enfin 3°. de bonnes lettres-de-change aux termes les plus courts. Parmi les lettres-de-change même, celles que les banquiers appellent improprement *papier de circulation*, ne sont pas un gage suffisant pour des billets de confiance. Vous savez, Messeigneurs, que ces lettres, lorsque leur échéance est venue, se payent avec d'autres lettres-de-change payables à une époque plus éloignée, et qu'on négocie en faisant le sacrifice de l'escompte (1). Vous comprenez aisément qu'une semblable opération, lorsque c'est une banque qui prend ce papier à l'escompte, n'est qu'un moyen de lui emprunter à perpétuité, puisqu'on ne s'acquitte du premier emprunt qu'avec un second, du second qu'avec un troisième, et ainsi de suite. L'inconvénient qui en résulte pour une banque, est de jeter dans la circulation une plus grande

---

(1) Voyez p. 248.

quantité de ses billets que n'en réclament les besoins de la circulation ; les billets ainsi empruntés ne servent pas à l'échange et au mouvement de valeurs réelles, puisqu'il n'y en a point dans ce cas-ci ; par conséquent ils reviennent sans cesse à la banque pour se faire rembourser.

Les banques bien administrées ne prêtent jamais que sur or et argent, elles n'escomptent que des effets à très-courtes échéances, et elles se défendent autant qu'elles peuvent de recevoir du papier de circulation : mais elles ne bornent pas là leurs précautions ; elles ont encore soin de garder toujours en caisse une somme considérable en espèces, un tiers, par exemple, ou même la moitié du montant de leurs billets en émission. Encore malgré cette précaution sont-elles quelquefois embarrassées lorsqu'un défaut de confiance dans leur solvabilité ou un événement quelconque précipitent les porteurs de billets à la caisse pour y recevoir leur remboursement.

Après avoir considéré la nature des billets de confiance et les profits qu'ils peuvent procurer à ceux qui les émettent, tâchons de nous faire une idée précise de leurs effets dans

la circulation et de l'utilité dont ils peuvent être pour la richesse nationale.

Nous avons vu qu'ils facilitent le payement de grosses sommes, et qu'ils sont plus commodes à transporter et à garder que les espèces. Ces avantages individuels, quoiqu'ils contribuent singulièrement à rendre les billets agréables au public, ne sont cependant rien en comparaison de l'accroissement que ces billets peuvent procurer à la richesse nationale; car une émission bien réglée l'augmente effectivement, en mettant à la place du numéraire dont la matière et la façon sont si coûteuses, des feuilles de papier qui ne coûtent rien ou presque rien à produire.

Pour vous expliquer comment les billets parviennent à rendre ce grand service à la société, supposez que dans un pays la masse totale du numéraire métallique qui y circule à une certaine époque, se monte à trois millions. Cette somme alors sera exactement ce qu'il lui faut pour faire circuler la totalité de ses valeurs; car une nation ne peut jamais posséder ni plus ni moins de numéraire que ce que cette mesure prescrit. Supposons ensuite qu'à la même époque différens banquiers ou une banque publique viennent à émettre des billets de confiance pour trois millions,

en conservant dans leurs caisses un tiers de cette valeur ou un million en espèces, pour répondre aux demandes qui peuvent survenir. Il se trouvera donc dans la circulation deux millions en or et en argent, et trois millions en billets de banque, ou bien cinq millions tant espèces que papier.

Or, trois millions étant suffisans à cette époque pour faire circuler toutes les valeurs du pays, il se trouve que deux millions sont de trop dans la circulation intérieure. Cette surabondance fait baisser la valeur du numéraire, tant métallique que de papier; mais comme il n'y a point de raison pour que sa valeur baisse dans d'autres lieux où il n'y a point de surabondance de numéraire, il se répand dans ces lieux-là; il cherche les endroits où il vaut relativement davantage, où il trouve à s'échanger contre une plus grande quantité de marchandises; en d'autres termes, le numéraire s'écoule là où les marchandises sont à meilleur marché, et il revient une valeur en marchandises égale à celle qui en est sortie en numéraire (1).

La portion du numéraire qui sort, est prise sur cette partie seulement qui a une valeur

---

(1) Comparez p. 122 et suiv.

au-dehors, c'est-à-dire sur la partie métallique. Le papier ne peut aller hors du pays, parce qu'éloigné des banques qui l'ont émis et des tribunaux auxquels on peut recourir pour s'en faire payer, il ne seroit pas reçu dans les payemens ordinaires. L'or et l'argent sont donc envoyés au-dehors jusqu'à concurrence de deux millions, et le canal de la circulation intérieure demeurera rempli avec trois millions en papier, au lieu de trois millions en métal qui le remplissoient auparavant. Mais ce qu'il y a de vraiment important à remarquer, c'est que le fonds national est accru d'une valeur égale aux deux millions que le papier de banque vient de chasser de la circulation. La nation se trouve effectivement enrichie de toute cette valeur. Reste à savoir quel usage elle en fera, si elle l'emploiera comme fonds de consommation ou comme capital.

En l'employant à acheter des marchandises d'une consommation prompte et stérile, telles que des vins, des soieries, des modes, etc., l'accroissement que la richesse nationale vient de gagner par l'opération des banques, ne sera que momentané ; ces marchandises consommées, la nation ne sera ni plus riche ni plus pauvre qu'elle l'avoit été auparavant.

Que dis-je? elle sera effectivement plus pauvre : elle aura consommé son fonds de numéraire métallique, à la place duquel il ne lui restera qu'un papier sans valeur intrinsèque; elle aura pris le goût de la dépense; et les sources de la production se trouveront attaquées par tous les vices qui vont à la suite de la prodigalité.

Au contraire, si la nation emploie cette valeur à acheter dans l'étranger un fonds additionnel de vivres, de matières et d'outils, dans la vue d'entretenir et d'employer un nombre additionnel de travailleurs productifs, l'accroissement que la richesse nationale vient de gagner par l'opération des banques, est non-seulement durable, mais il devient lui-même une source permanente d'accroissement pour cette richesse. Employé de cette manière, le numéraire métallique auquel on a substitué du papier, se transforme en vivres, matières et outils; c'est-à-dire qu'un fonds qui ne donne aucun revenu, se transforme en un capital qui fructifie. La valeur entière de la grande roue de circulation est ajoutée elle-même à la masse des marchandises qui circuloient par son moyen. C'est une opération semblable à celle d'un fabricant qui, à l'aide de quelque heureuse découverte en mécanique, vend ses

anciennes machines, et profite de la différence qui se trouve entre leur prix et celui des nouvelles, pour acheter plus de matières et pour payer plus d'ouvriers.

Il paroît probable que la majeure partie de l'or et de l'argent chassés au-dehors par les opérations des banques, est et doit être employée de la seconde manière. Les billets de confiance n'étant point donnés gratuitement, il n'en résulte aucune augmentation de revenu pour qui que ce soit. Vous savez, Messeigneurs, que les banques de circulation n'ont d'autre moyen d'émettre leurs billets que de fournir des prêts à ceux qui peuvent leur donner des sûretés suffisantes. Or un particulier qui emprunte pour dépenser, sera bientôt ruiné, et celui qui lui prête court le plus grand risque de perdre ses fonds ; ainsi il est contre l'intérêt des deux parties, d'emprunter comme de prêter pour une pareille destination (1). D'ailleurs les banques, si elles sont sages, se gardent bien de prêter sur hypothèque ; elles se bornent, comme je l'ai déjà dit, à escompter des lettres-de-change à la plus courte échéance. En conséquence, la

(1) Voyez p. 153.

valeur que ces billets ajoutent à la richesse nationale, ne passe ni dans les mains de gens oisifs, ni dans celles des grands propriétaires, qui forment les deux classes de la société les plus disposées à la prodigalité : cette valeur entre toute entière dans les mains des négocians, classe généralement frugale et avide de gain. Le négociant, en trouvant plus de facilité à faire escompter ses lettres-de-change, ne se croira pas plus riche pour cela ; il n'aura nulle tentation de dépenser une somme faisant partie de son fonds de commerce, une somme qu'il a empruntée et qu'il doit rembourser à un terme très-court, sous peine d'être traité comme banqueroutier. Il y a donc tout lieu de présumer que la majeure partie de la valeur dont la richesse nationale s'accroît par les billets de banque, sera naturellement destinée à fournir de l'emploi à l'industrie, et non pas des jouissances à la fainéantise.

Il est tems maintenant d'examiner jusqu'où peut aller cet accroissement de la richesse nationale que les billets de banque peuvent fournir; car s'il n'avoit point de terme, vous sentez bien qu'il n'y auroit point de bornes aux richesses qu'un Etat pourroit acquérir en très-peu de tems, et au moyen de quelques rames de papier.

J'ai supposé, pour simplifier, que la masse totale du numéraire d'un pays pouvoit être remplacée par des billets de confiance ; mais cette supposition est tout-à-fait inadmissible, comme nous verrons par la suite. Admettons-la pourtant : il ne s'ensuit pas que la nation puisse se défaire de tout son numéraire métallique ; un tiers au moins de ce numéraire doit être mis en réserve par les banques, pour satisfaire aux demandes des porteurs de billets. Cette proportion ne vous paroîtra pas exagérée, surtout si vous considérez que ces billets ne conservent leur valeur de monnaie que lorsqu'on peut sans peine les échanger, à chaque instant, contre de la monnaie. Je dis *sans peine*, *à chaque instant*, car autrement on préféreroit de la monnaie, puisque celle-ci a, sans qu'on se donne *aucune peine* pour cela, et *à tous les instans*, valeur de monnaie. Or ces conditions supposent, non-seulement qu'il y ait toujours en caisse des valeurs suffisantes pour acquitter tous les billets qui peuvent se présenter, mais que la caisse soit à portée du porteur de billets. Or dans un pays un peu vaste, et où les billets seroient répandus au point de former le total du numéraire nécessaire aux transactions, il faudroit bien des caisses pour que chaque por-

teur de billets en trouvât toujours une à sa portée.

Restent donc les deux tiers de la monnaie d'or et d'argent comme une valeur parfaitement disponible, et que la nation peut employer à son gré. En supposant qu'elle l'emploie d'une manière productive, cherchons quelle augmentation il en résulte dans le capital national.

Nul auteur de poids n'a évalué le numéraire nécessaire à la circulation à plus d'un cinquième du produit annuel d'une nation, et suivant les calculs de quelques-uns, il ne va pas à un trentième; c'est donc l'estimer au plus haut que de le porter à un cinquième du produit annuel. Dans ce cas, un pays dont la production annuelle formeroit une valeur de 15 millions, auroit besoin de 3 millions de numéraire. En supposant donc que les deux tiers de ce numéraire, ou deux millions, pussent être mis de côté en accroissement du capital national, ils n'accroîtroient, une fois pour toutes, ce capital que d'une valeur égale aux deux quinzièmes des produits d'une année.

Les produits annuels seroient peut-être à leur tour évalués bien haut si on les portoit au dixième de la valeur du capital national;

je les estime ainsi dans la supposition que les capitaux productifs rapportent, l'un dans l'autre, cinq pour cent, et l'industrie qu'ils tiennent en activité, autant. Si les billets de confiance ont fourni un secours égal aux deux quinzièmes du produit annuel, ils n'ont donc accru le capital national que de $\frac{1}{75}$, en évaluant ce secours au plus haut.

Quoique l'accroissement du capital national que peuvent opérer les banques de circulation, soit fort inférieur à ce qu'on s'est plu à le représenter en mainte occasion, toutefois cet accroissement n'en est pas moins extrêmement précieux. A moins d'une production bien active, comme en Angleterre, ou d'un esprit d'épargne bien général et bien soutenu, comme en Hollande, ce n'est jamais qu'une petite partie de ses revenus qu'une nation, même qui prospère, parvient à mettre en réserve chaque année, pour l'ajouter à ses capitaux.

J'ai dit que les billets de banque ne peuvent jamais être prêtés à long terme sans exposer le crédit de la banque, et qu'en conséquence une banque ne peut point fournir des fonds dont la destination seroit d'être employés comme capitaux engagés : en voudriez-vous conclure que l'augmentation du capital natio-

nal qui en résulte, est purement illusoire, et que l'émission de ces billets n'offre aucun secours réel à l'industrie ? Vous auriez tort.

Si les billets de confiance ne peuvent pas être prêtés à long terme par les banques qui les émettent, le numéraire métallique que ces billets rendent superflu dans la circulation intérieure, est un fonds susceptible de tous les emplois, même de ceux qui l'absorberoient pendant longtems. Tout entrepreneur est obligé de garder constamment en caisse une somme d'argent destinée aux payemens courans et aux dépenses imprévues ; s'il n'y a que des espèces métalliques dans un pays, c'est autant de fonds mort, qui, tant qu'il reste dans le coffre-fort, ne produit rien, ni pour le négociant ni pour son pays. Les opérations d'une banque sage mettent le premier à portée de remplacer ce fonds mort par des billets. A cet échange, le commerçant, la banque et le pays gagnent également : le marchand, en ce qu'il peut étendre ses affaires à l'aide du capital emprunté à la banque ; la banque, en retirant un intérêt d'un capital qui ne lui coûte rien ; et le pays, en ce que le fonds mort consistant en numéraire métallique se trouve dégagé, et peut être employé d'une manière productive.

La monnaie d'or et d'argent, dit Smith, qui circule dans un pays, peut se comparer précisément à un grand chemin, qui, tout en servant à faire circuler les productions du pays ou à les conduire au marché, ne produit pourtant par lui-même ni un seul grain de blé ni un seul brin d'herbe. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière une espèce de grand chemin dans les airs, donne au pays la facilité de convertir une bonne partie de ses grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres-à-blé, et d'augmenter par là d'une manière très-considérable le produit annuel de ses terres et de son industrie.

Tels sont les avantages qui peuvent résulter de l'émission de billets de banque ; mais elle a aussi ses inconvéniens. S'il est vrai que l'industrie d'un pays peut s'élever de quelque-chose à l'aide de ces billets, néanmoins, ainsi suspendue, pour ainsi dire, sur ces aîles Icariennes, elle ne chemine pas d'une manière si assurée que sur le solide terrain de l'or et de l'argent. Outre les accidens auxquels l'exposent l'imprudence ou la mal-adresse des directeurs d'une banque, il en est d'autres

que toute l'habileté humaine ne sauroit prévoir ni prévenir. Examinons les uns et les autres.

La masse totale de billets de confiance qui peut circuler sans inconvénient dans un pays, ne peut jamais excéder la valeur de la monnaie d'or et d'argent dont ce papier tient la place, ou qui y circuleroit s'il n'y avoit pas de billets de banque. S'il arrivoit une fois que les billets en circulation excédassent cette somme, comme l'excédent ne pourroit être ni envoyé au dehors, ni rester employé dans la circulation intérieure, il reviendroit immédiatement aux banques, pour y être échangé contre du numéraire métallique. Ce numéraire étant lui-même de trop dans la circulation intérieure, seroit exporté sur-le-champ, et les banques perdroient les fraix qu'elles seroient obligées de faire pour ramener sans cesse dans leurs coffres un argent qui en sortiroit sans cesse. Pour peu que le remboursement éprouvât de lenteur ou de difficulté, le reflux du papier sur la banque iroit même au-delà de l'excédent, le torrent des demandeurs d'espèces grossissant nécessairement par l'alarme qui en résulteroit.

Supposons une banque nationale dont tout le papier (porté au *maximum* de ce que la circulation du pays en peut absorber ou em-

ployer) monte précisément à 4 millions de roubles, et qui, pour faire face aux demandes d'espèces, est obligée de garder constamment en caisse un quart de la valeur de ses billets émis, c'est-à-dire un million en espèces. Que cette banque essaie de porter son émission jusqu'à 4,400,000 roubles : les 400,000 roubles qui sont au-delà de ce que la circulation peut absorber, reviendront à la banque presqu'aussitôt qu'ils auront été émis. Donc pour faire face aux demandes qui surviendront, cette banque sera obligée de garder constamment en caisse, non pas seulement 1,100,000 roubles, mais 1,400,000 roubles. Elle ne pourra donc faire aucun gain sur l'intérêt de ces 400,000 roubles d'émission surabondante, et elle aura en pure perte toute la dépense de ramasser continuellement 400,000 roubles en espèces, qui s'en iront hors de sa caisse et du pays aussi vîte qu'on les y aura apportés.

La banque d'Angleterre en a fait autrefois l'expérience (1). Pour avoir émis une trop grande quantité de billets, dont l'excédent lui revenoit continuellement à l'échange, elle a été obligée plusieurs années de suite, de

(1) *Smith, Vol.* I, *p.* 451.

faire battre de la monnaie d'or pour environ 850,000 liv. sterl. par an. Pour fournir à cette immense fabrication, la banque se vit obligée d'acheter jusqu'au prix de 4 livres l'once, l'or en lingot qu'elle émettoit bientôt après en forme de monnaie, sur le pied de 3 liv. 17 shill. 10 pence et $\frac{1}{2}$ l'once; ce qui lui faisoit une perte de $2\frac{1}{2}$ à 3 pour cent sur la fabrication d'une somme aussi énorme. Encore la banque n'avoit-elle point de fraix de fabrication à payer, puisqu'en Angleterre cette dépense est supportée par le gouvernement. — Par une suite d'un excès du même genre, les banques d'Écosse ont été forcées, à de certaines époques, d'entretenir à Londres des agens dont tout l'emploi consistoit à leur rassembler des espèces qui leur coûtoient en faux-fraix au-delà de 2 pour cent par opération, et qui s'évaporoient en peu d'instans. Ces agens ne pouvoient pas toujours suffire à remplir la caisse de leurs commettans aussi promptement qu'elle se vidoit. Dans ce cas, les banques n'avoient d'autre ressource que de tirer sur leurs correspondans à Londres, et de payer ces lettres-de-change par d'autres lettres; opération dont vous connoissez déjà les effets ruineux.

La monnaie d'or que la banque d'Angleterre

ou les banques d'Écosse payoient en échange de cette portion de leurs billets qui excédoit ce qu'eût pu absorber la circulation du pays, se trouvant elle-même excéder ce que la circulation pouvoit contenir, étoit quelquefois envoyée à l'étranger en forme de monnaie, quelquefois fondue et exportée en lingots, et quelquefois aussi fondue et revendue à la banque au prix énorme de 4 livres l'once. On avoit bien soin de trier les espèces les plus neuves et les plus pesantes, et c'étoient celles-là seulement qu'on choisissoit pour exporter ou pour fondre. La banque d'Angleterre voyoit à son grand étonnement, que malgré l'immense fabrication de monnaie qu'elle faisoit annuellement, il y avoit chaque année la même disette d'espèces que l'année précédente, et que, malgré la quantité de bonne monnaie toute neuve qu'elle répandoit chaque année, l'état de la monnaie ne faisoit que se détériorer de plus en plus. Chaque année elle se trouvoit dans la nécessité de faire frapper à-peu-près la même quantité d'or que celle qu'elle avoit fait frapper l'année d'auparavant; et au moyen de la hausse continuelle du prix du lingot, la dépense de cette énorme fabrication alloit toujours en augmentant. Il faut observer que la banque d'Angleterre, en ap-

provisionnant sa propre caisse d'espèces, est indirectement obligée d'en approvisionner tout le royaume, où cette caisse les verse continuellement par mille voies différentes. Les banques d'Écosse sans doute payoient toutes fort chèrement leur propre défaut de prudence; mais la banque d'Angleterre payoit très-chèrement, non-seulement sa propre imprudence, mais encore celle de presque toutes les banques d'Écosse.

Ce qu'une banque peut avancer, sans inconvénient, à un négociant ou à un entrepreneur quelconque, ce n'est ni tout le capital qu'il destine à ses entreprises, ni même une partie considérable de ce capital, mais c'est seulement cette portion de son capital qu'il seroit autrement obligé de garder par devers lui sans emploi et en argent comptant, pour faire face aux demandes accidentelles. Si les billets que la banque avance, n'excèdent jamais cette valeur, alors ils n'exéderont pas la valeur des espèces métalliques qui circuleroient nécessairement dans le pays, supposé qu'il n'y eût pas de billets de confiance; donc ils n'excéderont jamais la quantité que la circulation du pays peut aisément absorber et tenir employée.

Or quand une banque escompte à un né-

gociant une lettre-de-change réelle, tirée par un véritable créancier sur un véritable débiteur, et qui est réellement payée à son échéance par ce débiteur, elle ne fait que lui avancer une partie de la valeur qu'il auroit été sans cela obligé de garder sans emploi et en argent comptant, pour faire face aux demandes du moment. Le payement de la lettre-de-change, à son échéance, remplace à la banque la valeur de ce qu'elle a avancé, ensemble l'intérêt. La caisse de la banque ressemble alors à un bassin, duquel il sort bien continuellement un courant d'eau, mais dans lequel il s'en jette aussi continuellement un autre égal en volume à celui qui sort. Pour tenir la caisse d'une pareille banque toujours suffisamment remplie, il ne faut que peu ou point de dépense.

La banque peut même aller un peu plus loin. Sans excéder les bornes de son commerce, un négociant peut souvent avoir besoin d'une somme d'argent comptant, sans avoir de lettre-de-change à escompter. Quand la banque, outre le service de lui escompter des lettres-de-change, lui fait encore dans ses besoins du moment l'avance de ces sommes sur son compte courant (1), et en reçoit le

(1) Voyez p. 218, l'explication de ce terme.

remboursement petit à petit, à mesure que l'argent rentre à ce négociant par la vente de ses marchandises, elle le dispense entièrement de la nécessité de garder par devers lui aucune partie de son capital sans emploi et en argent comptant. Cette facilité, les banques écossaises l'accordent à leurs correspondans. Néanmoins, dans les affaires de cette nature, la banque doit observer avec grande attention si, dans le cours d'un certain tems, le montant des remboursemens que ses correspondans lui font, est égal au montant des avances qu'elle leur fait, ou si ses avances surpassent insensiblement la valeur des remboursemens. Dans ce dernier cas, il n'y a plus de sûreté pour elle à continuer ses affaires avec de telles pratiques.

Voilà les principes qu'une banque de circulation doit suivre pour maintenir son crédit. Celles qui se sont départies de ces règles, ont croulé toutes sans exception. Parmi la foule d'exemples que l'histoire du siècle passé nous présente, je me borne à vous citer celui de la fameuse banque d'Écosse, connue sous le nom d'*Ayr-bank*, et fondée il y a environ 60 ans (1). A cette époque, la banque d'An-

(1) *Smith, Vol.* I, *p.* 471.

gleterre et les banques écossaises venoient d'échapper aux embarras dont j'ai parlé plus haut, et qu'elles s'étoient attirés par leur trop grande facilité à escompter des lettres-de-change parmi lesquelles se trouvoient beaucoup de ces lettres fictives appelées papier de circulation. Devenues plus circonspectes, les difficultés que les banques apportèrent aux escomptes ne manquèrent pas d'exciter les clameurs de tous les gens à projets, qui ayant fait des entreprises au-dessus de leurs forces, se trouvèrent tout-à-coup dans la plus grande détresse. Cette détresse, qu'ils appelèrent détresse nationale, il ne falloit l'attribuer, disoient-ils, qu'à l'ignorance et à la pusillanimité des banques qui refusoient de donner des secours assez étendus à leurs belles entreprises, à des entreprises faites pour augmenter la prospérité et l'opulence nationale.

Au milieu de ces clameurs, il s'éleva en Écosse une banque, établie exprès pour remédier à tous ces maux. Elle fut plus facile pour accorder des comptes courans ou pour escompter des lettres-de-change qu'aucune banque ne l'avoit jamais été. Quant à ces dernières, elle ne faisoit presqu'aucune différence entre les lettres-de-change sérieuses et les lettres circulantes. Elle affichoit haute-

ment pour principe, d'avancer, sur des sûretés raisonnables, la totalité du capital des entreprises dont les rentrées sont les plus lentes et les plus éloignées, telles que celles qui consistent en améliorations de terres. Cette grande facilité à accorder des avances, donna lieu à une immense émission de billets. Mais ces billets étant pour la plupart en excédent de ce que la circulation du pays pouvoit absorber et tenir employé, ils refluèrent vers la banque tout aussi vîte qu'ils étoient émis.

Cependant les propriétés foncières des actionnaires de la banque valoient plusieurs millions, et par l'acte d'association ces propriétés se trouvoient hypothéquées à l'exécution de tous les engagemens pris par la banque. Le grand crédit que lui donna nécessairement une hypothèque aussi étendue, la mit en état, malgré sa conduite facile, de tenir encore pendant plus de deux ans. Quand elle fut obligée d'arrêter ses opérations, elle avoit pour environ 200,000 liv. sterl. de ses billets en circulation. Pour soutenir la circulation de ces billets, qui lui revenoient sans cesse aussitôt qu'ils étoient émis, elle avoit constamment fait usage de la pratique de tirer des lettres-de-change sur Londres, dont le nombre et la valeur allèrent toujours en augmentant,

et qui montoient, au moment où elle ferma, à plus de 600,000 livres. Ainsi, dans un espace de deux ans, cette banque avança à différentes personnes au-delà de 800,000 livres à 5 pour cent. Sur les 200,000 livres qui circuloient en billets, ces 5 pour cent peuvent être regardés peut-être comme un gain net, sans autre déduction que les fraix d'administration ; mais sur plus de 600,000 livres, pour lesquelles elle avoit été sans cesse à tirer des lettres sur Londres, elle avoit à payer, en intérêts et en droits de commission, plus de 8 pour cent, et par conséquent elle se trouva en perte de plus de 3 pour cent sur les trois quarts au moins des affaires qu'elle avoit faites.

Vous comprenez bien, Messeigneurs, que les opérations de cette banque ont dû produire des effets directement opposés à ceux que se proposoient les spéculateurs qui l'avoient projetée et établie. Leur intention étoit de soutenir les belles et grandes entreprises qu'on avoit formées à cette époque en différens endroits du pays ; et en même tems, en attirant à eux la totalité des affaires de banque, de supplanter toutes les autres banques d'Ecosse. L'*Ayr-bank* donna sans contredit quelque soulagement momentané aux faiseurs de projets, et les mit à même

de pousser leurs entreprises environ deux ans encore plus loin qu'ils n'auroient pu faire sans elle. Mais par là elle ne fit que leur donner le moyen de grossir d'autant la masse de leurs dettes, de manière que quand la crise arriva, le poids de ces dettes retomba avec une nouvelle charge sur eux et sur leurs créanciers. Ainsi les opérations de cette banque, loin de soulager les maux que ces gens à projets avoient attirés sur eux-mêmes et sur leur pays, ne fit dans la réalité que les aggraver, en en ralentissant l'effet.

Cependant le soulagement momentané que la banque offrit à ces mauvais débiteurs, en apporta un réel et durable aux autres banques écossaises. Tous ces particuliers qui travailloient à l'aide de ces lettres-de-change circulantes dont les autres banques commençoient pour-lors à se défendre, eurent recours à la nouvelle banque, qui les reçut à bras ouverts. Ainsi les autres banques trouvèrent une issue pour se dégager promptement de ce cercle fatal, dont elles n'auroient guère pu sans cela venir à bout de sortir, à moins de s'exposer à des pertes considérables. Car lors même qu'une banque vient à découvrir ce manège, il peut se faire qu'elle le découvre trop tard. S'étant déjà avancée trop loin avec ces gens

à projets, en escomptant leurs lettres-de-change, elle les réduiroit infailliblement à la nécessité de faire banqueroute, en refusant tout-à-coup de leur en escompter davantage, et leur ruine pourroit alors peut-être aussi entraîner la sienne. Ainsi, dans une position aussi critique, elle se voit forcée pour sa propre sûreté, de leur continuer le crédit, en tâchant néanmoins de se débarrasser petit à petit, et pour cela de faire de jour en jour plus de difficultés sur les escomptes, afin de forcer par degrés ces emprunteurs d'avoir recours, ou à d'autres banques, ou à d'autres moyens de faire de l'argent. Telle étoit la situation des banques d'Écosse vis-à-vis de ces gens à projets, lorsque l'établissement de l'*Ayr-Bank* vint les dégager de ces filets.

Nous avons vu, Messeigneurs, que l'écueil le plus redoutable pour les banques de circulation, c'est une émission trop forte de leurs billets; et nous avons reconnu que le moyen le plus sûr d'éviter cet écueil, c'est de ne prêter que sur des titres à la plus courte échéance. Toute banque qui néglige cette précaution, doit partager tôt ou tard le sort de celle dont nous venons de nous occuper: elle ne peut manquer de faire banqueroute. Ce dénouement, funeste pour les actionnaires de la

banque, l'est encore pour tous ceux qui se trouvent posséder de ses billets ; car vous sentez bien qu'une promesse payable par un banqueroutier, est un effet de très-peu de valeur, si tant est qu'il en conserve. Ainsi, plus le cercle des opérations d'une pareille banque est étendu, plus il y aura de gens qui perdront une partie de leur fortune. Lorsqu'une banque publique se trouve arrivée à cette crise par des avances faites au gouvernement, elle a pour l'ordinaire recours au pouvoir de ce gouvernement pour s'épargner la honte d'une banqueroute : elle sollicite un sursis pour le payement de ses billets. Dans ce cas, son papier change de nature : de *papier de confiance* qu'il étoit, il devient *papier-monnaie*, c'est-à-dire un signe sans valeur fixe. C'est ce qui est arrivé sous l'ancien gouvernement de France à la Caisse d'escompte ; c'est ce qui est encore arrivé en 1797 à la banque d'Angleterre. Les billets de cette dernière ne sont plus des billets de confiance ; ils ont un cours forcé. Le gouvernement ne pouvant lui fournir les moyens de les payer, l'en a dispensée (1).

Si la fortune de l'Etat et celle des particuliers sont également intéressées à ce que l'é-

(1) Voyez l'histoire de ces banques dans la Note XVIe.

mission des billets de confiance ne surpasse jamais ce que peut en absorber la circulation intérieure, cette limite ne suffit pas pour les mettre à l'abri de tous les dangers auxquels un pays est exposé par l'usage de ces billets. Dans un État où la totalité du numéraire se trouveroit remplacée par des billets, des événemens imprévus peuvent causer des maux très-graves, dont toute la prudence et l'habileté des directeurs de la banque ne sauroient le garantir. Une guerre malheureuse, par exemple, qui feroit passer entre les mains de l'ennemi les trésors qui soutiennent le crédit des billets, occasionneroit de bien plus grands désordres dans un pays où toute la circulation seroit établie sur du papier, que dans un pays où la plus grande partie le seroit sur l'or et l'argent. L'instrument des échanges perdant alors toute sa valeur, les échanges ne pourroient plus être que des trocs difficiles. Tous les impôts ayant été acquittés jusque-là en billets, le prince ne trouveroit plus rien dans ses coffres pour payer ses troupes ni pour remplir ses magasins. C'est une raison très-forte pour tous les gouvernemens, de se tenir en garde, non-seulement contre cette multiplication démesurée de billets de confiance qui devient ruineuse pour les banques et funeste

au pays; mais même contre une multiplication modérée en apparence, qui tendroit à remplacer la majeure partie des espèces dans ses États.

Un des moyens d'empêcher que la trop grande multiplication des billets ne chasse entièrement du pays tout le numéraire métallique, est de défendre qu'on fasse des billets au-dessous d'une certaine valeur; de manière qu'ils puissent servir à la circulation des marchandises qui passent d'un entrepreneur à un autre, et qu'ils soient incommodes dans la circulation qui se fait de l'entrepreneur au consommateur. Par exemple, quand il ne circule pas de billet de banque au-dessous de la valeur de 50 roubles d'argent, les billets se trouvent presqu'absolument restreints à la circulation d'entre les commerçans. Quand un billet de cette valeur vient dans les mains d'un consommateur, celui-ci est en général obligé de le changer à la première boutique où il aura occasion d'acheter pour deux ou trois roubles de marchandise, de manière que souvent ce billet revient dans les mains d'un commerçant avant que le consommateur ait dépensé la vingtième partie de la somme. Aussi peut-on observer que partout où les billets de confiance sont concentrés dans la

circulation de commerçant à commerçant (comme c'étoit le cas autrefois à Londres, où il ne circuloit pas de billet de banque au-dessous de 10 livres ou de 60 roubles), il y a toujours abondance de monnaie d'or et d'argent. Partout où ce papier se répand dans la circulation du commerçant au consommateur (comme cela étoit en Ecosse, où il y avoit des billets de 10 et de 5 shellings, ou de 3 roubles et d'un rouble et demi) il chasse presque tout-à-fait l'or et l'argent du pays, presque toutes les affaires du commerce intérieur allant ainsi avec du papier et de la petite monnaie de cuivre. La suppression des billets de 10 et de 5 shellings en Ecosse y a ramené les espèces, qui auroient vraisemblablement augmenté encore plus, si l'on avoit aussi supprimé les billets de 20 shellings (1).

L'émission de billets de très-peu de valeur entraîne encore d'autres inconvéniens. Autant l'usage du papier présente de commodité dans les transactions entre commerçans, autant il est incommode dans ceux qui se font entre consommateurs et commerçans. De pareils billets passant dans les mains de la dernière classe du peuple, et leur circulation étant

---

(1) *Smith*, Vol. I, p. 488.

bien plus rapide que celle des billets de grosse valeur, les premiers sont beaucoup plus exposés à tous les accidens qui peuvent les détruire, ou les endommager au point de n'être plus présentables. Quoique cette circonstance soit avantageuse aux banques, elle n'en est pas moins très-préjudiciable au public et surtout à la classe la plus pauvre.

D'ailleurs, lorsque des billets de très-peu de valeur sont autorisés dans la circulation et qu'ils sont d'un usage commun, beaucoup de gens ont l'envie et la possibilité de se faire banquiers. Tel particulier dont les billets pour 25 roubles ou même pour 5 roubles ne seroient reçus de personne, viendra à bout de les passer aisément quand ils seront émis pour une valeur aussi petite que 10 ou 25 copeks. Mais les banqueroutes fréquentes qui doivent arriver dans une classe de banquiers aussi misérables, peuvent donner lieu à de grands désordres, et quelquefois même causer des calamités parmi les pauvres gens qui ont reçu de tels billets en payement.

En réglant les billets de banque de manière à les concentrer presqu'en entier dans la circulation de commerçant à commerçant, non-seulement on évite tous ces inconvéniens, mais les banques et les banquiers n'en seront

pas moins à portée de prêter les mêmes secours à l'industrie du pays, qu'ils peuvent le faire quand ces billets remplissent la totalité de la circulation. L'argent comptant qu'un homme de commerce est obligé de garder pardevers lui, pour faire face aux demandes du moment, est entièrement destiné à la circulation qui se fait entre lui et les autres commerçans dont il achète des marchandises. Il n'a pas besoin de garder aucun argent comptant pour la circulation qui se fait entre lui et les consommateurs qui se fournissent chez lui; ceux-ci lui apportent de l'argent comptant au lieu de lui en ôter.

Les inconvéniens dont je viens de parler, ne sont pas les seuls qui soient attachés aux billets de confiance; ils ont encore à redouter la contrefaçon, qui seule peut porter le désordre dans les affaires de la banque la mieux établie. La contrefaçon est bien plus à craindre pour les billets que pour les espèces. On gagne plus à élever à la valeur de cent roubles une feuille de papier qui ne coûte presque rien, que d'élever à la valeur d'un rouble un métal qui, quoique vil, a une certaine valeur intrinsèque, surtout s'il est couvert ou mélangé de quelque portion d'un métal plus précieux. Il paroît encore que l'infâme métier de contre-

facteur peut s'exécuter avec moins de risque lorsqu'on contrefait des billets que lorsqu'on contrefait de la monnaie. Enfin la fausse monnaie ne sauroit nuire a la valeur de la bonne, qui en a une indépendamment de cet événement; tandis que l'opinion seule qu'il y a dans le public des billets si artistement contrefaits qu'on ne peut les distinguer des véritables, suffit pour faire refuser les uns et les autres. Aussi a-t-on vu des banques préférer de payer des billets qu'elles savoient être faux, plutôt que d'exposer les véritables à partager le discrédit des premiers.

Tels sont les inconvéniens et les dangers réels attachés aux billets de confiance. On a voulu leur en imputer d'autres encore; mais en examinant de plus près ces dangers, il se trouve qu'ils sont absolument illusoires.

Les billets de confiance, dit-on, chassent du pays toute la monnaie d'or et d'argent. Mais nous venons de voir que l'expulsion du numéraire métallique peut être réglée à volonté par la législation. Dès qu'elle fixe la valeur au-dessous de laquelle il n'est pas permis de faire circuler des billets, le papier ne pouvant plus être employé dans les transactions qui sont au-dessous de cette valeur, l'or et l'argent y resteront constamment employés

et par conséquent ne sortiront point du pays. Plus cette valeur est élevée, plus sera grande la portion de numéraire métallique que la circulation intérieure retiendra pour opérer ses échanges. Quant à l'autre portion que le papier rend inutile dans la circulation et qu'il fait sortir du pays, loin d'être perdue pour la nation, elle lui devient au contraire utile, en lui fournissant les moyens d'étendre sa production.

L'augmentation de numéraire résultante du papier, dit-on encore, en diminuant la valeur de la masse totale du numéraire, augmente nécessairement le prix pécuniaire des marchandises. Mais comme la quantité de numéraire métallique qu'on ôte de la circulation, est toujours égale à la quantité de papier qu'on y ajoute, les billets de confiance n'augmentent pas nécessairement la somme du numéraire circulant. Ils l'augmentent à la vérité au moment de l'émission; mais le renchérissement des marchandises qui s'ensuit provoquant sur-le-champ l'exportation des espèces, l'équilibre se trouve rétabli immédiatement après l'émission, et si l'émission n'est pas très forte et très-subite à-la-fois, les prix des marchandises ne s'en ressentent presque pas. Depuis le commencement du 17e siècle

les vivres n'avoient jamais été en Ecosse à aussi bon marché qu'en 1759, quoiqu'il y eût alors dans ce pays plus de papier-monnaie que jamais, à cause de la circulation des billets de 10 et de 5 shellings. Le blé a presque toujours été aussi bon marché en Angleterre qu'en France, quoiqu'il y ait eu en Angleterre beaucoup plus de papier-monnaie qu'en France (1). Le seul cas où les billets de banque élèvent nominalement le prix de toutes les denrées, c'est quand on en émet au-delà des besoins de la circulation, dans un tems où les espèces ont déjà disparu. Ne pouvant alors, ni être absorbés par la circulation intérieure, ni être envoyés au-dehors, ils doivent nécessairement baisser de valeur ou s'échanger contre une moindre quantité de marchandises.

Vous voyez bien, Messeigneurs, que ceci ne peut jamais arriver quand les billets de banque sont ce qu'ils doivent être, des billets de confiance émis par des gens du crédit le plus solide, et payables à la première demande. Des billets de cette nature sont à tous égards d'une valeur égale à la monnaie d'or et d'argent, puisqu'à tout moment on peut les convertir en monnaie d'or et d'argent. Tout

(1) *Smith*, Vol. I, p. 491.

ce qui se vend et s'achète avec ce papier, doit nécessairement se vendre et s'acheter à aussi bon marché qu'avec de la monnaie d'or et d'argent.

Les billets de confiance étant payables en monnaie courante du pays, ils ne peuvent point porter un agiot contre cette même monnaie. Cependant, la commodité que ces billets procurent, et les fraix de transport qu'on épargne en les envoyant par la poste, élèvent quelquefois leur valeur au-dessus même de celle de la monnaie qu'ils représentent. A l'exception de cette circonstance, leur valeur se règle toujours sur celle des espèces qui servent à les payer. Si la monnaie du pays se détériore, les billets de banque payables en cette monnaie détériorée, valent moins qu'auparavant. Une banque qui n'émettroit que des billets payables en bonnes espèces, verroit ses billets gagner un agiot sur la monnaie courante, dans le cas où celle-ci seroit composée de pièces de différente valeur. On a vu les billets de la banque de Law gagner un pour cent et plus contre la monnaie dans laquelle ils étoient payables; c'est qu'à cette époque il falloit s'attendre en France tous les jours à de nouvelles altérations des monnaies, et que ces billets promettoient le remboursement en

monnaie du même poids et du même titre que la monnaie du jour où ils étoient émis (1).

En empêchant les banquiers d'émettre aucun billet de banque au-dessous d'une certaine somme, et en les assujettissant à l'obligation d'acquitter ces billets sans aucune espèce de condition à l'instant de la présentation, on peut après cela, sans craindre de compromettre la sûreté générale, laisser à leur commerce la plus grande liberté possible. La multiplication des compagnies de banque en Angleterre et en Écosse, bien loin d'avoir diminué la sûreté du public, n'a fait que l'augmenter. Elle oblige tous les banquiers à mettre plus de circonspection dans leur conduite; elle les empêche d'étendre leur émission de billets au-delà de la proportion que comporte l'état de leur caisse, afin de se tenir en garde contre ces reflux de papier que leur suscite la rivalité de tant de concurrens toujours prêts à leur nuire; elle circonscrit la circulation de chaque compagnie dans un cercle plus étroit; et elle restreint leurs billets circulans à un plus petit nombre. En tenant ainsi la circulation divisée en plus de branches différentes, elle fait que la faillite de l'une de ces compa-

---

(1) Voyez dans la Note XVI[e] l'article *Système de Law*.

gnies (événement qui doit arriver quelquefois dans le cours ordinaire des choses) devient un accident d'une moins dangereuse conséquence pour le public. Cette libre concurrence oblige aussi les banquiers à traiter avec leurs correspondans d'une manière plus libérale, de peur que leurs rivaux ne les leur enlèvent. En général, dès qu'une entreprise est avantageuse au public, elle le sera toujours d'autant plus, que la concurrence y sera plus librement et plus généralement établie.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE TROISIÈME VOLUME.

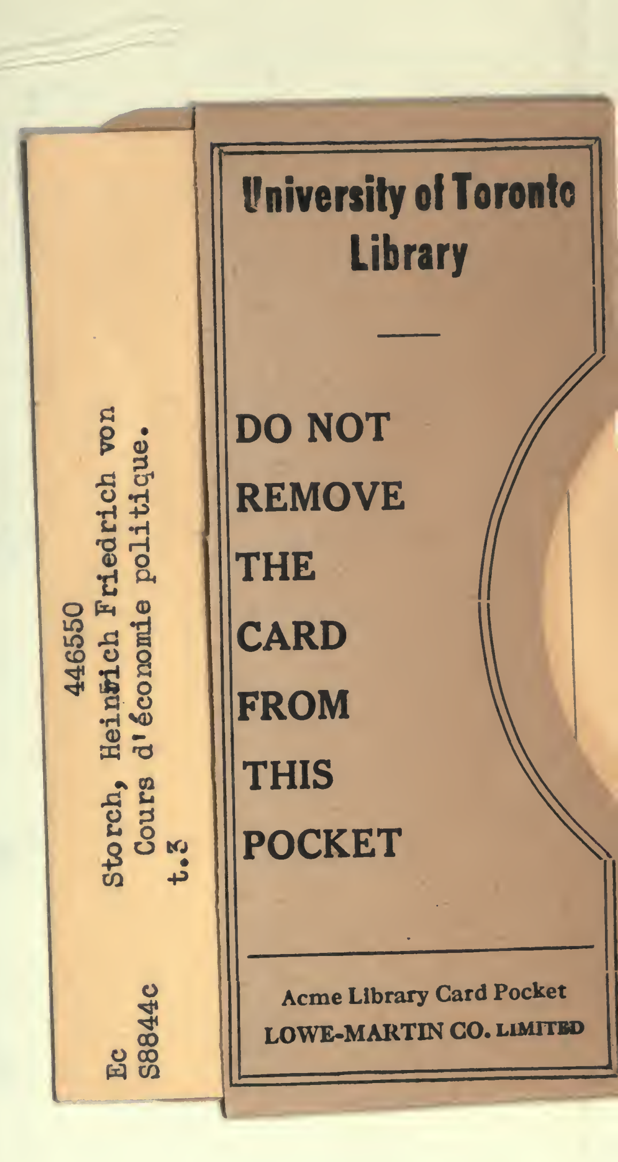
LIVRE CINQUIÈME.

Du numéraire.

LIVRE SIXIÈME.

Du crédit.

Fin de la table des chapitres.


University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED
446550
Storch, Heinrich Friedrich von
Cours d'économie politique.
t.3
Ec
S8844c